

BIBLIOTECA NAZ.
142
D
20
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
142
D
20
NAPOLI

Digitized by Google

47. b. 26

Digitized by Google

LA

GAULE POETIQUE.

Troisième Époque.

Digitized by Google

De l'Imprimerie de C.-F. Patris, rue de la Colombe, n° 4, quai de la Cité.

Google

LA GAULE POÉTIQUE,

OU

L'HISTOIRE DE FRANCE

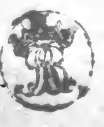
CONSIDÉRÉE

Dans ses rapports avec la Poésie, l'Éloquence et les Beaux-Arts.

PAR M. DE MARCHANGY.

SECONDE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

IIIᴱ ÉPOQUE.



TOME VII.

PARIS,

C.-F. PATRIS, Imprimeur-Libraire, rue de la Colombe, quai de la Cité, n° 4.

CHAUMEROT jeune, Libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 188.

1819.



Digitized by Google

LA

GAULE POÉTIQUE.

Troisième Époque.

TRENTE-DEUXIÈME RÉCIT.

DES TROUBADOURS ET DES TROUVÈRES.

Leurs ouvrages. — Leurs aventures. — Leurs amours. — De l'influence qu'ils ont exercée sur le siècle où ils vécurent.

La langue *romane* se parlait dans toute la France : presqu'aussi harmonieuse que la langue des Grecs, elle avait, comme elle, différents dialectes ; les deux principaux

Digitized by Google

étaient le *Provençal* et le *Français*, proprement dit (1). Le premier était répandu dans le Midi, et particulièrement sur les bords de la Durance et de l'Isère, dans l'ancienne Occitanie, et dans les beaux vallons de la Limagne (2). Ceux qui com-

(1) Le *Provençal* et le *Français*, autrement la langue d'*Oc* et la langue d'*Oil*, se subdivisaient en un grand nombre de dialectes. On distinguait le *Provençal*, *vif et sec; le Languedocien, doux et agréable; l'Auvergnat, désagréable et monotone; le Lyonnais et le Dauphinois, monotone et traînant; celui de Guyenne, traînant et criard*, etc. *Voyez* sur ces différents dialectes Papon, Hist. de Provence, t. 2, p. 453. — La Curne de Sainte-Palaye, Acad. des Inscriptions, in-12, t. 41, pag. 529 et suivantes; et tome 24, p. 671. — M. Roquefort, de la Poésie française, dans les 12e et 13e siècles, pag. 23 et suiv.

(2) Toute l'ancienne Gaule était divisée en *France* et en *Provence*. Sous le nom de *Provence* on comprenait toutes les provinces méridionales, et même la Bourgogne. *Omnes de Burgundiâ, et Alverniâ; et Vasconiâ, et Gothi provinciales appellabantur,*

posaient des vers dans cet idiôme agréable, où les Phocéens avaient laissé beaucoup de mots d'une extrême douceur, étaient appelés *Troubadours*, ou *poètes provençaux*. Le second de ces dialectes régnait dans les provinces du nord de la France, qui étaient séparées du Midi par la Loire; ceux qui s'en servaient dans leurs poésies se nommèrent *Touvères*, c'est-à-dire *inventeurs*.

Les Troubadours et les Trouvères furent donc les chansonniers, les conteurs, les romanciers; en un mot, les poètes des 12e et 13e siècles.

Les Ménestrels étaient des musiciens am-

---

cœteri verò Francigenæ. Raymond de Agilès (Hist. de la prise de Jérusalem). *Voyez* encore Gaspar Scolano, l. 5, c. 14, de l'Histoire de Valence. Les habitants de ces diverses provinces ne s'entendaient pas entr'eux. *Un Breton n'entendait pas un Provençal; celui-ci aurait eu besoin d'un truchement en Bourgogne, et ainsi des autres provinces*. La Ravallière, Poés. du roi de Navarre, t. 1, p. 109.

bulants qui chantaient dans les carrefours des cités, et dans les châteaux, les épisodes ou des morceaux détachés des poèmes et des romans déjà célèbres (1).

Les Jongleurs, qui se vantaient de savoir faire mille tours d'adresse, et qui étaient toujours prêts à débiter des facéties et de burlesques propos pour divertir les assemblées dans lesquelles ils étaient admis, peuvent être comparés aux baladins, aux joueurs de gobelets, aux ventriloques, et à ceux qui promènent de ville en ville des animaux dressés à toute sorte d'exercice (2).

---

(1) Les Ménestrels étaient les *rapsodes* de la littérature du moyen âge; ils mendiaient la lyre à la main, et récompensaient l'hospitalité par des chants héroïques.

(2) *Les deux Bordéors ribauds*, mss., n° 7218, f° 213, v° 7615, et r° 1830, fonds de l'ab. de S.-Ger., f° 69 v°. — Le Grand d'Aussy, *le Jongleur qui va en Enfer*, t. 2, p. 36—47; et *les deux Ménestriers*, t. 1, p. 299. — *Le Songe, ou la voie d'Enfer*, par Raoul de Houdan, mss., n° 7615.

On a beaucoup et savamment écrit sur les Troubadours et les Trouvères. Les premiers ont surtout excité une admiration que le faible mérite de leurs compositions fugitives ne peut suffisamment justifier : des lieux communs d'une fade galanterie, l'expression forcée de sentiments outrés, de l'exagération et de la recherche dans les idées, quelquefois une grâce naïve et des peintures assez fidèles ; mais le plus souvent de l'immoralité, du cynisme et des images obscènes, voilà ce que l'on trouve dans presque toutes les chansons et les sirventes de ces fameux Troubadours qu'on a proclamés les maîtres du *gai savoir*, les chantres de l'amour chevaleresque et fidèle, les premiers poètes de l'Europe moderne (1).

Les Trouvères, moins connus, plus dignes de l'être, ont fait briller une imagination

(1) Mayer, Aventures de Charles-le-Bon, disc. prélim., t. 1, pag. 23-51. — Nost., Histoire de Provence.

riche et variée dans ses jeux, originale et féconde en ses productions (1).

Leurs ouvrages parmi lesquels on distingue des fabliaux spirituels, où n'ont point dédaigné de puiser Bocace, l'Arioste, Lafontaine et Molière (2), des chansons, des poésies badines et légères, des élégies tou-

---

(1) Sur la prééminence des Troubadours et des Trouvères, *voyez* Le Grand d'Aussy, dans sa préface sur les Fabliaux, t. 4, p. 4 et suiv. On convient généralement que les Troubadours l'emportent sur leurs rivaux dans la poésie galante et légère, telle que la *pastourelle*, la *chanson*, etc. Néanmoins ils n'ont point créé ce genre, comme plusieurs écrivains l'ont pensé; car les premières chansons vulgaires vinrent de la Normandie. Lebœuf, dissert., t. 1, p. 401. — La Ravallière, Poés. du roi de Navarre, t. 1, p. 128, 166, 196. — Saint Bernard et Abailard composèrent des chansons badines avant les Troubadours, et Mabillon cite plusieurs poètes du 11e siècle qui avaient composé des chansons amoureuses en langue romane. Ann., l. 40, n° 41, *Acta Sanctorum*, l. 10, p. 378.

(2) *Voyez* à la fin du volume la note première du trente-deuxième récit.

Google

chantes, sont des fleurs gracieuses écloses dès l'aurore de notre littérature, et dont cinq siècles entiers n'ont pas encore altéré la fraîcheur et l'éclat.

Mais quand on ne reconnaîtrait point dans les Trouvères l'abondance et la verve dont ils ont laissé tant de preuves ; quand, dépréciant encore davantage les vers langoureux des Troubadours, on ne verrait en eux que des rimeurs sans invention, les Trouvères et les Troubadours auraient, indépendamment de leurs titres littéraires, de quoi inspirer un vif et durable intérêt. En effet, et c'est là particulièrement ce qui les recommande à la postérité, et ce qui les distinguera de tous les autres auteurs, combien, si leurs œuvres ne sont pas poétiques, combien doivent le paraître leurs aventures, leurs amours, et tous les accessoires de leur vie errante! Les autres poètes peignent rarement leurs propres affections. Faiblement inspirés par des fictions et des chimères, imaginant au hasard ce qu'ils ne peuvent ressentir, jamais leurs

pleurs ne mouillèrent les cordes de leur lyre, et ne détrempèrent les couleurs artificielles de leurs tableaux peu sincères. Les Troubadours et les Trouvères sont presque toujours au contraire les acteurs de leurs petits poèmes ; chacun de leurs vers est le fruit d'un sentiment. On les voit soupirer, gémir, espérer, craindre et jouir ; ils nous initient à leurs secrets, à leurs projets romanesques ; ils nous rendent témoins de leur naïve allégresse, de leur délire, de leurs folies ; et si le poète ne nous charme point par ses vers, du moins l'amant nous intéresse par sa passion et par les circonstances singulières qui la rendent pathétique et merveilleuse.

Les poésies des Troubadours et des Trouvères sont donc presque toutes les résultats des diverses situations où ils étaient placés par le hasard.

L'accueil honorable qu'ils recevaient dans les cours de France et dans tous les châteaux des grands, l'empressement qu'on

témoignait à les voir, à les entendre (1); la réputation qu'ils avaient en Europe, les élevait souvent, de l'obscurité d'une condition indigente, au grand jour des fêtes et des brillantes assemblées d'une noblesse ivre de leurs chansons (2).

Enhardi par leurs succès, souvent ils osaient aspirer à l'amour des femmes du rang le plus élevé. Celles-ci, dans un siècle remarquable par la licence des mœurs, loin de rebuter leurs vœux téméraires, trouvaient de secrets avantages dans un commerce intime avec un amant qui, dans ses

(1) Les grands seigneurs se dépouillaient souvent de leurs robes pour en revêtir les Troubadours qu'ils voulaient honorer. *Voyez* ce que disent à cet égard Nostradamus, Vies des Poëtes provençaux; Fauchet, Origine de la Langue et Poésie françaises; Millot, Disc. prélim. de l'Hist. litt. des Troubadours; M. Ginguené, Histoire d'Italie, t. 1.

(2) Millot, Hist. littér. des Troubad., t. 1, Disc. prél. — Ginguené, Histoire littér. d'Italie, t. 1, pag. 270.



courses fréquentes, offrait de furtives occasions de satisfaire leurs désirs. Ne restant ordinairement qu'un jour dans les châteaux devenus les mystérieux asyles de ses intrigues et de ses rapides conquêtes, cet aimable aventurier dispensait l'objet de ses prompts hommages des délais de la veille et de l'embarras du lendemain. Les femmes étaient d'ailleurs flattées des soins d'un poète, dont les vers pouvaient illustrer dans tout le royaume le nom, l'esprit et les appas de la dame qu'il s'était choisie (1).

C'est tandis que les Troubadours goûtaient ces faciles plaisirs, qu'ils composaient leurs chansons joyeuses, et ces couplets d'adoration, où ils faisaient l'apothéose de leurs maîtresses.

Cependant il arrivait souvent que ces dames étaient mariées à des seigneurs ombrageux, ou promises à des fils de prince

(1) M. Ginguené, lieu cité, p. 272.

ou de roi, à des châtelains opulents, dont les soins assidus faisaient le martyre d'un pauvre Troubadour, qui n'ayant pour tout équipage que sa mandore et sa gibecière, était déconcerté à la vue du superbe cortège de son rival, avec lequel il n'osait point fouler les mêmes tapis.

Ces contre-temps, ces obstacles, ne faisaient qu'irriter ses désirs, et changeaient une fantaisie en une passion souvent désordonnée. C'est alors que, pour se dérober aux soupçons d'un mari jaloux, aux poursuites d'un rival puissant, le Troubadour empruntait les déguisements, les stratagêmes de l'amour. Sous l'habit du pélerin, il se glissait au pied des tours; là, à moitié caché par les pampres que l'orage avait détachés des murailles crénelées, il accordait sur un mode plaintif une lyre dévouée à ces élégies, à ces romances qu'on trouve communément dans les poésies des Provençaux. C'est ainsi que le Troubadour Arnaud de Marveil, né de parents in-

connus et pauvres, soupirait furtivement des vers pour Adélaïde, comtesse de Béziers, que le roi de Castille adorait (1).

Souvent il arrivait encore que les dames, fidèles à leur noblesse et à leur bonne renommée, et distinguant le poète de l'amant, souriaient aux vers du premier, mais dédaignaient les hommages de l'autre. Le Troubadour, aveuglé par sa passion, et se méprenant sur les motifs de la bienveillance dont il était l'objet, se croyait véritablement aimé, parce qu'on voulait bien excuser, comme les saillies d'une vive imagination, les déclarations et les aveux qu'il se permettait. Mais quand sa licence poétique franchissait les bornes, alors il trouvait un courroux orgueilleux et des arrêts foudroyants (2). Honteux, dévoré d'amour,

---

(1) Millot, Hist. des Troubad., t. 1, p. 77. *Voyez* encore le même historien aux articles du Troubadour Perdigon, t. 1, p. 429.

(2) *Voyez* l'histoire du Troubadour *Pierre Ro-*

accusant la fortune et les distinctions : tantôt, comme Bernard de Ventadour, il séchait de douleur sur des rochers sans verdure (1) ; tantôt, comme Pierre Vidal, il traînait de pays en pays sa démence et ses vains soupirs. Dans cet exil, son talent devenait sauvage, et perdait les teintes gracieuses qu'y faisait réfléchir l'espérance du bonheur. Désormais sombre, aigri par le dépit et la vengeance, il s'en prenait aux riches et aux nobles des affronts que son obscure pauvreté lui faisait subir ; et ne consacrant plus ses chants qu'à des satires, il attaquait l'ambition et la dureté des suzerains, l'hypocrisie, l'ostentation, la luxure du clergé ; la déloyauté, la perfidie des femmes ; de là, ces poèmes viru-

---

giers, épris d'*Ermengarde*, fille d'Aimeri II, vicomte de Narbonne. Millot, t. 1, p. 103. — *Voy*. l'histoire de *Pierre Raimond*. Millot, t. 1, p. 115.

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 2 du trente-deuxième récit.

lents qu'on appelait *sirventes*, et qui sont en assez grand nombre parmi les poésies du 13ᵉ siècle (1).

Mais tandis que les Troubadours, désespérés par une inhumaine, couraient par monts et par vaux, se piquant d'imiter les mœurs vagabondes des chevaliers malheureux, et comme eux s'imposant dans leur fanatique tendresse des pénitences volontaires, des pélerinages lointains (2), souvent ils rencontraient dans l'ombre des bois,

---

(1) Le *sirvente*, ou *sirventois*, semble avoir pris naissance en Picardie et en Normandie. *Archæologia*, t. 13. — Roquefort, de la Poésie française dans les 12ᵉ et 13ᵉ siècles, pag. 222 et 223. Ce genre de poésie se répandit ensuite dans les autres parties de la France, et fut particulièrement cultivé en Provence, où la guerre des Albigeois échauffait les têtes poétiques.

(2) *Voyez* dans La Curne Sainte-Palaye, et Lacombière, les vœux des amants de ces temps-là. *Voyez* aussi l'Histoire littér. des Troub., par Millot.

ou près d'un crystal limpide, des bergères qui chantaient en tournant leurs fuseaux.

Ces amants, le cœur encore gros de soupirs, et flétris par la langueur, se sentaient ranimés à cette vue séduisante. Lassés des rigueurs d'une châtelaine, ils commencent à croire que la fraîcheur du teint, l'émail des dents, et le joli corsage de ces bergerettes, valaient bien en vérité les armoiries et les somptueux ajustements d'une dame hautaine. Dans les bocages que déjà ces amants consolés préfèrent aux voûtes fleurdelysées des grands manoirs, ils voudraient jurer à ces filles naïves un amour éternel. De là ces chants des Troubadours connus sous le nom de *pastourelles*, couplets simples et gracieux qui se composent d'une pensée d'amour et d'une image du printemps (1).

---

(1) *Voyez* des exemples de *pastourelles* dans La Borde, Essai sur la Musique, t. 2, p. 151, 163, 189; et Recueil des poètes français avant 1300, p. 1430, et suiv. — *Voyez* aussi Millot,



En ce siècle, où par suite des Croisades, les auteurs de l'ancienne Grèce se faisaient connaître en France, nul de ces auteurs classiques n'avait obtenu plus de vogue et de succès qu'Aristote (1). La métaphysique de la philosophie était dans les mains de tous les clercs : on y puisait de nouveaux éléments pour les disputes subtiles, et les arguties des écoles, dont nous avons déjà remarqué [illegible] excès ridicules. Cette dialectique spécieuse fut appliquée toute entière à l'amour, et les sentiments de son domaine furent analysés et discutés avec autant de chaleur et de gravité qu'en aurait pu mettre un docteur ès-lois posant un adage de Tribonien, ou un père du concile traitant des mystères de la rédemption. Pleins d'enthousiasme et de fanatisme pour

---

Hist. littér. des Troubadours, t. 2, p. 461 ; t. 3, p. 379 et 333.

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 3 du trente-deuxième récit.

les dames, c'était peu que les Troubadours eussent emprunté dans leurs déclarations et leur entretien avec ces belles maîtresses de leurs destinées, les formules et les statuts de la féodalité; c'était peu qu'ils se crussent sérieusement engagés envers elles, comme un vassal l'était envers son seigneur; on les vit encore pousser la frénésie jusqu'à assimiler l'objet de leur passion insensée à la divinité elle-même, et par suite de cette idolâtrie adapter à l'amour les signes extérieurs de la religion. L'amour eut donc aussi ses dévots personnages, ses pélerins, ses martyrs, ses visionnaires (1),

---

(1) *Voyez* dans Nostradamus et Millot les Vies de *Pierre Rogiers*, de *Raimond Jordan*, *vicomte de Saint-Antoni;* de *Richard Barbesieu*, ermites par un désespoir amoureux; de *Geoffroy Rudel*, qui rêvant un objet imaginaire, mourut pour lui d'amour; de *Guillaume de La Tour*, qui périt du chagrin d'avoir perdu sa maitresse; de *Pierre Vidal*, dont la raison s'égara, etc. Les poésies proven-

qui, pour plaire à l'objet de leur culte, jeûnaient, priaient, se macéraient et se portaient à des extravagances comparables à celles des prêtres indiens. L'amour eut encore ses croisades, ses guerres, ses sectes, ses hérésies, son langage mystique et ses cas de conscience (1). Dans la crainte d'offenser les dames, on scrutait le fond de son cœur; nul sentiment, quelle que fût son impression fugitive, n'échappait à la sagacité des *maîtres en amour* et des *orateurs des puys-verds*. De là ces thèses subtiles, ces propositions ardues qui donnaient lieu à des *tensons* ou *jeux partis*, dialogues rimés,

---

çales parlent beaucoup d'un poème sur les *Amours furieux* d'*André de Provence*, qui mourut d'amour pour sa maîtresse. Mais ce poème, que Nostradamus attribue sans preuve à Pons du Breuil, dont personne ne parle, ne nous est point parvenu.

(1) La Curne de Sainte-Palaye, Mém. sur l'ancienne chevalerie, 5e partie, note 15, tom. 2, pag. 62.

dont les interlocuteurs soutenaient une question sentimentale (1).

Quelquefois les Troubadours s'attachaient à la fortune des seigneurs dont ils avaient reçu des bienfaits ; et leur reconnaissance inspirant leur talent, on les voyait célébrer les vertus de ces protecteurs, les suivre dans leurs expéditions; nouveaux Tirtées, ils enflammaient le courage des soldats, et jetaient la terreur dans l'âme de leurs adversaires (2).

Mais souvent les Troubadours étaient

---

(1) Ces questions rimées étaient appelées *jeux partis* par les Trouvères, et *tensons* par les Troubadours. Voyez-en des exemples dans Fauchet, p. 544. — Massieu, Histoire de la Poésie française, p. 154. — Daire, Tableau hist. des sciences dans la Picardie, p. 159. — Sainte-Palaye, dont les manuscrits se trouvent à la bibliothèque de l'Arsenal. — Millot, t. 1, 2 et 3.

(2) Manuscrits de Sainte-Palaye à la bibliothèque de l'Arsenal. — Millot, Hist. littér. des Troub.

Digitized by Google

de grands et magnifiques seigneurs. L'état de leur maison, et surtout leurs vers, les rendaient au loin recommandables; chaque jour les Jongleurs, ou les hérauts d'armes, venaient de la part des belles et des princes leur demander des leçons et des conseils. Dans la saison des pluies et des frimas, alors qu'un vent lugubre hurlait dans les longs corridors et dans les poternes du vieux château, un damoisel en grand deuil venait de pays étranger consulter dans son malheur cet oracle de la galanterie et du bel usage; il le trouvait assis près d'un vaste foyer, dans une salle garnie de nattes, prodiguant à sa compagnie *lais d'amour* et *sonnets courtois*, *dits notables*, et *fleurs du savoir.*

Ce noble Troubadour, tel qu'Amanieu des Escas, Arnaud de Marsan, Hugues de Mataplana, accueillait son hôte avec politesse, et rédigeait en vers les conseils qu'il lui demandait, et qu'on trouve

dans les poésies provençales sous le nom d'*instructions* (1).

Les Jongleurs et les Trouvères, dont l'humeur vagabonde et l'esprit observateur ne souffraient pas un long séjour aux mêmes lieux, parcouraient souvent et rapidement les villes, les campagnes, les cours, les châteaux, les cloîtres, les presbytères; ils allaient assiduement aux carrousels, aux entrées des rois, aux réjouissances publiques, aux palinods (2), aux foires célèbres, aux plaids, aux processions, aux revues, aux jubilés; ils suivaient les pélerinages, et souvent les croisades; recueillaient avidement toutes les anecdotes, les

(1) Manuscrits de Sainte-Palaye à la bibliothèque de l'Arsenal. — Millot, Hist. litt. des Troubad., t. 2, p. 118; t. 3, p. 62 et p. 193.

(2) Les *palinods* étaient des exercices, des sociétés littéraires de Trouvères. *Voyez* M. Roquefort, de la Poésie française aux 12e et 13e siècles, pag. 95.

nouvelles et les intrigues qu'ils apprenaient, ou dont eux-mêmes étaient les témoins et les acteurs. Ils avaient donc, comme on peut le croire, une mémoire abondamment pourvue de choses curieuses et divertissantes. Pour en faire jouir les autres, ils rimaient les faits qu'ils croyaient les plus piquants ; et de là nous vint cette foule de pièces charmantes connues sous le nom de fabliaux.

On voit par cette courte analyse des divers genres de poésie des Troubadours et des Trouvères, que chacun de ces genres est lié avec la propre situation de l'auteur ; et, comme nous l'avons dit, c'est un intérêt de plus que ces productions doivent exciter.

Mais ce qui rend encore ces premiers poètes dignes d'occuper une place dans notre histoire, c'est l'époque à laquelle ils parurent, et les effets qu'ils produisirent sur leurs contemporains.

Maintenant que les vers tendres, expres-

sifs, mélodieux ou brillants de Racine, de Boileau, de Voltaire, de Delille, ont si agréablement châtouillé notre oreille et flatté notre intelligence, nous pouvons dédaigner les vers informes, bégayés par les Troubadours dans l'enfance de notre poésie; mais nos pères n'avaient point acquis encore par leur civilisation, et le progrès des beaux-arts, le droit d'être aussi difficiles que nous sur les ouvrages du goût et de l'imagination ; leurs sensations intellectuelles n'étaient point fatiguées et blasées.

Leur admiration pour ces premiers chantres dut être d'autant plus grande, que le nom de poète, profané de nos jours par les bassesses, la vanité, l'abjecte jalousie de ceux qui osent l'usurper, dégradé par les ridicules des sociétés pédantesques et des cotteries littéraires ; que le nom de poète, disons-nous, annonçait, dans les premiers lustres de notre civilisation, véritable âge d'or de notre littérature, une race vierge et pure encore, animée par le ciel pour

l'enchantement de la terre attentive, et dont le langage divin était le plus tendre idiôme de l'amour et la plus noble expression de la gloire.

Reportons-nous donc au siècle où les Troubadours naquirent; l'ignorance stupide et grossière régnait dans la France abrutie par la servitude et la féodalité ; aucun accent digne de l'homme n'avait interrompu le dur silence qui avait suivi en Italie la chute de l'empire d'Occident; seulement dans les abbayes du Mont-Cassin et de Saint-Victor de Paris, et dans plusieurs de nos monastères, des moines déchiffraient péniblement et sans goût les œuvres de quelque savant inconnu, ou rimaient grossièrement des légendes et des faits chronologiques (1). Ces faibles lueurs d'instruc-

(1) On connaissait avant les Troubadours et les Trouvères un grand nombre de poésies; telles que celles de Marbodus de Rennes, d'Hildebert du Mans, d'Odon, évêque de Bayeux; de Léonius, chanoine

Digitized by Google

tion ne s'étendaient pas hors du cloître ; les nobles, les chevaliers, dédaignaient l'éducation. La guerre, la chasse, les joûtes, étaient encore leurs seuls exercices, et les plus grandes dames vivaient ennuyées et captives dans leurs châteaux monotones, où nul livre ne pouvait égayer leur triste solitude. A la vérité, un grand nombre de poètes inondaient la France sous le nom de *Jongleurs*(1); mais ces êtres populaires,

de Paris; de Nigellus, de Bernard de Cluny, de Hauteville-*le-Pleureur*, de Pierre de Riga, d'Alain de Lisse, de Guillaume de Blois, etc., etc.; mais ces poésies, écrites en latin, n'étaient connues que d'un petit nombre de savants.

(1) Ceux qui ont écrit sur la littérature française, ont trop négligé ce qui concerne la Jonglerie, qui doit nécessairement précéder l'histoire de cette littérature; car les premiers poètes prirent parmi nous le nom de Jongleurs (*Joculatores*). Dès le 12e siècle ils étaient déjà si nombreux, que *Serlon Parisy* disait vers l'an 1106 que ces poètes étaient en telle abondance, qu'ils avaient dégradé leur art, et

sans talents et sans mœurs, altéraient effrontément les faits qu'ils racontaient, psalmodiaient de fausses légendes, composaient des contes dévots, qu'ils venaient tristement débiter, les fêtes et dimanches, devant le perron des châteaux ; diffamaient dans leurs plats ouvrages tout ce qui était noble et puissant, et dégradaient encore leur art obscur par des gestes et des obscénités dégoûtantes. Philippe-Auguste venait de les chasser du royaume, et Henri I[er], duc de Normandie, avait fait crever les

---

qu'Homère et Virgile, s'ils revenaient au monde, y périraient de faim.

Sors tenuis rerum graviter cruciaret Homerum,
Et nullis donis gauderet musa Maronis.

Geoffroy, prieur du Vigeois, dans un roman de Charlemagne, écrit en 1183, parle des Jongleurs, qui, dit-il, avaient fait connaître long-temps avant lui les gestes de ce prince : *Quem in suis Joculatores præferebant cantilenis.*

yeux à l'un d'eux en punition de ses libelles (1).

Tout-à-coup sur les bords verdoyants et fleuris de la Durance et de l'Adour, sous le ciel bleu de l'Aquitaine et de l'Occitanie, et dans les champs que la Somme arrose, mille lyres amoureuses font entendre leurs concerts variés (2). A ces chants imprévus, la France, sortie de sa pénible léthargie, est demeurée en extase. Les Troubadours, nés comme par miracle et sans qu'on puisse

(1) *Archæologia*, vol. 12.

(2) C'est une opinion générale que les premiers poètes se firent entendre dans la Provence et dans la Picardie. Fontenelle, Hist. du Théât. français, dans le Recueil des meilleures pièces dramatiques, t. 1, pag. 381. Lyon, 1780, in-8°. — Millot, Hist. littér. des Troub., t. 1, Disc. prél. — L'abbé Lebœuf pense que les premiers poètes parurent dans les Pays-Bas et la Normandie. La Ravallière est du même avis. M. Roquefort croit que la langue et la poésie française se formèrent dans la Normandie, dans la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Champagne, et une partie de la Bretagne.

leur assigner une origine connue, se propagent avec une étonnante rapidité; ils ne font que paraître, et déjà refluant des rives occitaniques vers les autres parties de la France, ils vont répéter chez les grands leurs chansons, leurs triolets, leurs romances. Les châtelains les moins accessibles, séduits par ce langage enchanteur et nouveau, reçoivent avec empressement, avec enthousiasme, les maîtres de la vraie science. Partout où ces derniers paraissent, les ombres de l'ennui, les soucis, les rêves de l'ambition sont dissipés; le sourire et la joie épanouissent tous les visages. Nulle fête désormais sans les Troubadours; ils ont au banquet la place d'honneur; et sur le banc circulaire de la veillée on brigue près du foyer le plaisir d'être à côté d'eux. On les comble de caresses; on leur offre en présents des robes magnifiques, des coursiers, des ceintures et des pierreries (1).

---

(1) *Voyez*, sur l'accueil flatteur que recevaient

L'enthousiasme qu'ils inspirèrent fut tel, que Robert, comte de Provence, exempta d'impôts, pendant dix ans, la ville de Tarascon, à condition qu'elle entretiendrait gratuitement un Troubadour. Les dames, pour prix de leurs chants, leur donnaient un baiser, leur faisaient de tendres aveux. Souvent, comme Adenès-le-Roi, couronnés par la main d'une princesse, ils recevaient des lauriers et des fleurs d'or; ou comme Hugues de Penna, auquel la reine Béatrix adressait des vers flatteurs (1), ils voyaient

---

les Troubadours et les Trouvères, D. Rivet, Hist. littér. de la France, t. 9, p. 174. — Mémoires de Beauvais, pag. 203. — Daire, Tableau hist. des sciences et belles-lettres en Picardie, p. 158. — Barbazan, Fab., t. 3, p. 264. — Muratori, Dissert. 29, t. 2, col. 831, et suiv. — Fauchet, l. 1, ch. 8. — Nostradamus, Hist. de Provence, p. 135. — Millot, Hist. littér. des Troubad., t. 1, Disc. prél., et pag. 22.

(1) Béatrix, comtesse de Provence, en posant sur le front de Hugues de Penna une couronne

une main auguste leur dédier des œuvres brillantes, et leur décerner le titre de *maîtres du gai savoir.*

Bientôt s'adoucissent les mœurs féodales; les seigneurs, au lieu de chercher au-dehors de sauvages distractions à l'ennui qui les

---

de lauriers, lui adressa ce quatrain composé en son honneur:

Yèn voli faire esclatir la memoria
En tantas parts de ta perfection,
Qu'estant tous en admiration
D'aûzir contà de tous bels fatz l'historia.

Ce qui signifie: *Je veux que la mémoire de tes talents soit par moi répandue en tant de lieux, que chacun soit frappé d'admiration au récit de tes œuvres immortelles.*

César Nostradamus, Hist. de Provence, in-fol., p. 260; et Fabre d'Olivet, dans ses imitations de poésies occitaniques, rapportent ce quatrain, et l'attribuent en effet à Béatrix; mais Millot pense qu'il est de Hugues de Penna lui-même, qui l'adressait en remercîment à la comtesse de Provence. Hist. littér. des Troub., t. 3, p. 310.

dévorait, au lieu de menacer leurs voisins, et de tyranniser leurs vassaux, sont retenus dans leurs manoirs par les divertissements du Troubadour, qui menait à sa suite des Ménestrels et des Jongleurs pour remplir l'intervalle de ses chants, au moyen de toutes sortes de jeux, de contes et de plaisanteries.

Les châtelains, pour partager les plaisirs qu'ils éprouvaient, réunissaient chez eux tous les chevaliers, toutes les dames d'alentour; et il s'établit bientôt dans nos provinces des relations de politesse et de prévenance. Des soins, des invitations, des égards, devinrent les éléments d'une civilisation et d'un commerce agréables.

Mais c'était peu pour les grands de protéger les Troubadours et les Trouvères, qui parurent et composèrent à la même époque; ils s'efforçaient encore de les imiter. Des ducs, des princes, des rois, se firent eux-mêmes Troubadours et Trouvères, et laissant pour la lyre le bouclier et la lance,

ils sentirent qu'il valait mieux aimer et plaire que conquérir et ravager. Le goût des vers devint d'un bout de la France à l'autre une espèce de passion et de fureur. On en gravait sur les armoiries, sur l'émail et la marquetterie des meubles et des lambris, sur le pavé des églises, des oratoires, des palais (1); on en couvrait les vitraux et les tombes, les armes, les vases, les sceaux, les tentures (2); on mit en vers l'histoire (3),

---

(1) Le Grand d'Aussy, Fab., t. 1, préf., p. 10. —Roquefort, de la Poés. franç. aux 12e et 13e siècles.

(2) Le Grand d'Aussy, Fabliaux, t. 1, préf., p. 10, édit. in-8o.

(3) Dans le 12e siècle, Geoffroy Haimar composa en vers de huit pieds l'Histoire des rois *anglo-saxons*. Nous avons encore plusieurs chroniques rimées; et entr'autres, celles de saint Magloire, qui contiènent un abrégé de notre histoire, depuis l'an 1214 jusqu'en 1696. — Calendre, ou Qualandre, publia en 1208 une Histoire des empereurs de Rome, contenant plus de 7000 vers, ms., fonds de Cangé, no 73.

la Bible, l'Office divin (1), plusieurs coutumes (2) et plusieurs livres scientifiques (3);

---

(1) L'abbé Le Bœuf (Académ. des Inscriptions, t. 17, p. 729) rapporte des fragments d'une Bible en vers, et des Vies des Saints. Le poète Rutebœuf rima un certain nombre de Vies de Saints et de Saintes. *Voyez* le manuscrit n° 7595-2, fol. 97, fol. 108 v°, fol. 126 v°, fol. 130, etc. On trouve dans le manuscrit 7534 une foule de traductions en vers alexandrins par le poète Béranger, qui traduisit, entr'autres ouvrages, *la Bible*, *le Nouveau Testament*, *la Passion*, etc. *Voyez* M. Roquefort, de la Poésie franç. aux 12e et 13e siècles, p. 235, et suiv. Plusieurs règles de monastères furent mises en vers. — Le Grand d'Aussy, Fabl., Disc. prél., t. 1, p. 10, éd. in-8°.

(2) En 1280, Nicolas Dourbault publia la coutume de Normandie en vers de huit syllabes, et Richard d'Annebaut, poète anglo-normand, mit en vers les *Institutes de Justinien*.

(3) *Archæologia*, vol. 12. — M. Roquefort, lieu cité, p. 253, et suiv.

des prédicateurs édifièrent leurs auditeurs dans des sermons en vers (1).

L'histoire des Troubadours et des Trouvères est bien remarquable : c'est la seule époque de nos annales où le lecteur puisse se reposer du récit des événements politiques, des combats et des révolutions. C'est même, on peut le dire, une époque unique à cet égard dans les fastes du monde. Des bergers dans les bois de l'Arcadie, et les immortels génies du siècle d'Auguste dans le palais de cet empereur, sont assurément des tableaux dont la grâce ou la sublimité l'emportent de beauconp sur les souvenirs de nos Troubadours. Mais ces tableaux sont presqu'imperceptibles dans le vaste cadre des histoires grecque et romaine, tandis que nos poètes provençaux et nos Trouvères eurent une véritable influence sur nos mœurs, sur notre civilisa-

---

(1) *Archæologia*, t. 12 et t. 13, p. 231.

tion; en un mot, sur notre histoire. Mêlés aux pompes des cours plénières et des tournois; répandus sur toute la surface de la France, et dans toutes les grandes maisons de ce royaume, ils se sont associés à tout ce qui s'est fait, à tout ce qui s'est dit pendant deux siècles parmi nos ancêtres (1).

Ainsi donc, grâces vous soient rendues, chantres de la joie et des amours, vous par qui nous pouvons contempler la France, moins turbulente et moins insatiable de conquêtes, faisant succéder pendant quelque temps, à l'exécrable bruit des armes, les studieux loisirs de l'étude, les délices de la paix, les molles séductions d'une lyre dont le plaisir et le sentiment avaient monté les cordes inspirées! La seule ambition qui parut alors tenter la patrie, les seuls tributs qu'elle se montra empressée à revendiquer

(1) Millot, Hist. littér. des Troub.

sur les autres nations de l'Europe, ce fut de les voir se soumettre à l'empire de sa poésie, au rhythme et aux lois de ce langage divin, dont ses seuls poètes avaient trouvé le secret. Ce nouveau genre de gloire lui fut dévolu peut-être au-delà même de ses espérances. Les Siciliens reconnurent qu'ils devaient à nos Troubadours les leçons qu'ensuite ils transmirent eux-mêmes à l'Italie (1). Pétrarque et le Dante, qui semblaient ne rien devoir qu'à la nature, témoignèrent leur reconnaissance aux Provençaux de ce qu'ils en avaient appris (2).

La cour du marquis de Montferrat, Florence, Venise, Mantoue, Gênes, attirèrent ces Amphions par des éloges et des

---

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 4 du 32e récit.

(2) Le Grand d'Aussy, Fabl., t. 1, Disc. prél., p. 4. — Millot, Hist. littér. des Troubadours, t. 1, Disc. prél.

largesses. Jean I[er], roi de Portugal, envoya une ambassade solennelle au roi de France, pour lui demander des poètes et des chansonniers(1). L'Angleterre, ainsi que l'atteste Dryden; l'Espagne, qui bien que voisine des Arabes, aima mieux se tourner vers la France pour en ouïr la mélodie(2); l'Allemagne, bien qu'elle ait eu la prétention d'avoir donné le premier modèle de toutes les institutions du moyen âge; en un mot, toute l'Europe, vint à l'école de nos Troubadours. Dans toutes les cours étrangères, ces poètes étaient appelés et chéris, et l'on ne composait des vers que dans leur idiôme. Chose remarquable, presque tous les rois de ce temps-là firent des vers en

---

(1) Abrégé chronol. de l'Histoire d'Esp. Paris, 1777, t. 1, p. 561. — M. Laloubère, p. 109. — *Index rer. ab Arragon. reg. gest.*, p. 303.

(2) Millot, Hist. littér. des Troubad., t. 1, Disc. prélim., p. 71. — M. Ginguené, Hist. littér. d'Italie, t. 1, ch. 6, p. 337.

langue romane ; et c'était surtout lorsque l'adversité les atteignait, que pour se distraire de leurs chagrins, ils prenaient le luth provençal. Ainsi Richard *cœur-de-lion*, durant sa captivité; Frédéric III, roi de Sicile, que voulaient détrôner le pape et le roi d'Arragon ; l'infortuné Conradin, Pierre III, contre lequel Rome avait publié une croisade (1), sentaient se dissoudre le poids de leur peine aux rayons bienfaisants de cette poésie, émanée du soleil de nos provinces méridionales.

On s'est souvent demandé de qui les Troubadours et les Trouvères tenaient leurs premières leçons ; d'où leur venait la rime, la mesure; en un mot, le mécanisme

---

(1) Millot, Hist. littér. des Troubadours, t. 1, p. 59, et suiv.; t. 3, p. 23 et 150. — Pierre III, dont il est ici question, était roi d'Arragon. Beaucoup d'autres rois étrangers composèrent des vers, et notamment Alphonse II, roi d'Arragon, et plusieurs rois de Portugal.

et le goût de leur poésie ; et l'on a cru qu'ils en étaient redevables, soit aux Arabes d'Espagne (1), soit aux Scaldes du Nord (2).

---

(1) Huet, Lettre sur l'Origine des Romans. — Fauchet, de la lang. et poés. franç, p. 548. — Massieu, Hist. de la poés. franç., p. 76. — Quadrio, *Istoria e Rag. d'ogni poes.*, t. 6, part. 2, p. 299. — Andrès, *Progres. e Stat. d'ogni let.*, etc., t. 1. — Sismonde de Sismondi, Littérat. des peuples du Midi, t. 1, ch. 3, p. 78, et suiv. — Comment peut-on soutenir que nous devons la rime aux Arabes, quand Muratori, l'abbé Lebœuf, La Ravallière, et d'autres, rapportent des pièces rimées des 6e, 7e, 8 et 9e siècles, et bien antérieures, par conséquent à l'influence que les Arabes ont pu exercer sur le continent? Si l'on veut absolument chercher une origine à la rime, il vaut encore mieux penser qu'elle est une imitation de la poésie employée par les Latins dans la décadence de leur langue. *Voy.* le Rapport sur les Travaux de l'Académie de Caen, p. 201 ; et M. Roquefort, lieu cité, pag. 37.

(2) *Voyez* une dissertation à ce sujet dans l'ouvrage italien de M. Gråberg sur les Scaldes. On a

Question pédantesque et scholastique! Cette fureur des étymologies et des origines a de tout temps conduit nos savants à des hypothèses fastidieuses et déraisonnables.

Les sciences, les arts, les idées, ne peuvent-elles arriver à un peuple que par une filiation étrangère (1)? Le flambeau de l'entendement humain, semblable à ces torches errantes que les concurrents se passaient de main en main dans les jeux d'Olympie, ne peut-il nous éclairer que si nous le tenons de nos voisins? Cette prétendue nécessité de traditions offense la nature, qui est trop abondante et trop riche pour faire servir la même sphère de connaissances à tous les

---

aussi pensé que les écrivains anglo-normands adoptèrent les traditions bretones, galliques et saxones, qui ensuite se répandirent en France.

(1) Les nations, dans la vigueur de la jeunesse, n'ont aucun besoin de modèles étrangers; elles tirent tout d'elles-mêmes. Sismonde de Sismondi, Littér. du Midi de l'Europe, t. 1, ch. 1, p. 1, et suiv.



peuples, en la faisant circuler de l'un à l'autre. Non, chacun de ces peuples porte en lui le germe de son talent, de sa gloire, de son caractère. Des nations voisines peuvent bien, par des circonstances accessoires, par des relations accidentelles, accélérer le développement de ce germe indigène; mais son existence et sa force viènent du sol et du climat de la patrie.

Il arrive un moment décisif et opportun chez tous les peuples, où le résultat des événements antérieurs accumulés et combinés par le temps et par le hasard, doit avoir son explosion plus ou moins heureuse. Ce lent ouvrage des circonstances et des mœurs, qui éclate avec une force invincible, est comme l'éruption d'un volcan, qui pour s'opérer tout-à-coup, n'en est pas moins préparée depuis long-temps dans les flancs obscurs de la terre. Ainsi, par exemple, le siècle de Louis XIV venait de loin, et, pour ainsi dire, étendait ses racines jusqu'aux premiers siècles de

la dynastie, dont elles avaient pompé la force et la vertu ; ainsi, par exemple, dans la décadence actuelle, on retrouve les déréglements de la régence, le philosophisme et l'irréligion du dernier siècle, la futilité des esprits, et leur habitude à se jouer des choses les plus graves et les plus saintes : funeste ironie, qui détrôna la vertu, et rendit l'enthousiasme ridicule!

Il est si vrai qu'une nation tire de ses propres entrailles ses destins les plus beaux, et qu'ils ne lui vièneut point d'adoption et d'emprunt ; que quand cette nation a joui de son siècle de génie, quand elle a jeté le feu dont les aliments s'étaient depuis long-temps amassés, tout ce que l'on ferait en morale, en institutions civiles, en dispositions législatives et politiques, rien ne pourrait faire renaître sa gloire éclipsée. On fera bien sortir encore quelques étincelles de ce foyer qui s'éteint ; mais il ne pourra échauffer que rallumé par la nature et la suite des âges. Il faut, pour

qu'elle aspire à une gloire nouvelle, il faut que cette nation périsse, et que de ses cendres elle renaisse lentement pour de nouveaux destins; c'est ainsi que la Rome des Virgile, des Varron, des Horace, des Tacite, et la Rome du Dante, de l'Arioste, du Tasse, de Raphael, de Michel-Ange, séparées l'une de l'autre par des siècles de destruction et de barbarie, brillèrent à des époques diverses. Mais sans cette mort politique et civile, point de résurrection éclatante à espérer! Qu'ont produit les vœux et les exhortations de Sully, qui voulait, sous Henri IV, rétablir la chevalerie (1)? Qu'a produit de nos jours le décret qui instituait les prix décennaux? Mais cette digression nous mènerait bien loin; revenons à nos Troubadours et à nos Trouvères. Est-il conforme à ces

---

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 5 du 32e récit.

principes d'éternelle vérité, de croire que l'inspiration, le rire franc et joyeux, qui distinguaient ces poètes, ayent pu être l'ouvrage des Arabes et des Scaldes du Nord? Ces avantages sont innés, et aucune école ne put les transmettre en dépit de la nature. Voyez la marche libre et facile de ces premiers enfants de nos muses modernes; remarquez leur facilité à se jouer avec les chaînes de la mesure, et de leurs rimes simples ou redoublées, croisées, enlacées de tant de manières! Pour porter avec légèreté ces entraves, il faut qu'ils ayent pu se les choisir, et se les imposer d'eux-mêmes et volontairement; autrement leur allure gênée révèlerait toujours les serviles imitateurs d'un art dont ils n'ont pas tous les secrets.

D'ailleurs les Arabes, quoique conteurs, spirituels et plaisants, n'en étaient pas moins d'un caractère grave et sérieux; tandis que la gaîté de nos premiers poètes allait jusqu'à la bouffonnerie. Les Arabes em-

ployaient souvent dans leurs ouvrages les métaphores et l'hyperbole ; et à peine trouve-t-on de ces sortes de figures dans toutes nos anciennes poésies (1).

(1) On trouve néanmoins dans les poésies provençales des figures et des allégories qu'on croirait textuellement traduites des Orientaux : telle est, par exemple, l'épitaphe que Bertrand Carbonel fit pour la dame d'Eiguières, morte à la fleur de son âge : *Pleurez filles, et vous femmes fécondes, car le soleil de votre honneur est perdu; avant d'achever son cours naturel, il a disparu dans l'ombre où finissent les femmes éloquentes.* Telle est encore cette comparaison de Richard Barbesieu, faisant allusion aux amis qui l'ont servi : *Ainsi qu'un éléphant renversé par terre ne peut se relever, jusqu'à ce qu'un grand nombre d'autres éléphants le fassent relever par leurs cris; de même, je ne serais jamais sorti de l'affliction, si*, etc. On trouve dans la même chanson trois ou quatre autres comparaisons, qui semblent également dans le goût oriental. Pierre Vidal, Arnaud de Carcassès, Pierre d'Auvergne, et quelques autres Troubadours, ont des allégories que ne désavouerait pas la littérature arabe.

On ne peut cependant se dissimuler que les Troubadours ont connu et apprécié les Arabes, et que ceux-ci eurent quelqu'influence, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, sur la galanterie et le goût du merveilleux en France. Dès le 11e siècle, la jeunesse française et normande allait étudier en Espagne, et en rapportait des fables qu'ils imitèrent en partie (1), et dont les sujets furent brodés sur les tapisseries de Bayeux. On doit même reconnaître qu'au 12e siècle, on parlait en France, non seulement de la littérature orientale, mais encore de la littérature des Indiens (2);

---

(1) *Voyez* à la fin du vol. la note 6 du 32e récit.

(2) Jean de Hanville, dans un poème qu'il dédia, en 1187, à Gautier, archevêque de Rouen, fait un état des lettres à Paris, qui prouve qu'on connaissait dans cette capitale la littérature indienne. Ses vers sont très-curieux.

Exoritur tandem locus, altera regia Phœbi,
Parisius, cyrrhæa viris, crissæa metallis,
Græca libris, inda studiis, romana poetis,
Attica philosophis, etc.

l'ouvrage de Bidpaï et le philosophe Locman n'étaient point ignorés des Trouvères (1).

Mais nos poètes, redevables aux Orientaux des sujets de quelques fables, n'en ont pas moins un talent inné ; il fallait même que ce talent se fît sentir puissamment en eux, pour les engager à franchir les Pyrénées pour consulter les traditions orientales, et pour imiter, par goût et par instinct, les contes et les nouvelles des Arabes : ce talent originaire, les aventures chevaleresques, les prodiges des croisades, l'amour des dames, et le ciel de la France, l'avaient fait éclore, indépendamment de toute autre cause étrangère.

Il serait encore moins judicieux de voir,

---

(1) Les Trouvères connaissaient le philosophe *Locman*, qu'ils appèlent *Logman* (dits et moralités des philosophes). Le *liber librorum*, dont parlent les Trouvères, est vraisemblablement l'ouvrage de *Bidpaï*.

dans nos premiers poètes, les émules, les disciples des Scaldes du Nord, dont la gloire s'était dissipée lorsque les Trouvères chantaient (1). Les cantiques, les hymnes, sombres, mélancoliques, belliqueuses, de ces Scaldes sanglants, qui ne prenaient la harpe que pour chanter la destruction et la mort, et dont toutes les images représen-

---

(1) Le neuvième siècle fut l'âge d'or des Scaldes, et à cette époque on ne connaissait pas encore les Troubadours et les Trouvères, qui ne parurent que dans les 12e et 13e siècles. *Vide Jac. Gråberg, Saggio istorico sugli Scaldi*, t. 1, p. 8. Il est aussi peu raisonnable de soutenir que les Scaldes furent les instituteurs de nos poètes, que de croire ceux-ci les maîtres des Scaldes. Cette dernière opinion a été présentée, mais sans succès, par M. Eric Nicolas Bill. Madelpado, dans une Dissertation, intitulée : *De Antiquitatis in Sueciâ Reliquiis, Dissertatio quam præside M. Erico M. Fant, Hist. Prof. reg. et Ord. S. A. S. M. P. P.; Ericus Nic. Bill. Madelpadus, in Auditorio gustaviano majori Upsaliæ, D. 5 mart.* 1791, *p.* 13.

taient de lugubres forêts de sapins, des rochers dépouillés, la Baltique hérissée de frimas, l'ours sauvage rugissant dans son antre, et mordant le trait du chasseur norvégien (1). Ces cantiques, ces hymnes, disons-nous, n'ont aucune similitude avec les sujets badins et voluptueux de nos poètes, dont presque tous les ouvrages commencent par les plus agréables peintures du printemps.

On prétend assimiler les Scaldes aux Troubadours, parce que les uns et les autres furent accueillis et fêtés par des princes, recherchés et aimés des princesses. Mais ces bonnes fortunes sont communes à tous ceux qui ont l'avantage de plaire, et le bonheur ne vient point par imitation ou par

(1) Les Scaldes ont, il est vrai, quelques pièces sur l'amour et la vertu; mais toutes ces poésies ont une couleur sombre qui éloigne toute idée de ressemblance avec les poésies provençales et françaises.

héritage. Le poète Démodocus, qui chantait dans le palais d'Alcinoüs, était aussi étranger au Scalde *Egill-Shallagrim*, dont les vers faisaient les délices des rois de Norvège, que celui-ci est étranger lui-même aux Troubadours Blondel et Pensavin, amis du roi Richard *cœur-de-lion*(1). Les premiers successeurs du trône d'Odin, et les vassaux couronnés du royaume de France, ne furent point les seuls admirateurs des talents poétiques. Périclès à Athènes, Polycrate à Samos, Denis à Syracuse, Auguste à Rome, Léon X au Vatican, les Médicis à Florence, François I[er] au Louvre, et Louis XIV à Versailles, se plurent à réu-

---

(1) Millot (Hist. littér. des Troub., t. 1, p. 60) rapporte un sirvente, dans lequel Richard *cœur-de-lion* s'adresse à deux chansonniers, *Chail* et *Pensavin*, qu'il appèle ses amis. Quant au Troubadour *Blondel*, ou *Blondiaux*, on sait qu'il fut le favori de ce prince, ainsi que nous l'avons dit dans le récit précédent.

nir par orgueil ou par goût les grands hommes de leur siècle.

Les Scaldes et les Troubadours ne sont pas les seuls poètes qui ayent inspiré de l'amour à la beauté éminemment sensible à tous les genres de gloire. Anacréon, Properce, Tibulle, Ovide, furent aussi caressés peut-être que nos poètes provençaux ou irlandais ; et le baiser donné par une grande princesse sur la bouche d'Alain Chartier, pendant qu'il dormait, prouve d'ailleurs qu'une dame peut en tout temps être séduite par le génie (1).

---

(1) Alain Chartier n'était pas un Troubadour; il était archidiacre de Paris en 1386, conseiller en parlement, et secrétaire de Charles VI et de Charles VII, rois de France; les Troubadours et les Trouvères ne reçurent jamais une faveur plus flatteuse que lui. Marguerite d'Écosse, première femme du dauphin de France, depuis Louis XI, l'ayant vu endormi dans la galerie du palais, lui

Digitized by Google

On ferait peu connaître les Troubadours et les Trouvères, si, se bornant aux idées générales et préliminaires qu'on vient de poser, on se dispensait de donner quelques détails de leurs aventures et quelques traductions de leurs poésies.

Je n'ai pas voulu omettre un point aussi intéressant; mais j'ai hésité sur la forme que je donnerais à ce travail, pour ne point le confondre avec les nombreuses vies des Troubadours que nos compilateurs depuis Hermentère et le Moine des îles d'Or ont fournies à l'histoire de notre littérature.

Craignant de donner à ce sujet la séche-

---

donna un baiser sur la bouche. Alain Chartier était fort laid, et les courtisans ne purent s'empêcher de témoigner leur surprise à la princesse, qui répondit : *Qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la première bouche d'où étaient issus et sortis tant de bons mots et de vertueuses paroles.* Alain Chartier fut surnommé le père de l'éloquence française.

Digitized by Google

resse de simples notices ou d'articles biographiques, j'ai fait pour les Troubadours, ce que j'ai imaginé dans la seconde époque à l'égard de la partie fabuleuse de Charlemagne, dont j'ai fondu toutes les couleurs dans l'épisode du siège de Narbonne. J'ai rassemblé, dans une action que j'intitule *La Cour d'Amour de Romanin*, tout ce qu'il y avait à dire de piquant et de curieux sur les Troubadours, les Menestrels, les Jongleurs, et sur ces assemblées galantes, où les amants venaient soumettre sérieusement aux belles présidentes leurs disputes et leurs plaintes (1). Ce dernier sujet peindra les mœurs du temps, et c'est un motif pour en faire pardonner l'apparente frivolité; d'ailleurs, j'ai pu m'occuper de ces arrêts de la galanterie, qui furent sérieusement commentés par le célèbre jurisconsulte Benoît de Court, et qui furent

(1) *Voyez*, sur l'existence de la Cour d'Amour, la note 7 du 32e récit, à la fin du volume.

pour M. le président Rolland, la matière d'une brochure pleine de recherches curieuses.

Je mets en scène la plupart des poètes du treizième siècle. Je leur restitue leurs propres discours, leurs actions, leurs poésies; seulement, et pour les rendre intelligibles (car leur vieux langage est incompréhensible pour la plupart des lecteurs); je les ai traduites en vers français, du provençal et de la romane. Enfin, ce sont ces poètes eux-mêmes qui vont agir et parler, comme on peut supposer vraisemblablement qu'ils le firent. Je n'ai que le faible mérite de les faire intervenir de manière à motiver ce qu'ils disent et ce qu'ils font.

TRENTE-TROISIÈME RÉCIT.

LA COUR D'AMOUR DE ROMANIN (1).

A L'ISSUE de l'hiver, *alors*, dit un romancier, *que le joli temps de prime-vert commence, et qu'on voit arbres verdoyer, fleurs épanouir, et qu'on entend oisillons chanter en toute joie et douceur d'amour* (2), l'ormel des jeux, dont le feuillage couvrait les réunions des Troubadours et des

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 1re du 33e récit.

(2) Presque tous les romans et poésies de ces vieux temps commencent par une peinture de la belle saison. Voyez-en des exemples dans *Guérin de Monglave*, dans le *roman d'Erée et Emide*, dans le fabliau d'*Aboul*, etc.

Digitized by Google

chevaliers amoureux, laissait déjà poindre sa verdure ; les bancs de gazon qui l'entouraient s'émaillaient de blanches marguerites, et sur le ruisseau voisin se courbaient avec souplesse de flexibles berceaux de roses champêtres.

Devant le perron de chaque habitation seigneuriale, un ormel était planté, consacré à la tenue des cours d'amour, aux récits des paladins et aux premiers chants de la renaissante poésie (1).

---

(1) *Voyez* l'Hist. littér. de France. — Le Grand d'Aussy, notes sur le fabliau d'*Huéline*, ou *le Jug. d'Amour*, t. 1, p. 244. — Voilà pourquoi ces Cours d'amour étaient appelées quelquefois *Gieux sous l'ormel*. *Voyez* encore sur les *puyds*, *Cours d'amour*, et *Gieux sous l'ormel*, Farin, Histoire de Rouen, in-4°, t. 1, part. 3ᵉ, p. 56. — Daire, Tabl. hist. des Sciences et Belles-Lettres dans la Picardie, p. 158. — Ducange, gloss. lat., vᵒ *podium*. — Fauchet, Hist. des anciens poètes français, t. 2, p. 578. — Disc. sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix. — *Voyez* la note 2 du 53ᵉ récit, à la fin du volume.

Dans le treizième siècle, plusieurs ormels furent justement vantés en France. On citait surtout ceux des cours de Provence, où la belle Jeanne I[re], reine de Naples, vint présider les jeux pendant son séjour dans nos provinces (1); ceux des châteaux des Signes, de Pierre-Feu et de Romane ou de Romanin (2), petite ville agréablement située sur les bords de l'Isère; celui d'Avignon, où Laure, amante de Pétrarque, tint plusieurs fois la cour d'amour (3), dont

(1) Sismonde de Sismondi, Littér. des peuples du Midi, t. 1. — Le marquis de Paulmy (Mélanges tirés d'une grande bibl., t. 4, p. 244) dit que la mère du duc d'Orléans (Louis XII) tenait chez elle une espèce de Cour d'amour. C'était alors la folie dominante.

(2) César Nostradamus, Hist. de Provence, in-f°, p. 133. — Jean Nostradamus, Vies des poètes provenç., p. 27, éd. de Lyon de 1595. — L'auteur de la Descr. des arcs de triomphe d'Aix, p. 25.

(3) *Aless. Tassoni, Consider. sopra le rime del Petrar.*, Son. 178. — Le Dict. hist. portatif des

le pape lui-même et ses cardinaux protégeaient les assemblées (1).

Les lecteurs qui n'ont point attentivement observé les mœurs de ce temps-là, croiront sans doute que les parlements d'amour, ainsi que les nomment Fauchet et Caseneuve, étaient des assemblées badines, où l'on prononçait sur les griefs des amants, sans que les décisions rendues par les dames du galant tribunal, eussent d'autre résultat que d'égayer un moment ceux qui se prê-

---

femmes célèbres, 2 vol. in-8°, 1769, aux mots *Avignon*, *Baux*, *Béatrix*, *Briande d'Agoust*, etc.

(1) Les comtes de Vintimille et de Tende étant venus voir à Avignon le pape Innocent VI, il leur donna le spectacle d'une séance de la Cour d'amour, et ces seigneurs en furent, dit-on, émerveillés. *Voy*. Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, p. 26. — M. Le Grand d'Aussy fait observer judicieusement que la fameuse thèse du cardinal de Richelieu sur l'amour était un reste de cet ancien esprit.

taient à ces plaisanteries agréables. Cette dernière opinion serait une erreur; on jugeait gravement dans la cour d'amour des causes qui n'étaient point imaginées à plaisir. Nulle puissance n'aurait osé enfreindre leurs arrêts sans appel (1). Les amants ajournés devant elles auraient été honnis et méprisés, s'ils en eussent méconnu l'autorité, ou s'ils se fussent dérobés à la ponctuelle exécution de ces condamnations en dernier ressort (2).

Cette espèce d'inquisition, que les inconstants et les trompeurs avaient seuls à redouter, devint si célèbre sur le continent, que des rois eux-mêmes briguaient l'honneur d'y paraître dans les fonctions de *prince d'amour*, remplies alternativement

---

(1) Le Grand d'Aussy, préf. des Fabliaux, t. 1, p. 22, in-8°; et ses notes sur le fabliau d'*Huéline*, ou *le Jugement d'amour*, t. 1, p. 244.

(2) Le Grand d'Aussy, préf., p. 22 et 23.

par l'empereur Frédéric, le roi Richard, le dauphin d'Auvergne et les comtes de Provence (1). Les conseillers de ce singulier parlement étaient choisis parmi les dames que tenaient en recommandation leur esprit et leurs attraits (2).

L'audience des *plaids d'amour*, causait autant de joie, de transports et d'apprêts, que l'ouverture d'une joûte ou d'un carrousel. On se rendait de cent lieues à cette audience, que devaient précéder trois veillées pour les jeux dans lesquels les Troubadours, les Trouvères et les Menestrels récitaient des poésies, des fabliaux et des romans.

L'illustre Phanie de Gantelme, dame du château de Romanin (3), avait fait annoncer

(1) Villaret, Hist. de France, t. 12, p. 97. — Le Grand d'Aussy, préf., p. 22 et 23.

(2) César Nostradamus, Hist. de Provence, in-fol., p. 133. — Moréri, au mot *Troubadour*.

(3) Imitation de poésies occitaniques, par Fabre d'Olivet, t. 2.

qu'Amour tiendrait son lit de justice le six du mois de mai, sous l'ormel dudit château de Romanin. Des fêtes de toute espèce, la foire de Cremieu, une chasse dans la forêt de la Tour-du-Pin, devaient concourir aux plaisirs de cette session.

Dès que cette nouvelle se fut répandue en France, et que, sous la permission du comte Raimond Berenger, qui devait présider les plaids, le viguier d'amour eut donné à la requête des amoureux plaignants les ajournements à jour fixe (1), on se mit en marche de toute part pour se rendre au castel de Romanin.

Bertrand d'Almanon, épris de Phanie de Gantelme, Nazémur le Noir, homme courtois et beau parleur, qui dans ses vers appele l'amour *le Roi Dieu* (2); Giraud de Borneil, loué par le Dante; Perdigon, fils

(1) *Voyez* la note 3 du 35e récit, à la fin du volume.

(2) Millot, t. 3, p. 420.



d'un pauvre pêcheur de l'Esperon; Guilhelm d'Amalric et le noble et magnifique Savari de Mauléon (1), se rendaient à petites journées et pédestrement, selon l'usage des Troubadours, à l'ormel de Romanin, s'arrêtant volontiers aux bords des fontaines et à l'entrée des bois, pour deviser sur l'amour et raconter de facétieuses aventures. Quelques-uns d'entr'eux, à leurs chapeaux couronnés de plumes, à leurs toques ombragées d'aigrettes, avaient attaché une cigale d'or (2). Cette chanteuse des prairies, qui dure peu de jours, s'abreuve de rosée et s'anime au soleil, était l'emblême ingénieux de ces poètes provençaux, que l'astre de leur pays semblait avoir créés, et qui ne firent que paraître sur nos beaux rivages.

La caravane qui se grossit en chemin d'une foule de Troubadours, voyageait au

(1) Millot, t. 2, p. 1; t. 1, p. 428; t. 2, p. 99.

(2) Les poètes grecs, selon Platon, portaient aussi quelquefois à leur coiffure une cigale d'or.

son de la lyre et des flûtes, lorsqu'elle aperçut un nuage de poussière, fuyant comme une légère vapeur devant un grand nombre de haquenées et de mulets richement couverts. C'était un brillant cortége composé des dames qui devaient siéger dans la cour d'amour, des filles d'honneur, des bachelettes, écuyers et camaristes. Parmi ces belles conseillères, qui n'eût pas admiré la comtesse de Die, Mabille, dame d'Hyères, Clarette de Baux, Urzine de Montpellier, Huguette de Forcalquier, Blanche de Flassans et Jausserande de Claustral? Les Troubadours, éblouis de tant d'appas, se rangèrent par respect sur le bord de la route. Quelques-uns se mirent à genoux et firent le signe de la croix (1); d'autres promettaient de faire dire des messes et de faire brûler cierges et lampes pour se rendre ces belles favorables (2).

(1) Millot, Hist. littér. des Troub.; t. 3, p. 29.

(2) Millot, *ib.* — Le Grand d'Aussy, tr. des Fab. — La Curne Sainte-Palaye, Mém. sur la Chev.

Digitized by Google

Le Troubadour Deudes de Prades, trop galant pour un chanoine (1), s'écrie en voyant sa dame : *Je ne voudrais pas être en paradis à condition de ne point vous aimer!* Enchérissant encore sur cette exclamation, Oudart de Lacernie dit *qu'il aimerait mieux avoir l'amour de sa belle, que d'être roi du paradis* (2). Un autre dit, en contemplant l'objet de ses amours : *Je vous vois, mais je tais votre nom; celui qui voudra le connaître, il n'est ailes de colombes où il ne le trouve naturellement écrit.* Jean Renart, voyant se réfléchir l'image fugitive de sa maîtresse dans le canal qui bordait la route, jète un anneau dans ce miroir limpide, en disant : *O femme, puisque je ne puis t'offrir cet anneau à toi-même, je le donne à ce que j'aime le mieux après toi* (3)!

---

(1) *Deudes de Prades*, chanoine de Maguelone, fut un Troubadour estimé.

(2) Fauchet, t. 2, p. 146.

(3) *Voyez* le fabliau de l'*Ombre et de l'Anneau*,

Après cette merveilleuse apparition, nos Troubadours se remirent en voyage, préoccupés et pensifs. Ce n'était plus, au lieu de contes et de propos badins, que soupirs, *douloir* et rêveries.

Bientôt un spectacle singulier vint les distraire de leur mélancolie; ils virent sur la crête de la colline, et parmi les bois sombres qui la *panachaient*, une longue file d'hommes et de femmes, marchant deux à deux, et couverts d'habits chamarés de couleurs et de rubans. C'était la confrérie des Pénitents d'amour, appelés *Galois* par le chevalier de la Tour, qui nous en a conservé la véridique et néanmoins incroyable histoire.

Ces vagabonds, dont on aura peine à concevoir l'étrange manie, avaient formé une secte, dont les membres faisaient vœu

---

par Jean Renart, traduit et abrégé avec goût par Le Grand d'Aussy, Fabl., t. 1, p. 179, in-8°.

de prouver l'excès de leur amour par leur opiniâtreté invincible à braver les rigueurs des saisons, et à supporter en l'honneur de ce qu'ils aimaient, les souffrances les plus aigües. Selon les statuts de l'institution, les chevaliers et les écuyers, les dames et les demoiselles, car cette folie fut contagieuse dans les deux sexes, devaient se couvrir, durant les ardentes chaleurs de la canicule, de manteaux et chaperons doublés, et courir sur les montagnes brûlées des rayons du midi, et dans les sables qui pétillaient des feux du soleil. Pendant l'hiver, ces fanatiques dépouillaient leurs vêtements, ne gardaient qu'une toile légère, et se promenaient lentement vers l'étang du nord et sur les neiges où soufflait la bise (1). C'eût été, selon eux, un péché irrémis-

(1) Le chevalier de la Tour, lieu cité. — La Curne de Sainte-Palaye, Mém. sur l'anc. Cheval., t. 2, p. 62, et suiv. — *Voyez* la note 4 du 33e récit, à la fin du volume.

sible, que de ne point intervertir ainsi l'ordre des saisons, de prendre fourrure en hiver et toile fine en été; car, disaient-ils, *amour doit suffire à tout; il ne faut qu'une chose à qui sait aimer, le reste lui est indifférent; il n'y a pour lui qu'un mal et qu'un bien au monde, c'est la vue ou l'absence de sa mie.*

Cette secte avait pris naissance en Poitou; et quoique ses prosélytes mourussent en grande partie de froid et de fatigues, elle avait tellement troublé les cervelles de ces temps-là, qu'on vit des milliers de ces frénétiques amoureux se répandre dans plusieurs provinces, se rendant processionnellement aux lieux devenus célèbres par quelque passion exemplaire, et rendus ainsi l'objet d'une sorte de dévotion.

Ceux que les Troubadours rencontraient, allaient à l'ormel de Romanin, pour recueillir précieusement, en de petits vases d'onyx, la rosée qui étincelait chaque matin sur les rameaux de cet arbre sacré

pour eux. C'était, à les entendre, un élixir dont les gouttes divines, mêlées à la boisson vulgaire, composaient un breuvage capable d'inspirer de doux sentiments.

Les Troubadours, après avoir vu défiler cette procession, s'entretenaient des folies qu'amour a causées, lorsqu'ils virent sur la pente d'un côteau de bruyère, une statue de marbre et une cellule abritée sous des figuiers. C'était un nouveau témoignage de l'empire que cet amour exerçait alors avec un si grand ascendant sur ces contrées, où l'on ne pouvait respirer sans être embrâsé de ses feux. Cette cellule était le réduit de Raimond Jordan, vicomte de Saint-Antoni. Ce Troubadour aimait éperdûment la jolie Mabille de Riez. Celle-ci le payait de retour; mais la pudeur et la modestie gardaient si bien son secret, que Raimond Jordan, malgré la pénétration commune aux amants, ne put deviner le sentiment qu'il avait fait naître. Dans le désespoir que lui causait cette froideur ap-

parente, il partit pour la guerre, et le bruit de sa mort ayant frappé Mabille de Riez, cette jeune femme, déjà oppressée sous le poids d'un amour péniblement renfermé dans son sein, ne put résister à la douleur que lui causa cette nouvelle. Cependant Raimond Jordan, couvert de gloire et comblé d'honneurs, revenait suivi des captifs qu'il amenait aux pieds de sa maîtresse. Il arrive, et rencontre un cercueil, où sur le drap virginal l'aiguille avait brodé, au milieu des larmes figurées, les armoiries de Mabille de Riez, avec ce nom chéri à l'entour. A cette vue, il reste immobile et interdit. Le convoi passe; et toujours immobile et interdit, il demeure fixé au même endroit. Enfin, il ne recouvre le mouvement et la parole que pour donner des signes d'une incomparable douleur; en vain on essaye de le consoler; il échappe aux bras de ses écuyers en poussant des cris déchirants; il se sauve dans la solitude, et se fait ermite près du torrent, où il fait

ériger la statue de la tendre Mabille de Riez (1).

Les Troubadours s'agenouillèrent au pied de ce simulacre intéressant, et après avoir dit *trois* PATER et *trois* AVE, ils continuèrent leur chemin.

Après quelques autres rencontres, ils découvrirent le bourg de Romanin, dont les chaumières, entourées d'alisiers, étaient dominées par un célèbre monastère et par plusieurs châteaux. Le plus apparent, celui de Phanie de Gantelme, était couvert de plomb et de tuiles peintes. Au lieu des marques de la féodalité et de la guerre, ce manoir, depuis qu'il était devenu l'asyle inviolable des Troubadours errants, et le siége des Cours d'amour, n'offrait que des emblêmes de paix et de douceur. Les

---

(1) Il érigea cette statue près du monastère de Montmajour, où il se fit religieux. Le moine des Isles d'Or, et Nostradamus, parlent de ce monument.

tourelles s'étaient changées en colombiers, les remparts en terrasses, brillantes des fleurs du lilas, du chèvrefeuille et des rosiers. Sur les créneaux, jadis ébréchés par les lances, et noircis par les brandons et les fascines, serpentaient la vigne et la clématite.

L'intérieur du château ne présentait pas de moins agréables métamorphoses. Au lieu des grilles qui fermaient les fenêtres, on ne voyait que les châssis de vitraux en losange, sur lesquels on avait tracé, en diverses couleurs, des devises et des *rébus* d'un sens amoureux. La grand'salle, naguère lambrissée de sanglantes armures et des lambeaux poudreux de bannières, était ornée des portraits les plus célèbres du 12e siècle. Le premier de ces portraits, brodés en tapisserie par Phanie et ses filles d'honneur, était celui de Guillaume IX, comte de Poitou, bon Troubadour, vaillant et courtois chevalier. Passionné jusqu'à la folie pour les dames, il pensait que c'était

trop peu que de n'en servir qu'une en sa vie : aussi fut-il *trompeur* et *volage*. Un jour il contrefit le muet, pour que de belles pélerines, qu'il entendit à leur insu converser sur l'indiscrétion des hommes, pussent se fier à lui sans crainte (1).

Après ce portrait étaient ceux d'Arnaud de Marveil et de Bernard de Ventadour, dont Pétrarque a fait l'éloge. Tous deux furent long-temps victimes de leur tendresse (2).

L'image de Geoffroi Rudel attirait principalement les regards dans cette galerie.

---

(1) *Voyez*, sur les aventures galantes de ce prince, le prieur de Vigeois, dans sa Chronique. — Labbe, Bibl. manusc., t. 2, p. 292. — Malmesbury, *de Gest. reg. Aug.* Quant à l'aventure que je raconte, c'est Guillaume IX lui-même qui nous l'apprend dans une de ces pièces qu'a traduites Millot, t. 1, p. 8.

(2) Pétrar., Triomphe d'amour, c. 4. — Nostr., Vies des Poètes prov. — Millot, t. 1, p. 18, et p. 69.

Ce seigneur était devenu tout-à-coup amoureux de la princesse Mélinsende, alors en Palestine, sur ce qu'il avait entendu raconter à des pélerins de ses vertus et de ses grâces (1). Durant la nuit, durant le jour, en tout temps, en tout lieu, Geoffroi Rudel ne rêve plus qu'à cette femme, dont, au gré de son imagination, il se figure les traits angéliques et le *parler* plein de douceur. Ne pouvant vivre plus long-temps éloigné de cet objet parfait, il monte sur

---

(1) Mélinsende, ou Mélisende, fille de Raimond Ier, comte de Tripoli, dont Guillaume de Tyr parle avec éloge (l. 18, c. 13), avait été accordée à Manuel, empereur de Constantinople, qui ensuite la refusa. Cette aventure, et la beauté de la princesse, firent parler d'elle dans l'Orient et dans l'Occident. Geoffroy Rudel en devint amoureux, et ce que je raconte de ce Troubadour est fondé sur des faits dont Millot reconnaît l'authenticité, quoique toujours en garde contre la fable. *Voyez* sa Dissertation sur ce sujet, t. 1, pag. 85, et suiv.

Digitized by Google

un vaisseau qui cinglait vers l'Orient (1). Pendant le trajet, assis à l'ombre des voiles frémissantes, il composait les romances les plus tendres en l'honneur de Mélinsende, qu'il compare à la divinité qu'on adore, bien qu'elle n'ait pas encore frappé les yeux. A cette mélodie, à ces vers mêlés de soupirs, les matelots ravis oubliaient en l'écoutant la rame et les signaux; et les dauphins, aux écailles argentées, suivaient le long sillon de lumière que le soleil ou l'astre des nuits traçait derrière le navire.

Mais dans le trouble qui l'agite sans relâche, une fièvre brûlante attise encore les feux d'un amour déréglé. Sans repos, sans nourriture, et ne cherchant, au milieu de sa vague contemplation, qu'à repaître son âme d'illusions et de chimères, il se dessèche, il se consume, il va mourir. Déjà sa voix expire; mais le nom de Mélinsende

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 5 du 33e récit.

est sans cesse errant sur ses lèvres décolorées. Cette image idéale qui le tient en extase, lui dérobe, comme par enchantement, et la vue de son danger, et même l'impression du mal qui le dévore. Le navire aborde, mais Rudel n'a plus qu'un instant à vivre. L'ami qui l'accompagne vole au palais de Mélinsende, et l'instruit de sa passion, du voyage et du péril de Geoffroi Rudel. Oh! second miracle de l'amour! A cet exemple de tendresse et de dévouement, cette princesse elle-même ressent pour celui qu'elle ne connaît pas encore un sentiment impérieux qui l'entraîne au rivage; elle soulève dans ses bras l'harmonieux Troubadour, dont les regards semblent verser sur elle la langueur et la volupté. Il la reconnaît. Oui, la voilà! telle et plus belle encore que tant de fois il la vit dans ses rêves, qui n'étaient que des pressentiments; la voilà!... et cependant ses yeux presqu'éteints vont se fermer pour toujours. O joie trop voisine d'un regret

amer! c'est donc vous, s'écrie-t-il? A ce mot il baise la main de la princesse, et rend le dernier soupir (1). On dit qu'à cet instant se rompit une corde de sa lyre, et qu'un lugubre murmure circula entre les sycomores de la rive orientale. Mélinsende, inconsolable, quitte la cour de son père, abjure les grandeurs; et dans un monastère près duquel elle élève à Rudel un superbe mausolée, elle veut consacrer le reste de sa vie à regréter et à pleurer son cher Troubadour.

A côté du portrait de Rudel, était celui d'Azalaïs de Porcairagues. Cette Sapho provençale avait composé des élégies pour le prince d'Orange, qui dédaignait sa tendresse (2). On ignore les circonstances de

(1) Millot, lieu cité. — Voilà pourquoi Pétrarque, en parlant de cet infortuné Troubadour, dit *qu'il alla chercher la mort à force de rames et de voiles*.

(2) Millot, t. 1, p. 110.

Digitized by Google

sa mort ; mais peut-être, comme l'amante de Phaon, s'est-elle précipitée dans les flots du haut de ce promontoire de la Provence, que les Phocéens, en s'établissant sur nos bords, avaient nommé, comme nous l'avons dit ailleurs, *le promontoire de Leucade.*

Venait ensuite le portrait du fameux Guillaume de Cabestaing. Ce gentilhomme Troubadour avait été page chez Raimond de Castel-Roussillon, mari de l'aimable Marguerite. Celle-ci ne vit pas sans émotion ce jeune et beau page. Un jour qu'elle se trouva seule avec lui sous des charmilles, elle lui dit : Guillaume, réponds-moi ? Si une dame te donnait une marque d'amour, oserais-tu bien l'aimer (1) ? — Vraiment, oui, pourvu que la marque ne fût pas trompeuse. — Si c'était un regard ? — Je craindrais. — Si c'était un doux sourire ? — Je douterais. — Si sa main pressait la vôtre ? —

(1) Millot, t. 1, p. 137.

J'espérerais alors. — Et si passant un bras autour de vous, elle s'appuyait sur votre cœur ; si sa bouche osait !.... Elle n'acheva pas, mais fit mieux : un baiser donné sur le front du page rendit presque fou cet enfant heureux ; il se jète aux pieds de Marguerite, rit, pleure, déraisonne, et ne peut plus rester un instant du jour sans voir sa dame adorée (1).

Des jaloux ayant découvert cet amour, en instruisirent le mari, qui, se trouvant un jour à la chasse avec Guillaume de Cabestaing, lui enjoignit, l'épée à la main, de lui dire pour quelle femme il composait des vers. Le Troubadour, qui devina le soupçon de Raimond, lui fit croire que c'était pour madame Agnès, sœur de Marguerite, et femme de Robert de Tarascon. Raimond, soulagé par cet aveu, non seu-

---

(1) *Arrest. Amor.* — Biblioth. des Romans, septembre 1782, p. 38, in-8°.

lement ne songea plus à tuer son page, mais ne vit plus dans ce qu'il appelait un crime qu'une espiéglerie, dont il voulut lui-même s'amuser, en ménageant à Cabestaing les occasions de voir sa prétendue maîtresse. Tous deux se rendirent au château de Tarascon. Raimond, pour se rassurer pleinement, demande un entretien avec Agnès, et l'interroge sur l'objet de ses amours. Agnès était la confidente de sa sœur; elle crut voir dans les regards inquiets du jaloux quelque chose de plus qu'une simple curiosité, et pour détourner sa défiance, elle avoua qu'elle aimait Cabestaing. Elle fit part à ce dernier de son stratagème, et pour mieux l'appuyer, l'un et l'autre affectèrent de se parler mystérieusement, et de se faire des regards expressifs.

Marguerite fut elle-même trompée par ces marques d'intelligence et ces preuves apparentes d'un amour simulé. Un rien alarme un amour véritable. L'orage gronde dans son cœur; il éclate dans les reproches

dont elle accable Cabestaing, qui veut en vain s'excuser. Elle ne consent à lui pardonner qu'à condition qu'il lui adressera des vers où il déclarera que c'est elle, et non pas Agnès, qu'il adore à jamais. Cabestaing, heureux de trouver à-la-fois le moyen d'appaiser sa dame et d'exprimer de nouveau la tendresse qu'il a pour elle, fit une chanson galante, qui parvint à Raimond. Celui-ci vit enfin qu'on avait abusé de sa crédulité; furieux de ce double affront, il marche en homme égaré et que tourmentent les furies de la vengeance. En ce moment, il rencontre Cabestaing près des fossés du château; il l'immole et lui arrache le cœur, qu'il fait préparer et servir à sa femme; puis lui montrant la tête du Troubadour : Voilà, dit-il, celui dont vous venez de manger le cœur. A ces paroles infernales, Marguerite s'écria : Oui, tigre, j'ai trouvé ce mets si délicieux, que je n'en prendrai jamais d'autres, pour ne pas en perdre le goût. Raimond, pâle de rage,

poursuit l'infortunée, qui se précipite du haut d'un balcon en nommant Cabestaing.

Un grand nombre d'autres portraits, sur chacun desquels les varlets et les concierges du lieu racontaient aux voyageurs des aventures plus ou moins curieuses, se faisaient remarquer dans la salle de Romanin, où Phanie reçut les Troubadours et les Trouvères qui vinrent lui demander l'hospitalité, à l'exception de Savari de Mauléon, et de Nazémur-le-Noir.

Le prémier était descendu à l'*ostel* voisin de la dame Guillemette de Benaguès, dont il avait les bonnes grâces, et à laquelle il avait présenté Élias et Geoffroi, seigneurs de Bergerac et de Blaye.

Le second, moins attiré au village de Romanin par la solennité de la Cour d'amour, que pour voir Euzélinde de Clarenson qui demeurait près de ce village, s'était acheminé vers le fief de cette belle héritière, qu'il avait connue aux tournois de Toulouse. Il lui avait présenté les armures

qu'il avait conquises à ces tournois, et lui avait demandé le gage d'*Amour sans fin*. On appelait ainsi la ceinture virginale qu'une demoiselle donnait à son amant, avec l'assurance d'être bientôt son épouse (1). Euzélinde, que des parents sévères avaient élevée loin des cours et des villes dans la défiance des hommes, promit seulement à Nazémur de lui donner à un an de-là les fleurs qu'elle aurait portées dans ses cheveux. Nazémur venait, après les délais imposés à son impatiente ardeur, requérir ce trésor d'amoureuse merci. Mais depuis qu'il était séparé d'Euzélinde, cette demoiselle avait perdu ses père et mère, et vivait tristement

(1) Le possesseur d'une telle ceinture était censé marié; plus tard on substitua au don de la ceinture une jarretière sur laquelle était brodée cette devise : *Amour sans fin*. *Voyez*, sur la force d'un pareil engagement, le prés. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 123. — Bibl. des Romans, février 1781, p. 143 et 144.

sous la tutelle de Gordon, son oncle, vieillard jaloux et podagre, qui, épris de la fortune de sa nièce, cherchait à lui persuader que nul parti ne lui convenait mieux que lui-même. Nous verrons quels obstacles Nazémur eut à surmonter, autant pour tromper ce vieil Argus, que pour fléchir Euzélinde, prémunie par des conseils austères contre les serments et les protestations des amoureux; mais avant tout, voyons ce qui se passait au château de Romanin, où les étrangers affluaient à chaque instant.

Deux grands personnages venaient d'arriver dans ce séjour; l'un était Raimond Bérenger V, comte de Toulouse, et protecteur des poètes de son temps; l'autre, poète lui-même, était Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre. Ce prince était venu avec les Trouvères et les seigneurs lettrés, qui composaient sa petite académie dans son château de Provins. Il présenta sa suite à Phanie de Gantelme, et lui nomma surtout avec éloge Thierry de

Soissons, monseigneur Gâces Brulès, Hugues de Bersy, Renaud de Sabeuil, Gautier d'Argies, Pierre de Craon, et le vidame de Chartres (1).

Cependant il était cinq heures du soir, les écuyers prirent leurs cors et se mirent à *corner l'eau* sur le perron et dans les cours. Cet usage, pratiqué dans les grandes maisons, invitait les commensaux à se laver les mains dans une onde aromatisée, versée en d'immenses coquillages. Le souper était servi à cinq heures du soir, ainsi que l'attestent ces anciens vers :

Lever à cinq, dîner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Fait vivre d'ans nonante-neuf (2).

Phanie de Gantelme avait fait joncher la

(1) Hist. du Théâtre français, par M. Parfait, t. 1, p. 5, 6 et 3. — M. Levesque de la Ravallière, dans son édition des poésies de Thibaud.

(2) Duradier, Récréat. hist., t. 1, p. 170.

salle à manger de primevères et de roses effeuillées ; les lambris étaient ornés de festons de lierre, entre lesquels murmurait le doux zéphyr. Trente couverts marquaient les places de soixante convives ; car la même assiette devait servir à une dame et à un chevalier (1).

On apporte les viandes bouillies du premier service, et les vins alors renommés ; tels que ceux des clos d'Aussois, de Saintes, de Meulan, de Béziers, d'Argenteuil, de Soissons et de Flavigny. Entre les deux services, on fit entrer les Ménestriers et les Jongleurs pour les divertissements de l'intermède, et le cor ayant invité à de nouvelles ablutions, des pages promenè-

(1) Il y eut huit cents chevaliers séant à tables, et si n'y eust celui qui n'eust une dame ou une pucelle à son écuelle. *Perceforest*, *vol.* 1, *fol.* 21; *vol.* 2, *fol.* 60. — *Voyez* encore sur cet ouvrage le manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 7588 ; et le 10e récit de la Gaule poétique, t. 2.

rent à l'entour de la table le lin et l'aiguière d'or. Le second service se composait de plats merveilleux, et dont la dimension passe toute croyance. D'un pâté immense, dont l'épée de l'écuyer brise les contours, s'échappe une volée d'oiseaux de toutes couleurs ; les faucons et les éperviers qui reposaient sur le poing des officiers de service prènent alors leur essor, et dressés à ce manège, ils ramènent aux dames les volatiles tremblantes (1).

Les convives ne touchaient plus aux mets du second service, et la conversation s'animait à la ronde. Tout-à-coup un bruit sourd, comme celui de l'orage, se fait entendre ; les volets sont fermés avec fracas. A cette nuit profonde, pendant laquelle plus d'un baiser est dérobé peut-être, succède

(1) *Voyez* Mathieu de Coucy, Hist. de Charles VII, édit. de Godefroy, p. 671, sous l'an 1453. — Mémoires hist. sur la Chasse, par Sainte-Palaye, seconde partie, dernière page.

bientôt la lumière de cent candelabres. La table desservie de mets entamés, s'est couverte par enchantement de quatre figures, représentant les quatre saisons. Ces légers simulacres, composés de soie et de plumes variées, n'étaient que de brillantes enveloppes, sous lesquelles toute la féerie d'un dessert élégant était habilement ménagée. Une bouffée de vent emporte et roule en un clin-d'œil les quatre figures aériennes, et dévoile les fruits, les fleurs et les aromates (1).

Au milieu de la table est un vaste bassin de vermeil, plein de liqueur, où navigue un cygne éclatant de blancheur; de ce bassin s'élève un arbre d'argent, dont les pommes d'or font les délices des regards, tandis que de petits oiseaux, cachés dans le feuillage radieux, charmeut, par leurs concerts, l'oreille des convives étonnés. Cependant

---

(1) Le père Ménestrier, des Représ. en Musique, vol. unique, p. 283, — Bibl. univ. des Romans.

les varlets et les damoiseaux apportent les liqueurs et les vins d'absinthe, de myrte, d'aloès; l'orage se fait entendre de nouveau, un coup de tonnerre semble fendre la voûte de la salle, et l'on voit tomber sur la nappe odorante, une pluie de dragées et de boutons de roses (1).

Après ce repas, dont on n'a pas exagéré la magnificence, les convives se rendent en foule sous l'ormel, et à la lueur des flambeaux (2), commence la première veillée poétique. Vingt Troubadours et au-

---

(1) *Voyez*, sur ces entremets, Du Cange, Gloss. lat. — Chron. d'Abb., p. 562. — De Thou, l. 52, 55; liv. 15. — Mathieu de Couci, ch. 7. — Monstrelet, Chr. ff. 55 et 56. — Oliv. de la Marche, Mém., p. 412, et suiv.

(2) Les veillées sous l'ormel se tenaient aux flambeaux. On trouve ces mots à la fin d'un manuscrit du Troubadour Pierre d'Auvergne : *Ce vers fut fait au puys-verd, dans les assemblées aux flambeaux, où l'on récite les nouvelles ou fabliaux, en jouant et riant.*

tant de Trouvères, accordent les cithares et les lyres; on se tait, et les regards des dames, tournés vers le roi de Navarre, semblent l'inviter à faire entendre une de ces chansons amoureuses, que d'indiscrets historiens ont cru inspirées par la reine Blanche de Castille. Thibaud prenant sa mandore des mains du vidame de Chartres, exprime ainsi sa tendresse pour celle qu'il ne veut pas nommer (1).

Au foyer que le ciel allume,
Le phénix se plaît à mourir;
Comme lui, mon cœur se consume
Près de l'objet de son désir.
L'immortel oiseau de l'Aurore
Ne meurt que pour se ranimer;
Ainsi du feu qui me dévore
Je veux renaître pour aimer.

(1) Le vieux langage des Troubadours et des Trouvères étant inintelligible pour la plupart des lecteurs, j'ai pris le parti de traduire ceux de leurs vers que j'ai cités, pour donner une idée de leur poésie. A défaut de tout autre mérite, ma traduction a du moins celui de la fidélité.

Riches trousseaux, orfévrerie,
Beaux manoirs et vassaux nombreux,
De l'or autant qu'en abbaye,
J'ai tout, et ne suis point heureux.
Le chaste objet de ma constance
A mes désirs n'a point souri;
Moins vaut être sire de France,
Qu'être amant pauvre, mais chéri (1).

Après avoir chanté, le roi de Navarre, pour indiquer que dans les amusements de

---

(1) L'original a trois couplets, je n'ai traduit que le premier et le dernier. Il y a soixante-six chansons du roi de Navarre. M. l'évêque de la Ravallière en a donné une excellente édition. On croit vulgairement que ce prince composa ces chansons pour la reine Blanche dont il était amoureux. Cette fable est de l'invention de Mathieu Pàris, mais elle a été victorieusement réfutée par de judicieux écrivains qui ont démontré l'invraisemblance et l'impossibilité d'une pareille liaison. *Voyez* le P. Daniel, Hist. de France, t. 4, in-4°, p. 607. — Le Mercure de France, août 1737. — La Ravallière, Dissertation en forme de lettre, t. 1 des Poésies de Thibaud.

l'esprit on devait oublier les préséances de la grandeur, passa la mandore, pour qu'il en jouât à son tour, à Guillaume Figueira, fils d'un tailleur de Toulouse, et qui lui-même avait exercé d'abord cette profession. Ce Troubadour, en traversant une prairie, vit une bergère dolente et plaintive, qui chantait une romance avec ce refrain naïf :

Alouette,
Joliette,
Peu t'importe de mes maux (1).

Il l'aborda, et lui répondit par cet autre refrain d'une vieille romance :

Nul ne doit aller au bois
Sans sa compagnette.

Après lui avoir conté fleurette, il en fit sa mie, et composa cette pastourelle qu'il chanta à l'assemblée sur un air simple et champêtre (2).

---

(1) C'est un refrain d'une chanson du temps.

(2) J'ai traduit avec beaucoup de liberté la jolie pastourelle de Guillaume Figueira ; mais j'ai con-

Je vis un jour dans la prairie
Bergère en pleurs,
Et mon âme fut attendrie
De ses douleurs.
— Dites-moi, fille au teint de rose,
Ah! dites-moi,
L'amour serait-il donc la cause
De votre émoi?

— Hélas! me dit-elle, je pleure
L'ingrat berger,
Qu'une plus belle tout-à-l'heure
Vient d'engager.
— Il n'est pas, quand on est jolie,
De longs chagrins;
Tu pleures l'ingrat qui t'oublie,
Moi je le plains.

---

servé le fond des pensées. Ce Troubadour quitta de bonne heure sa ville natale, en proie à la croisade prêchée contre les Albigeois, et se retira en Lombardie, où il se fit Jongleur. La vue des horreurs commises par les soldats de Simon de Montfort, et la corruption d'une partie du clergé et des grands, lui inspira quelques sirventes dirigés particulièrement contre la cour de Rome.

Veux-tu qu'à son tour il gémisse?
Prends un amant;
Que ton bonheur soit le supplice
De l'inconstant.
Comme toi, d'un objet volage
J'eus à souffrir;
Avec toi, d'un triste veuvage
Je puis sortir.

Je parlais, un brûlant délire
Vint m'embrâser;
Je répondis à son sourire
Par un baiser.
— Elle me dit : quand j'abandonne
Qui sut trahir,
Se peut-il que vengeance donne
Si grand plaisir (1)?

---

(1) Dans l'original, c'est la bergère qui propose la première au Troubadour de le consoler de la trahison de la belle, ce qui est un peu trop naïf pour nos mœurs. Voici la traduction littérale de la dernière strophe : *Il ne tient qu'à vous, seigneur, de vous venger du forfait de cette fausse dame, et m'y voilà toute prête. Si vous êtes d'accord avec moi, je vous aimerai toute ma vie; changeons en plaisirs les chagrins que nous avons eus. — Franche et*

Digitized by Google

Après avoir entendu cette pastourelle, plus d'un amant rebuté des dédains de sa haute et puissante dame, envie le sort de Figueira. Le pauvre Jongleur Magret, qui, lorsqu'il allait rendre visite à la vicomtesse dont il était secrètement amoureux, éteignait les tisons flamboyants de l'âtre, pour que cette fière châtelaine ne vît point sa rougeur et ses larmes (1), demande à Figueira si sa bergère a une sœur avenante et gentille. Un autre Troubadour lui dit à voix basse: *Ah ! pourquoi ai-je mis mon cœur en si haut lieu? Je ne puis entretenir ma dame et m'ébastre à tous propos avec*

---

aimable bergère, j'ai tout ce que je désire; vous me tirez de tous mes naufrages, et me conduisez joyeusement à bon port. — Seigneur, en vérité votre amour m'a si bien guérie, que je ne me souviens plus d'aucun de mes maux; vous avez le plus joliment qu'il se peut dissipé tout mon chagrin.

(1) Millot, t. 2, p. 245.

elle, sans que varlets, écuyers et pages ne témoignent de mon bonheur.

Les dames, moins cruelles qu'elles ne semblaient l'être, craignirent les suites de ces réflexions, et l'une d'elles fit signe à Jean Bove de raconter un de ses fabliaux. Le Trouvère récita celui-ci, intitulé *La Vache au Curé* (1).

Certain pasteur, qui s'engraissait d'aumône,
Avec adresse un jour disait au prône :
Frères en Dieu, quiconque donnera,
L'instant d'après le double recevra.
Ces derniers mots ont frappé l'auditoire;
Gros-Jean surtout les grave en sa mémoire.
Par avarice il devient généreux.
Donnons, dit-il, puisqu'un nous vaudra deux.

---

(2) L'original de ce fabliau est imprimé dans Barbazan. Le Grand d'Aussy l'a traduit en prose (t. 3, p. 64, éd. in-8°). Ma traduction en vers est fidèle. Ce fabliau a donné l'idée d'un conte assez joli qui se trouve dans le *Passa-Tempo de Curiosi*, p. 174.

Le rustre en son espoir de Brunon sa génisse,
Court faire un beau présent au curé patelin,
Qui croyait s'acquitter par un *Dieu vous bénisse!*
Qu'en simple à-compte accepta le vilain.
Le tonsuré, joyeux de l'aventure,
Se plaît à voir et le poil et l'allure
De la génisse. Il dit au sacristain :
Dans mes pâtis, pleins de trèfle et de thym,
Avec la mienne attachez cette bête.
Paissant ensemble, et toujours tête à tête,
Comme deux sœurs bientôt on les verra;
Et celle-ci dans mon clos se plaira.
Sire bedeau, d'un air de bon apôtre,
Flatte Brunon, et l'attache avec l'autre.
Soit habitude, ou solitaire humeur,
Brunon s'ennuie aux courtils du pasteur :
L'onde en est pure et l'herbe parfumée;
Mais il lui faut la crèche accoutumée.
Notre exilée, allongeant son lien,
Hors du verger le tire, et fait si bien,
Qu'avec la corde entraînant sa compagne,
Elle regagne, à travers la campagne,
L'enclos de Jean, qui se frottant les yeux,
Fait honneur au curé du gain miraculeux,
Et dit : Avec raison notre prêtre l'assure,
Qui donne à Dieu, reçoit avec usure.

A peine Jean de Bove avait-il fini ce fabliau, que l'assemblée vit arriver Savari de Mauléon avec les seigneurs de Bergerac et de Blayes. Tous trois disputaient avec chaleur sur une question grave, et qu'ils venaient, disaient-ils, soumettre au jugement des dames. Voici le fait :

Savari de Mauléon (1), amant titulaire de Guillemette de Benaguès, lui avait, comme on l'a dit, présenté ces deux seigneurs, bien faits de leurs personnes, beaux diseurs, et cherchant volontiers l'occasion du plaisir. La vicomtesse de Benaguès était coquette et jolie. On dit que ce fut la première femme qui eut des vapeurs et les mit à la mode (2).

---

(1) Savari de Mauléon fut un riche baron du Poitou, riche, brave, spirituel et magnifique. Peu de Troubadours ont été plus loués ; on l'appela le *chef de toute courtoisie.*

(2) *Voyez* sur cette maladie le joli roman de Jehan de Saintré, traduit et abr. par M. de Tressan.

Les *Mires* et les *Fisiciens* ne savaient déterminer la nature de cette maladie ; mais une soubrette, plus experte qu'eux tous, ayant observé que ces accès de mélancolie surprenaient plus fréquemment sa maîtresse dans la saison du printemps et vers l'approche des belles nuits d'été, lui avait, quoiqu'avec peine, fait avouer qu'elle avait deviné la véritable cause de son mal. Deviner le mal n'était rien, le tout était de le guérir ; et Savari de Mauléon, amenant avec lui deux beaux chevaliers, valait toute la faculté de Tolède et de Cordoue, *voire* même celle de Montpellier.

Savari depuis long-temps semblait négliger sa malade ; la vicomtesse, peu satisfaite du régime, commençait à s'apercevoir que le poète peut souvent dérober l'amant, et que les distractions de l'un nuisent à la tendresse de l'autre. Ces réflexions auraient peut-être refroidi l'accueil qu'elle lui fit, s'il n'eût mérité sa grâce en présentant ses deux compagnons.

Laissant à ses hôtes les loisirs et la liberté que réclame la vie des champs, Guillemette, plus rêveuse qu'à l'ordinaire, se promenait seule en attendant le repos du milieu du jour. L'odeur des iris et des hyacinthes azurées, l'ombre des beaux marronniers, le chant des fauvettes, lui causaient une vive émotion; la langueur de ses yeux abattus, sa tête indolemment penchée, ses lèvres moins vermeilles, étaient les symptômes d'un accès prochain de sa maladie accoutumée. Le seigneur de Bergerac, que le hasard conduisait aux mêmes lieux, et sur qui l'influence du printemps n'agissait pas avec moins d'empire, aborde Guillemette, et feignant de redouter pour elle une défaillance, il soutient de son bras la marche languissante de cette beauté, qui répondait par les palpitations de son sein au battement du cœur de son chevalier. A peine eurent-ils fait un tour du verger, que ce dernier lui avait expliqué son amour et ses vœux. Déjà la dame de Benaguès était

assez émue pour craindre les médisants ; elle quitta le seigneur de Bergerac, et rentra au logis moins pâle qu'elle n'en était sortie. Elle vit dans la galerie le seigneur de Blayes, qui, appuyé sur un balustre, admirait dans l'embrâsure d'une fenêtre la campagne toute blanche de fleurs. Ce chevalier était naturellement sensible : en contemplant ce tableau champêtre dessiné pour l'amour, sa figure expressive, mais singulièrement mélancolique, avait un air presque divin. La vicomtesse fut frappée de sa beauté et de son attitude rêveuse ; elle ne put s'empêcher de le considérer quelques minutes. Qu'un tel chevalier, se disait-elle, doit être tendre et sincère ! de quels sacrifices, de quelles preuves d'amour un si véritable amant doit être susceptible ! Un soupir involontaire la trahit. Le seigneur de Blayes, arraché à son extase, se retourne et voit Guillemette, dont la rougeur et l'embarras rehaussaient encore les attraits. Le chevalier, s'excusant de ne l'avoir pas plus tôt

aperçue, la pria de lui pardonner son incivilité. Il fit tant pour la lui faire oublier, il plut tellement à cette beauté coquette, que l'un et l'autre ne se séparèrent pas sans se faire de tendres aveux.

On sonna l'heure du dîner ; toute autre que la vicomtesse eût été gênée en face de trois amants, dont chacun se croyait préféré aux deux autres ; mais cette dame, sans se déconcerter, regarda amoureusement le seigneur de Blayes, qui était assis devant elle, en même temps qu'elle serrait la main d'une façon fort tendre au seigneur de Bergerac, et qu'en soupirant elle marchait sur le pied de Savari de Mauléon (1). Tous trois étaient contents. Au coucher du soleil, ils prirent congé de leur hôtesse pour se rendre sous l'ormel. Chemin faisant, ils se firent mutuellement confidence de leur bonne fortune ; ces amants, loin de

(1) Millot, lieu cité, p. 106 et 107.

s'irriter de la perfidie de leur maîtresse, agitèrent sérieusement la question de savoir lequel d'entr'eux avait reçu la plus douce faveur.

Cette question fut soumise à l'assemblée; les Troubadours Gancelm-Faidit et Hugues de la Bacalaria, furent nommés pour prendre parti sur ce sujet avec Savari de Mauléon, et ces interlocuteurs composèrent la tenson suivante (1) :

GANCELM-FAIDIT.

Doux regard à l'ami par sa belle adressé,
Pied mignon répondant au pied qui l'a pressé,
Blanche main, dont l'étreinte exprime *je vous aime*,
Sont trois faveurs d'amour dont le charme est extrême.
Est-ce trop de prétendre en jouir à la fois?
Faut-il choisir? eh bien! le regard a mon choix.
Ah! qui peut du regard contester la puissance,
Lorsqu'en un cœur sincère il prend son éloquence!

---

(1) L'original de cette tenson se trouve parmi les manuscrits que recueillit M. Sainte-Palaye. Je l'ai imitée plutôt que traduite littéralement.

Compagnon du sourire, et divin comme lui,
Il dissipe à son gré la tristesse et l'ennui;
C'est un rayon du cicl. Oh! oombien de pensées
Sous des cils amoureux tour-à-tour sont tracécs!
Tantôt de la pudeur on y voit l'embarras,
Les timides aveux, les impuissants combats;
Et tantôt pétillant en de noires prunelles,
Le regard des désirs lance les étincelles.
Souvent, après l'accès d'un rapide bonheur,
Il s'égare, il se noie en la douce langueur
Que sur de beaux yeux bleus l'amour aime à répandre.
Voluptueux langage, heureux qui peut t'entendre!

HUGUES DE LA BACALARIA.

Souvent l'amant s'abuse en prisant un regard
Qui peut-être sur lui se dirige au hasard.
Sait-il, quand dc ce philtre il savoure la flamme,
A quels pensers d'amour la belle ouvre son âme?
De quels vœux une œillade exprime la douceur?
Quelle image secrète allume tant d'ardeur?
Ce qu'il croit son ouvragc, un plus heureux l'inspire.
Trompant les indiscrets, adroite en son délire,
La dame d'un amant sait détourner les yeux,
Et les reporte encor, tout imprégnés de feux,
Sur l'être indifférent qui témoigne sa joie
Par de brûlants regards que le dédain renvoie.

Mais qu'a bon droit d'un cœur il peut être certain,
Celui dont la maitresse ose toucher la main !
A cet appel charmant, qui l'enivre et l'étonne,
Il répond... Tout son corps tremble, brûle et frissonne.
O volupté ! surtout si dans ce doux moment
Du doigt pressé l'anneau glisse et reste à l'amant.
Quand none ou châtelaine, en ses tours solitaires,
D'un plaisir clandestin promet les doux mystères;
Aux heures de la nuit, vers celui qu'elle attend,
C'est sa tremblante main que d'abord elle étend.
Alors que son regard s'éteint et meurt dans l'ombre,
Au rendez-vous d'amour guidant sa marche sombre,
De détours en détours jusqu'au donjon heureux,
Sa main du chevalier conduit les pas douteux,
Tressaille dans la sienne, avec amour la presse,
Et déjà du bonheur a commencé l'ivresse.

SAVARI DE MAULÉON.

Vous vantez les faveurs qui me charment le moins;
La plus douce, à mon gré, se donne sans témoins.
Une main que l'on touche, un regard qu'on vous lance,
N'annoncent bien souvent qu'amitié, complaisance,
Égards et politesse. Une dame autrefois,
Vous vit-elle en voyage, à la cour, aux tournois;
Et reparaissez-vous à sa vue empressée,
Votre main dans la sienne est aussitôt pressée.

Sur l'étroit soliveau, qui forme le chemin,
Franchit-elle un torrent, vous lui donnez la main ;
La belle, au bruit des flots, dans sa frayeur la presse ;
Dupe de vos désirs, d'une vive tendresse
Vous croyez tout-à-coup son faible cœur troublé,
Et vous allez répondre à qui n'a point parlé.
Il n'a pas à rougir d'une triste méprise,
L'objet de la faveur dont mon âme est éprise?
Oh! qu'une bachelette, experte en l'art d'aimer,
Sait, quand le veut son cœur, tendrement s'exprimer!
D'un pied presque voilé sous les bords de sa robe,
L'attouchement léger aux rivaux se dérobe;
Et ce pied libertin, messager des désirs,
A promis sans délai de précoces plaisirs.
A table, où vingt jaloux épiant ma maîtresse,
Briguent tous un regard, un mot, une caresse,
Sa main ou ses beaux yeux ne sauraient sans danger
M'apprendre qu'à jamais je puis seul l'engager;
Son pied cherche le mien, qu'un doux aimant attire;
Aussitôt à son comble a monté mon délire;
Je ris, je chante et bois; je bois, et la liqueur
Échauffe mon esprit comme amour fait mon cœur.

La tenson finie, ce fut grand débat dans l'assemblée. Les prudes, les douairières, et les dévotes matrones, se décidaient pour

le regard, comme la caresse la plus mystique ; l'attouchement de la main et du pied leur semblait trop matériel et trop vulgaire Cependant les pages et les moines se partageaient entre ces deux dernières faveurs, et l'assemblée n'ayant pu s'accorder, résolut à l'unanimité de déférer la question à la vicomtesse de Benaguès (1); car on ignorait qu'elle dût être à-la-fois juge et partie; les trois galants étant très-respectueux envers les dames, même lorsqu'elles étaient trompeuses, n'avaient pas voulu livrer son nom aux implacables sirventes et aux risées poétiques des Jongleurs et des Troubadours.

Cependant il était neuf heures du soir, et la cloche du *couvre-feu* donna le signal de la retraite, des prières et du repos (2). Ainsi se termina la première séance.

---

(1) Millot, t. 2, p. 110.

(2) Guillaume-le-Conquérant fit une loi en Angleterre appelée le *Couvre-feu*, et par laquelle il

En rentrant, les Troubadours virent sur le côteau un homme qui, attiré par le son des cithares et des mandores, paraissait plongé en de romanesques douleurs. Il était presque nu, sa maigreur et son œil hagard lui donnaient, aux livides clartés de la lune qui ajoutaient à sa pâleur, l'air d'un fantôme étranger parmi les vivants. Bertrand d'Almanon et Borneil s'avancèrent près de lui, et reconnurent l'infortuné Guillaume de la Tour. Ce Troubadour, dont ses amis enviaient na-

---

était enjoint à tous les Anglais d'éteindre leurs feux et leurs lumières au son de la cloche qui sonnait huit heures du soir. Cet usage fit appeler cette cloche la cloche du couvre-feu. Les poètes anglais parlent souvent de la cloche du couvre-feu.

The curfew tolls the knell of parting day.
GRAY, Elégie sur un Cimetière de campagne.

La cloche du couvre-feu tinte le glas du jour qui expire.

L'usage du couvre-feu s'introduisit en France. *Voyez* Duradier, en ses Récréations historiques, t. 1, p. 172.

guère les talents, objets de la faveur des princes, n'avait plus, hélas! ni talents, ni amis. Sa démence l'avait jeté dans un désert, où tout avait disparu pour lui. Amoureux d'une Milanaise, il la vit subitement mourir dans tout l'éclat de sa beauté. Les fleurs, dont le matin il avait couronné sa maîtresse, étaient encore fraîches et parfumées dans sa chevelure, que déjà cette jeune femme était décolorée par le trépas. Guillaume de la Tour ne pouvant croire qu'elle eût passé si promptement d'une vie brillante de santé à l'ombre glacée du néant, et la voyant encore belle et parée, crut qu'un sommeil léthargique enchaînait ses sens. Les hideux symptômes de la mort ne purent dissiper cette illusion opiniâtre, qui l'attacha même à la tombe, où malgré lui l'on ensevelit des restes adorés.

Toutes les nuits, se glissant furtivement vers le champ des sépulchres, il soulevait la pierre qui couvrait son amante, la contemplait à la lueur des étoiles; et loin de

voir dans son délire les épouvantables progrès de la mort rongeant sa proie, ce cadavre infect était encore pour son imagination abusée par un prestige inoui, la brune Milanaise, dont l'Italien enthousiaste admirait la démarche, la grâce et la fraîcheur sur les bords émaillés du Tésin. Dans cette erreur, il l'appelait par tous les noms créés par le bonheur et l'amour ; seulement, il la trouvait glacée, la réchauffant sur son sein, il lui demandait si par des torts involontaires il avait mérité le silence rigoureux qu'elle s'obstinait à garder. Dans ces funèbres étreintes sa folie redoubla : il erra de ville en ville, interrogeant partout les *fisiciens* et les négromants pour s'enquérir des moyens d'arracher sa maîtresse à son durable sommeil. Des gens moqueurs s'amusant de sa démence, lui persuadèrent sans peine que celle qu'il pleurait ressusciterait, si chaque jour, pendant un an, il récitait tout le psautier avec 150 *pater* et *ave* ; s'il faisait une aumône quotidienne

à sept pauvres ; s'il entendait trois messes tous les matins, et s'il s'imposait en outre quelques pénitences corporelles. Le crédule Guillaume de la Tour remplit de point en point ces conditions ; mais l'année étant révolue sans qu'il eût retrouvé sa maîtresse, un noir désespoir consuma sa vie. Dans une des courses vagabondes qui précédèrent ses derniers moments, séduit par les chants des Troubadours, il s'était approché de l'ormel de Romanin. Ces concerts, autrefois si chers à son âme, semblaient une voix dans le passé qui lui rappelait des jours heureux et perdus à jamais. Une rêverie mêlée d'amertume et de volupté absorbait l'infortuné ; Bertrand d'Almanon et Borneil l'en arrachèrent ; il les regarda d'un air étonné, versa quelques larmes, et tomba mort dans leurs bras.

Cependant le lendemain, au point du jour, on entendit sous les fenêtres du château et des tourelles, où dormaient encore les dames, des chants joyeux, appelés *albas*, d'où

vint le nom d'*aubade*. On appelait ainsi ces concerts, parce qu'ils exprimaient l'impatience où étaient les Troubadours de revoir la lumière, pour contempler de nouveau leurs maîtresses, et leur donner le salut du matin. Cette mélodie amoureuse et printanière excita souvent des sensations voluptueuses dans le cœur de la jouvencelle. Souvent dans son sommeil, le récit de la veillée, les contes de magiciens, de géants et d'ogres, se reproduisaient en rêves effrayants et bizarres; plus d'une fois se croyant poursuivie par le châtelain félon, à travers des précipices et des landes, elle poussait un cri qui la réveillait. Oh! comme alors tout rassurait et charmait ses sens! les vitraux peints réfléchissaient les feux du soleil naissant, et teignaient les lambris et les parquets des riantes couleurs d'un beau jour; sous un ciel serein les oiseaux gazouillaient entre les amandiers en fleurs et les acacias des côteaux; la cascade épanchait d'éternelles rosées sur des arbustes

brillants. L'âme de la damoiselle, tendrement émue à ces scènes de la nature, goûtait, après une terreur imaginaire, une véritable volupté, et s'entr'ouvrait délicieusement à l'amour. C'est alors que, pour achever l'enchantement, une voix douce, la voix d'un amant; une lyre harmonieuse, la lyre d'un Troubadour, exprimait sous la croisée des sentiments flatteurs et sincères. La pucelle attendrie, heureuse d'être aimée, se lève, et la langueur d'amour, plus que la vapeur d'une agréable paresse, ferme encore à-demi ses beaux yeux; elle entr'ouvre la fenêtre, et jète furtivement au Troubadour la rose qu'elle a portée la veille. L'amant s'en saisit avec transport. Non, toutes les roses que produit l'aurore ne valent point, avec leur éclat et leurs suaves odeurs, et leur verdure humide, et leurs corolles vermeilles, cette fleur fanée, tombée du corsage de la beauté. Heureuse fleur! toi qui, jetée sur des vêtements chéris, et près de la couche solitaire d'une amante,

mêlas tes derniers parfums à son haleine embaumée, à ses soupirs voluptueux, la tendresse éternise tes destins! Après avoir embelli le bocage, et paré le front de la beauté, tu reposeras à jamais sur le cœur du Troubadour!

Le paladin Nazémur n'avait pas été moins diligent que les autres à se rendre sous le balcon de sa bien aimée, pour engager cette héritière des seigneurs de Clarenson à lui octroyer le don du baiser promis l'année précédente à la même époque. Ce chevalier-Troubadour chantait le second couplet de sa romance, lorsqu'il vit la jeune Ysane, camariste d'Euzelinde. Cette soubrette, espiègle et rusée, détestant la captivité où le vieux Gordon retenait la nièce et la suivante, souhaitait de grand cœur qu'un galant osât se charger, pardevant Dieu, d'un enlèvement. Aussi dès qu'elle eut reconnu Nazémur, elle vint s'entendre avec lui sur les moyens de voir Euzelinde, en dépit du jaloux septuagénaire. A l'heure convenue,

Nazémur, déguisé en marchand, et introduit par Ysane dans le château de Clarenson, se jète aux pieds de sa mie, et la conjure de lui donner le baiser d'amoureuse merci. Euzelinde, interdite et tremblante, voulait, pour s'enfuir, dégager sa main qu'un amant en délire pressait sur son cœur, lorsqu'on entendit tousser l'oncle inévitable. L'amant se cache dans l'appartement, laissant ses étoffes étalées. La soubrette Ysane, voyant entrer Gordon, lui dit, sans paraître embarrassée, que sa nièce venait d'acheter de quoi lui tailler un manteau, qu'elle-même voulait broder, et sous prétexte de lui faire voir que le drap était sans défauts, elle l'étendit devant lui comme un rideau, derrière lequel s'évada le chevalier (1). Celui-

(1) *Voyez* le fabliau de la Mauvaise femme, trad. par Legrand d'Aussy, t. 3, p. 295, et imité par d'Ouville, dans ses Contes, t. 2, p. 215. — Par Bocace, 7e journ., nov. 6; par Parabosco, p. 89, nov. 16; par Sabadino, nov. 4; et par Malespini, t. 1, nov. 44.

ci resta deux heures entières autour du château, espérant qu'Ysaue lui faciliterait une seconde entrevue. Son espoir se réalisa, la camariste vint lui dire que Gordon venait de sortir, Nazémur rentra ; mais quelles que fussent et ses instances et ses prières et ses larmes, il ne put fléchir la rigueur d'Euzelinde, qui ne consentit à lui donner sa main, que si son oncle l'autorisait lui-même à contracter cette union.

Trois heures s'étaient écoulées comme un instant, et Gordon revint au logis dont on le croyait à peine sorti. Cette fois il eût infailliblement découvert Nazémur aux genoux de sa nièce, sans un nouvel expédient de l'habile confidente. Aussitôt qu'elle eut entendu le surveillant asthmatique, Ysane prit une vieille épée qui se trouvait là par hasard, la mit dans la main de Nazémur stupéfait, et courant au-devant de Gordon, s'écria d'un air effrayé : Sire, voici un pauvre Troubadour que des voleurs ont osé poursuivre jusqu'à la porte de céans,

où il est entré, comme vous voyez (1). Les larmes que Nazémur avait répandues aux pieds de son inhumaine, son trouble et son désordre, donnaient de la vérité au récit de la camariste. Gordon n'eut aucun soupçon; il fut même charmé du hasard qui avait amené chez lui un Troubadour, car il aimait les poètes provençaux; lui-même avait essayé de composer des vers, dans l'espoir de plaire à Euzelinde, dont il connaissait le goût pour la poésie : mais il eut beau faire, tous ceux qu'il lui chanta de sa voix tremblante et cadencée n'avaient pu la récréer et la divertir. Il prit donc Nazémur à part et le conjura de lui rimer un

(1) *Voyez* un autre fabliau sous le même titre *de la Mauvaise Femme* dans le *Dolopatos*, ou *le roman des sept Sages.* (Barbasan a donné une édition avec des notes du *Dolopatos.*) Ce fabliau a été imité par beaucoup d'autres ; on le trouve dans les *Convivales Sermones*, t. 1, p. 27. — Dans Bandello, t. 1, p. 71, Nov. 11. — Dans les contes d'Ouville, t. 2, p. 204, etc.

conte facétieux, dont il pourrait amuser sa nièce à la veillée.

Une idée lumineuse brilla dans l'esprit de Nazémur. Seigneur Gordon, dit-il, je souhaite qu'une aventure dont j'ai diverti la cour de Grenoble, vous semble non moins plaisante qu'à moi-même. Un tuteur aussi jaloux et grondeur que vous êtes gracieux et courtois, tenait sous les verroux et les grilles une demoiselle adorée d'un chevalier de bonne renommée; elle n'était pas indifférente aux soins de ce serviteur; mais elle ne voulait lui donner sa main que si son tuteur le lui conseillait. C'était là le point difficile, car le bon homme convoitait, je ne sais pourquoi, la docile jouvencelle. Bien qu'il n'eût point vos talents et vos connaissances, il aimait néanmoins les vers. L'amant de sa pupille, informé de sa manie, rima une pièce, dans laquelle faisait parler un tuteur, qui enjoignait à sa nièce d'épouser un chevalier, en lui vantant la noblesse et l'utilité de la chevalerie. Cette

chanson parut si joliment tournée à notre barbon, qu'il courut la réciter à sa belle captive, sans se douter du piége tendu à sa crédulité (1). La jeune personne, plus docile que jamais, trouva que son tuteur avait raison, et se croyant suffisamment autorisée à suivre ses penchants secrets, elle céda aux prières du chevalier..... A ces mots, Gordon éclata de rire, en jurant, par saint Antoine, que s'il eût été le vieillard, on ne l'eût pas joué de cette manière ; qu'au surplus, le tour était si bon, qu'il voulait apprendre les vers par cœur, et il prit congé de Nazémur, en l'invitant au repas du soir.

A peine ce dernier se fut-il éloigné, que Gordon alla rejoindre sa nièce ; il trouvait

(1) Cette ruse est du Troubadour Guillaume de Saint-Didier, châtelain de Veillac, qui aimait madame Adelaïde de Claustra, sœur du Dauphin d'Auvergne, et femme du vicomte de Polignac.

les vers si bien faits, qu'il eut l'envie de s'en attribuer l'honneur. Écoutez, ma mie, lui dit-il, une chanson que nous avons composée pour vous; alors il lui répéta la pièce où un tuteur conseillait à sa pupille d'épouser un jeune chevalier. Euzelinde se ressouvint de la promesse qu'elle avait donnée à Nazémur, et se dit intérieurement qu'elle n'avait plus de raisons pour se défendre. Cependant un reste de défiance luttait encore au fond de son cœur, contre l'amour qu'elle avait pour le chevalier; elle désirait encore mieux éprouver sa constance, en la soumettant à de nouveaux délais. L'heure du souper arriva; Nazémur ne se fit point attendre, quoiqu'il fût sans appétit. On se mit à table; au dessert, c'était sa coutume, le vieux Gordon s'assoupit. Les deux amants, qui jusques-là n'avaient conversé que par regards, risquèrent des paroles à voix basse, et le sommeil du jaloux se prolongeant, ils se levèrent et vinrent s'asseoir sur le perron voisin, dont les pierres

grisâtres et disjointes étaient couvertes de giroflées jaunes. Ils causaient au clair de lune ; Euzelinde pensait que les biens d'amour n'en étaient que plus doux, lorsqu'ils avaient été long-temps espérés; Nazémur, comme de raison, soutenait que deux cœurs tendres et sincères ne pouvaient être unis trop tôt, pour le bonheur de l'un et de l'autre. Cependant Gordon s'était réveillé; surpris de ne plus voir à ses côtés les deux convives, il se lève avec précipitation, et le galant était pour la troisième fois en danger d'être surpris aux genoux d'Euzelinde; mais, par bonheur pour lui, le trousseau de clefs que Gordon portait toujours à sa ceinture, s'était embarrassé dans les franges de la nappe ; en sorte que ce vieillard l'entraîna avec lui, ainsi que les plats, les coupes et les brocs dont elle était couverte (1). Il ne fallait rien moins

---

(1) Fabliau de *la Femme qui voulut éprouver son Mari*. On trouve ce fabliau imité dans les contes de



qu'un tel fracas, pour arracher les deux amants à l'ivresse de leur tête-à-tête. Ils se séparèrent, et Nazémur se rendit sous l'ormel, où l'assemblée de Romanin ouvrait sa seconde séance. On y discuta tour-à-tour les questions suivantes : *Si vous aimiez une jolie demoiselle, craindriez-vous moins qu'elle fût mariée que trépassée?*

Deux dames ont donné rendez-vous à leurs amants ; l'un est novice et timide en amour, l'autre sait assez du siècle : lequel promet de plus doux plaisirs ?

L'amant est-il plus heureux quand il se souvient de son bonheur, ou quand il est au moment de le connaître ?

Un chevalier a le choix d'épouser une belle veuve, ou de rester son ami, que doit-il préférer ?

Si vous aimiez loyalement, et qu'on

Desperriers, t. 3, p. 240. — Dans les Amants heureux, p. 123. — Dans les contes, aventures et faits singuliers recueillis par l'abbé Prévôt, t. 2, p. 13.

vous payât de retour, vaudrait-il mieux, à votre avis, que votre dame fût belle passablement et très-sage, ou très-belle et sage modérément?

Deux dames ont deux amants: l'un a grande envie d'aller jouster à Blois, et sa mie le lui défend; l'autre ne se soucie pas de se rendre au tournoi, mais sa maîtresse lui ordonne d'y paraître; lequel aime le plus cordialement?

Un amant aime une dame qui n'a jamais tenu compte de ses hommages; maintenant une autre dame a du goût pour lui, doit-il prendre celle-ci pour sa mie, ou attendre que la première ait pitié de lui?

Après avoir résolu ces galants problèmes, on demanda à Marie de France une de ses fables, et cette dame spirituelle récita la suivante, qu'elle avait composée la veille (1).

---

(1) J'ai traduit cette Fable avec fidélité. *Voyez* sur les poésies de Marie de France, la note 6 du 33e récit, à la fin du volume.

Un Blaireau vit à la glandée
Paître des Pourceaux gros et gras;
A cet aspect affriandée,
La bête au long museau flaire un si bon repas;
Mais les gloutons, peu courtois par nature,
D'un convive nouveau redoutaient l'appétit.
Blaireau le parasite affecte leur allure,
Imite leur langage et vante leur esprit.
Il dit à l'un : Bon jour, mon frère;
A l'autre il dit, je suis votre cousin;
Au troisième : Feu votre père,
Fut, vous le savez, mon parrain.
Bref on le croit de la famille;
On vous l'invite, et sans façon le drille
Croque à lui seul les trois quarts du festin.
Mais il voit le boucher paraître;
Craignant leur sort, il fuit les malheureux;
Et feignant de les méconnaître,
Digère en les narguant un repas qu'il tient d'eux.

Cependant on annonça deux troupes joyeuses ; l'une de Menestrels, l'autre de Jongleurs. Les Menestrels avaient différents costumes, suivant les sujets qu'ils devaient traiter, et imitaient en cela les Rapsodes anciens, qui étaient vêtus de rouge lors-

qu'ils devaient chanter des fragments de l'Iliade tragique et sanglante, ou qui portaient des habits d'azur, lorsque choisissant des vers de l'Odyssée, ils chantaient les voyages et les erreurs d'Ulysse, sur les mers qui réfléchissent la couleur du ciel (1).

Le chef des Menestrels annonce que lui et ses compagnons peuvent conter en langue romane ou latine, qu'ils savent plus de quarante lais et chansons de *gestes* (2), qu'ils connaissaient les romans d'aventure, entre autres ceux de la Table Ronde, Vivien, Ogier le Danois, Flore et Blanchefleur, qu'ils chantaient des contes, des fabliaux,

---

(1) Mazzon., *Difes. Dant.*, *lib.* 11, *part.* 1, *cap.* 12. — Crescimbeni, Comment. poét., t. 3, l. 5, c. 5, p. 50.

(2) Les chansons de *gestes* étaient consacrées à célébrer les actions des preux; voilà pourquoi Alberic les appèle *heroïcæ Cantilenæ*. Les *rotruenges* étaient les chansons qu'on accompagnait sur la *rote*, ou *vielle*.

des sirventes, des *rotruenges* ou chansons à ritournelle, des tensons et des pastourelles.

Après que les chevaliers eurent prié les dames de choisir l'épisode qu'elles désiraient entendre, celles-ci demandèrent qu'on leur chantât la mort de Tristan et de la blonde Yseult.

Tristan, fils du roi Meliadus, fut aimé de deux belles princesses; l'une, fille du roi d'Irlande, s'appelait Yseult la Blonde, et l'autre, fille d'Houel, roi de Bretagne, s'appelait Yseult aux blanches mains. La première épousa, à son grand déplaisir, Marc, roi de Cornouaille; Tristan l'avait connue avant cette fatale union; tous deux avaient ensemble savouré le boire amoureux, et leur vie romanesque ne fut qu'une longue suite d'aventures et de chagrins. Yseult aux blanches mains, douce et charmante princesse, avait aussi conçu pour Tristan, qu'elle voyait dans le palais de son père, un amour que le beau chevalier

aurait mieux partagé, si son cœur ne se fût pas donné pour toujours à la reine de Cornouailles. Tristan fut blessé au siége de Nantes, Yseult aux blanches mains lui prodigua les plus tendres soins ; mais hélas ! le mal irrité par une passion secrète, empirait chaque jour, et le paladin allait périr, lorsque Gesnes, son écuyer, lui rappela qu'autrefois Yseult la blonde avait su le guérir d'une blessure empoisonnée, et il lui proposa d'aller à Cintageul, implorer l'assistance de cette reine. Ici commençait la narration du Menestrel (1).

Loin de la blonde Yseult Tristan allait mourir :
O mon maître ! lui dit son écuyer fidèle,
Jadis d'un mal plus grand Yseult sut vous guérir ;
Qu'elle viène, un miracle illustrera son zèle.

---

(1) Presque tous nos vieux romans, écrits en langue latine ou vulgaire, étaient rimés, et même les Ménestriers les chantaient quelquefois par strophes. J'ai donc cru pouvoir traduire en vers le délicieux épisode de Tristan ; mais on aura à regréter dans cette faible traduction la grâce naïve du vieux langage.

Le preux d'un doux espoir goûte la volupté;
Son front inanimé tout-à-coup se colore,
Et son regard mourant semble d'une autre aurore
Dans une longue extase attendre la clarté.
Pars donc, lui répond-il; et si tu la ramènes,
Que de ta voile heureuse éclate la blancheur;
Mais si pour la fléchir tes prières sont vaines,
Qu'une voile funèbre annonce mon malheur.
L'écuyer part, Tristan sur la rive demeure,
Et déjà du message invoque le retour.
Hélas! soit qu'à ses yeux le jour renaisse ou meure,
Il attend, consumé de souffrance et d'amour!
Sur les rochers voisins, si la vague se brise,
Son œil avide et sombre a mesuré les mers.
Il écoute les flots, et respire la brise,
Qui d'un ambre épuré parfume au loin les airs.
Mais bientôt la douleur dans sa couche l'enchaîne;
Son jeune page Erlonde allait s'asseoir au port,
Cherchant dans les vapeurs de la liquide plaine
La nef qui ramenait ou la vie ou la mort.
Du prince des Bretons l'héritière charmante
Brûlait pour le héros d'un amour sans espoir;
Tristan de ses appas ignorait le pouvoir.
En elle il voit sa sœur, et non pas son amante.
L'ingrat, se disait-elle, ajoute à ses mépris,
En ne voulant guérir qu'aux mains de ma rivale.

Digitized by Google

Si du plns tendre cœur son salut est le prix,
Fallait-il que des mers on franchît l'intervalle!
Heureuse d'être aimée, ah! ne viens pas du moins,
O toi dont le cruel ose accuser l'absence!
Ne viens pas avec moi partager sa présence,
Seul trésor dont le ciel paya mes tendres soins!
Dans sa crainte jalouse elle séduit Erlonde:
« Ami, quand tu verras le navire attendu,
» Quel que soit le signal qui flotte au loin sur l'onde,
» Dis qu'un noir pavillon aux mâts est suspendu. »
Cependant l'envoyé, qu'un bon vent favorise,
Déjà de Cintageul a reconnu la tour.
Il voit les bois profonds, où toujours plus éprise,
La princesse d'Irlande égarait son amour.
Il la voit elle-même, à ses genoux il tombe,
Et des pleurs qu'il répand, appuyant son discours:
« O reine, lui dit-il, accourez, ou la tombe
» Va des plus beaux destins interrompre le cours. »
Partons, répond Yseult, qui pâlit et qui tremble.
En marchant vers la plage, avec choix elle assemble
Les plantes dont son art reconnaît les vertus.
La voile aux doux zéphirs livre ses blancs tissus,
Sur les flots applanis glisse l'esquif rapide;
Erlonde l'aperçoit; mais serviteur perfide,
Il aborde Tristan, en lui disant: Seigneur,
La voile cingle au port, noire en est la couleur.

A ces mots désolants le paladin soupire.
Ce refus m'est amer, je l'ai peu mérité;
J'en mourrai, mais du moins, Reine par qui j'expire,
Ah! puisse ton bonheur égaler ta beauté!

Il dit. Baisant la croix que figurait son glaive,
Vers le Dieu qu'il implore il a tourné les yeux;
Son amoureuse vie a fini comme un rêve.
Il meurt, le nom d'Yseult s'exhale en ses adieux.
L'étrangère au rivage est enfin descendue;
Mais le port est désert, et la ville est en deuil;
L'airain lugubre sonne, une foule éperdue
Du palais de Tristan environnait le seuil.
La blonde Yseult frissonne à ces marques funèbres.
Il n'est plus, lui dit-on, le compagnon d'Artus,
L'appui des opprimés, l'ami des preux célèbres,
Le vainqueur de Blaner, Tristan, hélas! n'est plus!
Le front pâle d'horreur, Yseult, échevelée,
Demande son amant, veut le revoir encor;
Sur ses restes chéris sa bouche s'est collée,
Et vers les cieux son âme a repris son essor.

Il est aux bords des mers une chapelle obscure,
C'est là que des amants on voit la sépulture.
Un lierre flexible, unissant leurs tombeaux,
Sort de l'un, et vers l'autre incline ses rameaux.
Là, dans l'ombre du soir on entend les génies;
Des chiffres enflammés paraissent dans les airs,

Et des vents et des flots les douces harmonies
Font rêver le chasseur sur les rochers déserts.

A ce récit du Ménestrel, succède un long silence; les dernières vibrations des cordes de la lyre qui avait accompagné ce chant de douleur et d'amour, résonnaient encore, et leurs sons mouraient le long des saules du rivage; des larmes brillaient dans tous les yeux, une délicieuse émotion remplissait tous les cœurs. Mais, arrachant l'assemblée à ces rêveries, la troupe des Jongleurs s'avance, et le chef vante en ces mots son adresse et ses talents divers (1). « *Que celui qui veut être Jongleur, sache aussi bien que moi jouer du tambour et des cymbales, et faire retentir la symphonie; qu'il sache jeter et retenir de petites pommes avec des couteaux; jouer de l'escambot, des bâtons et de la fronde, sauter à travers des cerceaux, manier la*

(1) Sur ces divers talents des Troubadours, *voyez* Fauchet, l. 1, ch. 8.

manicarde et la guitare, imiter le chant de toutes sortes d'oiseaux, garnir la roue avec dix-sept cordes, jouer de la harpe et accorder la gigue pour égayer l'air du psaltérion, faire résonner les lyres et retentir les grelots. Qu'il sache comment l'amour court et vole, comme il va nud et sans vêtements, comme il sait écarter la justice avec ses dards acérés, dont l'un est d'or et l'autre d'acier; qu'il apprène de mémoire les ordonnances d'amour, ses privilèges et ses spécifiques; qu'il dise comment il naît et s'accroît, comment il vit et s'en va. Je possède tous ces secrets; je sais encore donner des conseils d'amour, tresser et assortir des couronnes de fleurs, nouer élégamment une ceinture, et débiter le langage de la courtoisie (1).

---

(1) Si sai porter conseil d'amors,
Et faire chapelez de flors,
Et cainture de druerie;
Et beau parler de cortoisie.

Après qu'ils eurent amusé l'assemblée par leurs différents exercices, la cloche du couvre-feu sonna; chacun se retira en son gîte, et ainsi finit la seconde veillée des jeux sous l'ormel. Le lendemain, un peuple immense était répandu dans les campagnes; la Cour d'amour avait attiré tant de seigneurs à Romanin, que les marchands avaient choisi cette époque pour tenir, dans le pays, une foire brillante. Comme alors peu de marchands séjournaient dans les villes, où le monopole des denrées de luxe et d'agrément ne se faisait que par un négoce ambulant, les foires étaient de véritables fêtes, où l'on se rendait en foule. Les Jongleurs, dont on vient de parler, les charlatans, les gabeurs, ne manquaient pas cette occasion d'exercer leurs talents; des filoux adroits s'y glissaient aussi quelquefois, et les galants, autre espèce de larrons, épiaient, au milieu du tumulte et de la foule, des larcins dont plus d'un père et d'un époux avaient à se plaindre en secret. Aussi, ne

doit-on pas s'étonner si le lieu de la scène d'un grand nombre de fabliaux est la place d'un marché public et d'une foire (1).

La foire de Romanin se tenait sur les bords de l'Isère ; un grand nombre de tentes, de pavillons et d'échopes, étaient dressés çà et là, et les villageois de Saint-Marcellin, de Cremieu, de la Tour-du-Pin, formaient dès le matin des rondes et des danses. Toute populaire que fût cette gaîté, toutes grossières que fussent la plupart des bouffonneries et des aventures qui avaient lieu dans cette cohue joyeuse, les grands seigneurs, à défaut d'autre spectacle, venaient y observer les mœurs du peuple. Le grave chancelier de l'Hôpital nous l'apprend lui-même. *Le bon roi*

---

(1) *Voyez* les fabliaux de *Boivin de Provins* (par Courtois d'Arras) ; *du Boucher d'Abbeville* (par Eustache d'Amiens) ; *des Deux Chevaux* (par Jean de Boves) ; *du Pauvre Mercier*, etc., etc.



Louis XII, dit-il, prenait plaisir à ouïr farces, même celles qui étaient jouées en grande liberté, disant que par-là il apprenait beaucoup de choses qui étaient faites en son royaume, et qu'autrement il n'eût sçues. La compagnie du château de Romanin ne dédaigna point d'y paraître quelques moments, d'autant plus que les Trouvères promirent de composer des nouvelles sur tout ce qui leur paraîtrait original et piquant.

Le premier spectacle qui frappa les regards, fut le théâtre, où des Jongleurs débitaient, d'une manière grotesque, les faits de tous les bons sergents et champions renommés de leur siècle.

Plus loin, des escamoteurs appelaient au son du fretel et du tambourin, le public qu'ils amusaient par de plates turlupinades. Ils savaient, disaient-ils, *cercler un œuf, saigner les chats, ventouser un bœuf, faire des coëffes à chèvres, des casques à lièvres, des gants à chiens, des gaînes*

pour serpettes et des foureaux pour tré-pieds (1).

Monté sur des tréteaux, un charlatan s'engage à guérir à l'instant les maladies invétérées et les douleurs de toute espèce. Le premier qui vint à lui, fut un vilain qui se plaignait du mal de dents. L'empirique prit un fil de fer, en attacha un bout à la dent malade, et l'autre à une grosse enclume; puis, sortant de ses fourneaux une barre de fer rouge, il l'approcha brusquement du visage du patient, qui, justement effrayé, se jeta promptement en arrière et laissa, en se retirant, sa dent pendue au fil d'archal (2).

---

(1) *Voyez* beaucoup d'autres exemples de ces mauvaises plaisanteries, dans le Fabliau des Deux Ménetriers, avec les notes et explications de Legrand d'Aussy, t. 1, p. 303.

(2) Tiré du fabliau de l'Arracheur de Dents, copié ou imité dans le Courrier facétieux, p. 158. — Dans la Gibecière de Mome, p. 397.


Digitized by Google

Le public est émerveillé de cette cure. Une jeune demoiselle s'approche ; elle souffrait beaucoup d'une arrête qui lui était restée dans le gosier ; il y avait inflammation et élancements. Le médecin de monsieur le duc n'avait pu la guérir, et la pauvrette ne mangeait ni ne dormait plus. Le *fisicien* la fait monter près de lui et se met à faire des grimaces et des contorsions si plaisantes, que la jeune fille pousse un éclat de rire, dont la secousse subite arrache et fait sortir l'arrête hors de sa bouche (1). Les spectateurs ébahis crurent que le mire était sorcier, et qu'il avait fait quelques gestes magiques pour opérer cette prompte guérison. En un instant, ceux qui avaient quelques infirmités, vinrent en cer-

---

(1) *Voyez* le fabliau du Médecin de Brai, ou le Vilain devenu Médecin. Ce charmant fabliau a servi à Molière pour sa comédie du Médecin malgré lui ; on le retrouve aussi imité dans plusieurs auteurs, et entr'autres dans l'Enfant sans souci, p. 288.

cle autour de lui; il les fit passer derrière une toile où était une grande chaudière, dans laquelle cuisaient des herbes émollientes. Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas une petite affaire que de vous rendre subitement la santé. J'en sais cependant le moyen, c'est de prendre le plus malade d'entre vous, de le plonger dans cette chaudière, et d'en faire un remède pour les autres; ce remède est violent, j'en conviens, mais il est infaillible, et je réponds de votre guérison. A ces mots, ils se regardèrent les uns les autres, et dans toute la bande, personne ne voulut avouer qu'il était malade. Le charlatan s'adressant à l'un d'eux, lui dit: Tu me parais pâle et débile, c'est toi qui es le plus mal. Mais le manant, effrayé, se sauva en criant qu'il se portait bien; tous sortirent de même successivement, en se prétendant guéris (1).

(1) Le Fabliau du Médecin de Brai, dans Legrand d'Aussy, t. 1, p. 398.

Le public oyant leurs exclamations, acheta les pillules et les sachets de l'Esculape ambulant.

Cependant les Trouvères et les dames allaient de groupe en groupe et de boutique en boutique, s'amusant du mouvement et de la variété des patois divers et des quolibets de toute espèce. Là étaient étalés des tapis rouges et violets (1), des peliçons, des surcots, des robes d'écarlate, des fourures de robes, de penne, de gris, de menu vair, des corroies garnies d'argent blanc et *servant de ceintures pour relever gorgerette*. Les crieurs avaient affiché près des tentes de ces marchands, une pancarte, où on lisait la loi somptuaire de 1294, qui, pour arrêter les progrès effrénés du luxe, ordonnait que *nuls prélats, ni barons, tant soient grands, ne pourront avoir robe pour leur corps de plus de 25 sols l'aune de*

(1) Legrand d'Aussy, en ses Fabl. et en sa Vie privée des Français.

Paris; les chevaliers banerets ne pourront mettre aux étoffes de leurs robes que 18 sols l'aune; les écuyers 15 sols; les fils des comtes 16 sols; les clercs, soit de siècle, soit de religion, 12 sols 6 deniers. Nulle demoiselle, si elle n'est châtelaine, ou dame de deux mille livres de terre, ne devra avoir qu'une robe par an.

Les rois et les reines donnaient l'exemple de cette simplicité; ils ne s'habillaient à l'ordinaire que de communes étoffes, et ils se plaignaient de ce qu'on méprisait la simplicité des draps de Gonesse, pour leur préférer ceux de Malines ou de Bruxelles (1).

Plus loin se vendaient lévriers, faucons, éperviers, des armures ciselées et dorées avec art, des comestibles, des vins et des fruits. On voyait surtout des marchands

---

(1) Le Songe du vieil Pélerin, composé pour Charles VI.

d'amplettes, de croix benites, de noëls (1), de chapelets et de verroterie.

A la porte des auberges, on lisait la loi somptuaire relative aux frais de table. *Nul*, dit cette loi, *ne donnera au grand mangier que deux mets et un potage au lard, sans fraude, et au petit mangier, un mets et un entremets.* Les rois de France, quand ils n'étaient pas en fête, ne s'écartaient pas de cette frugalité; ils se contentaient de trois plats, et ne buvaient guères d'autre vin que celui qu'ils recueillaient de leurs vignes (2); mais le simple vin d'Orléans, que Louis le jeune croyait propre à enflammer les héros sur le champ de bataille, était le Falerne de nos bons ancêtres (3), et on ne prodiguait à leur table

(1) Toutes ces marchandises et beaucoup d'autres se trouvent dans les Cris de Guillaume de Villeneuve. Le vers 109 parle des Noëls.

Noël, noël à moult grant cris.

(2) Brussel, t. 1, p. 407 et 408.

(3) Brussel, *ib.*

que l'*eau rose*, vantée alors comme un cordial très-précieux, et les melons, conseillés alors par les médecins comme d'excellents digestifs (1).

A la porte de ces auberges, les Jongleurs et les ivrognes (2) représentaient des querelles de femmes et promenaient un singe à cheval (3).

La compagnie revint au castel de Ro-

---

(1) Lettres Hist. sur le parlement, part. 2, p. 361.

(2) Ces grossières imitations sont peut-être l'origine du Théâtre moderne. *Voyez* Legrand d'Aussy, t. 1, p. 293.

(3) Souvent les poètes et les Jongleurs se disputaient aux portes des cabarets, et c'était un spectacle amusant pour le peuple. Il nous reste plusieurs pièces de ce genre, qui ne sont que des tissus d'injures grossières et dégoûtantes. Il ne faut cependant pas juger dédaigneusement les mœurs de ces temps, sur les exemples de l'irascibilité des poètes d'alors; car, que penserait-on, dans trois cents ans, des mœurs du siècle de Louis XV, en lisant l'Ecossaise et toutes les diatribes qu'un homme célèbre vomissait contre

manin à l'heure du dîner, auquel devait succéder la dernière séance sous l'ormel.

Pierre Cardinal venait d'arriver à Romanin; sa réputation l'avait précédé; on lui demanda une chanson d'amour, il improvisa celle-ci :

Je chante peu, car je n'ai point d'amie,
Et l'amour seul inspire les beaux vers.
Pourquoi faut-il que mon âme flétrie
Craigne le piége où tombe l'univers?
Fille aux yeux bleus, si tu m'étais fidelle,
Rien ne pourrait égaler mes transports;
Et chaque-jour ma tendresse immortelle
Eclaterait dans les plus doux accords.

En vain, alors d'une longue détresse,
Le sort cruel m'imposerait la loi;
Je suis aimé, dirais-je avec ivresse,

---

ses détracteurs? Pour revenir à mon sujet, j'indiquerai des échantillons de cette poésie querelleuse et mordante, dans les cinq pièces qui nous restent du Troubadour *Garin d'Apchier* (rapportées par Millot, t. 1, p. 40), dans les Sirventes de Pierre d'Auvergne, du Moine de Montaudon, etc.

Je suis aimé, rien n'est affreux pour moi.
A ma maîtressse épargnant un murmure,
Si sa pudeur différait mes plaisirs,
Souffrons, dirais-je; un jour avec usure
Je recevrai le prix de mes soupirs.

D'un être simple, ô trop aimable songe,
Non, non, l'amour n'obtiendra pas mes vœux;
L'ingrat n'est plus qu'artifice et mensonge,
Pour les amants qui le servent le mieux;
En vain croit-on, par un tendre langage,
Par des respects, fléchir un jeune cœur;
De belle en belle égarez votre hommage,
Sachez tromper, et vous serez vainqueur.

Depuis long-temps, dit Pierre Cardinal, mon luth oublie les vers amoureux. Témoin des vices du siècle, j'ai consacré mon génie à les châtier impitoyablement : écoutez si je leur suis redoutable. A ces mots il répéta plusieurs sirventes contre la noblesse et le clergé. Etonné de ces poésies virulentes, chacun blâma le Troubadour caustique; mais, sans s'intimider, il répliqua : Je m'attendais à vos reproches; c'est avoir tort que d'avoir raison tout seul; les per-

sécutions même ne me surprendraient pas, et voici une fable que j'ai composée en les attendant (1).

Une pluie arrosa naguère une bourgade,
Et rendit fous ses pauvres habitants;
Un seul étant alors malade
Chez lui, contre l'ondée abrita son bon sens.
Quand il sortit, jugez de sa surprise,
Il vit dans la cité ses voisins en chemise,
Chantant, déraisonnant et composant des vers.
Chacun d'une manie adoptait les travers,
Se croyant roi tout comme un autre;
Celui-ci veut combattre et créer des impôts,
Celui-là se croyant saint Denis notre apôtre,
Veut de l'enfer convertir les suppôts.
Au milieu de ces fous notre sage soupire,
Et de les guérir tous conçoit le beau dessein.
Mes amis, leur dit-il, calmez votre délire;
Prenez de l'ellébore et mettez-vous au bain.
Vains discours, on l'insulte, on le bat, on le raille,
Lui seul à les entendre a perdu la raison,
Et poussant des clameurs, l'insolente canaille
Le conduit jusqu'en sa maison.

---

(1) J'ai conservé l'esprit de cette fable, que l'abbé Millot a traduite en prose, t. 3, p. 264.

Google

Pour oublier les épigrammes et les satires de Pierre Cardinal, on invita le Trouvère Durant à raconter un fabliau; il venait tout justement de rimer celui des Trois Bossus, qu'il apprit à l'assemblée (1).

LES TROIS BOSSUS.

Un bossu vieux et laid, mais riche, et c'est tout dire,
Choisit pour femme, ah! plaignez-la!
Demoiselle folâtre, accorte, aimant à rire,
Et qu'on appelait Zéida.
Cet hymen où l'amour avait pris l'épouvante,
D'un père avare attestait les rigueurs;

(1) Le Fabliau que je traduis librement en vers, l'a été en prose par Legrand d'Aussy, t 3, p. 369. — Il a été imité par beaucoup d'auteurs, et entr'autres par Gueulette. Il est vraisemblable que notre Trouvère l'aura tiré d'une tradition ou d'un manuscrit arabe. Dans l'hiver de 1814, un auteur eut la ridicule idée de mettre en scène l'aventure des Trois Bossus, sous le titre de *Thomas le Chanceux*, ou *les Trois Bossus*. Ce vaudeville n'a point réussi.

Faisant trève à l'ennui, l'épouse et la suivante
Recevaient au manoir Menestrels et Jongleurs.
Trois bossus qui, je crois, comptaient sur leur structure,
Pour divertir les patrons des châteaux,
Venaient leur réciter triolets et rondeaux,
Sans rancune envers la nature.
Chez Zéida nos gabeurs sont reçus;
Tandis qu'ils l'amusaient par leurs chants et leur danse,
L'époux survient, et voyant trois bossus,
Croit qu'on le raille en cette circonstance.
Il menace, il tempête, et jure de punir
Les indiscrets, s'ils osent revenir.
Un mois s'écoule; assise à sa fenêtre
Zéida voit de loin les chanteurs apparaître;
Son mari pour l'instant n'était point au logis.
Le burlesque trio, furtivement admis,
Par des contes joyeux fait à la châtelaine
Oublier en un jour l'ennui d'une semaine.
Troublant soudain un passe-temps si doux,
Voici venir l'inévitable époux;
Trois coffres par hasard se trouvaient dans la chambre,
Zéida, plus fine que l'ambre,
Dans chacun d'eux fait blottir un bossu.
Le grondeur est rentré, mais n'a rien aperçu;
Très-longuement il soupe, il cause,

Digitized by Google

Et dans sa belle humeur on craint qu'il ne propose
Jeux de table et d'échecs, et peut-être autre chose.
Quelqu'affaire pourtant le rappèle au-dehors;
Il s'en va; mais hélas! dans leurs prisons perfides,
Où l'air manquait à leurs poumons avides,
Les pauvres bossus étaient morts.
Un seul moyen restait à la dame effrayée;
Elle appèle un vilain qui passait près de là,
Et lui dit : Jète à l'eau le défunt que voilà;
Ta peine au poids de l'or par moi sera payée.
Le rustre dans l'étang va porter son fardeau.
Á son retour grande fut sa surprise,
De revoir un bossu qu'il croit, dans sa méprise,
Etre celui qu'il a plongé dans l'eau.
Ce corps, dit Zéida, feignant d'être étonnée,
D'un négromant logeait l'âme damnée.
Parbleu! dit le manant, puisqu'il en est ainsi,
Je saurai le chasser d'ici.
Soudain il le prend, et mon drôle
Va dans le puits voisin décharger son épaule,
Puis accourt chercher son argent.
Vous avez beau courir, plus que vous diligent
Le mort est revenu; voyez plutôt vous-même,
Dit la dame rusée en montrant le troisième.
A cette vue il reste stupéfait.
Jusqu'à demain, dit-il, n'aurais-je d'autre affaire
Que de porter ce diable contrefait?

Mais tout malin qu'il est, je saurai m'en défaire.
Il le porte en jurant et marche à l'abreuvoir;
Tandis qu'il rentrait au manoir,
L'épouse de Zéida rentrait aussi lui-même.
En voyant ce bossu, qu'il a pris pour le sien,
Le villageois frémit, et de fureur tout blême,
Veut noyer le magicien :
Sur lui, dans son erreur il s'avance, il se rue;
D'un coup il le renverse, et d'un autre il le tue.
Bref, il s'en débarrasse, et d'un air de succès
Va conter l'aventure à notre châtelaine,
Qui, loin de lui faire un procès,
Lui paya largement sa peine.

Cependant des pages vinrent annoncer une députation des *Mainteneurs de la gaie science*, dont le collége était en honneur à Toulouse, long-temps avant le treizième siècle (1). Les membres de ce col-

---

(1) On les appelait les *Mainteneurs de la gaie science*, parce qu'ils étaient chargés de faire observer et maintenir les lois et les ordonnances du collége. *Voyez* l'Orig. des Jeux Floraux, imprimé en 1715. — Ce collége s'appelait aussi le *gai consis-*

lége, célèbre dans les fastes de la Provence, étaient au nombre de sept, qu'on surnommait les sept poètes, ou les sept *mainteneurs du gai savoir.* Ils tenaient leur séance dans un verger, qu'ils appelaient *un lieu merveilleux et beau* (1). Cet enclos, où depuis s'éleva la fameuse chapelle des pénitents noirs, servit aux concours des jeux floraux, jusqu'à ce que Clémence Isaure, dotant de ses bienfaits cette institution, lui eût ouvert le palais des capitouls (2). Avant la naissance de cette fille immortelle, dont les restes furent portés, par la reconnaissance publique, au temple de la Daurade, d'où sa statue fut plus

---

toire. Cette institution est attestée par les registres de la ville de Toulouse. *Voyez* Catel, Lafaille, Raynal dans leurs annales, et Caseneuve, Orig. des Jeux Floraux.

(1) *Un loc meravilhos et bel.*

(2) *Voyez* à la fin du vol. la note 7 du trente-troisième récit.

tard transférée dans la salle *des illustres*, les sept membres du collége ne donnèrent d'abord aux poètes lauréats qu'une violette d'or, plus tard ils y ajoutèrent l'églantine et le souci d'argent. Les fonds légués par la belle héritière des comtes de Toulouse, permirent de perpétuer annuellement ces gratifications, et de subvenir aux dépenses que la pompe des concours, des festins, et les accessoires de cette solennité littéraire devaient entraîner.

Conduits sous l'ormel, les députés du collége de la *gaie science* invitèrent les poètes qui s'y trouvaient à se rendre au temps fixé dans le verger de leurs jeux, et d'y venir *si bien fournis de vers harmonieux, et d'un si beau sens, que le siècle en deviène plus gai et eux plus disposés à se réjouir* (1).

---

(1) Cette lettre circulaire, dont je ne rapporte qu'un passage, est citée toute entière dans Caseneuve, Orig. des Jeux Floraux, pièces justificatives.

On applaudit à l'invitation des Toulousains, et Phanie de Gantelme les engage à rester à Romanin pour l'audience prochaine. Ainsi finit la dernière veillée sous l'ormel.

Le lendemain, à dix heures précises, les parties assignées se rendirent au parlement des dames, présidé par le prince d'amour. Les conseillères étaient Phanie de Gantelme, Clarette de Beaux, Adalazie d'Avignon, et Huguette de Forcalquier (1). Pour suppléantes furent élues Blanche de Flas-

---

Elle se trouve consignée d'une manière authentique dans le registre 1323, aux archives de Toulouse. Cette circulaire, écrite par les sept *mainteneurs*, est adressée à *tous les honorables seigneurs qui possèdent la science d'où naît la joie et le plaisir, pour les inviter à se rendre le premier du mois de mai suivant, dans le verger qu'ils tenaient des poëtes leurs devanciers*, etc.

(1) César Nostradamus, Hist. de Provence, in-f°, p. 133. — Fabre d'Olivet, imitation de poésies occitaniques, t. 2. — Jean Nostradamus, Vies des Poètes Prov., p. 131, édit. de Lyon de 1595.

sans, la dame Natibors, et Clara d'Anduze. La salle était tapissée de rameaux verds et jonchée de primevères et de violettes (1).

Le viguier d'amour faisant les fonctions de greffier, donna lecture à la cour des lettres-patentes du roi René, qui instituait le droit de pelotte au profit des officiers, du président de la Cour d'amour; lequel droit ils devaient percevoir sur ceux ou celles d'entre les Français ou Françaises qui se marieraient avec des étrangers ou étrangères (2). On donna ensuite lecture d'une autre lettre, qui autorisait ladite cour à condamner les parties aux frais (3), et à en recevoir pour épices des boîtes de con-

(1) *Arresta Amorum, Acc. Bened. Curtii*, etc. Rouen, 1587, I p. 21 et 22.

(2) Description des arcs triomphaux d'Aix, p. 27. — Le présid. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 71.

(3) Le présid. Roland, Rech. sur les Cours d'amour.

fitures et de dragées, pourvu que les plaideurs n'y eussent point caché des billets doux et des devises, à l'effet de séduire les belles conseillères, leurs juges et arbitres souverains. Après avoir ouï la lecture de ces pièces, le sénéchal donna la petite liste des ouvrages où il était médit des femmes; lesquels ouvrages furent condamnés à être brûlés sur le perron, pour leur cendre être jetées au vent, qui emporte d'ordinaire les vains serments de n'aimer plus.

Ensuite on fit droit aux requêtes présentées par divers amants, qui demandaient que conseil fût octroyé dans les cas difficiles où ils se trouvaient.

La première de ces requêtes était rédigée par deux amants qui, ayant mutuellement à se plaindre l'un de l'autre, étaient résolus à se quitter d'un commun accord; mais ils désiraient savoir si, en recourant à un prêtre pour se délier de leurs serments, ils pourront valablement former par la suite

de nouveaux engagements (1). La cour décida qu'avant de rompre, les amants resteraient quelque temps séparés, pour éprouver si le dépit n'avait point dicté leur résolution.

La seconde requête était signée par deux amants qui se trouvaient embarrassés sur l'exécution d'une promesse d'amour ; ils étaient convenus que, forcés de vivre éloignés l'un de l'autre, ils regarderaient toutes les nuits, à une heure convenue, le disque de la lune, et qu'en respirant sa lumière amoureuse, ils se pénétreraient de leurs souvenirs mutuels, et s'adresseraient à eux-mêmes un *doux bon soir*. Les amants joui-

---

(1) On croyait que les nœuds de l'amour ne pouvaient se briser sans absolution ; le Troubadour Barjac dit à sa maîtresse, dont il a à se plaindre : *Adressons-nous à un prêtre ; vous me donnerez votre absolution, vous recevrez la mienne ; et nous pourrons ainsi loyalement former de nouvelles amours.*

rent quelque temps de cette correspondance aérienne; mais, ce qu'ils n'avaient pas prévu, la lune cessa de paraître dans les cieux, et ils demandaient ce qu'il convenait de faire tant que durait son absence, pour observer religieusement leur vœu.

La cour prononça que l'étoile du berger remplacerait l'astre des nuits, et servirait à la contemplation mémorative des deux amants.

En cet instant de la séance il se fit un grand bruit dans la salle; les forestiers des bois de Romanin et les concierges *des jardins et vergiers amoureux*, amenèrent pieds et poings liés, un moine surpris faisant violence à une laitière (1). La cour, après l'avoir entendu, le condamna comme larron de l'honneur des filles, à ne boire que de l'eau et à réciter ses patenotres;

(1) Le prés. Roland, Rech. sur les Cours d'amour, p. 155. — Bibl. des Rom., sept. 1782, p. 58—80.

puis on le congédia, en lui disant : Vos pareils, révérend père, sont faits pour prier Dieu et nous absoudre de nos péchés.

L'ordre s'étant rétabli dans l'audience, on procéda à l'appel des causes.

La première s'agita entre un amant et sa dame, qu'il accusait de ne point porter les bouquets et les rubans qu'il lui offrait chaque matin. La dame se défendait en disant qu'il ne devait pas s'arrêter à de simples fleurs, parce que leur éclat et leur odeur passent de suite ; qu'elle aimait mieux, pour conserver ces bouquets, dont la durée ferait son bonheur, les mettre en des vases d'eau fraîche (1). La cour invita la dame à donner en temps et lieu un baiser à son amant ; lequel baiser devait durer aussi long-temps qu'on en met à dire un *pater.*

Dans la seconde cause, un amant concluait à ce que sa dame fût condamnée à

(1) *Arresta Amorum*, *IX.*

faire enlever, dans le plus bref délai, une cage où était logée une caille, laquelle criait quand il voulait entrer, ou chanter la serénade, et interrompait ainsi, par sa piaillerie, les couplets de plainte amoureuse. La défenderesse objectait que cette caille était un pauvre oiseau qui gagnait sa vie à chanter, que d'ailleurs, en interrompant le galant, elle lui donnait peut-être avis que des indiscrets et des rivaux étaient aux écoutes.

L'amant répliquait que, s'il en était ainsi, il consentait que la caille demeurât où elle était, pour y vivre et chanter ainsi qu'elle pourrait; mais il concluait subsidiairement à ce qu'il fût enjoint à la dame de paraître à la fenêtre, afin qu'il pût du moins la voir et lui parler par signes, s'il ne pouvait s'en faire entendre.

Le troisième procès était intenté par un

---

(1) *Arrest. Am.*, XX.

amant contre des gauffriers et pâtissiers. Voici le fait : Ledit amant savait que sa belle allait tous les vendredis à l'église des Pélerins ; il la suivait et restait à la porte extérieure, pour ne point nuire aux prières de sa chère amie ; il la contemplait de loin, tandis qu'elle était agenouillée devant l'autel de monseigneur baron de Saint-Marcel ; il était depuis trois mois en possession de ce doux plaisir, lorsque des pâtissiers et gauffriers, comptant débiter leurs marchandises aux pélerins sortant de la messe, sont venus s'établir devant l'église, où ils font leurs gauffres, oublies et darioles ; si bien que la fumée de leur four cache la porte de la chapelle, et ravit au plaignant l'aspect de celle qu'il aime (1).

La quatrième cause était celle du Troubadour Richard de Barbesieu, contre la dame de Touai.

---

(1) *Arrest. Amor.*, XLVII.

Ce poète provençal, brave chevalier d'armes, d'une figure agréable, et sachant bien *trouver* et chanter, était devenu amoureux de la dame de Touai ; celle-ci l'aimait en secret, mais feignait d'être indifférente. Plaintes, soupirs, protestations d'amour, rien ne put arracher un signe de tendresse à cette pudique beauté. Richard gémit, se désespéra, et son orgueil révolté lui fit concevoir le projet d'oublier celle qu'il croyait une ingrate. Dans cette résolution, il connut une femme châtelaine, qui, par ses œillades et ses agaceries, lui promit une facile conquête; mais, avant d'accepter l'hommage du Troubadour, elle lui fit entendre qu'elle connaissait l'amour dont il avait brûlé pour madame de Touai, et qu'elle craindrait toujours une infidélité, s'il ne prenait pas congé de cette rivale.

Richard le lui promet, et dans le moment d'ivresse qu'allume dans ses sens la trop belle châtelaine, il court d'un air de triomphe vers son ancienne maîtresse, lui

reproche ses rigueurs, et lui déclare qu'il la quitte pour toujours. Il retourne ensuite à sa nouvelle dame, et lui rend compte de ce qu'il a fait; mais, quel fut son étonnement, quand il en reçut cette réponse : *Allez, vous êtes indigne qu'aucune femme vous traite bien; vous êtes l'homme du monde le plus faux, d'avoir rompu de la sorte avec une dame si belle et si douce; puisque vous l'avez quittée, vous quitteriez tout autre; retirez-vous* (1).

Atterré par ces mots, Richard, qui n'avait quitté la dame du Touai que pressé par le dépit, mais qui, au fond du cœur, l'aimait toujours avec force, revint se jeter aux pieds de celle-ci, qui refusa de l'entendre. Hors de lui-même, dévoré de douleur, et n'espérant plus de joie ici-bas, il se retire au fond d'un bois, s'y construit une petite cellule, et veut y vivre loin du commerce

(1) Millot, t. 3, p. 85.

des hommes, tant que la dame de Touai ne lui aura pas pardonné. Cette châtelaine restait inflexible; mais Richard, qui crut du moins avoir mérité sa pitié par tant de pénitence et de larmes, la cita à la Cour d'amour, pour qu'on jugeât si ses torts méritaient la dureté de sa maîtresse.

Après avoir rapporté naïvement les faits, le Troubadour plaida sa cause. Sa pâleur, ses yeux humides, son air défait, ajoutaient à son éloquence. Tantôt il s'adressait à ses juges, et tantôt il interpellait sa dame elle-même. « Souvenez-vous, lui disait-il, ah! » souvenez-vous de l'amour vif et pur qui » précéda le moment à jamais fatal où, égaré » par mon désespoir, je proférai des adieux » que mon cœur démentait! Que de fois » ne vous ai-je pas dit : *Je meurs de soif* » *dans la souffrance, je brûle d'un feu* » *dévorant dans les ténèbres..... voyez ma* » *patience, ma soumission, et daignez* » *m'accorder un doux regard! Je n'ose* » *vous appeler amie, puisque vous ne*

» *voulez pas contribuer pour votre moitié*
» *à établir ce nom entre nous, je vous*
» *trouve une insensibilité que je ne mérite*
» *point, et cependant je ne puis me ré-*
» *soudre à perdre toute espérance* (1).
» Telles étaient mes plaintes, ma lyre les
» apprit aux échos; je les gravai sur l'é-
» corce des hêtres; je les appris à la nuit
» et à l'aurore; j'importunais la nature de
» mes chagrins, et quand, par votre froi-
» deur dédaigneuse, vous avez fait perdre
» la raison à un malheureux, quand vous
» l'avez réduit à cet état de délire et de
» misère, où l'on n'est plus responsable de
» ses propres actions; vous osez, cruelle,
» vous osez me faire un crime irrémissible
» d'un mot échappé dans le désordre de
» mon âme, un mot que tout ce qui le
» précéda et suivit, a dû vous faire ou-
» blier, un mot qui ne vous prouve qu'un

(1) Ces paroles sont de Barbesieu; je les ai tirées de ses chansons. *Voyez* Millot, t. 3, p. 83.

» dépit excité par l'amour lui-même; ah!
» que dis-je ? Non, je ne dois point dissi-
» muler ma faute; je fus coupable, sans
» doute, et ni la jalousie dont j'étais tour-
» menté, ni la fierté conseillère perfide,
» ni la perte de l'espérance, ne pourront
» justifier mes blasphêmes. Cependant la
» divinité qu'on offense accepte le repen-
» tir; ô vous, à qui il ne manque, hélas,
» pour être la parfaite image de cette di-
» vinité, que la miséricorde que j'implore;
» mesurez mes torts sur mes sacrifices
» expiatoires; pendant deux ans j'ai fui la
» société des hommes; mon luth funèbre
» fut suspendu au cyprès du torrent; je
» n'ai vécu que de racines amères; j'ai
» couché sur la *roche pauvre*, en butte à la
» rigueur des saisons, sans sommeil, sans
» repos, toujours mouillé de mes larmes,
» et pour tout dire d'un seul mot, séparé
» de vous, ô ma souveraine, ô mon
» unique amie; mais pourquoi me plaindre
» de ces souffrances? Ah! toutes affreuses

» qu'elles sont, je les bénis, je leur rends
» grâces à jamais, si vous prouvant que j'ai
» effacé ma faute, elles valent à votre
» esclave le pardon qu'il vous demande à
» genoux et les mains jointes. Si vous re-
» jetez ma prière, j'en mourrai, n'en doutez
» pas, et trop tard alors vous aurez reconnu
» cette vérité, qu'une dame qui fait mourir
» de chagrin son ami, ne verra jamais l'é-
» ternel (1). »

Madame de Touai parla à son tour, et persista dans la résolution de ne plus voir Richard. Ce refus affligea tellement le Troubadour, qu'il attendrit l'auditoire par sa douleur. La Cour enjoignit à madame de Touai de pardonner à Richard, sous la condition qu'elle voudrait lui imposer.

---

(1) C'était un principe généralement reçu alors, on le trouve consacré dans une foule de chansons, et il contribuait singulièrement à fléchir les femmes en faveur de leurs amants. *Voyez* Millot, Hist. litt. des Troub., t. 2, p. 466.

Digitized by Google

Alors cette dame déclara qu'elle accorderait un pardon, si cent chevaliers et leurs dames, s'aimant par amour, venaient les mains jointes et à genoux, lui crier merci et demander la grâce de Barbesieu (1).

La cinquième cause fut appelée. Une femme plaidait contre son mari, parce qu'il ne voulait pas qu'elle portât une robe et un chaperon faits à la nouvelle façon.

Dans la sixième cause, une mie plaidait contre son amoureux, et l'accusait d'avoir feint de se tuer pour obtenir des faveurs par commisération et pitié, et de s'être ensuite vanté de son stratagème (2).

La Cour, après avoir entendu les parties, déclara le défendeur coupable du crime de lèze-amour, le priva de ses biens et trésors, c'est-à-dire, des rubans et anneaux qu'il avait pu recevoir, l'exila à vingt lieues du

---

(1) Millot, t. 3, p. 87.
(2) Arrest. Amor. I.

pays qu'habitait sa dame, le condamna en outre à être battu par les dames de la Cour avec *des branches de groselliers et des tiges de verd osier*, et après qu'il aura subi ladite peine, lui enjoignit de faire *un pélerinage nus pieds à monseigneur Saint-Valentin, et d'y porter un vœu de cire du poids de quinze livres.*

La septième cause intéressait le chevalier Nazémur et Euzelinde de Clarenson; celle-ci, qui avait fait un faux pas en se sauvant précipitamment, pour n'être pas surprise par son tuteur dans son tête-à-tête sur le perron, s'était couchée avec une fièvre brûlante. Les *mires* étant appelés, avaient déclaré que le sang était en abondance, et qu'il fallait en tirer deux palettes.

Nazémur, la sachant malade, vint au crépuscule lui donner une sérénade, pour la distraire et la charmer. Euzelinde, qui prenait plaisir à cette musique nocturne, se leva pour la mieux entendre et se pencha vers la fenêtre, sur les bords de laquelle

Ysane, suivant l'ordonnance du *mire*, avait placé la palette de sang, pour qu'on pût juger de sa qualité quand il serait rafraîchi (1). La belle, en s'approchant de cette fenêtre, répandit un peu de ce sang, qui tomba sur Nazémur. Ce chevalier crut que la camariste, en arrosant des vases de fleurs, avait laissé tomber par mégarde quelques gouttes d'eau (2). Lorsqu'il eut fini son concert, il rencontra en chemin un spadassin que cherchait la justice, parce qu'il venait de commettre un assassinat.

Le prévôt prit Nazémur pour ce malfaiteur, et le voyant taché de sang, il ne douta pas qu'il n'eût en effet commis le meurtre que poursuivait la vindicte publique.

Nazémur eût pu facilement se disculper en racontant d'où il venait, et comment il avait été arrosé du sang qui excitait les soup-

---

(1) Arrest. Amor., XXI.

(2) Arrest. Amor., *ibid.*

çons; mais il craignit que son explication ne révélât son amour et n'exposât la réputation de sa dame. Il préféra donc ne point se défendre, et souffrir la détention et les mauvais traitements, sans murmure et pour l'amour de sa dame. Cependant un de ses amis, auquel il avait jadis sauvé la vie dans un combat, le rencontre escorté par les sergents; alors il veut s'acquitter de ce qu'il lui doit, et sachant de quoi il s'agissait, il affirme au prévôt que cet homme est innocent, et que c'était lui seul qui avait commis le forfait qu'on allait punir (1).

Ce trait, d'un dévouement sublime, frappe d'étonnement et d'admiration le véritable criminel, qui, caché dans la foule,

---

(1) Tiré du Fabliau *des deux Bons Amis*, traduit par Legrand d'Aussy, t. 2, p. 385, et imité par Bocace, X[e] journée, VIII nov.; par M. de Gomez, t. 5, nouv. 28; par Hardi et Chevreau, Bibl. du Théâtre Franç., t. 1, p. 351, etc.

cherchait à voir quelle tournure prenait son affaire. Saisi tout-à-coup de repentir, et sans doute inspiré par la grâce divine, il se jète en pleurant aux genoux du prévôt, et lui déclare que c'est lui qui était le seul coupable (1). Le prévôt, qui ne cherchait qu'un prévenu, et qui en trouvait trois, ne pouvait démêler la vérité. Mais l'assassin ayant montré le poignard sanglant et donné des détails circonstanciés sur cet attentat, fut emprisonné, et l'on rendit la liberté à ceux qu'on avait saisis à sa place.

Nazémur était venu le lendemain conter à Euzelinde son aventure; mais celle-ci, loin de l'en plaindre et de l'en dédommager, feignant toujours une dureté qui n'était point dans son cœur, ne fit que plaisanter de sa mésaventure, et pour toute indemnité lui proposa un autre manteau. A ce trait d'ironie et d'insensibilité, Nazémur perdit pa-

(1) Le Fabliau des deux Bons Amis, lieu cité, p. 391.

tience, et fit assigner l'ingrate beauté devant la Cour (1); elle parut assistée de son tuteur, *pour la validité de la procédure*. Là, elle allégua qu'elle ne pouvait répondre aux déclarations et aveux du chevalier, sans la volonté de son oncle, sous la surveillance duquel ses parents l'avaient placée.

La Cour, après une longue discussion de part et d'autre, somma le vieux Gordon de déclarer s'il avait des motifs légitimes pour s'opposer à l'union de Nazémur et d'Euzelinde, et s'il ne tenait pas ce chevalier pour homme riche, noble et brave. Gordon répondit qu'il n'avait rien à reprocher au prétendant, mais qu'un parti non moins sortable s'était présenté pour Euzelinde, et que les parents de cette demoiselle l'avaient accepté à leur lit de mort.

La Cour enjoignit alors au vieillard de déclarer dans la minute, pour tout délai, les nom, demeure et qualité du rival dont

(1) Arrest. Amor., XXI.

il parlait, afin d'apprécier la sincérité de cette objection. Gordon hésita; mais, pressé de parler, il dit enfin que ce parti, assurément fort raisonnable, c'était lui-même. A cet aveu, l'auditoire ne put retenir des éclats de rire et des huées; la Cour réprima cette irrévérence, et gardant son imperturbable gravité, elle dit au vieillard: « Il y a six empêchements au mariage que » vous voulez faire subir à votre nièce. Le » premier, parce que vous êtes son oncle, » et que les conciles d'Agde et d'Orléans, » les capitulaires et autres autorités prohi- » baient le mariage entre l'oncle et la » nièce. » Gordon s'écria, sur le premier point, qu'Abraham avait bien épousé sa cousine-germaine, que Jacob avait épousé Lia et Rachel, qui étaient sœurs, et que ces mariages avaient été bénis de Dieu, ainsi que ceux qu'Amram et Tobie avaient contractés avec leurs parentes; qu'Aristote dit que chez les Grecs on restreignait la défense aux frères et sœurs en ligne colla-

térale ; qu'enfin, les Arabes épousaient volontiers leurs propres sœurs. La Cour lui fit observer qu'il ne pouvait se prévaloir de ces exemples, puisqu'il n'était ni Juif, ni Grec, ni Arabe, et elle continua en disant: « Le second empêchement provient de ce » que vous êtes le parrain d'Euzelinde, et » il en résulte une alliance spirituelle, » qui entraîne de plein droit une nullité ». Gordon craignant qu'on ne parlât de tous les empêchements, interrompit la Cour en disant qu'il n'y avait rien de spirituel dans son alliance, et qu'il déclinerait la juridiction de la Cour, pour cause d'incompétence. Le senéchal et le viguier d'amour lui imposèrent silence, et le président continua : « Le troisième empêchement provient de ce que » vous êtes le tuteur d'Euzelinde (1); or, vous

(1) Autrefois les tuteurs ne pouvaient pas épouser leurs pupilles, ou les faire épouser à leurs enfants. *Voyez* Cout. de Metz, art. 16, tit. 9. — Cout. de Gorze, art. 30. — Arrêts de Papon., l. 15, tit. 1, art. 3. — Mém. du Clergé, t. 5, p. 776. — Des-

» gênez par l'ascendant que vous exercez
» sur elle, le consentement qui doit être de
» sa part libre et volontaire, car point de ma-
» riage sans le concours de deux volontés :
» *Duorum in idem placitum consensus.*
» Il y aurait donc violence, et la violence
» détruit le lien du contrat. »

Gordon se récria, et prétendit qu'il était aimé, qu'Euzelinde ne cessait de lui donner des preuves de son attachement ; qu'il était l'objet des attentions les plus délicates, et qu'hier même elle lui avait acheté un beau manteau, qu'elle voulait broder de sa main ; qu'enfin, elle se plaisait à lui donner le bras toutes les fois qu'il allait au jardin.

Nazémur répliqua qu'il était possible qu'on lui eût donné un manteau pour le préserver des catarrhes, pituites et autres infirmités, auxquelles on était sujet à son âge ; qu'il se pouvait également qu'elle

---

maisons, V°. Mariage, n° 22. — Quest. de Dolive, l. 3, ch. 2.



voulût, par respect pour la parenté, prêter dans la promenade un appui à la marche chancelante d'un septuagénaire; mais qu'il ne fallait pas induire de ces marques de bonté des preuves d'un véritable amour. Gordon s'offensa de ces paroles, demanda acte à la Cour des personnalités que Nazémur se permettait envers lui; il parla avec tant de violence, que son asthme lui coupa la parole.

Enfin, la Cour prononça que si, nonobstant les empêchements sus-énoncés et tous autres, Gordon s'obstinait à contracter mariage à ses risques et périls, il encourrait la peine du charivari (1), les couplets moqueurs, les brocards des gabeurs, etc.

---

(1) On donne le nom de *charivari* au bruit que le peuple fait avec des poêles et des bassines devant la porte ou à la suite du cortège des gens d'un âge inégal. Cet usage devint si général dans les basses classes, qu'il fallut plusieurs conciles et plusieurs ordonnances pour le prohiber, sous des peines sé-

Le vieillard céda enfin, et la Cour n'ayant plus de causes à juger, leva son audience. Il y eut le soir grand gala et bal ; le lendemain chasse à l'oiseau et pêche en rivière. Le surlendemain les convives assistèrent aux fiançailles de Nazémur et d'Euzelinde ; puis ils furent tous chez la dame de Touai, au nombre déterminé par l'arrêt, pour conjurer cette dame de pardonner à Richard de Barbesieu ; ce qu'elle fit à leurs instances ; et c'est ainsi que se termina la Cour d'amour de Romanin. Avant de se séparer, on mit au concours, pour l'ouverture de la prochaine session, plusieurs ouvrages en l'honneur des dames, et no-

---

vères, afin d'éviter le tumulte, les rixes et le scandale qui en résultaient presque toujours. *Voyez* Fromental, V°. *peines.* — Bouchel, Bibl. du Droit Franç., V°. *charivari.* — Recueil de Besançon, t. 1, p. 9, t. VI, p. 169. — Brodeau, sur l'art. 37 de la Cout. de Paris, n° 16 et suiv. — Conférences de Paris, t. 3, liv. 2, confér. 4, § 5.

tamment la réfutation de l'opinion des pères du concile de Mâcon, qui estimèrent que les femmes (1) n'étaient pas de l'espèce humaine, et l'apologie des coutumes où la femme annoblissait les enfants nés d'un père roturier (2).

(1) Greg. Turon., Hist., l. 8.—*Polygonia triumphatrix*, p. 123. — Saint-Foix, Essais sur Paris, t. 2, p. 79.

(2) Beaumanoir, Coutume de Beauvoisis, édit. de la Thaumassière, chap. 45, p. 253. — Le *ventre annoblissait* dans les Cout. de Champagne, de Châlons, de Chaumont, d'Artois, de Bar-le-Duc, etc.

Digitized by Google

TRENTE-QUATRIÈME RÉCIT.

SAINT LOUIS (1).

Un roi saint est le plus vénérable spectacle qui puisse être offert à l'homme ici-bas.

Heureux les peuples gouvernés par un tel monarque! ils n'ont point à redouter qu'un pouvoir arbitraire insolemment élevé au-dessus des lois, ne repousse dédaigneusement leurs flots suppliants loin de la barrière d'un trône inaccessible; ils ne craignent pas qu'un luxe effréné n'épuise, pour satisfaire à de folles dissolutions, les fortunes des pères de famille, et ne flétrisse, jusques dans sa fleur, l'espérance d'un lucre légitime.

(1) *Voy.* à la fin du vol. la note 1re du 34e récit.

Ces peuples, paisibles et contents, ne sont pas distraits de leurs soins privés pour scruter d'un regard soupçonneux et craintif les intrigues des cours, les mystères ténébreux d'une politique insidieuse. Sans s'inquiéter des pactes et des alliances contractées par leur prince, des manifestes et des traités qu'il publie, ils reposent avec sécurité sous la garantie de sa justice paternelle. Cette honorable confiance n'est point déçue; leur souverain veille chaque jour pour leur bonheur; son âme, qui n'est point bercée par les rêves fallacieux de l'ambition, repose majestueusement dans cette magnificence de sainteté, qui, selon l'orateur chrétien, est le plus bel apanage des rois; il n'est point agité par le délire des conquêtes, car un royaume lui semble toujours trop grand, tant qu'il renferme des malheureux; il sait que la gloire est périssable, que ses fragiles trophées sont brisés comme le verre, par la main du seul

roi, et que les honneurs et les vanités de ce monde se dissipent comme la paille légère devant la tempête.

Ce tableau, d'un roi saint, est l'image fidèle de Louis IX. Aucun homme n'a porté, comme lui, la vertu à de plus sublimes hauteurs. Depuis saint Louis, on parle moins de Socrate, et le monarque des lys, menacé de la mort dans les prisons d'Almoadin, rend moins étonnant le philosophe athénien buvant la cigüe d'Anitus.

Quelle que soit l'ancienneté des douleurs, personne n'avait, avant lui, rendu plus respectables et plus sacrés les revers et les souffrances. Sa foi était si vive, qu'on aurait cru qu'il voyait les mystères divins et qu'il était un des initiés à la maison du seigneur.

Son génie était dans son cœur, entre la religion et l'humanité; son courage brûlait dans ses entrailles, vaillant, parce qu'il était confiant en Dieu et zélé pour le salut

de son peuple (1); charitable, parce que sa tendre sollicitude lui montrait dans les indigents des êtres faibles, placés par le ciel sous la tutèle du genre humain; communicatif, affable et gracieux, parce qu'il voulait être aimé, Louis fut l'honneur des mortels et le plus parfait modèle des rois. Ferme et clément tour-à-tour, il sut vaincre et pardonner; il combattit comme David, et jugea comme Salomon.

La France lui doit son siècle d'or, et la plus belle recommandation du trône des lys est d'avoir été occupé par ce monarque. Son règne y laissa je ne sais quelle odeur de vertu, que les siècles ne pourront faire

---

(1) Joinville, faisant la division de son ouvrage, dit, p. 2 de son Hist. de saint Louis, *le secon livre nous palera de ses granz chevaliers et de ses granz hardemens* (*armements*), *les quiex sont tiex* (*lesquels sont tels*), *que je li vi quatre fois mestre son cors en aventure de mort, pour espargnier le dommage de son peuple.*

évanouir ; il humanisa les triomphes, il annoblit les infortunes de ses descendants, et intéressa plus spécialement la Providence aux choses de leur royaume. Il mêla dans le sang des Valois et des Bourbons, cette douceur infinie qui tempère leur courage sans l'altérer; sa main soutint Louis XVI sur l'échafaud, et ramena de l'exil ses arrière-neveux.

Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, soutint le poids d'un sceptre que les conquêtes et la gloire de son père avaient rendu bien pesant à porter. L'héritier d'un grand roi montrait déjà le grand roi lui-même (1),

(1) Quelques historiens ont cru tout dire de Louis VIII, en disant qu'il était fils et père de deux grands rois; cet éloge est loin d'être complet. On trouve, dans la vie de Louis VIII, surnommé le *Lion* à cause de sa valeur, des traits qui rappèlent l'histoire de son père et qui préparent à celle de son fils.

lorsqu'une mort prématurée l'enleva à ses sujets.

Il laissait le gouvernement d'un Etat menacé, à une reine étrangère et à un enfant de douze ans; mais cette reine était Blanche de Castille, mais cet enfant était saint Louis.

Blanche contint les grands vassaux, mutinés, par la force de son caractère, l'ascendant de ses vertus et l'empire de ses attraits.

Les plus ambitieux feudataires vinrent se courber sous la main puissante d'une princesse qui, par des miracles de sagesse, étouffait dans leurs âmes rebelles les complots et les discordes (1).

Le jeune Louis croissait sous les regards

---

(1) Guillelm. de Podio Laurentii, cap. 40. — Guillaume de Nangis, Annales de saint Louis, p. 164. — Réc. d'André Duchesne, t. 5, p. 327 et suiv. — D. Vaissette, Hist. du Langued., t. 3, p. 473.

de cette femme incomparable; sa candeur et son mérite l'avaient déjà fait connaître au loin, lorsqu'enfin il régna lui-même. Au bruit de sa renommée, le pontife Grégoire, dont la haine fougueuse pour l'empereur Frédéric II fut long-temps le scandale de l'église et le brandon qui embrâsa l'Italie et l'empire, divisés par les factions des Guelphes et des Gibelins (1), Grégoire, voulant déposséder son ennemi du diadème des Césars, écrivit à Louis qu'il avait disposé de l'empire en faveur de Robert son frère. Louis, étonné qu'un pape osât se faire l'arbitre absolu des rois, refusa cet offre superbe, et répondit qu'il suffisait à

(1) *Chron. parva Ferrariens.* — *Gio. Batt. Pigna, istoria de principi d'Este.* — *Vita Innocentii III.* — *Giannone, istoria civile del regno di Napoli.* — *Abbas Ursperg., in Chron.* — *Giovanni Villani, l. 5 et seg.* — Simonde Sism., Rép. ital., t. 2 et 3.

Robert d'être prince de France et frère de Louis (1).

Cependant la Grande-Bretagne, empressée de ressaisir les domaines dont l'avaient déshéritée les victoires de Philippe-Auguste et les crimes de Jean-sans-Terre, conçut l'espoir de les recouvrer, en s'alliant avec le comte de la Marche, dont elle venait d'attiser la sédition assoupie. Les armées coalisées s'étaient déjà rassemblées; saint Louis marche à leur rencontre, et les trouve rangées en ordre de bataille, sur les bords de la Charente, qui séparait les deux partis. Les Anglais s'étaient emparés du pont de Taillebourg, défendu par une forteresse qu'ils occupaient, en sorte que le passage de la rivière paraissait impossible à l'armée française. Vains obstacles

---

(1) Math. Paris, in Henric. III, ad an. 1239. — Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 326, *in*-4°. — Millot, Eléments de l'Hist. de France, t. 1, p. 343.

pour le monarque intrépide, que la bonté de sa cause et son recours au Dieu des batailles semblaient rendre invulnérable. Suivi seulement de huit chevaliers, il s'avance sur le pont, au milieu des traits dont l'air est obscurci. Son exemple entraîne les siens, qui s'élançant par le chemin qu'a frayé l'épée royale, franchissent le défilé et repoussent les Anglais jusqu'aux murs de Xaintes. Le soleil éclairait de ses derniers rayons le triomphe du jeune prince; le lendemain les premiers feux de cet astre vont luire sur une victoire plus éclatante encore. Les Français attaquent l'ennemi dans les plaines de Xaintes (1); rien ne résiste au courage de Louis; devant lui s'enfuit le roi d'Angleterre, et le comte de la Marche n'a plus d'autre réfuge que la clémence du vainqueur; il vient embrasser

(1) Guillaume de Nangis, Annales du règne de saint Louis, p. 185.

les genoux de Louis, qui le relève et lui pardonne.

La paix ayant renoué les liens d'une alliance heureuse avec les puissances voisines, Louis voulut commencer le grand œuvre conçu dans le fond de son cœur, la félicité de son peuple. Il fit dresser des listes exactes de tous les laboureurs dans le besoin, des artisans sans ouvrage, des veuves et des orphelins sans secours, et des filles sages et pauvres qui étaient à marier. Chaque jour, sur l'épargne royale accrue non par des impôts qu'il abhorrait, mais par l'économie administrative, il mettait des sommes à part, tant pour donner aux uns les instruments aratoires et les animaux du labour, que pour assurer aux autres des dots et des aliments (1). Il fonda plusieurs hôpitaux pour les lépreux et les aveugles,

(1) Tillem., Mém. M. 55, sur saint Louis. — Dubois, t. 2, p. 447.

et ouvrit des manufactures, où il employait à une industrie nationale de laborieux ouvriers. Une portion de son trésor était réservée à réparer les malheurs imprévus. La famine ayant appauvri les peuples de la Normandie et du Poitou, il leur envoya de l'argent et du grain, en leur écrivant : « Vous m'aidez dans votre abondance, je » dois vous secourir dans votre disette ; ce » que je tiens de vous, je le conserve pour » vous; je ne suis que votre dépositaire (1).»

Cependant une fièvre mortelle arrête ce héros au commencement de sa carrière. Après de douloureux accès, il reste long-temps abattu, sans parole et sans mouvement (2). Durant cette léthargie le bruit

(1) Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, ch. 10.

(2) *Voyez* une peinture naïve et touchante de la douleur qu'éprouvèrent les grands et le peuple pendant la maladie du roi, dans Guillaume de Nangis, p. 189, 190 et 191.

de son trépas gronde sourdement sur les villes et sur les campagnes, comme l'orage qui consterne et détruit; le long des chemins on n'entend que des cris et des plaintes; un peuple entier afflue dans les églises et se prosterne même au milieu des champs, pour implorer la miséricorde divine en faveur d'un roi de justice et de paix. On fit des processions pour obtenir la santé du roi. *A la procession furent li moines nus piez, en pleurs et en larmes, et à peine pooient chanter, pour la gran douleur que ils avoient de la maladie du roy* (1).

Louis rouvre les yeux, et s'attendrit aux marques d'un tel amour; il souhaite vivre puisqu'il est aimé; selon l'usage des temps, il fait un vœu pour recouvrer la santé. Vœu fatal! Louis promet à Dieu d'aller combattre en Palestine. Bientôt il est guéri et reparaît dans sa capitale. Quelle joie!

---

(1) Guillaume de Nangis, p. 191.

quelles acclamations! quelle fête pour la nation entière, qu'un élan subit et unanime entraîne au-devant du monarque! Du fond des provinces on vient le contempler au sortir de ses souffrances périlleuses; on se presse autour de lui; mais la tristesse et l'effroi succèdent bientôt à ces transports de l'allégresse; la croix du départ qui brille sur les vêtements royaux, annonce à ce bon peuple que son roi ne lui est pas entièrement rendu. Blanche de Castille et les hauts barons essayent de l'arracher à ce dessein, en lui disant à quels dangers son absence peut livrer un royaume orphelin. Louis insiste et ordonne les préparatifs d'une croisade à jamais funeste (1).

On juge à présent ces migrations fameuses sur des résultats actuellement connus, mais qu'on ne pouvait prévoir lorsqu'on

---

(1) Daniel, Hist. de France, t. 4, p. 387. — Sanut, l. 5, p. 12, ch. 1.

les entreprit; on les juge du haut de la civilisation où nous sommes parvenus; mais pour prononcer avec impartialité sur les croisades de saint Louis, qu'on sorte du siècle présent pour s'identifier aux mœurs, aux idées, aux sentiments, à la superstition du siècle où régna ce monarque.

On y verra la religion toute-puissante commander au nom de l'Eternel, la délivrance du berceau et de la tombe de Jésus-Christ; les premiers efforts d'une naissante éloquence, consacrés à peindre les profanations des lieux saints. Tous les temples, tous les conciles, devenus les échos du Vatican dominateur, retentissaient depuis deux cents ans de ces paroles fulminantes: *Vengeance, guerre et martyre!* Des palmes étaient promises à de pieux guerriers; les sceptres, les gouvernements, les trésors de l'Orient, étaient jetés devant les ambitieux; une chevalerie insatiable d'exploits et d'aventures, après avoir remué

vingt fois l'Europe, demandait de nouveaux mondes à conquérir.

Quoi donc! Godefroy est admiré de la postérité pour s'être illustré par son courage sous les murs d'Antioche et de Solime; et Louis, non moins intrépide et plus grand encore, sera accusé d'avoir cherché, sur les bords du Thanis et dans les plaines de Damiette et de Césarée, des exploits qu'envierait le héros du Tasse! Et cependant, lorsque celui-ci partit pour la Palestine avec les Tancrède et les Baudouin, cette première croisade, colorée par un prétexte religieux, n'en était pas moins une agression, puisque l'on courait à main armée, attaquer dans leurs pays des peuples qui ne nous avaient point déclaré la guerre.

Mais, au temps de saint Louis, quels intérêts plus pressants ordonnaient aux Français de se précipiter sur l'Orient? Ah! ce n'était plus seulement le sépulchre d'un Dieu qu'il s'agissait d'aller venger; trois millions de soldats chrétiens étaient tombés

dans les plaines de la Syrie; leur sang fumait encore sur les sables de cette contrée. Quelle famille française n'avait point à chercher dans cette terre dévorante les ossements et la cendre d'un frère, d'un ami? Quelle famille française n'allait point aiguiser sur les autels le glaive de la vengeance? La Palestine, vaste abîme où s'engloutissaient nos guerriers, était devenue pour nos ancêtres une seconde patrie, la patrie des tombeaux, la patrie dans le passé. Là étaient les grands souvenirs, les exemples ineffaçables, les adieux pathétiques, les devoirs austères, les promesses mystérieuses, les exploits religieux. L'autre patrie n'était plus que l'arsenal d'une guerre sacrée, le berceau des armées, le port d'où l'on s'élançait vers l'Asie.

Quelques chrétiens survivants à la peste, à la famine, aux périls des combats, se soutenaient encore dans la Palestine, au milieu des mânes de leurs concitoyens, et

investis chaque jour par des troupes innombrables d'infidèles.

Lorsque saint Louis résolut de prendre la croix, les restes malheureux de tant d'armées glorieuses venaient encore d'être affaiblis par le cimeterre des farouches Corasmins. Gautier de Brienne, après deux jours de bataille, avait fui devant ses inexorables vainqueurs (1).

Cependant les principautés de Ptolémaïs, de Tripoli, de Tyr et d'Antioche, étaient encore possédées par des chrétiens, qui allaient bientôt fléchir sous la domination toujours croissante des Sarrasins. On dit que durant sa maladie un songe offrit à Louis ces scènes désolantes, et qu'un cri de désespoir fut le signal de son vœu (2).

---

(1) Le P. Maimbourg, Hist. des Croisades.

(2) Rich. Monach., Chr., c. 10. — Le P. Maimbourg, Hist. des Croisades, l. XI. — Ces auteurs ajoutent qu'il entendit cette voix : *Roi de France, vas venger cette perte.*

Il prit le bourdon à Saint-Denis ; une procession le conduisit hors de sa capitale, et il s'embarqua au port d'Aiguesmortes, avec sa femme, ses frères et l'élite de sa noblesse.

Il s'arrêta en Chypre, où régnait Lusignan. Là il résolut de faire voile pour l'Egypte, espérant se rendre maître aisément de la Palestine, s'il pouvait soumettre l'antique empire des Sésostris, d'où étaient sortis, dans les précédentes croisades, les plus redoutables adversaires des chrétiens ; mais bien qu'il allât attaquer des infidèles et des barbares, Louis ne voulut point menacer leur rivage avant de leur avoir déclaré la guerre (1).

Le soudan Melecksala, dissimulant la tristesse que les pressentiments d'une mort

(1) *Voyez* à la fin du volume la note 2e du 34e récit.

Digitized by Google

prochaine jetaient dans son âme inquiète (1), répondit avec fierté à la déclaration du roi français. A son cri de guerre, Louis donne le signal du départ; mais non loin de l'île de Chypre, un violent orage bouleverse les ondes et disperse toute sa flotte. Il n'avait pu rassembler encore qu'un tiers de son armée, lorsqu'il arriva devant Damiette, à l'embouchure du Nil. Là un spectacle infiniment imposant s'offrit aux chrétiens; d'un côté, la flotte ennemie couronnée de banderolles et de croissants, était appareillée; de l'autre, et jusques dans un lointain imperceptible, étaient rangés les Sarrasins, cavalerie et infanterie, vêtus de diverses couleurs et avec une grande magnificence. Leurs armes étince-

(1) Makrizi, dans l'ouvrage intitulé : *La Voie pour la connaissance des règnes des rois*. On en trouve un extrait à la suite du Joinville de Ducange. Presque tous les auteurs arabes appèlent ce sultan *Nedjm-Eddin* et non pas *Melecksala*.

laient aux feux du ciel africain; leurs trompettes et des cymbales retentissantes, dont un éléphant portait à peine l'énorme poids, animaient, par un bruit belliqueux, les noirs soldats de ces contrées (1). Au milieu de leur vaste armée, paraissait le sultan, dont le corps gigantesque était complètement couvert d'une armure d'or fin, qui, réfléchissant le soleil tout entier, semblait cet astre lui-même (2).

On délibéra si l'on différerait la descente. Plusieurs étaient d'avis d'attendre le reste de la flotte; Louis, craignant que ce retard n'eût l'air de la peur et ne donnât de la confiance et du courage aux infidèles, ordonna l'attaque sans délai. Alors une multitude de petits bâtiments transportèrent les guerriers à terre; celui sur lequel était Louis n'avançait pas assez promptement au gré de la fureur martiale qui l'embrâsait.

---

(1) Joinville, hist. de S. Louis, p. 32.

(2) Joinville, *ibid.*

A la vue des ennemis de son Dieu, ce roi s'élance dans la mer, élevant son épée au-dessus des flots, dans lesquels il marchait plongé jusqu'aux épaules; enfin il parut tout entier sur le bord (1). Quelle valeur! quels exploits! La marque de la victoire brillait si évidemment sur le front de ce prince; des regards si décisifs partaient de ses yeux, que les Sarrasins, troublés d'un vertige subit, se sauvèrent en jetant des cris d'épouvante; ils arrivent en désordre dans l'enceinte de Damiette; mais cette place, fortifiée par la nature et par l'art, ne peut les rassurer; l'aspect de Louis les poursuit, les abat, les foudroie; rien ne peut détruire l'impression que leur a causée l'air inexplicable de ce fier chrétien. Dans leur terreur, ils oublient même de rompre le pont qui conduit à Damiette; ils oublient

(1) Joinville, Vie de S. Louis. — Le P. Maimbourg, hist. des Croisades, l. 11.

de fermer les portes de cette cité, qu'ils traversent à la hâte ; mais les Français les suivent de près, et déjà l'un des plus redoutables boulevards de l'Egypte est au pouvoir de l'armée chrétienne (1).

Louis, pour ne point usurper la gloire d'un avantage étonnant et qu'il n'attribuait qu'à Dieu, éloigne de ses drapeaux l'orgueil et l'appareil d'un conquérant ; il entre à Damiette, non en triomphateur, mais avec l'humilité d'un chrétien, docile instrument de la vengeance céleste. Il marche à pied, tenant par la main la reine son épouse, et suivi de ses frères et de ses compagnons d'armes (2). Les habitants

---

(1) Guillaume de Nangis, Annales du règne de S. Louis, p. 211.

(2) *Li legas et li patriarche Jhérusalem et li evesque qui presens estoient, a tout le clergié entrèrent a procession chantans en la cité, et les suinus piés li bons roys Loys et li peuples aussi moult devotement.* Guill. de Nangis, *ibid.*

de Damiette, qui venaient supplier la clémence d'un vainqueur, ne tombent que par admiration, et non plus par crainte, aux pieds d'un roi dont la bonté prévient tous leurs vœux.

Louis eût voulu continuer sa marche, mais il fut contraint de rester quelque temps à Damiette, pour y rallier ses vaisseaux, que la tempête avait écartés, et pour attendre que le Nil, dont l'accroissement périodique fertilisait l'Egypte, eût rappelé dans son lit ses flots nourriciers.

Le séjour de Damiette fut fatal aux chrétiens; le repos et les délices de cette Capoue africaine, le mélange impur des vices européens et des voluptés orientales, ne tardèrent point à pervertir les soldats. Louis gémissait en vain de leurs excès; en vain ses discours, et son exemple encore plus éloquent, les rappelaient à la tempérance et à la modération; l'armée ne fut bientôt qu'une tourbe vile et méprisable, qui, jusques sous la tente du saint roi,

s'adonnait aux dissolutions les plus coupables (1).

Cependant le Nil avait ramené ses eaux des champs limoneux qu'il avait inondés; la flotte chrétienne était entièrement rassemblée; de nouveaux renforts venaient d'arriver de France, sous la conduite du prince Alphonse, frère du roi. On se mit en campagne, et l'on se dirigea vers le Caire.

Sur ces entrefaites, le sultan Melecskala était mort, en désignant pour chef de l'armée le vaillant Fakreddin, qu'avait déjà signalé l'admiration publique comme le plus digne de commander aux enfants de Mahomet (2); leur armée s'était considé-

---

(1) Joinville, Vie de S. Louis. — Le P. Maimbourg, l. 11, t. 4, p. 222, éd. in-12. — Daniel, t. 4, p. 415, in-4°.

(2) Makrizi, dans le manuscrit arabe, intitulé : *La voie pour la connaissance des règnes des rois.*

rablement augmentée. Le désespoir et le fanatisme de leur religion firent des soldats de tous les habitants de ces pays, et l'Égypte se dressa toute entière contre les chrétiens (1).

Fakreddin avait conduit ses troupes vers le Delta ; le Nil se divise en cet endroit en plusieurs branches ; près de là s'élève la cité de la Massoure. Devant l'armée des infidèles le Thanis roulait ses eaux larges et profondes. Louis, arrivé dans ces parages, délibéra sur les moyens de franchir la barrière de ce fleuve, dont les bords étaient hérissés des meilleures lances de l'Egypte. Il fit camper son armée dans la

---

(1) *L'émir Fakreddin*, dit Makrizi, lieu cité, *envoya une lettre au Caire pour instruire les habitants de l'approche des Français, et les exhorter à sacrifier leurs biens et leur vie pour la défense de la patrie. Cette lettre fut lue dans la chaire de la grande mosquée, et le peuple n'y répondait que par des sanglots et des gémissements*, etc.

pointe de terre qui brise et divise en deux bras les eaux du Nil. Ce camp fut fortifié avec beaucoup d'art, et bientôt, muni de remparts, de galeries couvertes et de béfrois, il présenta l'aspect d'une ville de guerre. Ces travaux dispendieux et difficiles prouvaient assez combien le passage du Thanis offrait d'obstacles. Les infidèles se prévalant de leur position inexpugnable, attaquèrent hardiment les chrétiens. Les Sarrasins possédaient alors le secret de ce feu inextinguible, inventé par Callinique dans la ville du Soleil. Cet artifice, que les uns appelaient le feu de Médée, parce que, disait-on, cette magicienne s'en servait dans ses vengeances, et que les autres nomment *feu grégeois*, parce que les Grecs en firent long-temps usage, brûlait même dans l'eau et consumait les matières les plus dures.

Les Français qui n'allaient au combat qu'avec du fer et des drapeaux, n'avaient point connaissance dans leurs armées

loyales de cette fatale découverte, qui semblait une irruption de l'enfer et une lave sortie de ses flancs sulphureux.

Les Sarrasins savaient en lancer au loin les tourbillons, et bientôt ils en firent tomber dans le camp des chrétiens où il brûla les machines construites péniblement et à grands frais.

On ne peut exprimer l'effroi que causait ce redoutable élément aux chevaliers les plus braves et au roi lui-même; car ni la valeur ni la prudence ne pouvaient garantir de ses effets.

Il répandait surtout une grande consternation quand on le jetait pendant la nuit. Une lumière plus vive que celle du jour éclairait alors les deux camps. Dans l'un on voyait une joie féroce, dans l'autre on remarquait la pâleur du désespoir. Le feu grégeois paraissait en l'air comme un dragon enflammé, il laissait après lui une traînée semblable à la chevelure ardente d'une comète. En tombant il imitait le

Digitized by Google

bruit du tonnerre, et comme le tonnerre il réduisait en cendres ce qu'il atteignait. Toutes les fois que ce feu était lancé dans le camp, le roi se jetait à genoux avec ses chevaliers, implorant à haute voix la miséricorde de Jésus-Christ (1).

L'armée était assiégée de cette épouvantable manière, lorsqu'un transfuge Sarrasin lui indiqua à prix d'or un gué où la cavalerie et l'infanterie pouvaient aisément traverser le Thanis (2).

A cette nouvelle, Robert, comte d'Artois, s'avance vers le roi son frère, et brigue l'honneur de marcher le premier contre les Sarrasins. Louis qui connaissait l'impétuosité et l'ardeur téméraire de ce prince

---

(1) Joinville, p. 42 et 43.

(2) Un Bédouin indiqua un gué moyennant cinq cents besans. Joinv., p. 46. — Le P. Lemoine, dans son poème de S. Louis, suppose que c'est un ange qui conduisit l'armée de S. Louis à travers les flots du Nil. Cette fiction est poétique.



trop jaloux d'une gloire périlleuse, s'efforce en vain de le retenir au rivage par des avis prudents; Robert lui jure qu'il saura réprimer la fougue de son courage, et s'arrêter aux bornes qu'on lui prescrira. Louis rassuré par ces promesses, lui permet de tenter le passage, et le voit partir pour ne plus le revoir ici-bas. Robert à la tête de deux mille templiers et de quelques preux de sa suite, traverse les eaux du Thanis (1). Le jour naissait à peine, quelques étoiles scintillaient encore entre les datiers et les sycomores. Au bruit de l'onde que font mugir sous leurs pieds les chevaux hennissants, les gardes africains s'approchent du rivage et distinguent aux lueurs de l'aube, les tuniques blanches des templiers marquées de croix écarlates. Ils reculent alors jusqu'aux avant-postes du camp sarrasin, mais leurs troupes n'avaient pu se ranger

(1) Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 252.

encore en bataille lorsqu'ils furent attaqués et dispersés par les chrétiens. Enhardi par ce succès, Robert va droit au camp des infidèles, où la confiance et le sommeil désarmaient la plupart des soldats. Leur chef Fakreddin était au bain lorsque les cris d'alarme l'avertissent d'un danger imprévu. Il s'arme à la hâte et ramène avec lui les fugitifs aux premières lignes du camp où les croisés faisaient un carnage épouvantable. A peine a-t-il paru, qu'un coup de lance jète ce grand guerrier dans la foule des morts (1). Le bruit de sa chute achève la défaite de siens, et Robert est maître de son camp. C'était là que devait s'arrêter ce jeune audacieux; là devaient l'enchaîner les avis d'un frère et ses propres sermens. Mais quand il vit toute une armée fuyant confusément dans les plaines, nulle puissance n'aurait pu contenir son courage

(1) Ep. S. Lud.

excité par les enivrantes prémices de la victoire. Le comte Salisbéri et les chefs des templiers lui représentent que leur petit nombre peut être enveloppé par les Sarrasins, dont la fuite est sans doute un piége, qu'il convient d'attendre le reste de l'armée et les ordres du roi. Robert, sans écouter leurs conseils, pique les flancs de son coursier, et disparaît dans un tourbillon de poussière (1). Alors les chevaliers du temple et les hospitaliers de Saint-Jean, qui avaient la prérogative de former toujours l'avant-garde de l'armée, ne se voient qu'avec dépit devancés par un guerrier, quels que soient d'ailleurs son rang et sa bravoure.

Chacun d'eux veut le précéder et s'élancer le premier contre les Sarrasins ; le champ de bataille ressemble à l'antique hippodrome, où des rivaux se disputaient

(1) Joinville, p. 46 et 47.

le prix de la course ; cet escadron fumant et tumultueux écrase tout ce qui veut résister à son passage, et arrive en désordre dans la ville de Massoure. Une partie des croisés se répand dans son enceinte consternée, et tandis qu'ils y pillent les mosquées et les palais (1), le reste de leur troupe, entraîné par l'impétueux Robert, vole à la poursuite des Musulmans au-delà même de cette cité, et sur la route des palmiers qui conduit au Caire. Cependant le soleil avait paru ; les infidèles, qui fuyaient de tous côtés, purent voir combien peu de soldats causaient leur défaite et leur honte. Ils se rallient alors sous le commandement du vaillant Bondocdar, et reviènent contre les chrétiens en jetant des cris de fureur (2). A ces cris hostiles, tous les Sarrasins, épars au loin dans la campagne et montés sur de légers coursiers, se rassem-

(1) Daniel, t. 4, p. 425, in-4°.
(2) Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11.

blent avec la promptitude de l'éclair, une multitude fugitive offre tout-à-coup une armée nombreuse et menaçante. Robert avait à peine 1200 guerriers; il se retire dans les murs de Massoure, mais les citoyens, les femmes, les enfants, jètent sur eux, du haut des toits de cette ville meurtrière, une grêle de pierres, une pluie d'eau bouillante, des poutres, des débris (1). Au milieu de ce bruit, les grandes timbales, ce tocsin de l'Orient, résonnent au haut des minarets. Le peuple musulman s'arme de tout ce qu'il trouve, et vient assiéger le réduit où l'imprudent, mais trop infortuné prince, se défend avec ses compagnons. Il voit qu'il faut mourir, il sort l'épée à la main, se jète sur les infidèles, et fait devant lui un monceau de cadavres et un fleuve de sang; à ses côtés expirent, frappés au visage, le comte Salisbéri, Couci,

(1) Joinville, p. 47.

Robert de Ver, et successivement tous ses compagnons; il reste seul, et dix mille barbares l'entourent en rugissant; il tombe enfin lui-même, et sa tête va servir de trophée et d'étendard à ce ramas de combattants qui courent rejoindre les autres escadrons de Bondocdar. Leurs chefs envoient une colombe, avec un billet sous son aile, dans la ville du Caire (1), pour apprendre leur victoire, et inviter les croyants à venir les joindre. Les poètes arabes célèbrent les exploits des soldats de Mahomet, et promettent les jouissances du paradis à ceux qui combattront sous les étendards du prophète.

Louis avait passé le Thanis, et rangeait son arméc en bataille, lorsqu'on lui annonça le péril de son frère, dont on ignorait encore la fin déplorable; il envoie à son

---

(1) Makrizi, dans le manuscrit arabe, intitulé : *La voie pour la connaissance des regnes des rois.*

secours le sire de Beaujeu. Ce connétable est rencontré avec ses preux par six mille Sarrasins : là se firent des actions illustres ; on se battit, non de loin avec la flèche, l'arbalète ou la fronde, mais de près, mais corps à corps avec les masses d'armes, les rondaches et les lourdes épées. Ce fut un fracas et une horrible mêlée ; on crut un moment que des foudres grondaient sourdement dans les flancs de la terre, et l'ébranlaient jusqu'aux fondements. Là, périt le seigneur de Trichâteau, arrosant de son noble sang la bannière qu'il portait ; là, tombent Hugues d'Escosse, Raoul de Wainon, Ferreis de Loppei, traversés de coups mortels (1). Leur sang siffle et jaillit au loin par les fentes de leurs cuirasses ; Errard d'Emeray a le visage partagé par le cimeterre d'un Mameluck ; Joinville, jeté sur la poussière, est foulé sous les pieds des

(1) Joinville, p. 49.

chevaux de tout un escadron ; meurtri et blessé, le brave sénéchal se relève néanmoins, et va rejoindre la troupe du sire de Beaujeu, qui était allé prendre la garde d'un pont qui menait au camp du roi, et dont les Sarrasins voulaient forcer le passage (1). Le combat se renouvèle à ce poste important. Joinville se remet en selle, reçoit cinq blessures, et son cheval quinze. Le comte de Soissons, qui espadonnait près de lui couvert de sueur et de poudre, lui disait, en déchargeant son glaive sur le plus épais des Musulmans, « *Sénéchal,* » *nous parlerons de cette journée dans la* » *chambre des dames* (1). » A leur exemple, et non moins redoutable qu'eux, raillait et plaisantait le comte Pierre de Bretagne qui, presque seul échappé au massacre de la Massoure, vomissait des flots de sang, et ne tenait son cheval que par la criuière,

(1) Joinv., p. 51.

car ses rênes et ses caparaçons avaient été coupés et brisés par le fer ennemi.

Mais tous les hauts faits de ces étonnants paladins étaient encore surpassés par Louis qui combattait avec le gros de son armée sur les bords du Thanis: il montait un grand cheval de bataille qui l'élevait au-dessus de tous les seigneurs de sa suite (1), et durant le combat on n'eut pas besoin d'autre bannière que la vue de ce prince magnanime. Sa fermeté, son calme au milieu des périls éminents, ses discours et la force de son bras préservèrent les croisés d'une défaite entière. Six Turcs ayant saisi la bride de son cheval pour emmener ce roi prisonnier, il les jeta morts à ses pieds (2), et rétablit l'ordre, rendit l'espérance et ranima le courage partout où il se montra dans cette désastreuse et pitoyable journée, l'une des

(1) Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 236, form. in-12. — Daniel, t. 4, p. 430.

(2) Joinville, p. 51.

plus pénibles et des plus glorieuses que la France puisse compter dans ses annales.

Le jour baissait; l'ennemi se retira, et les chrétiens revinrent dans leur camp. Les seigneurs français entouraient le roi, et se tenaient dans un respectueux silence. *Il faut louer Dieu de tout*, leur dit-il, *et adorer ses profonds jugements;* néanmoins, il ne pouvait retenir ses larmes, en songeant à la mort de son cher frère et de ses bons et loyaux compagnons (1).

Cependant le chef des Sarrasins harangua le lendemain, au point du jour, ses soldats nombreux. Au milieu d'eux, une lance dressait dans les airs la tête du prince Robert et sa cotte d'armes semée de fleurs de lys. Les barbares, au son des tambours qu'ils avaient formés avec les peaux sanglantes des cadavres chrétiens, et qu'ils

(1) *Et lors li cheaient les larmes des yex moult grosses.* Joinv., p. 53.

battaient avec les os de ces victimes de leur férocité, s'avancent vers les retranchements du camp des Français qui, prévenus de leur attaque, étaient déjà sous les armes. La plupart des chevaliers étant blessés, n'avaient pu lacer leurs cuirasses et supporter le poids des casques; ils se présentaient cependant au premier rang la tête découverte et le corps vêtu de simples étoffes (1). Presque tous avaient perdu leurs chevaux dans le dernier combat, et ils allaient à pied, à l'exception des chefs. L'armée des Sarrasins, abondamment fournie de tout ce qui est nécessaire à la guerre, manœuvrait, au contraire, avec l'arrogance du succès. Les deux partis étant en présence, l'action commença à l'aile droite

(1) *Je mandai au roi que il nous secourust, car moi ni mes chevaliers n'avions pouvoir de vestir haubers, pour les plaies que nous avions eues.* Joinv., p. 55.

des croisés où commandait le comte d'Anjou.

Les Sarrasins portaient de longs tubes d'airain remplis du feu grégeois que, jusqu'alors, ils n'avaient encore employé que dans les assauts, et non dans les batailles. Les cymbales sonnent trois fois : à ce signal convenu, les barbares embouchent ces tubes funestes, et leur souffle pousse le feu contre les croisés. En un moment les bataillons français sont couverts de flammes contagieuses qui s'attachent aux flancs des coursiers et aux vêtements des soldats. Tout leur est aliment, et chaque instant accroît leur étendue, excite leur furie ; les chrétiens se roulent dans la poussière, se déchirent pour arracher les lambeaux sanglants de leurs tuniques embrâsées qui s'incorporent à leurs chairs bouillonnantes, les autres vont tout flamboyants se plonger dans les eaux du Thanis et du Nil ; mais ils se noient sans s'éteindre, et, jusques sous les flots, le feu, comme un serpent, comme

un dragon volant, les poursuit et dévore sa proie (1).

Dans la mêlée, que le désordre rend plus horrible, le seul attouchement communique le feu entre ces guerriers éperdus. L'un d'eux, comme une torche errante, suffit en un moment pour incendier tous les autres. Les Sarrasins, profitant du trouble et de la consternation des Français, marchent contr'eux pour les accabler sous leurs flèches. Déjà le comte d'Anjou, renversé sous son cheval, reste en butte à leurs coups, loin de ses guerriers qui l'abandonnent.

Louis apprend son danger, il court à l'ennemi au milieu des traits et des dards et au travers des tourbillons du feu grégeois, il se précipite, la lance en arrêt, sauve son frère, rallie ses soldats, et reprend le terrain qu'avaient envahi les Musulmans.

---

(1) Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 247.

Mais l'armée de ces infidèles était douze fois plus nombreuse que celle des chrétiens (1); à chaque instant elle se grossissait de recrues nouvelles. Ce qui restait des templiers fut taillé en pièces, et la place où ils combattirent se couvrit tellement de lances rompues, de piles, de traits, de boucliers, de hauberts, qu'on ne pouvait y distinguer la couleur du sable. Plus loin, le prince Alphonse, investi par un escadron de Mamelucks, était emmené prisonnier, lorsque les femmes, les valets, les prêtres mêmes qui étaient restés dans le camp, sortirent armés de pieux, de fourches et de lances de rebut, et délivrèrent cet illustre captif. Le roi, allant d'une ligne à l'autre, fut le bouclier et l'épée de son armée. Grâces à ses actions surnaturelles, les Sarrasins furent contenus et même repoussés en quelques endroits, et jamais les

(1) Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 246 et 247.

Français, électrisés par la présence de Louis, ne s'étaient montrés plus valeureux et plus grands (1).

L'ennemi sonna la retraite, et les chrétiens rentrèrent de nouveau dans leur camp.

Ces combats étaient glorieux sans doute pour les Français; mais ils avaient épuisé leurs ressources. Le brûlant soleil de ces climats desséchait les bords marécageux du Thanis, dont les exhalaisons mortelles empoisonnaient l'air qu'on respirait. Les cadavres et le sang dont le fleuve regorgeait, et qui, faute de circulation, s'étaient amassés autour des arches du pont encombré par les débris (2), répandirent surtout des vapeurs pestilentielles. Le camp, en proie à des épidémies, n'offrit d'abord qu'un lugubre hôpital, et bientôt qu'un vaste cimetière,

(1) Joinv., hist. de S. Louis.

(2) Joinv., p. 62 et 63.

Digitized by Google

où ceux qui survivaient (1) erraient comme des fantômes sur les tombes de leurs concitoyens. La famine vint au milieu de toutes ces misères, dont le concours ne put abattre un instant le pieux monarque, et altérer son calme sublime et sa foi constante. Rien n'était plus admirable que sa résignation héroïque, si ce n'était son dévouement pour

---

(1) *Après les deux batailles devant dites, commencèrent à venir les grans meschiez* (les grands malheurs) *en l'ost; car au bout de neuf jours les cors de nos gens que ils avoient tuéz vindrent au desus de l'yaue, vindrent flotant jusques au pont et ne porent passer, pource qui le pont joingnoit à l'yaue : grant foison en y avoit, que tout li flum estoit plein de mors.*

Nous vint la maladie de l'ost, qui estoit tele que la char de nos jambes sechoit toute, et le cuir de nos jambes devenoit tanelé de noir de terre, et à nous qui avions toute maladie venoit char pourrie ès gencives, ne nulz ne echapoit de celle maladie que mourir ne l'en convenoit. Joinv., p. 62 et 63.

le salut de ses sujets (1). Oubliant son propre danger, il se lève de la couche où le retenaient ses souffrances ; il visite les tentes où le souffle de la peste couvre de taches livides et pourprées les membres desséchés de ses soldats. Il déchire ses vêtements pour appareiller leurs plaies, il jète son manteau royal sur les frissons de la fièvre et sert lui-même au moribond l'aliment réparateur dont il se prive. Assis la nuit et le jour au chevet du pestiféré, et sur les bords de son lit, il respire l'haleine contagieuse de l'infortuné ; il touche ses ulcères infects (2) ; il le console et l'exhorte ;

---

(1) *Dont on puet bien dire et affermer certainement du Roy et de sa gent ce que David dit au sautier :* Dedit eos dominus in misericordias, in conspectu omnium qui ceperant eos ; *c'est-à-dire, notre Sire a donné et pitié et miséricorde à son peuple devant les yeux de tous ceux qui pris les avoient.* Guill. de Nangis, p. 216.

(2) Guillelm. carnotensis, de vitâ et mirac. S. Ludovici. — Daniel, t. 4, p. 440.

il lui parle de Dieu, et ouvre à son âme la route qui conduit au ciel. Il se mêle ainsi aux douleurs de ses sujets; il veut, pour ainsi dire, souffrir avec chacun d'eux; ramener à lui, confondre en lui tous leurs maux pour les dépouiller de leur âcreté, pour les épurer en un centre commun par l'espérance de la miséricorde céleste, par l'attente d'une béatitude éternelle. Après avoir été adoucis par ce baume religieux, ces douleurs, ces maux refluent sur les enfants de saint Louis; mais ce ne sont plus des poisons qui les consument, ce sont des philtres assoupissants qui les endorment ici-bas pour leur préparer un réveil heureux.

Tandis que l'armée française tourmentée d'un mal incurable, tombait ainsi en lambeaux sur les rivages de l'Afrique, le jeune Almoadin, fils et successeur de l'ancien sultan d'Egypte, arrivait à la Massoure avec cinquante mille hommes. Il marchait au bruit des fanfares et au milieu des émirs,

qui étalaient autour de lui le faste des cours de l'Orient (1).

Les armées des Sarrasins réunies sous ce nouveau maître, doublées par des renforts, enorgueillies par leurs succès, abondamment pourvues de munitions et de vivres, tenaient, pour ainsi dire, captives nos troupes misérables.

Louis voulant sauver les restes de ses soldats, envoya proposer une trève et un traité au sultan Almoadin, qui ne voulut souscrire à aucun arrangement si d'abord le roi ne lui était point remis en ôtage. Louis, heureux de se dévouer seul pour

---

(1) *Li fieux au soudanc vint à la Massourre à grant compagnie de Sarrasins. Quant li Egyptiens sorent que il venoit, ils sonnerent contre sa venue timbres et tambours, et le receurent liement à Seigneur et à mestre. Par lui accrut moult la force des Sarrasins, et à nostre gent avint par la volonté de Dieu tout le contraire*, etc. Guill. de Nangis, p. 215. Ce sultan, nommé Almoadin par quelques historiens, est appelé par les Arabes *Touran-Chah*. *Voyez* Makrizi, Gemeladdin, Aboulfeda, etc.

tous, veut accepter cette dure condition et se prépare à de tristes adieux, mais ses preux s'opposent à ce généreux dessein. Ah! plutôt périssons tous, s'écrie le bon chevalier messire Geoffroy de Sargines, avant qu'on puisse reprocher à des Français d'avoir laissé leur roi en gage. Tous les seigneurs ressentent l'indignation de Sargines. Les Meanvoisin, les Châtillon, les Joinville, tombent aux pieds de Louis qu'ils arrosent de leurs larmes. Mourons, mourons, disent-ils, plutôt que d'abandonner notre héros, notre père! Eh bien! dit Louis en essuyant une larme d'attendrissement, eh bien! mes compagnons, mes amis, levez vos bannières et faisons nous jour vers Damiette à travers l'armée des infidèles. Elle est trente fois plus nombreuse que la nôtre; mais si Dieu daigne nous secourir, que pourraient contre nous toutes les forces de l'Afrique et de l'Asie?

Il dit et fait de sages dispositions pour le transport des malades, pour la levée des

pavillons, et la marche du peu de soldats en état de porter les armes (1).

Le désespoir ou plutôt une grande confiance en l'Eternel pouvait seule conseiller une résolution aussi téméraire : car comment quelques milliers de soldats mal armés, débiles et mourants de faim, pouvaient-ils faire vingt lieues au travers des troupes victorieuses d'Almoadin et se soustraire aux glaives de plus de vingt mille infidèles répandus sur tous les chemins qui menaient à Damiette? Et néanmoins telles furent la contenance et la résolution des Français que les barbares n'osèrent leur lancer que de loin des traits. Mais la fatigue, la soif et la faim abattaient les malheureux chrétiens, et la route était semée de leurs cadavres. Le roi était à l'arrière garde : les mamelucks l'assaillirent près de Sarmosac,

(1) Ep. S. Lud. — Nangis, Annales du règne de S. Louis, ap. Chesn., t. 5.

au moment où ce prince, affaibli par ses veilles et ses souffrances, tombait évanoui dans les bras de ses officiers. On le porta sans connaissance dans une maison de Sarmosac (1); ses soldats défendirent l'entrée de la ville aux musulmans, dont plusieurs escadrons firent un détour et vinrent attaquer la place du côté opposé; déjà ils inondaient comme un torrent la rue qui conduisait à la maison du roi, lorsque Gaucher de Châtillon vint s'opposer lui seul à leur passage. Pendant trois heures il arrête leurs flots pressés, de temps en temps se dressant sur les étriers il frappait des coups terribles, en criant : *à Châtillon, chevaliers, à Châtillon! où sont mes prud'hommes?* (2) Percé de mille flèches, trempé de sueur et

---

(1) *Voyez* les détails dans les auteurs arabes, *Gemel-Eddin*, *Aboulfeda*, *Iskaki* et *Makrizi*.

(2) Duchesne, hist. de Chastillon, l. 3, c. 3. — Daniel, t. 4, p. 443.

de sang, il tombe, et le mameluck barbare emmène le blanc destrier du paladin et ses armes blasonnées le long de la rive étrangère.

Louis sortit de sa défaillance; instruit du danger, il envoie Philippe de Montfort s'aboucher avec un des émirs pour traiter de la paix; Montfort l'avait joint, et le chef musulman, touché des malheurs et de la magnanimité d'un si grand prince, consentait à un arrangement honorable, quand un hérault d'armes du roi, craignant dans l'ignorance de ce pourparler qu'une plus longue résistance ne compromît la sûreté de son maître, courut par un zèle indiscret dans les rangs des preux français, en criant: *chevaliers, rendez-vous tous, le roi vous le mande par moi, ne le faites pas tuer* (1).

---

(1) *Dedans ce avint une si grant mescheance à notre gent, que un traitre sergent, qui avoit à nom Marcel, commença à crier à nostre gent : « Seigneurs chevaliers, rendez vous que li Roy vous le*



Ces braves jetèrent leurs armes et furent emmenés prisonniers ; en même temps le chef musulman Gemeladin entra dans Sarmosac, et signifia à Louis qu'il était captif ; le prince se leva et le suivit avec antant de sécurité que s'il se fût promené dans sa bonne ville de Paris. Quelques chrétiens avaient essayé de retourner par eau à Damiette. Joinville était avec eux, ses chevaliers ayant vu venir droit à eux plusieurs galères ennemies montées par un grand nombre de Sarrasins, lui demandèrent ce qu'il convenait de faire en un tel péril. L'un d'entr'eux dit aux autres : « Je suis d'avis que nous nous laissions tous tuer, afin d'aller en paradis. » Joinville avoue ingénuement qu'on ne le crut pas, ce sénéchal jeta dans le fleuve ses joyaux et *ses reliques*, puis se rendit avec les autres aux Sarrasins.

» *mande et ne faites pas occire le Roy.* » *Tous cuidèrent que le Roy leur eust mandé et rendirent leurs épées aux Sarrasins.* Joinv., p. 67.

Les prisonniers français arrivaient de toutes parts ; on les réunit en un endroit dont ensuite on les fit sortir isolément leur proposant de renier Jésus-Christ, et leur tranchant aussitôt la tête quand ils refusaient de reconnaître Mahomet (1). Cette exécution fut suspendue par l'appât des rançons que les seigneurs devaient payer. Louis, jeté dans un cachot obscur, éleva ses mains chargées de chaînes vers le Tout-puissant, en disant : Seigneur, vous seul méritez qu'on vous serve ainsi, il n'y a que vous qu'on bénisse dans les fers (2).

Voilà, s'écriaient les barbares étonnés, voilà le plus fier chrétien qui fût jamais, il mérite le nom de *véritable*. Almoadin, frappé de voir un prince plus grand dans les prisons qu'il ne l'est lui-même sur le trône, lui envoie des habits d'honneur. Je

---

(1) Joinv., p. 71. Les auteurs arabes avouent le fait.

(2) Panégyr. de S. Louis, par M. Bourlet de Vauxcelles, p. 14.

suis maître, dit le roi, d'un royaume aussi grand que celui du sultan, et je n'ai pas besoin de présents. Almoadin lui fit proposer de le délivrer, ainsi que tous les chrétiens, moyennant la reddition de Damiette et cent mille marcs d'argent; Louis répondit qu'un roi de France ne se rachetait point à prix d'argent, mais qu'il donnerait Damiette pour sa personne, et les cent mille marcs pour ses sujets (1). Cette fièreté dans les fers plut au jeune Almoadin, qui voulut faire remise au roi d'une partie de la somme, et qui l'envoya assurer de son estime en l'invitant à se rendre à sa maison de plaisance de Pharescour, pour y signer un traité de paix, à la satisfaction de l'un et de l'autre (2). Mais tandis qu'Almoadin montrait ces dispositions hospitalières et pacifiques, une conspiration éclata contre lui. La milice turbulente des mamelucks ne

(1) Daniel, hist. de France, t. 4, p. 448.

(2) Epist. Lud. *de captatione et liberatione suâ.*

souffrait qu'impatiemment le frein de la discipline sévère dont ce sultan voulait gourmander l'arrogance et le despotisme de ces esclaves hautains (1). Il venait récemment de dépouiller quelques-uns de leurs chefs des dignités et des prérogatives dont la jouissance leur semblait une dette imprescriptible; leur orgueil murmurait de cet acte d'autorité; ils se révoltèrent et vinrent au palais de Pharescour égorger celui qu'ils devaient défendre (2).

L'un de ces séditieux fouilla dans lès flancs entr'ouverts du malheureux soudan, en arracha le cœur, et le balançant dans sa main, il vint dégouttant de sang montrer cet horrible objet au roi de France, en lui disant : *Que me donneras-tu à moi qui ai tué celui qui*

(1) Makrizi, dans le manuscrit arabe, intitulé : *La voie pour la connaissance des règnes des rois*, ajoute que ce prince épuisait les revenus publics par ses débauches.

(2) Guillaume de Nangis, Annales du règne de S. Louis, p. 217.


Digitized by Google

voulait t'immoler (1)? Louis jeta un regard de mépris sur cet assassin, qui ajouta en levant le poignard sur le pieux monarque : *Fais-moi chevalier ou meurs.* — *Fais-toi chrétien ou fuis*, répond le roi dont la majesté déconcerte le barbare qui se sauve en lâchant son poignard.

Cependant les séditieux couraient çà et là dans le camp et dans les vaisseaux de la rade pour tuer les partisans d'Almoadin et piller ce qu'il y avait de précieux.

Une horde de ces satellites s'éparpilla sur la grande galère démâtée où étaient les principaux prisonniers français, qui, à la vue de ces monstres trempés de carnage, crurent être à leur dernière heure. Alors ces bons chevaliers s'agenouillèrent aux pieds d'un religieux de la Trinité, et confessèrent brièvement leurs péchés pour se

(1) Joinv., p. 75. — Guill. de Nangis, p. 219. —Vie de S. Louis, par le confes. de la reine Marg. p. 305.



disposer à une mort chrétienne. Le sire de Joinville ainsi préparé tendit le col à l'un de ces barbares en disant avec candeur : *Ainsi mourut sainte Agnès.*

Néanmoins aucun de ces vertueux paladins ne fut massacré, les rebelles cherchaient d'autres victimes.

Tandis que les vicissitudes de la fortune éprouvaient ainsi saint Louis, les Sarrasins assiégeaient Damiette où était renfermée l'épouse de ce roi, la tendre et courageuse Marguerite; elle souffrait les douleurs de l'enfantement, et donnait un nouveau prince à la France, lorsqu'elle apprit la défaite de l'armée française, ses pertes immenses et la captivité du roi. Cette nouvelle désespéra Marguerite : chaque nuit elle voyait en songe des troupes d'infidèles altérées du sang de son cher époux, et l'infortunée s'éveillait toute effrayée en criant : *à l'aide, à l'aide!* (1) Près d'elle veillait un che-

(1) Joinv., p. 75 et 76.

Digitized by Google

valier âgé de plus de quatre-vingts ans, dont l'honneur et la foi rajeunissaient la vie et faisaient étinceler encore sous les cendres de la vieillesse un courage à toute épreuve. Ce noble prud'homme essayait de calmer l'imagination de la reine en lui disant maintefois : *Madame, je suis avec vous, n'ayez pas peur.* La reine craignant de tomber dans les mains des musulmans, et de voir profaner son rang et sa gloire par ces barbares, se jeta un jour aux pieds de ce vieux gentilhomme, et lui dit : *Jurez-moi que vous m'accorderez ce que je vais vous demander.* Il le lui promit, et elle continua : *Eh bien, sire chevalier, je vous requiers sur la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prènent cette ville vous me coupiez la tête avant qu'ils me puissent prendre.* Le chevalier lui répondit *qu'il le ferait volontiers, et que déjà il avait eu la pensée de le faire si le cas échéait* (1).

---

(1) Joinv., hist. de S. Louis, p. 84.

Elle baptisa de ses larmes l'enfant qu'elle mit au monde pendant le cours de ces malheurs ; et pour rappeler qu'il était né en *tristesse et pauvreté*, elle lui donna le nom de *Tristan* (1).

Cependant les chefs arabes, encore agités de leur action sanguinaire, semblaient demander de nouvelles victimes. Louis, dont le courage, la religion et les premières victoires avaient plus d'une fois allumé leur courroux, fut menacé par leur foule régicide et sacrilége. Ils entrèrent en tumulte sous sa tente ; mais à peine eut-il levé sur eux ses yeux pleins de douceur et de majesté, qu'oubliant leurs résolutions, ils lui promirent de ratifier le traité que le sultan avait souscrit en faveur des prisonniers français (2); ce jour même les émirs,

---

(1) *La Royne accoucha d'un filz, qui ot à nom Jehan, et l'appelloit l'en Tristan pour la grant douleur là où il fut né.* Joinv., p. 84.

(2) Le P. Maimbourg, t. 4, l. 11, p. 279.

remplis de l'admiration dont les avait pénétrés le monarque, s'étaient rassemblés pour élire le successeur d'Almoadin ; plusieurs d'entr'eux proposèrent de choisir saint Louis (1). Cet avis allait l'emporter, lorsque le souvenir de l'alcoran vint étouffer ce projet (2). Quelques seigneurs arabes, troublés d'un scrupule fanatique, craignant d'avoir offensé Mahomet par ce public hommage rendu à un roi chrétien, voulurent s'en faire absoudre du prophète, en s'armant contre Louis d'une rigueur exces-

(1) *Dès que le soudanc fu occis, on fist venir les estrumens* (les instrumens, les tambours, les timbales, etc.) *au soudanc devant la tente du Roy, et dit au Roy que les amiraus* (les émirs) *avoient eu grant conseil de li faire soudanc de Babilonie.* Joinv., p. 78.

(2) On craignit que Louis, devenu sultan, ne forçât ses sujets à embrasser la religion chrétienne, *et disoient que se celle gent fesoient soudanc de li, il les occiroit touz ou ils deviendroient crestiens.* Joinv., *ibid.*

sive. Lui ayant proposé le traité de la rançon, ils exigèrent, pour le sceller, un serment, dont la formule peu chrétienne indigna le roi français qui refusa de jurer ainsi. Les émirs persistèrent à le vouloir, et le menacèrent des tortures et de la mort, s'il ne faisait point ce serment à l'instant même. Je suis votre captif, répondit Louis sans s'émouvoir ; vous pouvez, à votre gré, disposer de mon corps, il est en vos mains ; mon âme appartient à Dieu seul (1). Les Sarrasins, domptés une seconde fois par l'inaltérable vertu de leur prisonnier, le firent embarquer pour Damiette, avec sa suite, après avoir signé le traité. Mais la place de Damiette rendue, et l'or promis délivré, les infidèles qui escortaient Louis, redoutant qu'en sortant de leurs fers ce roi ne devînt encore le plus dangereux adversaire

---

(1) Joinv., p. 73 et p. 77. — Vie de S. Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 304.

de leur secte, crurent s'assurer l'éternelle reconnaissance des mosquées de la Mecque et de Médine, en égorgeant les Français et leur chef (1). Un regard de Louis fit encore échouer cette conjuration. Triomphant de tant de dangers, il fut conduit, accompagné de plus de vingt mille Sarrasins, qui accouraient pour admirer le héros dont la renommée remplissait tout l'Orient, jusqu'au port, où il s'embarqua, en laissant le peuple infidèle prosterné au rivage.

Saint Louis se rend en Palestine, où il relève les ruines de Sidon, de Philippes et de Césarée, que les chrétiens possédaient encore. Ayant appris la mort de sa mère, il revient en France, où il apporte dans ses royales mains les premières renoncules dont furent ornés nos parterres; en sorte qu'on doit à ce bon roi le gracieux présent de ces belles fleurs.

---

(1) Joinv., p. 78 et 79.

Durant le trajet son vaisseau heurta contre des sirtes et s'entr'ouvrit. A la vue du danger, on le presse de descendre dans une petite nacelle; mais le roi ne voulut point quitter ses sujets. *Ce vaisseau*, dit-il, *porte des Français, il doit porter leur roi.* Sa fermeté rassure l'équipage, et de prompts travaux le sauvent de tout danger.

Etant revenu dans sa famille (c'est ainsi qu'il appelait son peuple), il reprit avec zèle et amour l'exécution du plan qu'il avait conçu pour la prospérité de son royaume.

L'impartiale équité de saint Louis amenait à ses pieds les grands vassaux de sa couronne et même des seigneurs et des rois étrangers, qui venaient le supplier de se constituer l'arbitre de leurs contestations. C'est ainsi qu'il prononça entre les Davesnes et les Dampierres; entre les comtes de Châlons et les comtes de Bourgogne. C'est ainsi qu'il termina les différends du roi de Navarre et de Jean de Bretagne, des barons

d'Angleterre et de leur monarque, du roi d'Arménie et du prince d'Antioche (1).

Mais les potentats et les puissants feudataires n'avaient point seuls droit à la juridiction de saint Louis. Les pâtres, les forestiers, les gens de pauvre état, pouvaient, ainsi que les ducs et les princes, invoquer la justice du roi. Il était leur père à tous, sans distinction de leurs titres et de leur fortune.

Maintefois, en été, il allait s'asseoir au bois de Vincennes, après la messe, appuyé contre un chêne; il faisait placer les seigneurs de sa suite autour de lui, et tous ceux qui désiraient lui parler pouvaient librement approcher, car il n'y avait là

---

(1) Vie de S. Louis, par le confes. de la reine Marguerite, lieu cité. — Le président Hénaut, Abrégé chron. de l'hist. de Fr., p. 118. — Panégyr. de S. Louis, par M. l'abbé de S. Martin, à la suite des établ. de S. Louis, commentés par cet écrivain, p. 540.

ni sergents ni huissiers pour les écarter. Saint Louis, en rendant la justice à son peuple, vit par lui-même combien le système de la législation était alors incomplet et vicieux. La jurisprudence était un chaos; il y porta la lumière et promulgua le premier code français (1). Près du palais où Louis XI venait quelquefois se mêler aux magistrats et siéger avec eux sur les lys, il fit élever une chapelle majestueuse, que depuis six siècles l'étranger vient admirer. C'est là que sa piété déposa la couronne d'épines dont un poète héroïque a célébré la conquête sacrée (2); c'est là qu'il rassembla les livres de l'antiquité et les ouvrages des pères de l'église et des historiens modernes. Cette bibliothèque était ouverte au public; le roi venait lui-même dans ses studieux loisirs, s'y livrer aux

(1) *Voy.* les Etabliss. de S. Louis.

(2) *Voy.* à la fin du vol. la note du 34e récit sur le poème du P. Lemoine.

charmes d'une lecture instructive ; confondu avec les savants, il conversait avec eux sur les textes des auteurs classiques ; souvent il en expliquait les passages difficiles à ceux qui recouraient à ses lumières (1).

L'ardente charité brûlait dans le cœur de saint Louis ; tous les jours quatre-vingts pauvres étaient nourris et vêtus dans son palais. Durant l'hiver, où le nombre des indigents augmente, ces aumônes royales étaient doublées. Souvent il fit asseoir ces hôtes obscurs à sa propre table, leur lava les pieds, les servit lui-même, et découpait devant eux les mets pour eux apprêtés (2).

Saint Louis ayant assuré le bonheur de

---

(1) Choisi, hist. de S. Louis, l. 4. — S. Louis aimait à s'entourer de savants. Il appela à sa cour Sorbon, Bonaventure, Thomas d'Aquin, et les autres personnages célèbres de son siècle.

(2) Joinv., p. 150 et 151. — Guill. de Nangis, p. 240. — Ordonnances des Rois de Fr., 11e vol.

son peuple par ses institutions, ses réglements, ses bienfaits, résolut une seconde croisade (1). Les ambassadeurs de Tunis lui avaient persuadé que leur roi, Abouabdoullah, désirait embrasser la religion chrétienne; mais qu'il craignait la révolte de ses sujets. Le roi de France, espérant le déterminer à cette conversion, en lui présentant le secours d'une armée contre les rebelles, voulut s'embarquer pour les côtes de l'Afrique. Il savait, d'ailleurs, que cette contrée était pour ainsi dire l'arsenal où les soudans levaient et armaient leurs meilleures troupes; il voulait donc s'en emparer, si le roi de Tunis refusait le baptême ou la paix.

Le bruit d'une nouvelle croisade est

---

(1) Sur cette seconde croisade et sur ses motifs, voy. *Surius in vitâ S. Ludov.*, t. 4, *die* 25 *aug. ap. Raynald.* Annal., § 6, t. 14, p. 175. — Giov. Villani, l. 7. — *Fragment. Pisanæ Hist.*, t. 24. —Marmol, t. 2, p. 455.

bientôt porté dans l'Orient. Le Vieux de la Montagne veut prévenir l'expédition dont s'alarment les musulmans (1). Il envoie en France deux de ces fanatiques esclaves, qu'une seule parole de leur maître envoyait au supplice et à la mort.

Déjà les assassins descendent sur les rives de France, et marchent d'un pas déterminé vers la capitale de ce royaume, cachant dans leur sein un poignard empoisonné, et portant une pièce de lin, qu'ils devaient offrir à Louis pour lui servir de linceuil. Ils venaient de parcourir des pays où la tyrannie féodale écrasait encore sous un joug de fer des peuples infortunés; ils avaient traversé des déserts incultes, des campagnes où les landes et les marais attestaient un régime oppresseur. En entrant dans le royaume de Louis, un contraste

(1) Phil. Mouskes, fol. 293. — Daniel, t. 4, p. 320, in-4°.

frappant les surprend. Ils voient dans les ports se développer l'activité du commerce, et mille vaisseaux prêts à porter en de lointains climats les productions du territoire des Gaules régénérées et les fruits d'une industrie naissante. Dans les champs, sur les côteaux, ils admirent de riches abbayes, des hameaux où des bâtiments spacieux et commodes, entremêlés de vergers et de riants enclos, annoncent l'abondance, la liberté, le bonheur; de toute part les laboureurs, les vignerons, les forestiers, chantent les louanges du *bon roi Loys* (1).

---

(1) *Finalement* (dit Joinville) *le royaume se multiplia tellement pour la bonne droiture qu'on y voyait régner, que le domaine, censives, rentes et revenus du roi, croissaient tous les ans de moitié.*

La France, dit M. l'abbé de S. Martin dans son Panégyrique de S. Louis, à la suite des Établissements de ce monarque, *la France devient en s'agrandissant une des régions les plus heureuses de l'univers ; l'égalité, le bon ordre, renaissent à mesure*

Dans les villes, une police éclairée, une magistrature vigilante, des écoles, des temples, des palais, offraient au voyageur les résultats les plus heureux du pacte social. Au milieu de tous ces tableaux de la félicité publique, les satellites du Vieux de la Montagne, arrivent vers le palais du monarque. Ils le voient lui-même, mais pourquoi ces terribles régicides qui jamais n'ont hésité à frapper la victime désignée par leur chef redoutable, devant lequel un hérault d'armes marchait, en criant insolemment, *Place à celui qui tient la vie des rois dans ses mains;*

---

que les privilèges des peuples s'étendent; la domination aristocratique penche vers sa ruine; les droits et l'autorité du trône s'affermissent...... Il encourage l'agriculture, anime l'industrie, diminue les impôts, afin d'enlever du milieu de son peuple toutes les causes de la misère publique et de la langueur des États. Sous ses auspices et par ses pieuses libéralités s'ouvrent de toutes parts des retraites pour la science et pour la vertu qui dans le travail et le silence honorent la religion et l'humanité.

pourquoi ces hommes crédules auquel les béatitudes célestes sont promises pour prix de leur dévouement, craignent-ils d'immoler celui dont le trépas leur est commandé? Qui les arrête, quand nulle garde, nul cortège, n'entoure ce prince sans défense? Irrésistible empire des vertus! hommage indépendant qu'inspire l'admiration, vous désarmez ces barbares; et Louis, du milieu des pauvres qui l'entourent, et auxquels il distribue le pain évangélique, jète sur les assassins un regard plein d'une sécurité sublime, un de ces regards vainqueurs qui firent tomber plus d'une fois à ses pieds les Sarrasins les plus farouches.

Le Vieux de la Montagne, au récit de ses esclaves, éprouve pour Louis une estime qu'il lui fait témoigner par ses ambassadeurs, qui apportent en France la chemise et l'anneau de ce chef en signe d'adoption et d'alliance durable, et de magnifiques présents, parmi lesquels on voyait un éléphant et une giraffe en cristal, des pommes de

cristaux coloriés, des jeux de table et des échiquiers également en cristal, *et toutes ces choses estaient fleuretées de l'ambre, et estoit l'ambre tiré sur le cristal à beles vignetes de bon or fin* (1).

Cependant l'expédition d'outre-mer est ordonnée; la flotte a mis à la voile, toute l'armée descend sur les rives africaines, elle campe non loin de Tunis parmi les ruines de l'antique Carthage, et vers son havre désert encombré de sables et couvert d'oiseaux aquatiques.

Les bannières des lys sont déployées sur les débris des palais d'Asdrubal et d'Amilcar. Les restes de cette ville célèbre se confondaient avec les constructions moresques d'un gouvernement moderne: çà et là se voyaient des châteaux démolis, non point par le temps, mais par les despotes de

(1) Joinv., p. 96. — Le Panégyr. de S. Louis, par M. l'abbé de Beauvais, p. 18.

Tunis, dont les ordres avaient fait renverser les demeures des grands qui avaient encouru la disgrâce.

Les caves de la vieille cité, dont les voûtes festonnées de ronces étaient ouvertes sous les décombres des monuments, faisaient autant de cavernes où se réfugiaient les bêtes féroces. Là, peut-être, étaient enfouis, près des fondements creusés par la belle Didon, l'héritage de la Phénicie, la dépouille d'une portion de l'Italie, les boisseaux de bracelets et d'anneaux romains recueillis sur le champ de bataille de Cannes, les richesses qu'un commerce opulent avait entassées dans cette rivale de Tyr, et que les femmes tremblantes cachaient aux approches des armées que les Scipions menaient à la vengeance.

Louis s'empare de la forteresse que les rois de Tunis avaient élevée sur ces bords(1).

---

(1) Guill. de Nangis, p. 279, au chapitre intitulé : *Comment li chastiaus de Cartage fu pris.* Epist. Petri de Condeto.

Autour de lui se dressent les pavillons de ses guerriers, et sa flotte reste amarrée dans le port d'où le poète de Mantoue fit sortir Enée à la lueur des flammes du bûcher qui consumait son amante.

Cependant le roi de Tunis, loin de se soumettre aux vérités de la religion de saint Louis, envoya menacer ce prince d'égorger tous les chrétiens qui étaient tombés en son pouvoir, si le soleil du jour suivant le voyait encore sur la côte de Numidie (1).

Saint Louis eût répondu au barbare en ordonnant l'assaut de sa capitale, mais il attendait l'armée du comte d'Anjou son frère, qui, vainqueur de Mainfroi et de Conradin, régnait sur Naples et sur la Sicile, d'où il avait promis de venir joindre

---

(1) *Li Roys de Thunes avoit fait prendre touz les crestiens qui estoient en son ost et disoit que il feroit a tous les testes couper se l'ost des crestiens passoit jusques a Thunes et se il n'y aloient il les deliveroit touz.* Guill. de Nangis, p. 280.

les Français avec de nombreux renforts. Ce prince avait différé l'exécution de sa promesse, et les troupes françaises, trop faibles pour entreprendre l'invasion du royaume barbaresque et le siége de Tunis, accusaient, dans leur impatience, les funestes lenteurs de leurs auxiliaires.

Des combats partiels, quoique toujours à leur avantage, épuisaient par degrés les forces de leurs bataillons. La cavalerie des Africains, habile et prompte dans ses manœuvres, ardente à l'attaque, dangereuse même dans sa fuite, astucieuse dans ses embuscades, harcelait journellement les chrétiens qui sortaient de leurs retranchements pour chercher des vivres dans la campagne; les espions musulmans pénétraient chaque jour dans le camp, où ils employaient les mensonges les plus adroits pour faire tomber dans leurs piéges nos soldats pleins de loyauté (1).

(1) Daniel, t. 4, p. 560 et 561.

Cependant les sentinelles, placées sur le môle du port consterné, et parmi les cordages des vaisseaux, regardaient en vain les mers du côté de la Sicile pour annoncer l'arrivée de la flotte attendue (1).

Armé de ses rayons les plus brûlants, le soleil de l'Afrique était alors dans toute sa force, et son âpre ardeur enflammant les sables de cette contrée, mûrissait les poisons et allumait la rage des serpents, des tigres et des lions, dont nos soldats effrayés entendaient de loin les rugissements affreux.

Sous l'insupportable chaleur du jour, ces guerriers abattus languissaient, leur courage s'énervait, et leurs corps s'affaiblissaient chaque jour davantage. Privés de nourriture et de sommeil, les malades entassés dans un camp investi par l'ennemi, les morts dont la sépulture envahissait

(1) Guill. de Nangis, p. 391. — Guyart, p. 158.

l'étroit asile de ceux qui leur survivaient, firent éclore dans l'air embrasé des germes contagieux (1). Le vent du désert soufflait sur les chrétiens un sable brillant, d'une finesse extrême, qui s'introduisait dans les pores de la peau, la durcissait et formait sur le corps une cuirasse cristallisée, qui cernait les sources de la vie et desséchait les poumons. La transpiration étouffée faisait fermenter, dans le sein brûlant des guerriers, les feux d'une fièvre dévorante; et leur bouche, comme le cratère de ces volcans intestins, exhalait une haleine scarlatine, aussi rouge, aussi ardente que la flamme.

Nos soldats pâlissaient et mouraient. Louis voit tomber à ses côtés Brissac et d'Apremont; il ferme les yeux à Vendôme, à Nemours, à Montmorency et au cardinal d'Albano. Son fils chéri, le jeune et beau

(1) Nangis, Annales du règne de S. Louis, p. 391. — Guyart, p. 158.

comte de Nevers, celui-là même que, dans le douloureux pressentiment d'une malheureuse destinée, sa mère avait nommé Tristan, dans les murs de Damiette assiégée, meurt en tournant des regards inquiets sur son illustre père, qui gémit et bénit Dieu.

Philippe, l'aîné des héritiers du roi, est aussi attaqué du mal épidémique. Son père le serre dans ses bras comme pour le disputer à la mort, mais la mort ne fait que changer sa proie, et laisse le jeune prince pour enlever le roi son père.

Louis sent qu'on ne peut vivre longtemps avec les douleurs qu'il éprouve, et mettant à profit ses derniers instants, donne ses ordres, et fait approcher son successeur, auquel il adresse ces mots :

« Mon fils, voici que je meurs : s'il plaît » à Dieu de te transmettre la couronne que » je vais déposer à ses pieds, fais-toi chérir » de ton peuple ; car j'aimerais mieux que » mon royaume fût gouverné par des

» étrangers que par les miens, si l'on devait
» maudire leur conduite.

» Redoute la voix de l'ambition qui
» pousse les princes au-devant de la haine
» de leurs sujets. N'oublie pas que les tiens
» sont tes premiers enfants; que le pressant
» besoin de l'État justifie seul les impôts;
» éloigne de ta cour modeste le faste
» frivole, et les ornements superflus; l'or
» prodigué à ce vain éclat, déshérite les
» chaumières, consume la dot des filles
» vertueuses, et l'établissement de leurs
» frères; la pourpre qui brillerait sur tes
» vêtements serait peut-être prise sur la
» bure du pauvre vassal; tes superbes
» palefrois lui enlèveraient les taureaux
» du labourage, et tes belles litières empê-
» cheraient peut-être le négociant de mettre
» à la voile le navire du commerce et de
» l'industrie.

» Sois soumis aux lois, c'est le seul moyen
» de les faire respecter. Les grands n'osent
» point se soustraire à leurs dispositions,

» quand le chef s'y soumet lui-même.
» Veille sur la liberté de ton peuple ; nul
» bruit, plus que celui des chaînes, ne
» trouble le sommeil des rois. Garantis aux
» cités les priviléges qui les rendent heu-
» reuses et florissantes, et lie par des ser-
» vices réciproques et des pouvoirs balancés
» les divers ordres de l'État. N'oublie pas,
» dans leurs campagnes, les pères nourri-
» ciers de la patrie ; sois pour ces pauvres
» laboureurs une seconde providence.

» Que la funeste manie des conquêtes ne
» surprène point ton jeune cœur, et
» n'enivre pas ton courage.

» Les épouses, les mères, les sœurs, les
» enfants s'enfuient éplorés devant le char
» du vainqueur, dont le sang et les larmes
» souillent les plus beaux exploits. L'in-
» cendie éclaire sa marche homicide ; la
» postérité qui l'attend le nomme le fléau
» des nations.

» Adore et crains Dieu, aime et res-
» pecte la religion qui nous fait supporter

» le poids de nos peines avec résignation
» et espérance, embrasse avec foi cette
» unique amie des malheureux.

» Adieu, cher fils et véritable ami, je te
» donne ma bénédiction, telle que la peut
» donner un père à un enfant qu'il aime
» tendrement. (1) »

Ainsi parla le roi Louis. Le bruit de son danger avait répandu l'effroi dans l'armée. Chaque Français oublie ses propres douleurs pour supplier l'Eternel de sauver les jours de son prince. Ses seigneurs pénètrent dans sa tente. Ce saint roi s'était fait coucher sur la cendre (2) : les yeux tournés

(1) Saint Louis adressa verbalement des conseils à son fils, quelques heures avant d'expirer; et il fit, en outre, un testament où, sous la forme d'instruction, il donne encore de sages avis à son successeur. J'ai pris dans l'un et l'autre de ces discours, pour composer celui que je mets dans la bouche du saint roi, et qui est très-fidèle pour le fonds des pensées.

(2) Le conf. de la Reine Marg., Vie de S. Louis.

vers le ciel, but élevé de ses radieuses espérances, ou vers la croix qu'on avait dressée aux pieds de son lit, il attendait en priant, le moment de quitter la terre. Il voit ces braves et féaux gentilshommes répandre des pleurs, il veut les consoler, et sourit de l'un à l'autre. Pendant quelques instants il perdit l'usage de la parole. Ceux qui l'entouraient, les uns agenouillés près de son lit de mort, les autres debout et pétrifiés par une grande affliction, restaient tous immobiles et interdits. Cette stupeur gagna de proche en proche, et toutle camp, atterré sous ce revers foudroyant, semblait anéanti. Durant ce morne silence, on n'entendait que le bouillonnement des eaux profondes dans les nombreuses citernes de Carthage, et le cri de l'aigle qui volait entre les obélisques rompus de cette cité renversée, qui vit naguère Marius proscrit assis sur ses ruines solitaires.

Le roi rouvrit les yeux, sourit de nouveau à ceux qui l'environnaient, et dit :

Seigneur, j'entrerai dans ta maison pour y célébrer tes louanges. A ces mots, il expira.

Cependant la mer parut couverte de vaisseaux dont les vents agitaient les pavillons blasonnés ; les trompettes et les fanfares de guerre retentissaient avec fracas; les vagues blanchissent sous les rames, et les matelots qui les agitent poussent des cris de joie, et font répéter aux échos de la rive les noms de France et de Louis.

C'était l'armée de Charles, roi de Sicile. Ce prince, surpris de voir le port désert, et les vaisseaux chrétiens abandonnés, soupçonne quelque malheur. Il descend avec sa suite. Nul guerrier ne vient à sa rencontre ; il avance de plus en plus étonné, à travers les gardes du camp. Il les interroge ; mais, sans pouvoir lui répondre, ces tristes soldats, dont les armes sont tournées vers la terre, poussent des sanglots et des gémissements.

Il s'approche en pâlissant vers le pavillon

du saint roi, et il en entend sortir des cris déchirants. Sur le seuil, et près des portiques, les bannières de France sont abaissées dans la poussière, les écussons armoiriés sont couverts de crêpes funèbres. Charles soulève les courtines de la tente royale, et voit la dépouille de Louis étendue sur un lit de cendre, et à l'entour des flambeaux et les boëtes d'or où sont renfermés les baumes qui doivent conserver ces restes sacrés.

Le roi de Sicile jète un cri; son cœur se brise; il tombe sur le corps de son frère, baise ses pieds, et pleure avec les comtes et les barons de France, le plus saint et le meilleur des rois.

TRENTE-CINQUIÈME RÉCIT.

PROCÈS TRAGIQUES ET CÉLÈBRES.

Les règnes que l'on accumule dans ce récit à l'exception de celui de Philippe-le-Bel, offrent peu d'événements importants ; mais on l'a déjà pu remarquer souvent dans ce qui précède ; il n'est point d'époque dans nos annales qui n'ait un genre d'intérêt particulier, et c'est ici le cas de donner une nouvelle preuve de cette vérité. On ne verra point, dans ce récit, des expéditions guerrières, des victoires, des révolutions ; les vertus ou la haute sagesse d'un roi législateur, les spéculations d'une adroite politique, des alliances et des traités mémorables. A défaut de ces grands éléments de l'histoire, on trouvera, dans le

court espace d'un demi-siècle, plusieurs procès importants, dont chacun pourrait devenir le sujet d'un drame infiniment pathétique. Leur analyse, leur discussion, les moyens respectifs des parties, les discours des accusateurs, les défenses des prévenus, seraient, du moins pour un écrivain énergique, la matière des pages les plus éloquentes, et c'est ainsi, qu'en plus d'un endroit de cet ouvrage, son titre se trouve justifié, puisqu'on y considère l'histoire de France non seulement dans ses rapports *avec la poésie et les beaux arts*, mais encore avec *l'éloquence*.

La première de ces causes vraiment célèbres, est celle de la reine Marie de Brabant et du ministre Pierre de la Brosse.

Philippe-le-Hardi, fils et successeur de saint Louis, avait reçu devant Tunis la foi et hommage des grands vassaux de la couronne, et continué avec eux une guerre où le poussait la vengeance encore plus que la religion. La peste faisait toujours des

ravages ; mais du moins elle avait franchi les barrières du camp français, et faisait ressentir aux infidèles son horrible fléau (1). Les Sarrasins, n'ayant plus contre les croisés l'avantage de la santé, il ne leur resta que celui du nombre, et ce n'était pas là ce qui pouvait arrêter les chrétiens, qui, dans plusieurs batailles, mirent en fuite et poursuivirent les musulmans (2). Le roi de Tunis, n'osant respirer un air corrompu, craignant peut-être encore plus de voir briller les lances de nos paladins, s'était réfugié dans une caverne profonde, et n'en sortit qu'après avoir signé, avec Philippe-le-Hardi, une paix glorieuse pour nos armes (3).

---

(1) *Gest. Phil.* III, p. 521.

(2) *Gest., ib.*, p. 526. — *Epist. Petri de Condetto.* — Daniel, t. 4, in-4°, p. 619. — Velly, Hist. de Fr., t. 6, p. 265.

(3) *Nangius, in Gestis Philippi.* — *Epist. Petri de Condetto.*

Le roi de France revint dans son royaume, et se courbant avec piété sous le poids sacré des restes de son père, il porta à pied les précieuses reliques de ce grand monarque dans les tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis (1).

La France était en paix, même avec l'Angleterre; Edouard, roi de cette île, était venu à Paris se reconnaître le vassal de Philippe (2). Au milieu de cette puissance, et dans le sein d'un noble repos, le fils de saint Louis, veuf depuis quelques années, contracta d'augustes nœuds. Marie, sœur du duc de Brabant, fut unie à Philippe dans le château de Vincennes (3).

La France n'avait jamais vu déployer plus de magnificence que dans les huit jours

---

(1) *Gest. Phil. III*, p. 526. — Daniel, lieu cité, p. 626 et 627.

(2) Daniel, Hist. de Fr., t. 4, p. 638.

(3) Duchesne, t. 5, p. 528. — *Nangius, in Gest. Phil.*

de fêtes qui suivirent cette union, où la grâce, les vertus et la beauté s'unissaient aux grandeurs et à la majesté de l'héritier du trône de saint Louis. Tout concourut à la solennité (1); l'église, enrichie et rendue plus imposante encore par les bienfaits et les institutions du feu roi, déploya en cette occasion les splendeurs du tabernacle et les ornements sacerdotaux : elle remplit le sanctuaire où les époux recevaient l'anneau consacré, des pompes les plus attendrissantes et des vœux les plus ardents. La chevalerie, qui était alors dans son plus grand lustre, et dont la loyauté, la bravoure et la candeur, n'étaient point encore altérées par les vices qui la firent dégénérer plus tard, ouvrit des lices, des tournois, des pas d'armes, que chantèrent dans leurs vers et leurs allégories les Trouvères et les Troubadours, dont la réputation était à son

(1) *Gest. Phil. III*, p. 529 et 530. — Duchesne, t. 5, p. 529. — Daniel, t. 4, p. 637.

dégré le plus brillant. Enfin le luxe, que toutes les croisades et les progrès du commerce d'outre-mer avaient introduit en France, les emprunts que la mode et le caprice firent aux cours des sultans, le goût des concerts et des illuminations que les Arabes d'Espagne avaient communiqué à nos provinces, l'usage des grands banquets, que les Français pratiquaient à l'imitation des Germains et des Gaulois, leurs ancêtres, tout, nous le répétons, se réunissait pour faire du mariage de Philippe avec la princesse de Brabant, une des merveilles historiques de ces siècles éloignés.

Après tant de cérémonial et de représentations, après tant de fêtes et de jeux, Philippe, jouissant plus intimement de son bonheur, vécut dans une sorte de retraite avec son épouse, et sentait chaque jour s'accroître pour elle un vif et durable attachement. D'abord charmé de sa douce figure, de ses regards angéliques et de sa taille élégante, il avait éprouvé une passion

fortifiée de plus en plus par l'estime que lui inspirait la sagesse et l'esprit de cette princesse accomplie (1). Il se plaisait à l'entretenir de ses projets, et trouvait toujours avec elle des avis et des lumières qui bientôt lui firent négliger de consulter ses ministres et ses conseillers.

Parmi ces anciens dépositaires de la confiance royale, il en était un dont la faveur paraissait inouie (2).

Ce parvenu se nommait Pierre de la Brosse; il avait été barbier de saint Louis, et, selon l'habitude de ces sortes de gens, il débitait, en rasant son maître, les nouvelles de la ville et des propos facétieux. Il avait un esprit ouvert et fécond, qu'il trouva mainte fois l'occasion de faire con-

---

(1) Velly, t. 6, p. 319.

(2) *Nangius, in Gestis Phil. Voyez* aussi Mézerai, Daniel, en leurs Histoires de France, et les Chroniques du temps. — Les faits suivants peuvent fournir le sujet d'une belle tragédie.

naître durant les familières séances que sa profession lui ménageait chaque matin près de la personne du roi (1). Cet homme était doué d'une dextérité et d'une adresse admirables pour les opérations manuelles de la chirurgie. C'en fut assez pour acquérir, dans cet art encore grossier, une réputation qui fut le premier dégré de sa fortune.

Philippe, fils du roi, se l'attacha particulièrement, et goûta si fort ses manières, son langage et ses petits talents, qu'il en fit non seulement son chirurgien, mais son commensal et son favori (2).

Lorsque ce roi, trop facile à surprendre, monta sur le trône de son père, il crut pouvoir accorder toute sa confiance à cet intrigant, qui cachait son hypocrisie et son ambition sous un faux zèle et de mensongères protestations de désintéressement et d'intégrité. Le discernement de Philippe était si bien fasciné par les manèges astu-

(1) *Nangius, in Gestis Phil.*

(2) *Nangius, ib.*

cieux de son protégé, qu'il le promut au rang de grand chambellan et de premier ministre (1). Mais à ce faîte des dignités son âme ne changea pas et garda l'empreinte de sa bassesse et les vices de son éducation première. Cette élévation fut un scandale pour la cour de France; le crédit et le pouvoir de Pierre de la Brosse firent taire les uns, gagnèrent les autres, et bientôt on finit par ne plus rougir en le flattant, et en lui rendant les honneurs attachés à ses éminentes fonctions.

Le mariage de Philippe avec Marie de Brabant, et surtout l'ascendant légitime que cette belle reine prenait sur le cœur de son époux, alarmèrent l'ombrageux Pierre de la Brosse. Marie, dans ses entretiens avec le roi, démasquait la turpitude de ce vil usurpateur de la confiance royale; et déjà les courtisans, qui le voyaient moins accueilli du maître, se vengeaient

(1) Daniel, Hist. de Fr., t. 4, p. 645.

par des syrventes et des bons mots, des déférences et des égards que leur arrachait pour lui un reste d'autorité.

Pierre de la Brosse songea au moyen de prévenir sa disgrâce. Il avait encore assez d'empire sur le roi, pour espérer s'en faire écouter ; et d'ailleurs il était capable de tout pour arriver à son but. Sur ces entrefaites, le jeune Louis, fils aîné du premier mariage de Philippe, mourut presque subitement. Quelques écrivains prétendent que Pierre de la Brosse empoisonna cet héritier de la couronne de France, afin d'imputer un si grand attentat à la reine Marie de Brabant (1). Quoi qu'il en soit, il est certain que cette mort prématurée lui servit de prétexte pour perdre cette auguste princesse.

Le monstre, comme un serpent qui glisse,

(1) *Gest. Phil.* 3, p. 532. — Duchesne, t. 5, p, 529. — Dubois, t. 2, p. 494. — Felibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 9, p. 434.

rampe et lance un dard envenimé, sut après bien des circonlocutions préparatoires accuser Marie de Brabant d'avoir fait périr le prince du premier lit pour assurer à ses enfants la couronne qui lui appartenait (1). A cette fatale délation Philippe éprouva d'étranges perplexités. Son cœur séduit par cette femme charmante, se débattait avec force contre le soupçon odieux qui l'enlaçait. Le motif que Pierre de la Brosse attribuait à l'action de la reine ne semblait que trop plausible au malheureux monarque et nul autre intérêt ne pouvait expliquer la perte du jeune prince.

Philippe voulut douter que son fils eût été victime du poison, mais l'infâme calomniateur, sans pitié pour la douleur d'un père, entraîna son roi vers le lit du prince expiré et lui montra les symptômes du poison: « Voyez vous, lui disait-il, ces taches

(1) Velly, Hist. de Fr., t. 6, p. 319.

livides, ces lèvres violettes, ces membres contournés et tordus par les convulsions et la lutte d'une douleur violente? remarquez-vous ces yeux dont la prunelle s'est éclipsée dans un orbite sanglant! » A cette horrible démonstration, Philippe détournait la vue et sanglottait.

Mais Pierre de la Brosse continue en s'écriant: « O vérité, vérité, qu'il est cruel de te faire arriver aux pieds des rois! Jamais je ne l'éprouvai mieux qu'en ce jour, où mon devoir trop tyrannique me force à dénoncer un crime. Paraissez donc, témoin irrécusable, témoin oculaire de ce crime avéré, venez éclairer mon maître qu'une passion funeste aveugle encore. » A ces mots il produit un être corrompu qui à force d'or et de promesses déclara avoir vu Marie de Brabant, la nuit après le tintement du couvre-feu, distiller des plantes vénéneuses et en composer un mets exécrable la veille de la mort de Louis; il imagina plusieurs autres circonstances qui ne lais-

saient aucun doute sur la culpabilité de la reine. Ce détracteur confirma sa déposition par un serment (1).

Cette affaire s'ébruita bientôt. Le peuple qui juge sur des présomptions et des apparences, prononce tumultueusement que Marie de Brabant est coupable, et que cette marâtre a tué l'héritier de la couronne pour faire régner ses enfants. Ces propos répandus publiquement ne permettent plus à la justice de paraître indifférente à cette accusation; déjà des gardes sont placés aux portes des appartements de cette reine, qui du comble de la prospérité et du bonheur est tout-à-coup précipitée dans une angoisse et des chagrins qui font de la mort un bienfait libérateur (2).

Le duc de Brabant, son frère, apprend ce qui se passe à la cour de France; il croira

(1) Mézerai, Abrégé Chron. de l'Hist. de Fr., t. 2, p. 739. — Daniel, Hist. de France.

(2) Haræus, Annales Brabant., p. 280.

tout avant de croire sa sœur chérie capable d'un tel forfait. Elevé près d'elle, cent fois témoin de ses vertus, de sa candeur, de sa piété, il ne peut se persuader que l'ambition la plus ardente ait pu soudainement consumer ses belles qualités et leur substituer le noir dessein dont on lui impute l'exécution. Il part armé de pied en cap, demande à combattre l'accusateur. Le vil stipendiaire de Pierre de la Brosse est produit. Le duel est ordonné en présence des grands et du peuple (1); le duc perce le sein du misérable dont l'âme s'échappe avant d'avoir pu faire un aveu réparateur (2).

Alors les spectateurs poussent des cris de joie, et déclarent la reine innocente. Pierre de la Brosse fait taire ces clameurs : « Plus » que vous, dit-il, je souhaite voir briller » dans tout son éclat l'innocence de la

(1) *Gest. Phil.*, p. 532.

(2) Haræus, Annales Brabant.

» reine, mais il faut des preuves qui ne
» laissent planer aucun doute offensant sur
» la réputation de cette princesse. Au
» temps barbare des Lothaire et des Car-
» loman, les épreuves du fer pouvaient
» paraître, à des soldats aussi crédules que
» féroces, les jugements d'un Dieu dont leur
» piété sacrilège ensanglantait ainsi les pré-
» tendus décrets. Maintenant que les con-
» ciles de l'église et les ordonnances de nos
» rois ont vengé l'être suprême des erreurs
» qui tendaient à travestir le juge en bour-
» reau, notre législation ne peut plus re-
» connaître les ordalies et les combats ju-
» diciaires. Eh! quel miracle le peuple
» trouve-t-il dans l'issue d'un duel où selon
» les chances ordinaires de la force et de
» l'adresse, l'innocent, au bras débile et au
» cœur vertueux, tombe sous les coups du
» criminel qui a la force des lions, les
» regards du basilic et la langue du ser-
» pent?

» Combien de fois la bonne cause n'a

» t-elle pas été perdue? Combien de fois
» le méchant n'a-t-il pas dans son triomphe
» insulté le juste qu'il foulait à ses pieds?
» Je le demande à ceux d'entre vous qui
» suivirent nos derniers rois aux champs
» de la Massoure et sous les murs de
» Tunis. Si Dieu dirigeait les armes des
» guerriers vertueux, aurait-il livré saint
» Louis aux Sarrasins? Aurait-il abandonné
» tant de braves paladins dans les fatales
» plaines de l'Asie et de l'Afrique? Cessez
» donc d'invoquer des témoignages imposteurs, dont la conséquence impie serait
» d'attribuer la défaite et les malheurs que
» Dieu permet contre ses élus, pour les
» éprouver et les indemniser dans l'autre
» vie, à des crimes secrets que ce Dieu
» puissant veut punir.

» Il est un moyen autrement décisif
» pour discerner la vérité du mensonge, et
» ce moyen, l'éternel lui-même l'indique à
» la justice humaine pour l'arracher à l'incertitude: c'est de consulter ces êtres

» privilégiés qui méritent par leur piété » austère, leurs mœurs irréprochables, la » sainteté de leurs œuvres et l'élévation de » leurs âmes, que l'esprit céleste les inspire » et les rende ses interprètes. Vous savez » que de tous les points de ce royaume on » se rend en pélerinage vers le vidame de » Laon, ou près du religieux solitaire dont » le nom et le pays nous sont inconnus, mais » qui apparaît souvent dans les bois de » Senlis; ou bien encore près de la femme » sainte que la cité de Nivelle a déjà cano- » nisée (1). C'est un de ces oracles qu'il » convient d'interroger : sa réponse mieux » que le pugilat, le ceste et le glaive, vous » apprendra si Marie de Brabant est inno- » cente ou coupable. »

Le discours de Pierre de la Brosse a convaincu l'assemblée; le duc de Brabant remet

(1) *Voyez* les détails de cette singulière ambassade dans les Gestes de Phil. III, p. 532. —Daniel, t. 4, p. 646 et suiv.

son épée dans le fourreau, déplorant les effets d'une superstition trop répandue pour qu'on puisse l'attaquer avec succès.

Il y avait en effet dans ces temps-là, trois imposteurs, qui par de feintes extases, la singularité de leur vie et les exercices d'une piété hypocrite, avaient usurpé sur leurs contemporains une autorité surprenante.

On avait déserté pour eux les tombeaux de saint Martin et de saint Denis, la grotte de sainte Madeleine, et toutes les châsses miraculeuses que la piété des fidèles couronnait tous les ans des hautes fleurs du marronier. On venait vers ces faux prophètes, et souvent le hasard ou l'effet de l'imagination opérait des guérisons qu'on appelait des miracles.

La sibylle de Nivelle avait encore plus de vogue et plus de prosélytes que ses deux complices. Elle était somnambule, et durant ce sommeil éveillé, son esprit actif et mobile s'exhalait en paroles inspirées, que le public recueillait avidement, et chacun

s'imaginait y reconnaître des allusions aux événements historiques, et même des avis sur sa propre destinée. Cette femme, que les annalistes appèlent la béguine de Nivelle, parce qu'elle affectait la conduite mystique et méthodiquement puérile de ces dévotes extrêmes, se tenait dans un espèce de clocher ouvert aux quatre vents; elle prêtait l'oreille aux cris des corneilles et au roucoulement des ramiers, qui voltigeaient autour de cet asyle aérien.

Philippe, crédule comme tous ses sujets, ajoutait foi aux fables absurdes qu'on racontait sur cette pythonisse, d'autant plus que la douleur et l'anxiété mortelle qui l'agitaient, laissaient peu d'accès à la raison. Il envoya donc à Nivelle trois ambassadeurs; l'un d'eux était l'évêque de Bayeux, beaufrère de Pierre de la Brosse, auquel il devait la mître dont l'intrigue l'avait couronné. En partant il avait eu une conférence avec son protecteur et son parent (1). Aussi

(1) Velly, Hist. de France, t. 7.

ne rapporta-t-il au roi qu'une réponse ambiguë, dont la perfidie ne faisait qu'appesantir le soupçon sur la malheureuse accusée.

Mais plus on cherchait à convaincre Philippe, et plus ce roi faisait des efforts pour justifier au fond de son cœur son épouse adorée. Il députa à la prophétesse de Nivelle trois graves personnages, en leur enjoignant d'interroger cette femme d'une manière claire et précise, afin d'en recevoir une réponse positive (1).

Les envoyés exposèrent le sujet de leur voyage à l'oracle, qui leur dit : « Le roi ne doit point ajouter foi à ceux qui lui parlent mal de son illustre épouse ; elle est innocente du crime qu'on lui impute, il peut compter sur sa fidélité tant pour lui que pour les siens (2) ».

Cette réponse, publiée dans toute la

(1) Velly et Daniel, lieux cités.

(2) Velly, lieu cité.

France, révolta contre l'imposteur. On demanda son supplice, et le roi l'allait ordonner, lorsque ce fourbe adroit fait un dernier effort pour perdre sa victime, et pour se soustraire au châtiment qu'il avait trop bien mérité.

« Sire, dit-il à Philippe en présence de » toute sa cour, si j'en crois vos froideurs » et les murmures qui éclatent autour de » moi, je suis en butte à d'atroces calom- » nies. La reine, dit-on, fut persécutée par » moi. Où serait le motif de l'horrible con- » duite dont m'accuse ce vain peuple? Un » témoin oculaire appela ma vigilance et » ma sévérité sur les traces d'un crime » qui attentait à votre majesté dans la per- » sonne de son héritier présomptif; je ne » pouvais point ensevelir dans l'oubli cet » horrible secret. Mon zèle craignait qu'un » jour la rage, qui avait étouffé l'enfant, ne » fît périr le père; car on en voulait évi- » demment à la couronne. Quel autre des- » sein que celui de s'en emparer aurait fait

» conspirer la mort d'un prince dont la
» jeunesse et l'innocence n'avaient encore
» fait naître d'autre passion que celle de
» l'envie? Le coupable, après avoir abattu
» le front réservé à votre diadême, aurait
» peut-être osé, dans son impatience,
» porter sa main sacrilége jusques sur votre
» personne, pour y saisir ce bel apanage
» des aînés de saint Louis. Frissonnant
» d'horreur à cette idée, je voulus, dussé-
» je attirer sur moi et les persécutions d'un
» fortuné coupable, et l'ingratitude de
» ceux que je servais sans aucun motif per-
» sonnel; je voulus donc percer le mystère
» qui couvait peut-être encore de nouveaux
» complots; je réunis toutes les présomp-
» tions, toutes les circonstances, toutes les
» preuves, j'en formai un faisceau de
» lumières d'où jaillit la vérité pour tous
» les yeux. Aujourd'hui; quel nuage vient
» en obscurcir les rayons? Qu'oppose-t-on
» à la déposition de ceux qui ont vu, et
» aux vraisemblances tirées de l'intérêt

» que l'accusée avait seule à commettre au
» profit de ses enfants, un crime qui faisait
» fructifier pour eux son ambition ? On
» m'oppose la réponse d'une femme dont
» le peuple révère les discours. Eh bien,
» moi-même j'ai déféré à cet oracle. Deux
» fois des ambassadeurs l'ont consultée ; les
» premiers ont rapporté une réponse acca-
» blante pour la reine ; les seconds en ont,
» il est vrai, rapporté une décision qui lui
» est favorable. Mais par quelle procédure
» inusitée veut-on ne choisir, dans les
» paroles de la prophétesse, que ce qui
» peut tendre à l'absolution de la reine,
» quand des paroles non moins fortes éta-
» blissent, au contraire, sa culpabilité ?
» L'homme impartial devrait au moins de-
» meurer incertain entre deux déclarations
» opposées, et qui, se compensant mutuel-
» lement, neutralisent l'effet qu'on en atten-
» dait. Mais je dis plus, et si l'on veut se
» prononcer entre ces deux réponses con-
» tradictoires, la première seule mérite

» votre confiance; c'est le premier cri de
» la vérité, c'est l'impulsion d'une con-
» science dont nulle réflexion, nulle crainte,
» nulle séduction, n'a modifié les arrêts
» spontanés. En revoyant vos seconds émis-
» saires, qu'a dû penser l'être faible qu'on
» allait consulter? A-t-il dû croire qu'on
» venait chercher la vérité? Non, sans
» doute, puisque la vérité avait été pro-
» clamée par lui à de premiers députés. En
» lui en adressant une seconde fois, c'était
» assez lui apprendre qu'on voulait une
» autre réponse et que la première n'avait
» point été goûtée; et certes, une femme
» est toujours assez prophétesse pour de-
» viner une semblable leçon. La sibylle
» de Nivelle a donc cru prévenir le désir
» des forts et des puissants, en disant le
» contraire de ce qu'elle avait proféré
» d'abord, certaine de voir applaudir une
» version tout-à-fait opposée à celle qui
» avait déplu ».

Ainsi parla le souple et perfide ministre. Les esprits restèrent flottants, et le triste

Philippe, partagé entre l'amour et la haine, sentait se flétrir insensiblement sa vie.

Marie de Brabant, sur qui ne s'arrêtaient plus que des regards défiants, et dont les larmes et les discours n'avaient pu convaincre entièrement son époux, ne voulut plus recourir qu'à Dieu seul. Durant une partie du jour, elle restait prosternée sur le marbre des parvis sacrés; elle implorait la miséricorde du souverain. Ses prières furent exaucées.

Un soir, un vénérable solitaire se présente aux portes du palais, et demande une audience du roi. Introduit près de Philippe, il lui remit un paquet scellé des armes du grand chambellan, Pierre de la Brosse, en lui disant qu'un religieux prêt à mourir, et à ce grand moment des repentirs, l'avait prié d'aller porter au roi le paquet renfermant la preuve des trahisons du premier ministre (1).

(1) Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 9, p. 484. — Mariana, l. 24, cap. 5.

En effet, ce misérable, dépositaire des secrets de l'État, les avait vendus au roi de Castille, et il résultait, en outre, de ces pièces secrètes, que la perte de la reine était une machination politique dont il s'avouait l'instrument. Cette dévouverte leva tous les doutes, et jeta enfin une trop tardive lumière sur la vertu de la reine. Pierre de la Brosse fut étranglé, et son corps resta suspendu aux fourches patibulaires (1).

Peu d'années après un procès bien plus fameux émut la France, intéressa l'Europe, et retentit même jusqu'en Afrique et en Asie. La renommée des accusés, qui s'était répandue dans les trois parties du monde, souleva pour eux un grand nombre de défenseurs, qui maudirent leurs juges et leurs bourreaux.

Ce procès, le plus célèbre peut-être que

(1) Velly, t. 7.

puissent offrir les annales de la société, est celui des chevaliers du Temple.

Quand la chrétienté eut enfin renoncé aux croisades, et lorsque presque toute l'Europe fut soumise à la religion du Christ, les templiers revinrent jouir en Occident des biens amassés par leurs belliqueux travaux. Leur faste se déploya dans l'oisiveté bien autrement que dans les camps : les mœurs orientales qu'ils avaient contractées durant leur séjour en Asie, donnaient encore à leur manière de vivre un air de mollesse et de volupté peu conforme aux règles des religieux (1). L'église peut-être plus par envie que par austérité, puisque l'histoire de ces temps nous parle sans cesse de la corruption du clergé, l'église censura la conduite des templiers, qui repoussèrent dédaigneusement ses remon-

(1) Ce proverbe, *boire comme un templier*, attestait leur intempérance. *Voyez* Velly, t. 4, p. 416. — Daniel, t. 5, p. 144 et suiv.

trances, en objectant que, comme chevaliers, il n'étaient point soumis à sa juridiction, et sans cesse ils lui disputaient leurs priviléges et leurs droits.

Philippe-le-Bel avait succédé à Philippe-le-Hardi son père. Le règne de ce prince est fécond en événements importants. La soumission des vassaux rebelles, une nouvelle pairie érigée en France, le parlement rendu sédentaire, la ville de Lyon réunie à la couronne, les Anglais repoussés dans leur île où descendirent les Français, commandés par Mathieu de Montmorency et Jean d'Harcourt; de longues guerres contre la Flandre, des démêlés encore plus longs avec la cour de Rome; voilà ce qui fait, du règne de Philippe, une époque mémorable (1). Toutefois la gloire de ce

(1) *Voyez* sur le règne de ce prince, Jordanus, Nangius, Meyerus. — Mariana, l. 14. — Walsingham in Eduardo. — Du Tillet, Rec. des Traités — Giov. Villani, l. 8. — Chroniques de S. Denis.

prince absolu, semble flétrie dans l'histoire par le procès des chevaliers du Temple.

Philippe, extrêmement jaloux de son autorité qu'il avait défendue avec une opiniâtreté rare contre les ambitieuses prétentions de Boniface, crut que l'ordre formidable des templiers aspirait à l'indépendance, et se refuserait désormais à plier sous la volonté royale. Cette crainte aigrit son esprit à l'égard de ces hommes puissants; il ne vit plus en eux que les rivaux de la souveraineté, que les contempteurs des lois, que des obstacles à la discipline intérieure du royaume. Peut-être la politique exigeait-elle, en effet, la suppression d'un ordre qui devait finir avec les causes qui l'avaient fait naître. Les templiers étaient les héros des croisades et les défenseurs de la foi, dans les États en proie à des infidèles; mais hors ces expéditions, à quoi pouvait servir, dans un état chrétien, une milice religieuse qui ne professait, ni la soumission des guerriers, ni la vie claus-

trale et pacifique des cénobites ? Quelle était l'utilité d'un colosse que le prince ne pouvait faire mouvoir à son gré, et dont l'église n'osait pas reprimer la licence ?

En abolissant l'ordre des templiers, il fallait les combler d'honneurs et de louanges, et les faire entrer comme des particuliers opulents et paisibles dans la masse des citoyens. Il les fallait licencier comme des guerriers victorieux, que l'on renvoie dans leurs foyers, ceints de couronnes et harangués par la patrie qu'ils ont puissamment servie.

Mais on craignait encore moins leur force, qu'on ne souhaitait les dépouiller de ces immenses trésors, dont l'éclat effaçait la pompe des prélats, des grands vassaux et des rois mêmes ; pour s'en emparer, il fallait que leurs possesseurs fussent jugés et déshérités légalement. On leur chercha donc des crimes, et le désir de leur en trouver parut si visiblement, que les courtisans les moins habiles, décriaient déjà, de

toutes parts, l'orgueil, la débauche et l'impiété des chevaliers du Temple (1). Le peuple répéta ces bruits, en y ajoutant ce que suggéra la haine stupide ou l'exagération ordinaire à ceux qui improuvent.

Les templiers étaient en grand nombre, et c'est assez dire que parmi eux il y en avait, sans doute, que le siècle avait corrompus, et dont le cœur s'était ouvert aux vices qu'on reprochait injustement à tous leurs frères. C'était là un de ces abus inséparables de toute institution humaine. L'un

---

(1) La question de savoir si les templiers étaient coupables, a fait écrire pour et contre un grand nombre de volumes; quelques historiens hésitent à prononcer; mais presque tous soutiennent l'innocence de ces chevaliers, que leur pouvoir avait rendus suspects à l'ombrageux Philippe. *Voyez* les savantes recherches qu'ont faites à ce sujet M. Dupuy, le docteur Münter, M. Grouvelle, et en dernier lieu M. Raynouard, qui les a défendus en vers et en prose.

de ces vils apostats fut arrêté pour un crime qui provoquait la peine capitale. Renfermé dans un cachot, avec un autre misérable, nommé Squin de Florian, que le même supplice attendait, ils se préparent mutuellement à la mort, en se confessant l'un à l'autre, selon l'usage de la primitive église. La confession du templier était un débordement d'aveux épouvantables, Squin de Florian en profita (1). Il s'imagina que, parmi les autres templiers, il y avait des mœurs non moins déréglées, d'ailleurs il crut que s'il chargeait tout l'ordre des crimes dont il venait d'entendre le récit, il pourrait obtenir sa grâce, et même des récompenses. Il demande donc aux magistrats à révéler un secret important : on l'écoute, et quoique sa déposition n'ait pas encore transpiré, déjà le peuple, anticipant sur la connaissance des faits, publie à sa guise les

(1) Velly, t. 7, p. 432 et suiv.

imputations les plus étranges (1). On accuse les templiers de tous les désordres dont une imagination farcie de superstitions populaires peut fournir la hideuse peinture.

Par un pacte secret avec les Sarrasins, les templiers, disait-on, ont promis de renier leur Dieu, d'insulter à ses vénérables simulacres, d'adorer un Molock, un Belzébuth, un monstre dont la tête noire et les yeux enflammés attestaient l'origine infernale. La réception de leurs novices, ajoutait-on, est un acte d'impiété et d'indécence (2). Le blasphême et le parjure sont au rang de leurs ordonnances ténébreuses. Le crime qui attira sur Gommorrhe

---

(1) Dupuy, Hist. des Templiers, p. 17 et suiv. — Nicolaï, Essai sur l'ordre des Templiers. (Cet ouvrage, écrit en allemand, a été publié en 1782.)

(2) Walsingh., in Eduard. II, p. 73. — Robert, Gag. Hist., p. 12. — Bzovius, ann. 1308, p. 103. — Guill. Paradin, Hist. de Savoie, l. 2, c. 106. — Spicil., t. 3, p. 69.

et Sodome les pluies de feu et les tonnerres, est recommandé comme un point de règle dans leurs abominables initiations. On ajoutait qu'ils égorgeaient les enfants qui naissaient de leurs liaisons clandestines avec les filles et les femmes. L'homme éclairé, loin d'ajouter foi à de pareilles impostures, reconnaissait, dans leur tissu grossier, l'ouvrage d'un peuple ignorant, et les conceptions d'une lourde inimitié (1). Quoi qu'il en soit, l'église et la cour propagèrent ces récits, et les ajouta à la révélation mensongère de Squin de Florian.

Philippe, dont l'indignation apparente cachait sans doute une joie secrète, concerta avec ses vassaux l'arrestation subite des templiers par toute la France (2). Un

---

(1) Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429. — *Voy.* les pièces justificatives imprimées à la suite de la trag. des Templiers, de M. Raynouard, et l'ouvrage de cet auteur sur le procès de cet ordre.

(2) Dupuy, Hist. des Templ., p. 9. — Spicil., t. 3, p. 60.

seul jour les vit passer de leurs palais en d'obscures prisons. Philippe, oubliant la noblesse et la majesté du roi, la circonspection et l'impartialité du juge, fit saisir tous leurs biens, et vint loger dans le palais du Temple où les infortunés chevaliers venaient d'abandonner leurs trésors, leurs bannières glorieuses, leur illustre drapeau noir et leurs trophées, pour aller languir sous le poids des fers dans l'ombre d'une captivité rigoureuse.

Cependant l'adversaire de Philippe, le pape Boniface était mort, les clefs de saint Pierre avaient été conférées à Clément V, homme adroit et rusé, qui porta à la cour de Rome l'esprit de toute autre cour, et qui, élevé à sa dignité par la protection de Philippe, avait promis à ce roi de seconder toutes ses volontés (1).

---

(1) Giov. Villani, l. 8, c. 91. — Trésor des Chartes, cité par Dupuy.



Malgré cette convention honteuse pour tous deux, Clément s'étonna de la précipitation avec laquelle on traitait cette affaire. D'ailleurs, puisqu'on accusait les templiers d'hérésie, et que les prévenus étaient engagés dans les ordres religieux, ils devaient, par un double motif, être exempts de la juridiction laïque (1).

Il était facile de pénétrer la véritable cause de cette opposition inattendue. Clément n'était point guidé par des règles d'équité, ni même par le désir de faire observer une procédure légale ; mais il ne voyait pas sans dépit que les richesses des accusés, objet important du procès, eussent été séquestrées provisoirement par Philippe qui s'en était fait arbitrairement le gardien. Le roi devina sa pensée, lui écrivit, eut ensuite une entrevue avec lui, et les

---

(1) Du Puy, lieu cité. — Velly, t. 7, p. 433. Hist. de Malte, t. 1, p. 515.

chefs de l'église et du trône se trouvant parfaitement d'intelligence (1), résolurent la perte de ces illustres opprimés, qui avaient versé leur sang pour la croix de Jésus-Christ et la bannière de France.

On commença donc l'instruction du procès, et d'abord, pour faire de leurs propres aveux le fondement des preuves qui manquaient encore, on déploya, dans les cachots des templiers, tout l'appareil des tortures les plus affreuses (2). Ceux qui refusaient de confesser les faits dont on leur donnait lecture, étaient mis sur les chevalets et livrés aux bourreaux. Leurs membres disloqués, leurs os broyés, le sang qui ruisselait sur leurs corps, les cris

---

(1) Du Puy, p. 35, 95, 96. — Hist. de Malte, p. 518. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 10, p. 519.

(2) Ce qui motive ce vers de la belle tragédie des Templiers, par M. Raynouard :

La torture interroge et la douleur répond.

que la douleur arrachait, faisaient frémir leurs compagnons qui, privés à dessein de sommeil et de nourriture, n'avaient plus cette énergie qui fait triompher la volonté des obsessions et des menaces dont on l'investit (1). La nature, vaincue par les tourments, se libérait de tant de souffrances par tous les aveux qu'on leur prescrivait, et se jetait dans le mensonge, comme par une issue favorable qui menait aux trèves du supplice et aux douceurs de la liberté.

Un grand nombre de templiers révélèrent donc quelques fautes dont le greffier fit des crimes dans sa rédaction infidèle et agravante (2).

Cependant ce n'était pas assez pour Philippe-le-Bel et Clément V, d'avoir fait arrêter tous les templiers de France, ils

(1) Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, t. 5, p. 149 et 150.

(2) Dupuy, p. 19, 21, 30, 82, 83. — Spicil, t. 3, p. 60.

voulurent encore les faire saisir dans tous les États de la chrétienté (1). Les rois d'Angleterre, de Castille, de Sicile, tous les princes de l'Europe, livrèrent aux légats du pape les chevaliers auxquels leur couronne était redevable peut-être d'une partie de sa gloire. Les templiers d'Arragon se réfugièrent dans les hautes forteresses qu'ils avaient fait construire avec les besants d'or arrachés aux soudans, pour défendre cette contrée des incursions des Maures de Cordoue et de Grenade. S'il était, pour ces infortunés chevaliers, un asyle inviolable, et que dussent respecter et les foudres du Vatican et les sceptres des rois occidentaux, c'était assurément ces châteaux hé-

(1) Walsingh., in Eduard. II, p. 95. — Nostradamus, Hist. de Prov., ann. 1307. — Mariana, Hist. d'Esp., t. 5, l. 15, p. 334. — Zurita, l. 5, c. 73. — Concil. Vien., sess. 2. L'ordre était alors composé d'environ 15,000 chevaliers. *Voyez* Ferreti Vicentini, l. 3, t. 9, p. 1018.

roïques arrosés du sang de leurs généreux défenseurs. Mais ces boulevards de la chrétienté où jamais la puissance des Abderame et des Almanzor ne put forcer les braves templiers, sont d'insuffisantes barrières, en ces jours d'ingratitude et de jalousie, pour les défendre contre les satellites qui leur apportent des fers. Il faut que les intrépides gardiens du Saint-Sépulchre, et de l'étendard des Godefroy et des Lusignan, descendent de ces remparts illustrés par eux, et d'où ils lançaient l'épouvante et la mort sur les escadrons des Musulmans, pour venir humilier leurs fronts devant des juges mercenaires, et tendre leurs mains à des bourreaux.

Toutes les prisons regorgent de ces malheureux entassés comme de vils troupeaux. Mais ceux à qui la torture avait fait trahir en France l'intérêt de leur conscience et de leur renommée, revenus de leur premier effroi, versent des pleurs de repentir sur une faiblesse indigne du soldat chré-

tien (1), et se présentent devant le tribunal, non plus avec la contenance timorée d'accusés tremblants à la vue de l'échafaud, mais avec la fierté de héros qui marchent à une victoire assurée. Là, ils attestent l'Eternel que les aveux qu'ils ont faits leur ont été arrachés par la force et la douleur, qu'ils les rétractent publiquement; qu'ils renoncent à l'amnistie que leur promet Philippe pour prix de ces aveux infâmes, et qu'ils demandent à en laver la tache dans leur sang, ou à s'en purifier dans les flammes des bûchers (2).

Les juges, surpris de cette fermeté, pâlissent à leur tour, et semblent eux-mêmes les accusés. Quelques-uns proposèrent de rendre la liberté à ces illustres prisonniers. Mais la plupart, instruments pervers des cours de France et de Rome, veulent qu'on

---

(1) Velly, t. 7, p. 456.

(2) Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429. — Cont. Nangii.

les condamne pour avoir trahi la vérité, ou la première ou la seconde fois. Leur avis prévaut, cinquante-neuf de ces chevaliers sont dégradés comme relaps et jugés dignes du dernier supplice. On allume leurs bûchers; ils y montent avec calme et majesté; assis dans les flammes, enveloppés de tourbillons dévorants, ils chantaient encore les louanges du Très-Haut (1).

Cette sainte mort attendrit le peuple qui reconnaît l'innocence des templiers dans cet héroïsme de leurs derniers moments (2). Déjà ce peuple, si flottant dans ses mobiles opinions, publie des miracles en l'honneur de ces martyrs; on croit avoir entendu la voix des anges se mêler à leurs cantiques; on a vu les flammes de leur bûcher figurer des limbes et des auréoles autour de leurs fronts; on assure que la fumée de

---

(1) Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 429.

(2) Chronique de saint Denis. — Contin. Nangii.

ce bûcher s'est changée en un nuage odorant, et que, montant vers le ciel, elle a paru comme un trône couvert de figures lumineuses; les femmes, les enfants recueillent les cendres des victimes, et déjà l'on éclate en murmures contre les inquisiteurs du Vatican.

Philippe-le-Bel et Clément V auraient voulu sans doute pouvoir assoupir ce procès, et suspendre le cours de l'instruction contre les autres templiers; mais après en avoir condamné une partie, il importait à ces souverains de juger tous les autres, et de chercher à démontrer leur culpabilité, pour se justifier aux yeux de l'Europe attentive.

Parmi ceux que l'on fit comparaître devant les commissaires nommés par le pape, étaient le grand-maître Jacques Molay, vieillard vénérable et courageux, et plusieurs autres chefs recommandables par leur naissance et leurs vertus.

Le grand-maître, que sa dignité élevait

au rang des princes, fut traduit devant les juges, chargé de fers, et traité avec inhumanité. On lui demanda s'il avait quelque chose à alléguer pour sa défense. Il répondit que, né pour le métier des armes et élevé au milieu des camps, il était étranger à l'art de la parole, et qu'il demandait un conseil éclairé (1).

Les juges lui objectent que lui et ses chevaliers étaient accusés d'hérésie, qu'en cette matière on n'accordait point de défenseur; que, d'ailleurs, il devait se souvenir qu'il avait avoué tous les crimes imputés; Jacques Molay s'étonne, et demande la lecture de sa déposition. Après l'avoir entendue, il témoigne une indignation profonde. Non, dit-il, jamais ces atroces impostures n'ont souillé mes lèvres; j'ai pu, dans un instant de faiblesse que ma mort seule peut expier, j'ai pu révéler quelques

---

(1) Dupuy, p. 40. — Velly, t. 7, p. 445.

fautes ; mais ces aveux , je dois l'affirmer, à la honte des hommes, ont été dénaturés par ceux qui les ont recueillis (1). Je méconnais donc cette déposition, œuvre ténébreuse de la fraude, de l'artifice et d'une collusion coupable ; je proteste contr'elle, et puisqu'on me refuse un conseil, je bornerai ma défense et celle de mes chevaliers, à ce peu de mots dont l'histoire reconnaîtra la vérite.

» Nul ordre religieux ne pria plus que le nôtre avec ferveur et piété ; nul autre ne fit régner plus de recueillement et de magnificence dans la maison du Seigneur, ne répandit plus d'aumônes parmi les pauvres, n'essuya plus de larmes, et ne guérit, par plus de soins et de zèle, les malades et les infirmes.

» Nulle milice chevaleresque ne combattit avec plus d'avantages que la nôtre contre

(1) Giov. Villani, l. 8, c. 92, p. 430.

les Sarrasins, les Turcs et les Maures, ne supporta avec plus de courage pour la délivrance de la ville sainte, les feux du ciel africain, la peste d'Antioche et de Tunis, les naufrages, les privations, l'exil, la captivité, tous les fléaux et toutes les vicissitudes de la fortune..... »

Ici, un des accusateurs interrompt le grand-maître en lui disant : Tout cela n'est compté pour rien, sans la foi. « Et sans la foi, reprend Jacques Molay, rien de tout cela ne peut se supporter. Pour quel intérêt d'ici-bas, pour quelle récompense mondaine aurions-nous pu combattre et souffrir comme nous l'avons fait? »

Philippe ne savait comment sortir de cette grande procédure où son ambition l'avait trop engagé, il voulut permettre à tous les Templiers d'Occident de se présenter devant les juges pour y défendre leur ordre. Plusieurs d'entre eux s'exprimèrent ainsi :

« Précédés d'une renommée sans tache

nous quittâmes l'Orient et vînmes dans le noble royaume de France pour mêler nos lauriers à ses lys et faire refluer nos richesses dans les veines de l'État, épuisé par les expéditions d'outre-mer. Un peuple d'ouvriers et de laboureurs autrefois sans ouvrage et sans secours fut appelé par nous à défricher les terres sauvages de la vieille Gaule. Ils creusèrent des canaux, percèrent des bois, tracèrent des routes, construisirent des monastères et des villages entiers; votre capitale s'embellit d'un édifice dont le nom rappèle le temple de Salomon, le lieu saint de Jérusalem, le premier asyle des soldats du brave Hugues de Paganis.

» Comment avez-vous reconnu tant de bienfaits? Comment avez-vous assuré à nos fatigues militaires et à notre dévouement sans bornes pour la cause de l'église, le repos qu'espéraient enfin nos frères? A peine avions-nous quitté la lance et suspendu notre fameux étendard à l'autel du Dieu

des batailles, que déjà l'on se plaignit de l'inutilité de nôtre ordre; par son union il fut suspect à l'autorité souveraine, par ses exploits il fit ombrage aux chevaliers de Rhodes, par son éloignement pour un clergé corrompu il provoqua la haine des ecclésiastiques de ce royaume, par les travaux qu'il ordonna dans les villes et dans les campagnes pour ranimer l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts, et faire pratiquer les paternelles leçons de saint Louis, il s'attira la censure de l'hypocrisie, qui feignit d'ignorer que ces dehors de la fortune ne sont point incompatibles avec l'humilité du cœur et la modestie du langage.

» Ainsi, ce sont nos vertus mêmes qu'on voulut transformer en crimes (1). L'envie

---

(1) Les contemporains éclairés le pensaient eux-mêmes; selon eux, les accusations portées contre les templiers, ne furent imaginées que par avarice, pour enlever aux chevaliers les trésors qu'ils avaient

jura notre perte, l'imposture lui prêta ses secours. Un scélérat qu'attendait l'échafaud, cherche dans l'affreux délire qui l'agite à ses derniers moments, par quel stratagème il pourra se soustraire à la mort. Il se dit le dépositaire d'un secret important; il nous accuse d'hérésie, de meurtre, de sacrilège; on croit tout sans examen, sans autre preuve que la déposition d'un être obscur, que ses forfaits avaient fait retrancher de la société. On nous fait comparaître, et pour juges nous ne trouvons que des bourreaux, pour tribunal que l'appareil des supplices. Tour-à-tour on nous séduit, on nous flatte, on nous effraye, on nous torture, on enlace nos esprits dans les

---

amassés. (*Sanctus Antonius*, *Archiep. Florentinus*, p. 3, tit. 21, *ap. Raynald.* An. 1307, § 12, p. 18.)

Selon Guillaume Ventura (*Chron. Astense Guill. Venturæ*, c. 27, t. 11, p. 192), Philippe fit condamner les templiers, parce qu'ils avaient pris le parti de Boniface, son mortel ennemi.

fils inextricables d'une logique astucieuse et perfide, on éblouit notre raison par les sophismes et les fausses lueurs de la dialectique, on affaiblit nos corps par l'insomnie et l'inanition, on ne nous arrache des mains des bourreaux que quand il ne nous reste plus que le souffle qui peut exhaler un lâche aveu.

» Mais bientôt nous rougissons de notre faiblesse, nous rallumons le flambeau de la vérité qu'on avait éteint dans notre sang, plusieurs d'entre nous sont conduits au supplice, et sur les bûchers qui les consument ils proclament leur innocence.

» Confondus de tant de courage, les juges redoublent de soins et d'adresse pour démontrer, dans ce qui reste de nos chevaliers, les crimes dont tout l'ordre est noirci. On fait entendre deux mille témoins; ils déposent sur des faits qui se sont passés, dit-on, dans nos assemblées secrètes et nocturnes, et dont par conséquent

nul regard étranger n'a pu pénétrer le mystère.

» Dans cette analyse fidèle d'un procès qui doit être un jour la honte de l'église et du trône, où sont les preuves légales, les présomptions vraisemblables et même les apparences les plus légères? On falsifie des actes, on décompose les aveux, on suborne les témoins, on corrompt les juges; il ne reste plus qu'à donner le signal aux bourreaux, nous voilà prêts, marchons; déjà nos frères revêtus des habits et de la couronne du martyre nous tendent les bras du haut des cieux ».

Quand les templiers eurent parlé, les commissaires délégués délibérèrent longtemps, et la majorité se refusa à condamner des héros dont l'innocence brillait plus pure que le jour. Mais le pape indigné de tant de résistance s'écrie que si l'on ne prononçait pas judiciairement contre les templiers, la plénitude de la puissance pontificale suppléerait à tout, et qu'il les condamnerait par

voie d'expédient, plutôt que de de scandaliser son cher fils le roi de France (1).

Ces arguments l'emportèrent, et l'on prononça la sentence des templiers.

Mais il restait encore à juger le grand-maître et plusieurs chefs de l'ordre. On mit tout en usage pour en arracher des révélations qui pussent couvrir l'odieux de cette étrange procédure. On offrit à Jacques Molay et à ses compagnons, la liberté et des pensions; ils repoussent cet appât suborneur, et persistent à déclarer leur innocence(2). Alors on les menace du bûcher que l'on dresse devant eux. Apportez-y la flamme, dit le grand-maître, j'y vais monter comme dans une chaire de vérité où je répéterai *nous sommes innocents. Tout ce dont on accuse les templiers est calomnie,*

---

(1) Velly, t. 7, p. 456.

(2) Dupuy, Hist. des Templ., p. 153 et suiv. — L'abbé Vertot, Hist. de Malte, liv. 3. — De Boulainvilliers, Abrégé de l'Hist. de France.

je le jure à la face du ciel et devant Dieu qui va me juger bientôt (1).

Les légats embarrassés flottèrent longtemps entre des opinions contraires, enfin ils livrèrent au prévôt Jacques Molay et Guy, frère du dauphin d'Auvergne; le roi assembla son conseil, et dès le soir on conduisit ces héros chrétiens à la mort. Leur bûcher était élevé dans une petite île de la Seine, à la pointe occidentale de la Cité, là où depuis fut érigée la statue du bon Henri.

Les chevaliers entrèrent dans le feu avec une fermeté inébranlable. Jacques Molay, dont la tête seulement dépassait les flammes, fit retentir le double rivage de la Seine de ces paroles prophétiques (2). *Pontife calomniateur, juge inique et cruel*

(1) Pap. Masson, *in Phil. Pulch.* — Paul Emil., *in Phil. Pulch.* — Mariana, t. 3, liv. 15, p. 332. — D'Achery, Spicil., t. 3, p. 67.

(2) Félibien, Hist. de Paris, l. 10, p. 317.

bourreau, je t'ajourne à comparaître dans quarante jours devant le tribunal du souverain juge ; et toi, Philippe, je t'ajourne devant lui à un an de ce jour.

Après cette citation, le grand maître et ses frères entonnèrent des hymnes et moururent.

Au bout de quarante jours le pape Clément expira ; au bout d'un an Philippe descendit au tombeau, et le peuple se ressouvint des dernières paroles de Jacques Molay.

Deux ans s'étaient à peine écoulés, qu'un nouveau procès scandalisa la France et révolta les amis de la justice et de la modération.

Enguerrand de Marigny sortait d'une famille ancienne avec tous les dons naturels qui peuvent rehausser l'avantage de la naissance. La beauté de sa figure le fit distinguer à la cour de Philippe; son esprit, ses manières gracieuses, le rendirent agréable au roi qui ne tarda point à voir sous ces

dehors flatteurs, un mérite profond et de vastes connaissances (1). Il le combla de bienfaits, et ne crut être que juste envers lui. Enguerrand devint chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, surintendant des finances, principal ministre et l'intime confident de Philippe-le-Bel (2). Tant de faveurs n'éblouirent point Enguerrand; mais elles firent naître l'envie des seigneurs de la cour. Le premier d'entr'eux était le comte de Valois, frère du monarque; ce prince avait un caractère orgueilleux, vindicatif, et dont la bouillante impatience ne pouvait être calmée que par la dissimulation, et l'espoir d'une future vengeance (3). Valois qui voulait étendre son empire jusques sur l'esprit du roi son frère, s'indigna de l'ascendant qu'avait Marigny

(1) Continuat. Nangii. — Daniel, Hist. de Fr., t. 5, p. 213, in-4°.

(2) Hist. des ministres d'Etat, p. 504.

(3) Villaret, t. 8, p. 13.

sur le monarque (1). Il conçut dès-lors pour le ministre une aversion qu'augmenta plus tard la contestation des sires d'Harcourt et de Tancarville, dans laquelle Marigny inspiré par sa conscience prit parti contre le protégé du prince. Ils eurent à ce sujet une explication où ce dernier laissa percer dans les propos les plus violents, la fureur dont il était maîtrisé (2).

Néanmoins le crédit dont jouissait toujours Enguerrand, différa les effets de cette animosité jusqu'à la mort de Philippe-le-Bel.

A ce roi succéda son fils Louis X. Son goût pour les tournois, les évolutions militaires et les combats *à la foule*, que les romanciers nomment la mêlée et le merveilleux *hutin*, lui fit donner le surnom de Hutin, dont le vieux mot rappelait l'idée

(1) Villaret, t. 8, p. 15.

(2) Hist. des ministres d'Etat, p. 504. — Mézerai, et Daniel, en leurs histoires.



des querelles des guerriers et du bruit des armes (1).

Les malheureuses guerres des Flamands avaient appauvri le gouvernement sous le règne de Philippe : on crut combler le déficit du trésor par l'altération des monnaies et par des impôts accablants. Mais ces funestes ressources ne purent qu'à peine acquitter les dettes de l'Etat, et lorsque Louis se fit couronner, on ne trouva point dans l'épargne royale de quoi subvenir aux frais du sacre (2).

Le roi tint conseil, et demanda avec sévérité où étaient les deniers levés en abondance sur le peuple et sur le clergé. Valois jugea l'instant favorable pour perdre Marigny, en imputant la pénurie du trésor à ce surintendant des finances. *Sire*, dit-il, *Marigny eut l'administration des fonds*

(1) Villaret, t. 8, p. 13. — Chronique, mss du Héraut de Berri.

(2) Chronique, mss. du Héraut de Berri.

que réclame avec raison votre majesté ordonnez que ce ministre vous rende compte.

Enguerrand, qui n'avait rien à redouter du scrupuleux examen de sa conduite publique, offrit au roi de rendre ce compte quand il plairait à sa majesté. *Que ce soit donc à l'instant même*, s'écrie le bouillant Valois, sans attendre les ordres de Louis (1). Ce faible monarque n'osa réprimer la licence de son oncle, mais Enguerrand fut d'autant plus irrité de cette arrogante interpellation, que l'impérieux Valois lui-même s'était fait remettre une partie des deniers dont il voulait rendre le ministre responsable. Celui-ci ne put donc s'empêcher de lui dire : *Je vous ai donné une portion de ces fonds, le reste a libéré l'État..... Vous en avez menti*, répliqua le prince; *c'est vous-même*, reprit Marigny, *qui*

(1) Chronique, mss. du Héraut de Berri.

vous rendez coupable de mensonge, et j'en atteste le ciel. Valois, brisant tous les liens du respect, tire son épée en face du roi, et dans la rage qui le défigure, il s'élance sur Marigny; les membres du conseil se précipitent entr'eux, le Roi lève la séance, Marigny sort seul et tranquille, le comte exhale son courroux et se fait suivre des seigneurs de la cour qu'il rend les complices de sa fureur, et les instruments de sa noire vengeance (1).

Valois et ses suppôts circonviènent astucieusement le crédule monarque; ils lui persuadent que le peuple impute à Marigny les guerres qui ruinèrent l'Etat, et l'altération des monnaies qui appauvrirent les particuliers; qu'on le qualifie hautement de traître et de concussionnaire, et que sa mort seule peut étouffer le ferment de sédition

(1) Villaret, lieu cité.

qu'on remarque avec inquiétude dans les différentes classes du royaume (1).

Cependant Marigny, bien qu'il eût vécu depuis long-temps dans les cours, ignorait encore qu'il était des accusations dont les preuves d'une innocence évidente ne peuvent faire aisément triompher. Sans donc s'inquiéter de l'orage qui gronde autour de lui, il conserve sa sécurité, et veut, comme à l'ordinaire, se rendre au conseil où son devoir l'appèle. Alix de Mons, son épouse, agitée d'un pressentiment sinistre, veut le détourner de sa résolution, et lui faire partager la défiance et les soupçons dont elle est tourmentée. Trois fois elle frissonne en le pressant sur son cœur, et en lui faisant de ses beaux bras comme une douce chaîne pour le retenir auprès d'elle (2). Il insiste ;

(1) Continuat. Nangii. — Daniel, t. 5, p. 212 et 213.

(2) Hist. des Minist. d'Etat, p. 525. — Villaret, t. 8, p. 15.

elle redouble de caresses et de pleurs. La sœur de ce courageux ministre vient joindre aux sollicitudes conjugales, ses prières et ses larmes. Marigny embrasse l'une et l'autre, et, s'arrachant à leurs étreintes, il se rend au palais du roi. Tandis qu'il en montait les degrés, des agents apostés par Valois arrêtent Marigny au nom de Louis, lui demandent son épée, et le conduisent dans la tour du Louvre; mais ses persécuteurs le jugeant indigne d'être renfermé dans la prison qu'avait, en quelque sorte, illustrée la captivité du fameux comte de Flandres, le firent transférer au château de Vincennes, dans un cachot où le jour et l'air ne pénétraient que faiblement.

Enguerrand de Marigny était étroitement lié d'amitié avec Raoul de Presle, l'un des hommes les plus doctes et les plus éloquents de son siècle (1). Valois et ses lâches adhé-

(1) La Croix du Maine, Bibl. franç. — M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 201.

rents ne se dissimulaient pas de quelle confusion un tel orateur couvrirait leur cause, s'il lui était permis de défendre l'accusé. Craignant que Raoul de Presle ne leur arrachât la victime qu'ils voulaient, ils lui intentèrent, à lui-même, un procès pour avoir le prétexte de le faire emprisonner. On l'accusa donc au hasard d'avoir conspiré contre la vie du feu roi; et, sans autre forme préliminaire, on ordonna son arrestation et la confiscation de ses biens (1).

Raoul de Presle n'était pas le seul ami d'Enguerrand; ce ministre, quoique noble et puissant, avait su par ses qualités personnelles faire absoudre à l'amitié ses grandeurs, et s'attacher, par les liens de la sympathie, plusieurs personnes recommandables, qui toutes firent ombrage au prince Valois et devinrent les objets des plus iniques et des plus arbitraires persécutions.

Cependant il fallait donner à ce procès

(1) Spicil., t. 3, p. 70. — Villaret, t. 8, p. 16.

une forme juridique, non point que Valois fût jaloux de paraître suivre la justice, alors même qu'il n'écoutait que la vengeance. Un assassinat ne l'eût point embarrassé, et lui eût épargné bien des lenteurs; mais dans sa rage implacable, ce n'était pas assez pour ce prince d'immoler son ennemi, il voulait le diffamer par une sentence ignominieuse, le flétrir par un supplice déshonorant; il voulait anéantir jusqu'à sa mémoire, et le mettre en butte à l'exécration de ses contemporains et de ses neveux. Mais pour juger Marigny, il fallait une instruction et une procédure légale, et voilà ce qui embarrassait le dénonciateur. Il fit publier dans les provinces de la France que tous les individus qui avaient à se plaindre du ministre, ou qui savaient quelque chose contre lui, étaient engagés à se présenter devant le tribunal convoqué pour le juger; on promettait, à ceux qui voudraient déposer dans ce sens, protection et bon accueil (1).

(1) Hist. des Minist. d'Etat, p. 567.

Cet appel était bien tentateur pour les ennemis secrets de Marigny, et l'occasion de se venger devait leur paraître trop belle pour ne point la saisir; c'était bien là, en effet, l'espoir de Valois; mais cet espoir fut déçu, il ne se présenta personne (1), et ce silence, en une telle conjoncture, était un bel éloge de la conduite d'Enguerrand.

Valois n'avait ni témoins, ni preuves; cependant il fait poursuivre le procès de son ennemi, lui même siége parmi les juges; il avait choisi pour accusateur un homme tout dévoué à sa haine. Cet orateur mercenaire prit la parole, et prononça un discours où la calomnie et l'impudence ne le cédaient qu'à la sottise, et où l'on trouve entassés tous les défauts et les ridicules de l'éloquence du barreau dans l'enfance de l'art judiciaire.

Pour ne remonter qu'au temps des patriarches, il entretint d'abord l'auditoire

---

(1) Villaret, t. 8, p. 19.

du sacrifice d'Abraham ; puis, par une transition bizarre, il s'en vint à parler de serpents qui dévastèrent le Poitou, et que saint Hilaire exorcisa dans son diocèse ; il compara cette race de reptiles à la famille d'Enguerrand de Marigny, et ouvrit, par cette comparaison, la série des crimes qu'on imputait à ce ministre (1). Il l'accusa d'abord d'avoir altéré les monnaies ; accusation notoirement absurde, puisqu'on savait que ce procédé frauduleux avait été conseillé au roi par deux intrigants florentins.

Il lui reprocha ensuite d'avoir excité des soulèvements parmi le peuple qu'à plusieurs reprises il fit gémir sous le poids des impôts ; d'avoir détourné à son profit des sommes que l'Etat réservait à la cour de Rome ; d'avoir eu des intelligences secrètes avec les ennemis de la patrie ; d'avoir

---

(1) Villaret, t. 8, p. 19.

extorqué au chancelier plusieurs lettres scellées en blanc, et qu'il remplit ensuite au gré de ses coupables projets. Toutes ces imputations étaient calomnieuses, et dirigées sans aucune preuve contre un ministre qui avait dans les mains des pièces authentiques, propres à détruire ce tissu d'impostures (1).

On lui fit ensuite un crime d'avoir reçu des bienfaits du roi, comme si les récompenses du souverain n'étaient point honorables pour celui qui en est l'objet; on le taxa d'orgueil et de témérité, parce qu'il avait érigé sa propre statue dans le palais du roi. La statue de Marigny était en effet placée sur l'escalier du palais, mais aux pieds de celle de son souverain, et dans l'attitude d'un respectueux hommage; en sorte que ce monument semblait plutôt

(1) Spicil., t. 3, p. 69.— Pap. Masson, Annal., l. 3. — Hist. des Minist. d'Etat, p. 574.

éterniser la fidélité du ministre, que son ambition et sa fierté.

Ces différents chefs d'accusation auraient été d'un seul mot pulvérisés par Enguerrand de Marigny ; mais lorsqu'il se leva pour parler, on lui commanda le silence ; et chose inouie, on lui refusa le moyen de se justifier.

Un pareil système de persécution était trop révoltant pour ne point indigner ceux mêmes que la crainte avait le plus étroitement asservis.

Des hommes que leur naissance, leur état, leur caractère, rendaient également respectables, vinrent embrasser les genoux de Louis, en demandant justice pour un infortuné, qu'une atroce et implacable vengeance privait du droit de se défendre, droit éminemment naturel que l'on ne ravit point aux esclaves les plus criminels, et qu'on ôte à l'un des seigneurs les plus nobles et les plus illustres de France. Louis était équitable, mais faible, et pour con-

cilier la voix de sa conscience avec la condescendance qu'il avait pour son oncle, il propose de commuer en un exil temporaire, dans l'île de Chypre, la peine de mort dont est menacé Enguerraud (1).

Valois frémit de colère en apprenant quelle décision on veut substituer à sa sentence. Ne pouvant, néanmoins, combattre ouvertement le dessein du roi, il a recours à la dissimulation, et, sous le prétexte de rassembler des preuves et de procéder avec plus d'attention, d'ordre et de clarté, il demande que le jugement soit différé de quelques jours, espérant dans ce sursis inventer quelque nouveau stratagême, pour précipiter au gré de son courroux celui que la main royale semblait protéger encore.

Le délai fut accordé ; Valois ne le négligea pas. Le goût du merveilleux, les

(1) Villaret, p. 23, t. 8. — L'abbé Millot, Eléments de l'Hist. de Fr., t. 2, p. 60.

primitives idées de la magie se perpétuaient en France, comme nous l'avons dit ailleurs. Les siècles ne faisaient que changer la forme et la couleur de ces superstitions éternelles, le fond était toujours le même. Sous le règne de Louis X, on croyait faire dépérir de langueur et lentement trépasser ceux dont on imitait les traits en cire, et sur les images desquels on faisait certaines conjurations, enseignées par l'art cabalistique (1). Valois accusa la femme et la sœur de Marigny d'avoir fait faire la figure de Louis et des princes du sang, pour attirer sur eux la maigreur, la maladie et la mort. L'état débile où se trouvait alors le roi, donnait à cette ridicule assertion un air de vérité qui fit trop d'impression sur l'esprit du roi (2). Il crut que la famille de

(1) Daniel, Hist. de Fr., t. 5, p. 215. — Mézerai, Abrégé Chron. de l'Hist. de Fr., t. 6, in-12, p. 33.

(2) On mit le prétendu magicien en prison; il se pendit de désespoir, et sa mort passant pour

Marigny attentait à sa vie, et voulant la punir dans la personne de son chef, il cessa de mettre un frein à la procédure sanguinaire de Valois; celui-ci, maître enfin de son ennemi, fit accélérer le procès, dicta la sentence de mort, ordonna le supplice, et fit dresser l'infâme gibet où fut attaché Enguerrand de Marigny, comte de Longueville, premier ministre de France.

Des épidémies, la disette, la guerre, des maux de toute espèce affligèrent le royaume immédiatement après cette exécution (1). Le peuple attribua sa misère à la condamnation d'un ministre innocent dont le ciel vengeait la cause (2). La cour partagea cette opinion, et l'on ordonna dans toutes les

---

une preuve de son crime, on arrêta sa femme, et on la brûla comme complice.

(1) Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 11, p. 533.

(2) Daniel, lieu cité. — Millot, Elém. de l'Hist. de Fr., t. 2, p. 61.

provinces des prières expiatoires pour l'âme d'Enguerrand de Marigny (1).

Les règnes suivants offrent aussi plusieurs causes célèbres. Louis X étant mort sans enfants mâles, la couronne de France fut déférée, pour la première fois, dans la race des Capétiens, à un prince collatéral; Philippe, comte de Poitiers, surnommé *Le Long* à cause de sa taille élancée, était frère du feu roi. C'était le premier de tous les princes du sang royal, issus en grand nombre des augustes branches de Valois, d'Alençon, d'Evreux, de Bourbon, d'Artois, d'Anjou, de Dreux et de Bretagne. Il n'avait que vingt-trois ans lorsquil fut sacré à Reims.

Le trône lui fut disputé par Eudes, duc de Bourgogne, au nom de sa nièce, la princesse Jeanne, fille de Louis X, et de Mar-

---

(1) Louis Hutin fit distribuer des aumônes, avec ordre de dire à chaque pauvre : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand de Marigny.*

guerite de Bourgogne, sa première femme. Le droit de cet unique rejeton du dernier roi fut scrupuleusement examiné dans une assemblée publique, où une partie de la noblesse, du clergé, du tiers-état, et le corps de l'université, assistèrent. On consulta avec soin les lois et les coutumes du royaume, sur la succession de la couronne, et l'on reconnut que les filles ne pouvaient en hériter; en conséquence, l'élection de Philippe fut solennellement ratifiée (1).

Ce monarque eût voulu mériter le titre de pacificateur; il s'appliqua à prévenir ou à étouffer les germes des dissensions et des guerres. Le royaume jouissait, en effet, d'une tranquillité parfaite, lorsqu'il fut troublé par la fameuse conspiration des Juifs et des lépreux. Si l'on en croit les historiens, les rois maures de Grenade et de Tunis, ayant appris que Philippe avait

(1) *Continuat. Nangii*, dans le le Spicilége de D. Luc d'Achery.

paru tenté d'entreprendre un voyage en Terre-Sainte, pour occuper, au profit de l'église, le courage de ses chevaliers, qu'une paix générale tenait oisifs, voulurent prévenir une résolution de cette nature, en frappant la France de mortalité (1). Ces historiens prétendent que les infidèles rendirent les Juifs complices de leur dessein, et qu'ils leur proposèrent d'empoisonner les puits et les fontaines du royaume (2).

Les Juifs haïssaient les Français qui, plus d'une fois, en partant pour la Palestine avaient préludé à leurs fureurs fanatiques, en égorgeant des Juifs que, dans leur zèle aveugle et féroce, ils confondaient avec les Sarrasins qu'ils allaient combattre. Récemment encore, une foule innombrable de pâtres, de bûcherons, de pêcheurs réunis, excités par les discours de quelque reli-

(1) Félibien, t. 1, l. 11, p. 543. — Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, t. 5, p. 246.

(2) Millot, t. 2, p. 69, Elém. de l'Hist. de Fr.

gieux turbulent, avait juré de passer outre mer pour venger sur les musulmans les malheurs de saint Louis. Ces croisés commirent en France, sous le nom de *pastoureaux*, les désordres et les excès les plus révoltans; leurs exploits se bornèrent à égorger des Juifs et à brûler des villages.

Les Israélites, qui restaient en France, accueillirent volontiers la proposition des rois de Grenade et de Tunis. Néanmoins, ils n'osèrent pas se charger eux-mêmes de l'exécution d'un pareil projet, et ils s'adressèrent aux lépreux, qui étaient alors répandus en grand nombre dans toutes les provinces de la France.

La lèpre était un des fruits des croisades; nos soldats avaient rapporté de l'Orient cet antique fléau, qui sommeillait sur les débris d'Ephraïm et de Rama.

Comme cette dégoûtante maladie était contagieuse, bientôt il y eut en France une multitude de lépreux. L'origine sacrée de leur mal et la pitié qu'ils inspiraient par

cette nouveauté de douleurs, appelaient sur eux des secours et des aumônes en si grande abondance, qu'en peu de temps ils eurent de vastes domaines (1). Mais les richesses ne pouvaient compenser l'horreur de leur situation; objets révoltants d'un commun effroi, on les fuyait avec précipitation; ils vivaient dans les lieux déserts, et quand ils erraient sur les chemins publics, ils agitaient une crécelle bruyante, afin d'avertir de leur approche les passants, qu'il leur était défendu d'aborder sous les peines les plus sévères (2); l'entrée des villes et des hameaux leur était interdite, et ils ne pouvaient communiquer qu'avec leurs semblables. Cette police leur semblait inhumaine; dans la solitude et l'exil où s'écoulait tristement leur vie, ils sentaient s'aigrir leur esprit, et détestaient les mem-

(1) Invent. des Chartres, t. 7. — Daniel, Hist. de Fr., t. 5, p. 246 et 247.
(2) Daniel, *ib.*

bres de la société qui les repoussait de son sein.

Les Juifs crurent donc que ces individus saisiraient avidement l'occasion de se venger de tant d'outrages, et ils les engagèrent à jeter du poison dans les sources publiques. Ce complot fut découvert, et l'on fit le procès aux Juifs et aux lépreux. On fit mourir dans une fosse ardente, cent cinquante Israélites; toutes les ladreries furent confisquées au profit de l'Etat (1).

Mais ce qui rend ce procès célèbre aussi intéressant que celui des templiers, c'est que plusieurs écrivains ont démontré que les accusés n'étaient point coupables, et qu'on n'avait dirigé contr'eux cette épouvantable imputation, que pour s'emparer des immenses trésors que les lépreux avaient obtenus des legs pieux et des donations de la pénitence.

---

(1) Félibien, t. 1, l. 11, p. 543. — Dubois, t. 2, p. 594. — Millot, t. 2, p. 70.

Si les templiers devaient leur opulence à leurs exploits, à leurs victoires, les richesses des lépreux n'étaient pas moins respectables ; ils les devaient à leurs souffrances, à leur exil humiliant, et aux larmes amères qu'ils répandaient sur leurs plaies.

Philippe mourut, et son frère Charles lui succéda. Ce prince était d'une grande beauté. La langue romane le surnomma *le Bel ;* mais malgré ses attraits, sa femme, Blanche de Bourgogne (1), s'était rendue coupable d'infidélités si scandaleuses, que Charles l'avait fait enfermer (2). Il poursuivit son divorce ; et ce procès, plaidé devant la cour de Rome, fut d'autant plus célèbre, que l'accusation d'adultère entraînait alors les peines les plus graves. Blanche de Bourgogne finit par adhérer à la sentence du

(1) Elles étaient trois sœurs ; toutes trois convaincues de libertinage, eurent une fin malheureuse.

(2) Dubois, t. 2, p. 595. — Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, p. 180.

pape, qui prononçait la nullité du mariage ; et cette princesse alla cacher sa honte, et pleurer ses fautes, dans l'abbaye de Maubuisson, où elle prit l'habit monastique. Dégagé d'un lien déshonoré, Charles épousa Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg, et de Marguerite de Brabant. La nouvelle de ce second hymen parvint à Blanche, qui, dans le fond de la retraite, sentit se rallumer pour celui qu'elle avait trahi une passion que ses larmes et son abstinence ne purent amortir. Cette princesse vécut et mourut malheureuse ; elle laissa une lettre d'adieux adressés au roi Charles ; et cette épître touchante offre à la poésie le beau sujet d'une héroïde.

Charles eut la réputation d'un roi sévère et justicier. Il fit poursuivre avec vigueur les financiers, dont les spéculations lucratives pour eux, mais funestes à l'Etat et aux particuliers, excitaient de justes plaintes dans tout le royaume. Le colosse de leur fortune était un monument irrécusable de

leurs déprédations. Plusieurs d'entr'eux furent condamnés ; Laguette, receveur-général des finances, mourut à la question sans avouer où étaient enfouis ses trésors (1).

En ce temps là vivait Jourdain de Lisle, l'un des premiers seigneurs de Gascogne. Il était arrogant, cruel, vindicatif ; mais il avait trouvé le moyen de se faire craindre, et même de s'attacher des partisans qui l'escortaient en public, comme un Romain factieux que ses clients suivaient au Forum.

Jourdain de Lisle fut accusé et convaincu de dix-huit crimes capitaux ; il avait dix-huit fois mérité la mort ; mais, comme s'il eût été excepté des poursuites de la justice humaine, on lui fit grâce à la honte du siècle. Ce scélérat avait épousé la nièce du pape, dont la protection et l'amitié semblaient le rendre invulnérable (2).

---

(1) M. de Boulainvilliers, Lettres sur le parlement, lett. 8, t. 2, p. 88.

(2) Félibien, Hist. de Paris, t. 1, l. 11, p. 560.

L'impunité redoubla son arrogance: un jour il tua, avec sa masse d'armes, un sergent royal. Ce nouveau crime réveilla les murmures qu'avait excités l'absolution imprudente de ce grand coupable ; et le roi lui-même, se repentant d'avoir accordé un pardon qui n'avait point amené un repentir, le fit arrêter et juger une seconde fois. Jourdain de Lisle, suivi d'un cortége de nobles altiers et querelleurs, croyait intimider les magistrats et enlever de vive force une décision favorable ; mais la justice avait repris sa sévérité : Jourdain de Lisle fut condamné à être traîné à la queue d'un cheval, et à être pendu (1).

En l'an 1320, un procès d'une autre nature, arracha des pleurs de pitié à tous les Parisiens (2). Un scélérat, noir de crimes, mais possesseur d'un trésor grossi

(1) Félib., lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 277.

(2) M. Fournel, Hist. des Avocats, t. 1, l. 2, ch. 8, p. 243.

par ses rapines et ses brigandages, fut atteint par la justice, et condamné à mort. Jeté dans les prisons du châtelet, il ne devait en sortir que pour être remis au bourreau. Le matin du jour où il devait être exécuté, il entend descendre l'escalier de son cachot; il frissonne, et ses cheveux se dressent d'horreur sur son front pâlissant. On ouvre les verroux; c'était le prévôt, nommé Taperet, homme avare et capable de tout pour s'enrichir. Il avait la surveillance des prisonniers et les tenait sous sa responsabilité. Il sait que le condamné a enfoui beaucoup d'or, et lui propose la liberté, s'il veut lui en faire l'abandon. Prêt à monter sur l'échafaud, le criminel ne peut hésiter; il assure sa fortune au prévôt, qui substitue, à la place du captif qu'il fait évader, un pauvre père de famille honnête et bon artisan, dans lequel il avait reconnu en passant quelque ressemblance avec ce dernier, et qu'il avait fait saisir par ses archers. Vainement cet infortuné

veut-il protester de son innocence; ses plaintes, ses sanglots sont étouffés dans les murs des prisons; il en sort pour monter sur le tombereau sanglant où la sentence est attachée. Personne ne peut soupçonner l'exécrable subterfuge; et le peuple, croyant reconnaître dans l'individu qu'on traîne au supplice, le criminel dont les attentats l'ont fait frémir, le charge d'imprécations et le couvre de fange et d'immondices. Le malheureux criait: Je suis innocent! il se nommait; il indiquait ses voisins, ses amis, ses répondants; mais les huées couvraient sa voix, et ses pleurs n'excitaient aucune pitié. Voyant bien qu'il ne pouvait convaincre la multitude, et qu'il fallait se résigner à mourir, il demande un confesseur pour déposer dans son sein les légers torts d'une conscience qui ne se reproche rien, mais qu'alarme néanmoins le moment de paraître devant Dieu. On lui refuse cette consolation; car ce ne fut que quelques années plus tard qu'on permit aux con-

damnés à mort de recevoir la confession (1). L'innocent fut exécuté; sa dépouille fut traînée sur la claie, et demeura sans sépulture exposée aux insultes des passants. Sa fille, qui vint pleurer la nuit près de ses restes mutilés, fut honnie et chassée comme infâme. Six mois s'écoulèrent, et le prévôt Taperet étalait un luxe effréné, qui fit naître des soupçons. On découvrit enfin, et trop tard, la vérité. Le misérable Taperet fut jugé et pendu. Faible punition d'un si grand crime! Mais il est doux de penser que la justice d'ici-bas n'est que provisoire, et qu'il en est une définitive où tout se compense. C'est dans l'autre monde que de tels forfaits peuvent

(1) Pierre de Craon, rentré en grâce après avoir été condamné à mort, sollicita du monarque l'usage de la confession en faveur des condamnés; alors intervint l'ordonnance de Charles VI, du 11 févr. 1396, portant *rétablissement de la confession en faveur des condamnés.*

dignement s'expier ; c'est dans l'autre monde que l'innocent persécuté trouve en récompense de ses peines terrestres une béatitude éternelle.

TRENTE-SIXIÈME RÉCIT.

RÈGNE DES CINQ PREMIERS VALOIS.

Nous avons vu la France glorieuse et prospère, sous les règnes éclatants de Charlemagne et de Philippe-Auguste, compter des rois parmi ses vassaux et marcher orgueilleuse et sans rivale, à la tête des autres nations. Nous l'avons vue chevaleresque sous nos paladins, pélerine au temps des croisades, harmonieuse et galante avec les Menestrels et les Troubadours.

Nous la verrons maintenant aux prises avec l'adversité, et conserver l'espérance et l'honneur au milieu des plus grands désastres qu'un peuple ait jamais éprouvés. Ici le champ de la haute poésie s'agrandit

immensément, et les sujets dramatiques s'y trouvent en abondance, ou plutôt, comme l'observe avec justesse l'élégant historien des premiers Valois (1), cette époque elle-même est une sanglante tragédie, dont l'action, bien que conforme aux règles de l'unité, se prolonge pendant cinq siècles entiers et consécutifs, qui la partagent comme autant d'actes différents. Le temps et la fortune, ces grands auteurs de la tragédie dont il s'agit, en ont développé les scènes avec tant d'art et de variété, que la poésie ne pourrait mieux faire dans un cadre plus étroit. L'intrigue commence à l'avénement de Philippe de Valois; l'intérêt s'accroît avec le danger sous le règne de son fils. Le spectateur, entraîné par la rapidité des faits, se repose un moment de son agitation, sous le règne du sage Charles V. Un retour heureux et

(1) M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 378.

des victoires momentanées interrompant le cours de nos revers, suspendent le dénouement, et dans l'âme incertaine laissent flotter l'espoir et la crainte; mais la terreur et la pitié sont à leur comble sous le règne de Charles VI et de Charles VII. Un monarque insensé, un peuple divisé en factions, et le territoire envahi par un ennemi victorieux, voilà les scènes déchirantes qui font redouter l'anéantissement total de la France. Nul moyen de salut ne se fait pressentir, et le vaisseau de l'Etat, battu entre mille écueils par une tempête affreuse, est prêt à s'abîmer pour toujours, lorsque soudain un génie, sous les traits d'une vierge guerrière, descend du ciel appaisé; l'Anglais est vaincu, les troubles civils sont dissipés; le calme, le bonheur, renaissent de toutes parts; le roi, à l'ombre de ses bannières triomphantes, est couronné au milieu de ses sujets (1).

(1) M. Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 377 et 378.

Les personnages sont dignes de cette longue et mémorable action ; une foule de rois y figurent, et chacun d'eux se distingue par des qualités particulières. Philippe de Valois est recommandable par sa constance dans le péril, Edouard par toutes les vertus qui font admirer un grand prince, et par le mérite militaire d'un des plus illustres capitaines. Le roi Jean plaît par sa loyauté, Charles V par sa sagesse ; Charles VI intéresse par ses malheurs ; Charles VII, jeune, voluptueux, languissant d'amour, puis rendu à l'honneur par la beauté, et quittant les genoux d'Agnès Sorel pour combattre, vaincre ou périr, a le coloris qui convient à ces peintures poétiques. Du reste, il ne faut pas chercher un siècle plus fécond en braves, en féaux chevaliers. Sans parler de Jeanne d'Arc, l'héroïne du sujet, et le merveilleux de la conclusion, on ne peut nommer Gauthier de Mauny, les comtes de Derby et de Salisbery, le vieux roi de Bohême, Bertrand du Gues-

clin, Beaumanoir, Sancerre, Clisson, Chandos, Talbot, Dunois, et tous leurs fiers compagnons, sans faire naître l'idée de ce que le caractère humain peut offrir de plus héroïque et de plus sublime. Ces preux ont donné le beau idéal de la vertu et l'inimitable modèle d'un courage surnaturel (1).

A côté de ces personnages, il en est d'un autre genre, qui, dévorés d'ambition, de haine ou d'envie, sont pour l'écrivain des études profondes et jètent des teintes sombres et de grandes masses d'ombre dans le tableau général. Tels sont, parmi les rois, Pierre-le-Cruel et Charles-le-Mauvais; tels sont, parmi les vassaux, Robert d'Artois, Marcel, Artevelle, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et quelques autres.

Développons maintenant ces faits célè-

(1) Froissard, l. 1.

bres, et voyons d'abord quelle fut l'origine de tant de catastrophes et d'événements divers.

Charles-le-Bel était mort sans enfants mâles, sans frères et sans neveux. Philippe de Valois; son cousin-germain, prétendit à la couronne; elle lui fut disputée par les Anglais, qui la réclamaient pour leur roi mineur. Le jeune Édouard III était neveu du feu roi, comme fils d'Isabelle, qui en était la sœur. Mais les femmes ne pouvaient donner aucun droit au trône de France. Les grands vassaux reconnurent donc à l'unanimité Philippe de Valois pour leur souverain légitime, et renvoyèrent avec mépris les ambassadeurs de la Grande-Bretagne (1).

Édouard III, irrité de cette décision, se

---

(1) Rymer, actes du 16 mai 1328, et du 15 mars 1346, Bibl. Cotton. Cleop., E. 1134; papiers de M. Brequigny. — Froissard, t. 1, c. [illegible] — Spicil, t. 3, p. 87.

réservait peut-être en secret d'en appeler un jour à son épée, lorsque Philippe, fier de l'éclatante victoire qu'il venait de remporter à Cassel contre les Flamands mutinés, fit sommer le roi d'Angleterre de venir, à l'instar de ses prédécesseurs, lui rendre la foi et hommage qu'il devait au roi de France à raison des grands fiefs du duché de Guienne et du comté de Ponthieu (1). Édouard n'ayant point répondu à cette injonction, Philippe la réitéra, et fit séquestrer les revenus des terres qu'Édouard possédait en France. L'orgueil de ce jeune roi se révoltait à l'idée de reconnaître un souverain dans celui qu'il s'obstinait à considérer comme l'usurpateur de son héritage (2); mais il craignait que

(1) Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 245, in-4°.

(2) Froissard, l. 1, c. 25. — Rapin Thoyras, Hist. d'Angl., t. 3, p. 155 et suiv. — Rymer, Abr. Hist. des Actes publ., t. 10, p. 68.

Philippe ne motivât, sur la désobéissance et la rébellion, la conquête de ses domaines, et ne tentât même une descente en Angleterre. La minorité d'Edouard, la régence désastreuse de sa mère qui abandonnait les rênes de l'Etat aux mains trop inhabiles d'un amant cupide, la pénurie des finances, et les guerres continuelles que les Anglais avaient à soutenir contre David, roi d'Ecosse (1), tout rendait dangereuse, pour la Grande-Bretagne, une rupture avec la France. Après bien des irrésolutions et des pleurs de dépit, il fallut donc se résoudre à l'humiliante formalité que l'impérieux Philippe exigeait de l'adolescent Edouard. Ce roi s'embarque pour la France avec quelques chevaliers, et est conduit à Philippe qui l'attendait, entouré des rois de Bohême, de Navarre, de Maïorque, des ducs, comtes, barons et pairs de France. A la vue de ces brillants et nom-

(1) Villaret, Hist. de Fr., p. 222.

breux témoins de son infériorité, Edouard rougit et pâlit tour-à-tour (1). Il est venu pour prononcer un serment de fidélité; et vingt fois enflammé d'une indignation qu'il retient à peine, vingt fois il est prêt à faire entendre les paroles outrageantes d'un défi, et le cri d'une guerre à mort (2). Mais quand on en vint à cette formalité de la foi et hommage que le vassal devait rendre à genoux, sans éperons, sans épée, et la tête découverte, Edouard se refusa aux usages ignominieux d'une telle cérémonie, et ses lèvres, contractées par le courroux, ne voulurent point proférer les expressions dictées en pareil cas. Après avoir temporisé sous divers prétextes,

(1) Rymer, Actes du 6 juin, Bibl. Cotton. Cleop., E. 11, pap. de Brequigny. — Froissard, Hist., c. 25 et 28. — Inventaire des Chartres, t. 7. — Daniel, Hist. de Fr., t. 5, p. 292. — Spicil., t. 3, p. 91.

(2) Froissard, t. 1, fol. 7, verso. — Villaret, Hist. de Fr., t. 8, p. 225.

Edouard obtint, enfin, qu'on voulût bien se contenter de la foi et hommage, pure et simple, et dégagée de toute autre démonstration extérieure et féodale. Mais c'était encore trop pour sa fierté ; Edouard ne s'y soumit qu'en jurant en lui-même une vengeance insigne. Jamais serment ne fut mieux accompli. Il part, et déjà rêve les armements, les flottes, les combats; déjà, allumé par l'étincelle d'une royale colère, brûle enfin le génie qui doit éclairer l'Angleterre, consumer la France, et ravager ses campagnes. Enfin, il descend dans son royaume, il respire librement, mais il respire pour la guerre et la vengeance ; d'une main ferme et absolue, il arrache, au vil favori de sa trop faible mère, le timon des affaires publiques (1). Ses premières décisions frappent d'admiration les Anglais, et leur font

(1) Robert de Avesbury, Hist. de Mirabil, gest. Edvardi III, p. 9.

présager un grand règne (1). Une trève désavantageuse avait été conclue entre l'Angleterre et l'Ecosse : Edouard l'a bientôt rompue, et, après de beaux faits d'armes, il détrône David, qui va se jeter dans le sein de la France hospitalière (2).

A la fin de cette guerre, Edouard apprit avec surprise que la comtesse de Salisbery, dont l'époux était alors absent pour le service public, avait vaillamment résisté aux efforts du roi d'Ecosse, qui avait fait assiéger le château de Salisbery par de nombreux bataillons (3). Il veut féliciter lui-même cette héroïne, et, suivi de ses paladins, il arrive dans le manoir si glorieusement défendu par une amazone. La comtesse, accompagnée de ses dames, va recevoir le monarque sur le haut du perron; Edouard, saisi à

(1) Robert de Avesbury, lieu cité. — Rapin Thoyras, t. 3.

(2) Villaret, Hist. de Fr., t. 8, p. 296.

(3) Froiss., t. 1. — Villaret, t. 8, p. 389.

l'aspect de son étonnante beauté, déguise mal son trouble, et de ce moment décisif, reste plongé dans une rêverie dont il ne sort que pour exprimer son amour à celle qui en est l'objet, à celle dont les vertus et la fidélité conjugale ne font que redoubler les feux qu'elle voudrait, mais en vain, pouvoir étouffer (1). Edouard quitte ces lieux enchantés, ces retraites solitaires, où, pour la première fois, son cœur a soupiré. Sa capitale, ses palais, les hommages de ses sujets, ravis de revoir leur monarque, rien ne peut distraire Edouard; mais enfin, il est roi, il est tout-puissant; il espère que des fêtes magnifiques et dignes de la belle comtesse pourront l'attirer à Londres, où des tournois, des joutes, des bals, des festins doivent réunir pendant quinze jours toute la noblesse du royaume (2). Le comte de

(1) Froiss., 1 vol., c. 78.

(2) Le *Vœu du Héron*, traduit par M. la Curne de Sainte-Palaye, à la suite de ses Mémoires sur la

Salisbery se rendit à cette cour plénière avec son épouse, qui, pour ne pas fixer les regards du prince, s'était vêtue avec modestie et simplicité; mais la dignité, la grâce de cette femme adorable, la firent bientôt remarquer au milieu de toutes les dames. Le roi, que l'ascendant de la vertu rend aussi timide, aussi respectueux qu'il est passionné, s'efforce de lui plaire dans les tournois et les fêtes, par tout ce que la galanterie a de plus aimable, par tout ce que la bravoure a de plus séduisant pour un sexe facilement épris d'un héros. Ce fut dans une de ces fêtes, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'Edouard institua pour elle l'ordre de chevalerie, devenu si célèbre sous le nom de la *Jarretière* (1). Ce roi oubliait ainsi dans une voluptueuse indolence, et des pensées de tendresse et d'amour, le

---

Chevalerie, t. 3, p. 1. — Chronique de Flandres. — Villaret, t. 8, p. 390.

(1) Chron. de Flandres. — Villaret, t. 8, p. 290.

ressentiment et la fureur qui l'avaient animé contre Philippe de Valois. Mais Robert d'Artois, banni de France pour un crime de faux, dont il attendait l'impunité de son rang et de son crédit, et qui s'était réfugié à Londres (1), ne voyait qu'avec douleur l'inertie où une passion subite enchaînait le monarque, dont il excitait la haine contre la France, afin de se venger du jugement dont il avait été flétri dans ce pays. Ce français proscrit, ce prince irascible et vindicatif, ne peut abandonner son âme bourrelée, aux jeux, à l'allégresse qui charment la cour d'Edouard. Fuyant des plaisirs qui l'importunent et qui l'aigrissent, il va chercher dans les forêts qui bordent la Tamise une solitude conforme à ses cha-

(1) Froiss., l. 1, c. 22 et suiv. — Invent. des Chartres, t. 7. — Contin. Nangii — Lancelot, Mém. de l'acad., t. 10. — Observ. sur Daniel, t. 5 de son Hist., p. 419.

grins (1). L'émerillon qu'il portait sur son gantelet d'acier, prend son vol, et lui ramène un héron (2); cet oiseau, faible et craintif, était l'emblême de la lâcheté. Robert d'Artois conçoit tout-à-coup l'idée d'en faire la satire des chevaliers anglais, et du roi lui-même, en le leur présentant tour-à-tour. Comme on l'a vu, c'était l'usage, dans les temps chevaleresques, d'appeler les vœux des Paladins sur un paon, servi par les Menestrels, au bruit des cimbales. Au lieu de paon, Robert d'Artois fait porter son héron dans un grand bassin d'argent; et, précédé de musiciens et de jeunes filles couronnées de roses, il entre dans la salle où le roi avait rassemblé sa cour. Au bruit de la symphonie, Robert s'avance vers les chevaliers, et leur dit (3) : « Je viens vous » inviter à faire sur ce héron des vœux di-

(1) Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 2.
(2) Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 2.
(3) Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 3.

» gnes de votre vaillance ; c'est le plus vil, » comme vous savez, et le plus craintif » des animaux, puisqu'il a peur de son » ombre ; aussi est-ce au plus lâche des » chevaliers que je veux d'abord l'offrir ». A ces mots, il se tourne vers Edouard, et lui offre le héron, comme le prix de son indifférence pour la couronne de France, dont il laisse paisiblement jouir Philippe de Valois, son rival (1).

Edouard, sensible au reproche outrageant qui lui est adressé aux yeux de celle qu'il adore, veut du moins prouver qu'il sait réparer une faiblesse ; il se lève, étincelant des présages de la guerre, et proteste, d'une voix sévère, que l'année ne s'écoulera pas sans qu'il ait porté le fer et la flamme sur les terres de France. Robert s'applaudit de son artifice, et appèle ensuite les paladins d'Edouard à faire à leur

(1) Le *Vœu du Héron*, lieu cité.

tour des vœux sacrés sur l'oiseau que les jeunes filles leur présentent au son des hauts-bois. Le premier, auquel il s'adresse, aimait éperduement la fille du comte d'Er..., près de laquelle il était assis, « *Eh! où pourrai-je*, s'écrie-t-il, *trouver ailleurs que dans les yeux de ma maîtresse, un motif plus glorieux et plus puissant, pour m'élever au comble de la valeur? Impatient d'obtenir le don de merci qu'elle me refuse impitoyablement, je lui demande aujourd'hui, pour unique grâce, qu'elle me prête un doigt de sa belle main, et qu'elle daigne l'appliquer sur mon œil droit, de manière qu'il soit entièrement fermé* (1) ». La demoiselle, ayant satisfait à ce caprice, son chevalier jure de ne point ouvrir cet œil, jusqu'à ce qu'il soit entré dans les domaines de France, pour y combattre Philippe en bataille rangée (2).

(1) Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 5.
(2) Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 6.

Digitized by Google

Vingt chevaliers firent un vœu semblable à leurs belles. Gauthier de Mauny, gentilhomme du Hainaut, accueilli dès son enfance à la cour d'Angleterre, et devenu par son courage, ses vertus et ses conseils, l'un des plus fermes appuis du trône d'Edouard (1), étend à son tour sa main gantelée sur le héron, et promet à la sainte Vierge, de réduire en cendres la ville de Tournay, malgré ses marais, ses créneaux, ses bastions et l'épée de Godemart du Fay, qui commande dans cette place (2). Le comte d'Erby promet de chercher, de joindre, de combattre et d'immoler le comte de Flandre. Suffolk unit son vœu à celui de ses compagnons; il s'engage à lutter corps à corps ou à rompre une lance, avec le plus fidèle ami de Philippe, avec ce vieux

---

(1) Froissard, Hist., t. 1, ch. 20. — Vie de Mauny, par la Curne de Sainte-Palaye, à la suite de la trad. du *Vœu du Héron*.

(2) Le *Vœu du Héron*, lieu cité, p. 6.

roi de Bohême, ce fils de l'empereur dont la bravoure est renommée dans tout l'occident (1). Un vœu manquait encore à ces vœux célèbres, c'était celui de l'aventurier Fauquemont, le plus téméraire chevalier de l'armée (2). Robert d'Artois l'appèle, il s'avance et son front altier s'élève au-dessus de toute l'assemblée : « Puis-je m'engager, dit-il, moi qui ne possède rien au monde que ce glaive qui doit me suivre jusqu'au tombeau? Fauquemont est pauvre, ses exploits font sa seule richesse; cependant quand chacun marque ici son attachement au prince et à la patrie, je ne puis garder le silence. Je promets donc, si Edouard fait passer la mer à ses soldats, d'être toujours le premier de son avant-garde, le premier aux assauts, le premier aux batailles et de rapporter en ce palais

(1) Froissard, 1 vol., c. 130.

(2) La Curne de Sainte-Palaye, notes hist. sur le poème du *Vœu du Héron*, p. 108 et 109.



des armes brisées et sanglantes. » Il dit, les fanfares se font entendre de nouveau, et bientôt on quitte la fête pour se disposer à remplir tant d'engagements belliqueux.

Cependant Philippe s'emparait d'une partie de la Guienne et du comté de Ponthieu ; ses vaisseaux portèrent audacieusement la flamme dans les murs de Portsmouth et dans l'île de Grenezai, mais le jour approchait où la vengeance d'Edouard et les serments de ses chevaliers devaient être enfin satisfaits. Ce roi part d'Angleterre avec une flotte nombreuse, et cingle vers les côtes de Flandre, où des auxiliaires attendaient ses drapeaux. Il allait toucher au port de l'Ecluse, lorsque la flotte française commandée par deux amiraux plus superbes qu'habiles, se disputaient entr'eux la suprématie du pouvoir, et compromettaient la chose publique dans leurs dissensions particulières (1). Ces officiers imprudents

(1) Continuat. Nangii. — Daniel, t. 5, p. 330. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 451.

osent attendre les Anglais près des ports flamands, d'où ceux-ci pouvaient recevoir des renforts. Edouard confiant dans la fortune semble le premier avoir reçu le trident victorieux, ce sceptre des mers et peut-être du monde, qui depuis fit la gloire et la fortune de ses successeurs. Il range ingénieusement ses vaisseaux, et par une manoeuvre hardie se donne l'avantage du vent; et place le soleil en face des Français que cet astre éblouit de ses rayons vacillants (1). Les trompes d'airain donnent le signal, cent vaisseaux heurtent cent vaisseaux, et de leurs flancs caverneux sortent des bruits épouvantables; les crampons de fer joignent ces forteresses flottantes; de chaque côté on s'élance à l'abordage armé de haches et de massues; dans cette horrible mêlée le sang ruissèle et pleut dans l'onde écumante; les flèches se croisent et

(1) Avesbury, p. 57. — Villaret, t. 8, p. 372.

les monstres des abîmes jouissent d'une vaste pâture. Cependant et selon les stratagêmes maritimes pratiqués en ces temps-là, les uns, armés de longues faulx, s'efforcent de déchirer les voiles et de couper les cordages; les autres lancent sur les bâtiments ennemis, des globes d'une argile légère pleins de chaux broyée et qui en se brisant laissent échapper une poussière corrosive qui aveugle les combattants; ceux-ci emplissent des vases d'huile ou d'eau de savon, et vont les verser sur les vaisseaux opposés pour rendre glissante et mal assurée la marche des ennemis; ceux-là, hardis plongeurs, se jètent dans les ondes pour percer la cloison des navires avec des tarrières acérées. Quel désordre! quelle horreur! Edouard est là, bravant la mort et répandant l'effroi; une flèche l'atteint, il en dédaigne la blessure et la vue de son sang ne fait que redoubler son ardeur (1).

(1) M. Levesque, t. 1, p. 444 et 445. — Villaret, t. 8, p. 377.

Digitized by Google

Mauny, Varvick, Glocestre, Salisbery, brûlent de vaincre sous les yeux de leur brillant monarque. Mais tandis que tant d'ensemble et d'harmonie régnait dans la tactique et dans les efforts des Anglais, les deux lâches amiraux de France, méprisés de leurs propres soldats, se contrariaient dans leurs ordres, contredisaient leurs signaux et perdaient la bataille (1). Hâtant l'issue de cette funeste journée, les vaisseaux flamands sortirent à force de voiles et de rames du port de l'Ecluse, et vinrent se joindre à Edouard. Alors les vaisseaux français se rendirent à ce roi, ou se dispersèrent au loin (2). L'un de nos amiraux fut pris, l'autre fut pendu par les Anglais au mât de son propre vaisseau, et dix mille des nôtres périrent dans cette malheureuse défaite (3), prélude funeste de revers plus funestes encore.

---

(1) Contin. Nangii, t. 3. — Villaret, t. 8, p. 378.
(2) Rymer, Acte du 26 juin.
(3) Avesbury, p. 57.

Edouard débarque dans la Flandre et vient assiéger Tournay dont la résistance le découragea. Cependant Philippe venait venger sur le roi d'Angleterre ses marins infortunés. Nos chevaliers, sans être abattus par cette défaite navale, l'attribuaient à la mésintelligence des amiraux, au secours inopiné des Flamands, traîtres à leur suzerain légitime, enfin à l'absence de la noblesse et des paladins de France.

Edouard, loin de taxer de présomption cette juste confiance, en redouta les effets et conclut une trève nécessitée d'ailleurs par l'épuisement du trésor public tant en France qu'en Angleterre. Les croisades avaient exporté presque tout l'or de ces contrées; le peu qui circulait ne faisait que traverser les caisses de l'Etat, d'où les armements et les besoins nombreux et journaliers l'arrachaient incessamment (1).

---

(1) Edouard mit en gage la grande couronne, et Philippe altéra les monnaies pour se procurer de

Quand les deux rivaux eurent par des moyens extrêmes obvié pour le moment à cette pénurie, la guerre se ralluma; Edouard courut par les terres de France brûlant et ravageant tout; Philippe de son côté exerçait dans la Guienne et le Ponthieu de terribles représailles : les armées ennemies et leurs partisans se croisèrent en tous les sens sur le territoire saccagé de la France, dont les armes étaient à la fois triomphantes et humiliées en vingt endroits différents.

Edouard, que des succès partiels ne peuvent satisfaire, va chercher des renforts en Angleterre, s'embarque de nouveau pour la France, tombe en descendant de son navire, et comme César s'écrie en se relevant : « *Cette terre me désire* (1). » Dans sa marche, ou plutôt dans sa course rapide, chaque pas est marqué par un avantage. Il prend Honfleur, Valogne, brûle

(1) Spicil., Contin. Nangii. — Rymer, Act. publ., t. 2, part. 4. — Villaret, t. 8, p. 432.

en passant Carentan et Cherbourg, pénètre dans les murs de Caen et Bayeux, recouvre toute la Normandie, et vient sous les yeux mêmes de Paris livrer aux flammes les belles campagnes de Nanterre et de Neuilly (1).

Philippe et son armée étaient alors aux extrémités de la France; il apprend les progrès de son ennemi, et s'avance à grandes journées au devant du roi d'Angleterre qui se retire avec prudence; Philippe le suit avec témérité (2), l'Anglais arrive dans le Ponthieu, et jugeant le terrain favorable, il prend position sur la colline du village de Crécy. Edouard avait un fils chéri nommé le prince de Galles; quoiqu'à peine âgé de seize ans, ce jeune héros,

(1) Froissard, ch. 125. — Hist. généalog. de la Maison de Fr., par Sainte-Marthe, t. 2. — Levesque, t. 1, p. 496. — Villaret, t. 8, p. 437.

(2) Contin. Nangii. — Froiss., c. 128. — Giov. Villani, l. 12, c. 66.

impatient de se montrer digne de son père, suivait celui-ci dans ses glorieuses campagnes, cherchant partout l'occasion de se distinguer; honteux de ne l'avoir pas encore trouvée, telle que l'appèle son cœur enflammé de courage, il refusait de décorer ses armes de chiffres, d'armoiries, et jusqu'à sa première victoire, il voulait les porter noires ou sans couleur : cet usage fréquent dans son siècle le fit nommer *le prince noir* (1).

Edouard, en s'arrêtant au village de Crécy pour y combattre Philippe, a le pressentiment d'une grande victoire; il veut que son fils, nouvellement créé chevalier, ait l'honneur de la journée, et mérite par ses exploits la dignité dont il vient d'être revêtu (2). Quant à lui, heureux

(1) Mézerai, Daniel et autres, dans leurs Hist. de France.

(2) Rymer, Act. publ., t. 2, part. 4, p. 205.

d'être père, il veut en cette circonstance se dépouiller du commandement suprême, et demeurer spectateur des prouesses de son jeune héritier.

L'armée anglaise est rangée en trois lignes de bataille sur la pente de la colline (1); la première est commandée par le prince de Galles, et sous ses ordres, par Warvick et Geoffroi d'Harcourt. Celui-ci était Français; car l'histoire peut faire cette remarque singulière que dans toutes nos défaites l'ennemi avait des Français dans ses rangs. La seconde ligne avait pour chefs les comtes de Northampton et d'Arondel. La troisième, formant la réserve, était sur le sommet de la colline avec Edouard lui-même, dont les yeux d'aigle couvraient toutes les dispositions du champ de bataille.

---

(1) Villani, l. 12, c. 66. — Chron. de Flandres. — Villaret, Hist. de Fr., t. 8, p. 442.

Cependant Philippe et les siens, venus du fond de la France et marchant jour et nuit à grands pas, arrivaient enfin dans le comté de Ponthieu; croyant les Anglais fugitifs, ils approchaient sans précaution et sans ordre de bataille. Edouard voit notre avant-garde composée des Génois, commandée par Grimaldi et Doria; venaient ensuite, à quelque distance, plusieurs milices des communes; puis Philippe avec une grande partie de son armée et de sa cavalerie, le reste était en arrière de six lieues; un violent orage et une pluie affreuse avaient inondé les chemins durant la moitié du jour; nos soldats, harassés de fatigues, mouillés et ne pouvant s'arracher qu'à peine d'un sol détrempé par les torrents du ciel qui le sillonnaient encore, avaient besoin de repos et d'aliments (1).

---

(1) Contin. Nangii. — Giov. Villani, l. 12, c. 66. — Daniel, Hist. de Fr., t. 5, p. 386. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 263.

Philippe apprend par ses courriers que les Anglais sont campés dans le voisinage. Bouillant de colère, et moins roi que soldat, il veut à l'instant même attaquer celui qui n'est à ses yeux qu'un vassal insolent et rebelle; déjà l'ordre est donné aux premières colonnes de marcher en avant, et toute l'armée française s'ébranle par divisions, et à la distance qui les séparait (1). Plusieurs chevaliers s'étant approchés des lignes anglaises, vinrent dire à Philippe que le nombre et la position des troupes d'Edouard rendaient une attaque imprudente, et qu'il convenait d'attendre au lendemain, pour rendre la vigueur à nos soldats exténués, et pour rassembler les corps épars de l'armée (2). Philippe goûte cet avis, et il envoie de suite auprès des co-

---

(1) Villani, duog. let — Spicil., Cont. Nangii. — Chron. de France.

(2) Sainte Marthe, Hist. Généal. de la maison de France, t. 11, p. 27.

lonnes pour ordonner une halte générale, des messagers qui criaient aux corps qu'ils rencontraient, *arrêtez bannières, au nom de Dieu et de saint Denis* (1). Mais il n'était plus temps. Déjà plusieurs de ces légions avaient préludé à l'attaque ; les troupes qui devaient les seconder, voyant le péril de leurs compagnons, refusent de s'arrêter selon l'ordre de Philippe ; d'autres plus dociles n'allèrent pas en avant ; en sorte que le combat s'engagea seulement avec une partie des troupes, sans plan, sans manœuvre préliminaire, et sans ordre quelconque (2). Philippe apprend ce qui se passe ; ne pouvant éviter la bataille, il veut du moins que son courage supplée aux dispositions du général ; il s'élance, toute la noblesse le suit, et notre armée, arrivant par degrés et s'étendant au hasard et tumul-

(1) Villaret, t. 8, p. 445.
(2) Giov. Villani, l. 12, c. 66.

tueusement sur une grande ligne, lance des flèches et pousse des cris menaçants contre les Anglais (1). Ceux-ci, selon le conseil d'Edouard et de son fils, se tenaient serrés et immobiles; il leur était défendu de s'ébranler, et de quitter le terrain montagneux où les flots de la tempête rapidement écoulés, n'avaient point laissé de traces profondes ; dans la plaine, au contraire, où s'avançaient confusément les Français, la terre humectée et glissante ne livrait qu'une arène perfide aux pas mal assurés de nos guerriers (2); ils vont à l'attaque, et ne pouvant se soutenir sur le sol qui se dérobe à leur marche incertaine, ils chancèlent, ils tombent avant même d'être frappés par l'ennemi (3). Les signes d'une défaite cons-

---

(1) Spicil., Cont. Nangii. — Memoral. Humbert. Pilat., ann. 1346. — Villaret, t. 8, p. 443.

(2) Froissard, t. 1.

(3) Levesque, t. 1, p. 497.

ternent nos bannières. Les Génois attaquent les premiers, leurs arcs mouillés ne donnent point d'essor à leurs arbalètes impuissantes (1). Les Anglais, qui s'étaient préservés de l'orage, lancent des flèches et causent de profonds ravages dans les rangs des Génois, qui fuyent en désordre. Le duc d'Alençon, voyant la retraite de ces lâches, croit qu'ils ont trahi la France, et donne l'ordre de les immoler. Cette exécution, aussi barbare qu'imprudente, accroît le trouble et la confusion de l'armée (2). Cependant le roi Philippe, suivi de quatre cents chevaliers d'élite, et de plusieurs corps de gendarmes, ranime ses soldats, les rassemble et forme une espèce des corps de bataille; l'ennemi, attaqué avec plus d'ordre et de précision, allait expier ses succès, lorsque tout-à-coup sa première

(1) Villaret, t. 8, p. 446.

(2) Villani, luog. det. — Levesque, t. 1, p. 458.

ligne s'entrouvre, et laisse apercevoir de l'artillerie. C'était la première fois que cette découverte infernale paraissait dans les batailles (1). Nos guerriers innocents de cette cruelle invention, n'en soupçonnaient point les pièges foudroyants, ils marchent. Tout-à-coup un bruit pareil à celui du tonnerre, ébranle au loin les échos des montagnes ; et à travers des tourbillons de fumée, des globes d'airain et des chaînes ardentes déchirent avec fracas les rangs de notre armée épouvantée ; à ce bruit inconnu la

(1) Les Anglais avaient trois canons à la bataille de Crécy ; dès les premières années du 14e siècle on connut cette arme meurtrière; mais l'on n'en fit un usage fréquent que long-temps après. *Voy.* Ducange, Gloss. V° *Bombarda.* — Giov. Villani, l. 12, c. 65, c. 66, p. 947 et 948. — Chron. de saint Denis. — Villaret, Hist. de Fr., t. 11, p. 305. — Levesque, t. 1, p. 506. — C'était la première fois qu'on employait de l'artillerie en bataille rangée. Antiq. ital., t. 3, p. 389.

terre tressaille jusqu'en ses fondements, on dirait que l'enfer palpite de joie à ce signal de destruction, qui lui promet une surabondance de sang, de larmes, de débris. Nos guerriers, frappés loin de l'ennemi, croyent, dans le vertige de la terreur et la réminiscence irréfléchie de mille superstitions, que l'orage qui, le jour même a grondé dans le ciel, est descendu sur la terre aux évocations d'un génie malfaisant qui met la foudre à la discrétion des Anglais. Au milieu de leur désespoir, une seconde décharge de ces tubes dévastateurs fait de nouvelles brèches dans nos bataillons; ni la cuirasse, ni le bouclier, ni la lance, ne peuvent repousser ces formidables atteintes; les membres sont séparés du tronçon sanglant avec des portions de l'armure d'airain; le fer est fracassé; le bronze vole en éclats avec les débris des chairs palpitantes; les chevaliers français frémissent d'indignation et de rage, en voyant la valeur personnelle déçue de ses nobles pri-

viléges, et soumise aux chances d'un hasard périlleux, qui peut, du même coup, emporter le brave et le lâche; mais dussent les écraser ces tonnerres impitoyables, ils ne périront pas sans avoir fait sentir encore le poids de leurs lances; la tête baissée, ils s'enfoncent tous ensemble dans les rangs des Anglais avant qu'ils ayent pu préparer une nouvelle détonation, et se jètent avec impétuosité sur le corps où le prince noir commandait les gendarmes d'Angleterre; ils enfoncent les rangs, ils font un carnage affreux, et leurs lances semblent elles-mêmes les émules de ces foudres que les insulaires ont imités. Warvick, perdant tout espoir, envoie demander du secours à Edouard. *Mon fils est-il mort?* dit le roi au messager pâle de ce qu'il a vu. *Non, sire,* lui répond-il; *eh bien, ajoute le fier Anglais, qu'on ne m'envoie plus chercher tant que mon fils sera vivant, et qu'on laisse gagner à l'enfant ses éperons* (1).

(1) Froissard, t. 1. — Villaret, t. 8, p. 449.

Ces paroles, rapportées au prince de Galles et à ses paladins, les enflamment d'un nouveau courage; d'ailleurs, là combattaient, Mauny, Warvick, Fauquemont, Suffolck, Arondel, à la tête des bataillons serrés qui, forts d'un terrain avantageux, et des désastres de notre armée en déroute, suffisaient pour déterminer la retraite des chevaliers français, qui seuls combattaient encore avec leur roi sur un champ de bataille semé de cadavres, et déserté par des bandes effrayées. Mais avant de se résoudre à reculer d'un pas, quelles actions éclatantes vont à jamais illustrer les vaincus! Le roi lui-même se précipite dans le plus épais de la mêlée, cherchant la mort à défaut de la victoire (1). Son cheval est tué; il combat à pied; Jean de Hainaut lui donne son destrier, dont il prend la bride pour entraîner hors du dan-

---

(1) Bernard, Carte Généal. de la maison de Bourbon, p. 53. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 263. — Daniel, t. 5, p. 388.

ger l'infortuné Philippe ; près de ce monarque, meurent, percés de coups honorables, Louis, comte de Flandres, le comte de Sancerre, les ducs de Lorraine et de Bourbon, et d'Harcourt, frère de Geoffroy d'Harcourt, qui servait contre sa patrie sous le drapeau d'Edouard. Quand cette affreuse mêlée retentissait des coups de la lance et du choc des boucliers et des rondaches, le vieux roi de Bohême, enflammé à ce bruit lointain, veut encore servir une dernière fois son ami Philippe de Valois; il avait quatre-vingts ans, et il était aveugle; n'importe, il veut combattre. *O mes compagnons!* dit-il à ceux qui l'entourent, *je vous requiers que vous me meniez si avant dans la bataille, que je puisse encore férir d'un coup d'épée* (1). Deux chevaliers sourient de ce désir, et ne pouvant dissuader cet intrépide vieillard, le mettent

---

(1) Froissard, c. 132. — Contin. Nang. — Villaret, t. 8, p. 449.

entr'eux, attachent son coursier aux leurs, et, piquant des éperons, fondent au milieu de la mêlée où tous trois, après maintes et maintes prouesses, trouvèrent un trépas glorieux. Le lendemain on vit sur le champ de bataille, ces braves près de leurs chevaux encore attachés ensemble (1).

Le crépuscule favorise la retraite de Philippe ; accompagné de quelques seigneurs, il chevauche en silence à travers l'humide feuillage de la forêt, et sous un ciel nébuleux. Tout-à-coup un guerrier, couvert d'armoiries azurées et de l'écharpe de l'Angleterre, mais la tête baissée et la corde nouée autour du col, accourt au-devant de Philippe, se jète à ses genoux, et les arrose de larmes. On s'étonne qu'un vainqueur demande ainsi grâce au vaincu. Cet inconnu lève sa visière ; les Français reconnaissent Geoffroy d'Harcourt (2). Ce

(1) Froissard, c. 132.

(2) Giov. Villani, l. 12, c. 65.

chevalier trop coupable, mais dont le remords égalait la faute, avait vu dans la foule des morts son frère, resté du moins fidèle à sa patrie, à son roi. Cette rencontre avait changé l'âme de Geoffroy d'Harcourt, qui, fuyant l'armée victorieuse d'Edouard, et renonçant aux dignités dont le couvrait ce monarque, venait s'attacher à la fortune errante de l'infortuné Valois.

Ce roi et sa suite arrivent pendant la nuit au château de Broïe ; ils frappent ; le châtelain se présente aux créneaux, et demande qui était là. Philippe répond : *Ouvrez, châtelain, c'est la fortune de France* (1).

Cependant Edouard, après la bataille de Crécy, était descendu de la colline d'où il avait tout observé ; serrant dans ses bras le prince noir, il lui dit : *Vous êtes mon fils* (2).

(1) Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 264. — Villaret, t. 8, p. 451.

(2) Froissard, c. 131.

Les Anglais passèrent la nuit sur le champ du carnage; le lendemain ils aperçurent l'arrière-garde et quelques divisions tardives de l'armée française qui, ignorant la défaite de Philippe, suivaient avec sécurité la route indiquée. Edouard les fit charger à l'improviste; horrible boucherie où furent égorgées sans défense ces troupes isolées! Dans ces deux journées la France perdit douze cents chevaliers, trente mille soldats et la fleur de sa noblesse (1).

Edouard conduit son armée devant Calais. Cette ville était très-fortifiée, et défendue par une brave garnison, dont Jean de Vienne était le gouverneur intrépide et fidèle : les réponses qu'il fit aux sommations d'Edouard, apprirent à ce roi qu'il assiégerait en vain une place où l'honneur veillait, et dont les

(1) Mémoral. Humb. Pilat., ann. 1346, dans les preuves de l'Hist. du Dauphiné. — Villaret, t. 8, p. 452.

remparts étaient inabordables. Sans tenter d'impuissants assauts, Edouard la fit cerner, espérant réduire les Calésiens par la famine. Durant une année entière il bloqua étroitement la ville. Les assiégés épuisèrent lentement leurs vivres, puis renvoyèrent les bouches inutiles, et se nourrirent des plus vils animaux (1). Cependant Philippe marchait à leur secours. Il s'approche des retranchements d'Edouard, voit qu'ils étaient munis d'artillerie, peuplés de troupes et protégés par les vaisseaux de la rade; il juge l'attaque imprudente et s'éloigne de Calais (2). Ce départ ôtait aux citoyens de cette ville affamée, tout espoir de conserver une cité qu'ils avaient déjà trop long-temps défendue, puisque la faim

---

(1) Froiss., c. 122 et suiv. — Spicil., Contin. Nangii, ann. 1537.

(2) Froiss., c. 145. — Hist. de la maison de Bourbon, par Desormeaux, t. 1, p. 266. — Daniel, t. 5, p. 400.

avait moissonné une foule de braves, dont la patrie aurait eu besoin en ces temps de calamité. Jean de Vienne abaissa le drapeau du donjon; à cet indice de soumission (1), Mauny s'approche des remparts, et le gouverneur propose d'ouvrir les portes, moyennant la vie et la liberté des Calésiens. Edouard, irrité d'une résistance que cependant il était digne d'admirer, oublia en cette occurrence sa magnanimité, et voulut que les Français se rendissent à discrétion : puis commuant cet arrêt sinistre, il consent à laisser vivre les habitants de Calais, pourvu que six des plus notables bourgeois, viènent lui présenter les clefs de la ville, la tête nue, en chemise et portant au col la corde de leur supplice (2).

---

(1) Froiss., c. 146. — Daniel, t. 5, p. 402.

(2) Plusieurs auteurs, et entr'autres M. Levesque, ne croient point à ce dernier acte du siége de Calais; les contemporains, à la vérité, n'en disent rien, et le dévouement des six Calésiens n'est

Cette dernière décision d'un souverain inflexible, consterne la ville de Calais. Jean de Vienne fait sonner la cloche de l'assemblée pour convoquer sur la place publique, et désigner par le sort les six victimes exigées. Aux tintements prolongés de l'airain lugubre, les Calésiens, portant sur leurs traits les marques de leurs souffrances, de leurs privations, de leurs veilles guerrières durant ce siége immortel, s'avancent comme des spectres que réveille le glas de la mort. Jean de Vienne leur expose le sujet de leur réunion : alors Eustache de Saint-Pierre, vénérable vieillard dont les Calésiens admiraient les vertus, se lève et se dévoue (1); cinq autres citoyens imitent son exemple (2). Partez, généreux Fran-

---

rapporté, avec tous les détails qu'on va lire, que par Jean Villani et par l'historien Froissard, souvent ami du merveilleux.

(1) Froissard, c. 146. — *Voyez* la préface de du Belloy, trag. du siége de Calais.

(2) Froiss., c. 146. — Villaret, t. 8, p. 467 et 468.

çais, allez à la mort où vous attend l'immortalité ; apprenez que la France, vaincue et délaissée de la fortune, sait du moins conserver une gloire que nul revers ne peut lui dérober, celle de rester fidèle à l'honneur, et d'arracher des pleurs d'admiration à ses vainqueurs !

Aux portes de la ville, Mauny attendait les six Calésiens pour les conduire à son maître, et garde un morne silence, instruit du sort qui leur était réservé. Edouard prend brusquement les clefs qu'on lui présente, et demande le bourreau (1). A cet ordre sa cour, rangée autour de lui, frissonne de terreur, et l'on entend circuler, dans ce nombreux cortége, des soupirs arrachés par le spectacle déchirant de ces tranquilles citoyens attendant un trépas affreux avec calme et résignation. Tout-à-

---

(1) Froiss., ch. 146. — *Voyez* une autre version dans M. Brequigny, t. 37 des Mém. de l'acad. des belles-lettres.

coup Mauny, rompant un pénible silence, s'écrie, avec l'accent du reproche : *Mon roi va donc souiller sa gloire, et la postérité le surnommera Edouard le Cruel*(1)! Le monarque se tait et reste inflexible; mais la voix du vertueux Mauny ébranle tous les cœurs; elle enhardit la reine à parler. Cette belle princesse, baignée des larmes de l'humanité, vient embrasser les genoux de son époux, en lui demandant la grâce des six infortunés, en la lui demandant au nom de l'enfant quelle porte dans son sein. Edouard est vaincu par cette éloquence de la nature, et les fers des citoyens de Calais tombent aux pieds de la princesse (1).

Mais que sont les douleurs de la France et les pertes que la guerre lui fait éprouver

(1) Hist. de Mauny, par la Curne Sainte-Palaye, à la suite de sa traduction du *Vœu du Héron*, t. 5 de ses œuvres. — Villaret, t. 8, p. 465.

(1) Froissard, lieu cité. — Levesque, t. 1, p. 518 et suiv. — Villaret, t. 8, p. 469.

en les comparant au fléau qui doit l'entourer d'un crêpe funèbre ! Les longs combats de Philippe et d'Edouard vont être interrompus par cette peste mémorable qui, selon les historiens, enleva la moitié de tous les habitants du globe (1). Elle prit, dit-on, naissance au nord de la Chine; des tremblements de terre ouvrirent dans le royaume du Cathay des gouffres sans fond, d'où s'exhalèrent des vapeurs infectes et corrosives qui consumèrent tous les êtres qui les respirèrent. Devant ce souffle destructeur croissaient rapidement les déserts ; les belles villes du Casan et du Mogol, celles qui faisaient la parure et la richesse des

(1) Ceci n'est point une hyperbole. *Voyez* sur les ravages de ce fléau, appelé la peste noire, ce qu'ont dit Matteo Villani, l. 1, c. 2, p. 14. — Chronica di Pisa, t. 15, p. 1021. — Cortusiorum Histor., l. 9, c. 14, t. 12, p. 926. — Chronica Sanese, t. 15, p. 123. — Chronica di Bologna, t. 18, p. 409. — Chronica Riminese, t. 15, p. 901. — Joan. Cantacuz. Eximper. Histor., l. 4, c. 8.

bords du Gange et du Nil, du Zaïre et du Niger, frappées de cette contagion inévitable, ne sont plus que de vastes solitudes (1).

L'Egypte est désolée; ses pyramides mortuaires n'eussent point suffi pour ensevelir le nombre des pestiférés qui tombaient sur ses sables. Les peuples qui fuyaient l'épidémie, secouaient sur les terres hospitalières et lointaines, les semences funestes dont leurs vêtements étaient imprégnés. La Turquie, la Grèce, les rives du Bosphore et du Pont-Euxin,

---

(1) Giov. Villani, l. 12, c. 82, p. 963. — Matt. Vill., l. 1, c. 2, p. 12, t. 14, Rer. ital. — Simonde de Sismondi, Rép. ital. du moyen âge, t. 6, ch. 38, p. 16. — Le célèbre historien Jean Villani, que nous citons ici, mourut lui-même de cette peste; son ouvrage fut continué par Mathieu Villani, son frère. Beaucoup d'autres ouvrages importants furent interrompus à cette époque, parce que leurs auteurs moururent.

furent dépeuplées par ce monstre dévorant, dont tant de victimes ne faisaient qu'irriter la furie. Les navigateurs, les négocians de l'Occident, que des relations commerciales avaient appelés sous le ciel oriental, se hâtent de quitter un pays dévoué aux tombeaux; mais dans les voiles mêmes qu'ils déroulent, et cachés dans leurs vaisseaux, des germes de mort se développent au milieu des mers, et surprènent ainsi l'équipage, qui ne peut plus éviter ce fléau obstiné. On vit des galères, privées de tous leurs marins, errer à la merci des ondes, et, chargées de cadavres corrompus, aborder en des lieux où la peste prenait terre et continuait de pays en pays ses courses épouvantables (1). C'est ainsi qu'elle se communiqua en Sicile, à Gênes, dans

(1) Rain. 1348, N. 30, Gest. Pont. Leod., v. 3, p. 44. — Alb. Arg., p. 149. — Nicephorus Gregoras Hist. Byzant., l. 16., c. 1, p. 405. — Joan. Cantacuz. Ex. Hist., l. 4, c. 8.

toute l'Italie, et que, se divisant sans perdre de sa malignité, elle franchit à-la-fois les Alpes et les Pyrénées, parcourut l'Espagne, le Portugal et l'Afrique..... Chose étrange, elle visita le nord, et, loin que ses feux pestilentiels fussent amortis par les frimas des régions hyperborées, elle détruisit des peuples entiers qui, dès-lors, cessèrent de figurer parmi les nations, telles que l'Islande et les colonies que la Norwège avait dans le Groënland (1).

La France ne fut point garantie de cette épidémie incurable, dont l'art ne pouvait pas même différer les résultats. Ceux qu'elle atteignait mouraient à l'instant; quelquefois leurs douleurs se prolongeaient pendant trois jours; une enflûre soudaine ou des tâches sombres et livides étaient les symptômes de ce mal, que l'on nomma la peste noire; le plus léger contact pou-

---

(1) Matteo Villani, l. 1, c. 2, p. 12, t. 14, Rerum italic.

vait le propager; nos aïeux cessèrent de communiquer ensemble, l'égoïsme isola même ceux que l'amour, l'amitié, la nature avaient rapprochés par les plus doux nœuds (1). Désespérant d'obtenir quelques secours, le malade, quelque opulent qu'il fût, allait implorer un asyle dans les hôpitaux où de saintes femmes étaient dévouées au service des pauvres et bravaient à cause de Dieu le danger qui les menaçait dans ce foyer des douleurs humaines. Dix fois, durant ce fléau, on renouvela l'hôtel-dieu de Paris de ces servantes vénérables (2). Dans cette capitale, huit cents

(1) Boccace, introduction au Décaméron. — Roucher, poème du mois d'octobre, chant 8.— Sism. de Sism., lieu cité, t. 6.

(2) Cont. Nang., t. 11, Spicil., p. 809. — Saint Ant., Chron., t. 3, p. 253, édit. 1586. — Ferrar. 22 Aug. Sup., l. 42 et 43. — Félibien, Hist. de Paris, t. 1, p. 681, l. 12. — Fleury, Hist. Ecclés., t. 20, liv. 95, p. 88.

citoyens mouraient par jour; le cimetière des Saints-Innocents fut bientôt rempli(1); on en bénit un plus spacieux au-dessus de la ville; les obsèques ne se faisaient plus alors avec ces pieuses cérémonies dont la religion entoure le cerceuil, lorsque dissipant avec le rameau du buis béni et l'eau lustrale les ombres du néant, elle consacre à l'immortalité l'âme dont elle honore la dépouille terrestre. On ne voyait point à la suite des convois, des épouses, des enfants, des parents, vêtus de deuil et versant des pleurs ; un fossoyeur gagné à prix d'or, et souvent un malfaiteur, forcé pour l'expiation de ses fautes à ces travaux contagieux, se hâtait de porter dans une large fosse les cadavres confusément entassés, et dont la chaux accélérait la dissolu-

---

(1) Fleury, lieu cité, p. 87. — On ne rouvrit ce cimetière que long-temps après, en 1351. *Voyez* Félibien, l. 12, t. 1, p. 602.

tion (1). Les campagnes n'étaient point exemptes de ce fléau, que leur portaient les voyageurs et les fugitifs ; des loups dévorants, rodant la nuit autour des cimetières, et repoussés par l'odeur affreuse, fuyaient précipitamment à travers les solitudes où ils répandaient le mal qu'ils avaient respiré ; alors les oiseaux tombaient du haut des airs ; le cerf et le daim étaient renversés sur les fougères des forêts ; les moutons dépérissaient dans les bergeries, et dans le creux du vallon, les bœufs, et le laboureur qui les conduisai, mouraient ensemble à la charrue ; les églises étaient désertes (2) ; la même terreur éloignait les magistrats des tribunaux ; les délits n'étaient plus réprimés, et, d'ailleurs, les citoyens, devenus insensibles à la perte

---

(1) Simonde de Sismondi, Hist. des Républ. ital. du moyen âge, t. 6, ch. 38.

(2) Fleury, t. 20, l. 95, p. 87 et suiv.

de leurs biens, voyaient avec insouciance des malfaiteurs piller leurs asyles. Partout le travail avait cessé (1); l'avenir trop incertain n'excitait plus la prévoyance et l'industrie; et cependant, par un contraste inoui, tous ceux que leur jeunesse et leur opulence retenait à la vie par le sentiment des jouissances, loin de se préparer chrétiennement à la mort, voulaient du moins profiter des jours de force et de santé qui leur restaient, pour épuiser en peu d'instants la coupe des plaisirs que tant d'autres n'avaient qu'effleurée avant d'expirer (2). On se disait aussi que la dissipation et les fêtes pouvaient éloigner l'épidémie facilement provoquée par la tristesse et l'ennui. C'est ainsi que les deux sexes, colorant de ce

---

(1) De Sismondi, lieu cité, p. 18 et suiv.

(2) Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 1, p. 529 et suiv. — Sismonde de Sismondi, t. 6, ch. 38, p. 19.

prétexte la licence de leurs plaisirs, s'associaient pour des voluptés éphémères où l'amour triomphait sans peine d'une pudeur vaincue par des raisonnements de circonstance. Les parures du bal et du festin se confondaient avec les mantes et les crèpes du deuil ; les sons de la guittare et des flûtes se mêlaient aux plaintes des cloches lugubres. Les voilà, les insensés, les voilà qu'ils s'assemblent pour demander prématurément à la vie ce qu'elle leur gardait de bonheur ! Ils la pressent, l'importunent, pour en exiger à-la-fois tout ce qu'elle peut leur fournir ; ils la traitent comme un débiteur suspect dont on redoute la faillite prochaine, et duquel on réclame des sommes anticipées ; ils se réunissent dans la demeure que la contagion n'a pas encore visitée, et où les plus doux parfums rassurent la respiration timide. Le banquet est préparé, les mets savoureux ; les vins pétillants ; la beauté qui ne résiste plus, et dont la rose fugitive est encore

mieux l'emblême, tout leur promet une dernière ombre de félicité. Déjà les fumées de l'orgie, les éclats de la joie, les amorces de la séduction ont dissipé leurs pressentiments du matin, et le souvenir des sombres dangers qui les menacent. Mais voici venir un convive qu'on n'attendait pas! Malgré les valets et les pages, il franchit le seuil de la salle bruyante; invisible à tous les yeux, il entre. . . . C'est la peste qui vient choisir sa proie; celui qu'elle a désigné, saisi du mal connu, pâlit et sent ses traits se décomposer. A son visage qui noircit, à ses yeux qui tournent, à ses membres qui se roidissent, les assistants craignent le péril d'un trépas prochain; tremblants, ils fuyent avec horreur le moribond couronné de roses; ils désertent précipitamment la table magnifique, où bientôt il ne reste plus qu'un cadavre; mais tandis qu'ils croyent éviter la peste, ils la retrouvent à la porte où une longue suite de cercueils attendent un peu de terre que la pitié leur refuse.

Tandis que la plupart des gens du siècle s'imaginaient trouver un remède ou du moins un adoucissement à leurs maux dans ces divertissements passagers, d'autres, au contraire, croyaient fléchir le courroux du ciel par des pénitences outrées, et les démonstrations extravagantes du repentir. Ce fut alors que se formèrent ces scandaleuses confréries de pénitents, connus sous le nom de flagellants (1), parce que ces fanatiques demi-nus, étaient armés de fouets à pointes de fer, dont ils se déchiraient la poitrine et les bras; ils erraient dans les rues des villes, chantant de barbares cantiques, et faisant ruisseler leur sang. Le peuple les suivait avec respect, ne doutant pas qu'ils ne fussent des martyrs, dont les

(1) Alb. Arg. p. 149 et suiv. — Vita P. P., t. 1, p. 319. — Rebdorf, ann. 1347, p. 440. — Duboulay, t. 4, p. 14. — Avesbury, p. 177. — Chroniques de saint Denis. — Levesque, t. 1, p. 530.

reliques préserveraient de l'épidémie ; dans cette erreur, le peuple superstitieux enviait les lambeaux de leurs vêtements ensanglantés (1).

Après les trop longs ravages de cette épidémie, on ne vit plus que des veuves, des orphelins, des mères sans enfants, des êtres isolés ; ceux qui se revoyaient par miracle, se félicitaient d'abord ; puis, réveillant, par leur présence, le souvenir des pertes qu'ils avaient faites, ils versaient ensemble des larmes, et maudissaient le jour qu'ils avaient conservé.

Peu de temps après cette fatale époque, Philippe mourut consumé de chagrin et dévoré d'inquiétude. Son fils Jean lui succédait, déjà connu du conseil et de l'ar-

---

(1) Les femmes embrassèrent aussi cette pénitence ; se dépouillant jusqu'au sein, elles se fustigeaient comme les hommes. *Voyez* Rebdorf, lieu cité. — Fleury, Hist. Ecclés., t. 20, l. 95, p. 97. — Levesque, t. 1, p. 531. — Villaret, t. 8, p. 473.

mée. Ce prince avait acquis, par son expérience dans les affaires, et par sa bravoure dans les camps, une réputation qui l'eût rendu l'amour de ses sujets, si des actes de cruauté n'avaient pas terni les premières années de son règne. Le supplice inique du connétable d'Eu révolta contre lui les Français, qui virent avec indignation la place éminente de ce seigneur accordée au favori, Charles d'Espagne de la Cerda (1). L'amitié que le roi avait pour celui-ci est peut-être la source de tous les maux qui vont inonder la France ; elle causa la jalousie de Charles d'Evreux, roi de Navarre, surnommé *le Mauvais*. Les charmes de sa figure, les grâces de toute sa personne, les dons de l'esprit rendaient ce monarque agréable et séduisant ; mais son cœur était un abîme qui recelait toutes les ruses et les crimes de

---

(1) Villani, l. 3, c. 95. — Froissard, c. 159. — Levesque, t. 2, p. 11. — Hist. Généal. de la maison de France, t. 1, p. 556.

l'enfer (1). Il se fit connaître d'une manière digne de lui ; il fit assassiner Charles d'Espagne, et se vanta de ce meurtre aux yeux de la cour épouvantée. Le roi lui avait donné sa fille ; il pleura sur cette alliance, il pleura sur la mort de son ami, et jura de le venger. L'assassin rit de la fureur de son maître, il le brave, et le défie du haut des places fortes, où il s'est réfugié (2). Ses vassaux, son crédit, ses trésors, le rendaient redoutable. Le roi Jean craint une guerre intestine, et l'Angleterre le menaçait d'une invasion prochaine ; il consent à pardonner à Charles d'Evreux, mais ce hardi coupable ne veut point de son pardon. On le conjure de l'accepter pour sauver, aux yeux de la France, l'autorité royale évidemment bles-

(1) Continuat. Nangii. — Mém. du roi de Navarre, par Secousse. — Levesque, p. 17 et suiv., t. 2. — Favyn, Hist. de Navarre. — Procès mss., du roi de Navarre. — Villaret, t. 9, p. 62 et suiv.

(2) Froissard, c. 154.

sée. Il ne se prête enfin à recevoir sa grâce que moyennant des concessions importantes, et l'on récompense un assassinat mieux qu'on n'eût payé une action magnanime(1).

L'humiliation du roi encourage Charles le Mauvais. Il voit qu'il peut tout oser, puisque le crime lui est profitable. Il s'entend avec l'Angleterre, dont il seconde les projets hostiles; ses complots sont découverts : Jean va lui-même en Normandie, et saisit les terres du perfide; mais la résistance que lui opposent les forteresses et les châteaux de ce vassal odieux contraint une seconde fois le monarque à négocier avec celui qu'il voulait punir; une seconde fois, la France eut à rougir d'un traité avilissant. On compta cent mille écus à Charles le Mauvais, pour qu'il voulût bien désavouer ses trahisons, et paraître fidèle au roi. Charles

(1) Levesque, t. 2, p. 18 et 19. — Daniel, t. 5, p. 443. — Villaret, t. 9, p. 84 et suiv.

imagina de nouveau des attentats réels pour se faire acheter des apparences de remords (1). Il médita l'enlèvement et la captivité du roi, et, par de pernicieux conseils, voulut soustraire le dauphin à l'ascendant paternel. Ce jeune prince, qui devait un jour mériter sur le trône le surnom de Sage, sentit, dans ses relations illégitimes avec le roi de Navarre, un trouble inquiet, un mécontentement de lui-même qui le ramena bientôt dans les bras de son père; il y soulagea son cœur par l'aveu de sa faute, et s'y purifia par un repentir sincère (2).

Jean apprend la conspiration de son éternel ennemi; il se rend à Rouen, où Charles et les seigneurs, ses complices, goûtaient sans inquiétude les douceurs d'un

(1) Continuat. Nangii. — Froissard, c. 154. — Rymer, Act. publ., t. 3, p. 1 et suiv.

(2) Secousse, Mém. du roi de Navarre, p. 68. — Daniel, t. 5, p. 450.

banquet, et signalaient, par leur sécurité, le mépris que le roi de France leur inspirait. Mais, alors qu'ils le croient retenu loin d'eux par la crainte et la mollesse, ce roi, suivi de cent soldats, se montre dans la salle investie, fait emprisonner Charles et quelques-uns de ses amis; ordonne qu'on traîne les autres dans un champ voisin, et les fait décapiter devant lui (1). Tantôt faible et tantôt fougueux, le monarque français passait d'une indulgence extrême au plus terrible emportement, non qu'il pût être trop inflexible pour un monstre que ses forfaits rendaient indigne de la clémence, mais il dégradait étrangement la majesté royale en l'approchant des bourreaux, et en goûtant la vue d'un supplice qu'il n'aurait dû connaître que par un récit, ou plutôt qu'il aurait dû peut-être différer.

---

(1) Rymer, Acte du 14 mai. — Secousse, lieu cité, p. 78. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 278. — Villaret, t. 9, p. 152.

Quand un arrêt est trop sévère, l'excès de la peine retombe sur le juge. Le peuple accusa le roi d'une précipitation qui exclut les formes juridiques; d'ailleurs, il restait à Charles des partisans qui appelèrent Edouard à leur secours, et le saluèrent roi de France (1).

Edouard leur envoie une armée, commandée par Lancastre; bientôt le prince noir débarque lui-même pour se joindre aux troupes des Anglais et des rebelles. Avec les dix mille soldats, qu'il amène, il ravage quelques provinces; mais avant qu'il ait pu rencontrer Lancastre, il est surpris par l'armée française, commandée par le roi en personne, et forte de cinquante mille hommes. Le combat lui semble téméraire, il veut fuir; mais déjà la fuite lui est interdite, car déjà ses flancs sont débordés par

(1) Rymer, Actes des 24 juin, 10 juillet, 20 août 1356.

une cavalerie nombreuse (1). Le vainqueur de Crécy, l'héritier du trône d'Angleterre, enveloppé de toutes parts, maudit son imprudence, implore la paix, et consent, pour l'obtenir, d'abandonner ses conquêtes et ses prisonniers (2). On refuse cette proposition; on veut que lui-même se rende prisonnier avec les cent principaux seigneurs de son armée. Le prince noir frémit d'indignation, et préfère attendre la mort; mais du moins il veut l'attendre sous les armes, et fait fortifier son camp. C'était un champ triangulaire, fermé par une haie très-épaisse et des buissons impénétrables; ce rampart épineux n'avait qu'une étroite ouverture, que cinq hommes de front pouvaient à peine traverser. Cette entrée était gardée par le corps des archers, des fossés

---

(1) Levesque, t. 2. — Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 280. — Villaret, t. 9, p. 167.

(2) Levesque, t. 2.

et des palissades ajoutaient à cette défense. Le fils d'Edouard attendit dans cette position que la faim l'obligeât à se déclarer vaincu, et à recevoir sans rougir des conditions rigoureuses (1). Si le roi Jean eût modéré son impatience, et mis un frein à la turbulente ardeur de son armée, deux jours de blocus auraient suffi pour affamer l'armée anglaise, et l'obliger à mettre bas les armes (2). Mais le roi, mais ses chevaliers présomptueux ne connaissaient point de victoire sans combats et sans carnage; ils veulent forcer les retranchements des Anglais, et les égorger comme un troupeau timide. Un légat, envoyé par la cour de Rome pour réconcilier les deux puissances, va d'un camp à l'autre, et sollicite en faveur du prince noir une trève qu'attend celui-ci

---

(1) Froissard, Cap. 160. — Levesque, t. 2, p. 45. — Villaret, t. 9, p. 172.

(2) Froissard, lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 456.

comme l'unique moyen de son salut (1). Mais les Français, craignant que ce médiateur généreux ne leur dérobe la proie qu'ils demandent à grand bruit, lui signifient durement de s'éloigner, s'il ne veut pas voir ruisseler le sang dont il s'efforçait de prévenir l'effusion (2).

L'armée de Jean était divisée en trois corps de seize mille hommes, l'un commandé par le duc d'Orléans, l'autre par le dauphin, le troisième par le roi. Les trompettes sonnent : le premier corps, composé de gendarmes, s'avance pour ouvrir le passage, mais les premiers d'entr'eux engagés entre la double haie qu'il faut traverser pour pénétrer dans le camp des Anglais, sont renversés par les flèches des archers commis à la défense de cet étroit passage ; ceux qui les suivent marchent sur leurs cadavres

(1) Froissard, c. 161. — Villaret, t. 9, p. 172.
(2) Levesque, lieu cité.



et tombent percés de coups; les rangs qui succèdent éprouvent un semblable sort; quatre guerriers pouvaient seuls se présenter de front devant un ennemi que rendait furieux son péril extrême. Un désordre affreux règne dans ce défilé sanglant, les chevaux blessés, les soldats mourants gênent l'essor de ceux qui se pressaient pour le franchir (1); la confusion et la terreur frappent de vertige les gendarmes français qui ne pouvaient ni avancer ni rétrograder, et que leur immobilité forcée livrait à une grêle de traits. L'un des deux maréchaux qui commandait le premier corps tombe sur un monceau de morts, l'autre est fait prisonnier; ceux de leurs soldats qui peuvent se délier de cette inextricable mêlée, se sauvent avec tous les signes de l'effroi, et donnent tête baissée dans la division du

(1) Froissard, c. 162. — Levesque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2, p. 48. — Daniel, t. 5, p. 461.

dauphin, dont ils rompent l'ordre et l'ensemble (1). Au même instant une centaine de cavaliers que le prince noir avait cachés derrière une petite colline, sonnent leurs buccines et font briller leurs armes; les Français croient que l'Anglais reçoit un renfort et qu'ils vont être cernés à leur tour; cette crainte achève d'ébranler les troupes du dauphin; les seigneurs qui accompagnaient ce prince voulant le soustraire au péril s'éloignent avec lui, leur départ a l'air d'une fuite et devient le signal d'une dispersion totale (2). Les fugitifs se pressent, se nuisent entr'eux et sont leurs propres ennemis à défaut des Anglais qui, loin de croire à cette défaite, bornaient leurs vœux à une capitulation honorable (3). Cependant on annonce au prince noir que les deux tiers de l'armée française

(1) Froiss., *ib.* — Villaret, *t.* 9, p. 177 et suiv.
(2) Froiss., lieu cité. — Daniel, t. 5, p. 462.
(3) Levesque, t. 2, p. 49.

sont en déroute, et que le roi seul avec le corps qu'il commande tenait encore le champ de bataille.

Le fils d'Edouard en croit à peine cet étonnant rapport, l'orgueil de ses victoires se réveille encore dans son cœur; plein d'espoir il harangue ses soldats, et se fiant à leur valeur et à sa fortune, il quitte son retranchement et présente la bataille au roi Jean (1). Ce roi avait encore sous ses ordres seize mille hommes et une partie de sa noblesse : c'en était assez pour réparer les revers de cette journée, mais par une fatalité inouie, ses guerriers qui avaient cru forcer les Anglais dans leur camp et les assaillir dans les taillis et les broussailles, avaient raccourci leurs lances dont la longueur eût été peu propre à l'attaque qu'ils méditaient alors (2); mais à présent qu'il

(1) Spicil., Cont. Nang. — Froiss., t. 1, fol. 87. — Villaret, t. 8; p. 180.

(2) Levesque, t. 2, p. 49.

leur fallait combattre en rase campagne, ces courtes lances excitaient la risée des Anglais et ne pouvaient porter de rudes atteintes. Renonçant à des armes devenues inutiles, ils se bornent à parer avec leurs boucliers la pointe et le tranchant du fer ennemi. Presque tous se laissent égorger sans défense; mais le roi, armé d'une masse pesante et monté sur un grand palefroi, les venge tous par ses faits héroïques; son casque brisé sur sa tête laisse à découvert sa chevelure sacrée et ce front que l'onction royale préserve du trépas; tous les Anglais qui l'approchent mordent la poussière sous son bras foudroyant (1). A ses côtés, meurent ses chevaliers les plus fidèles. Un duc de Bourbon, un Duras, un Lafayette, un Gaucher de Brienne, le duc

(1) Spicil., Cont. Nang. — Froiss., lieu cité. — Grandes Chroniques. — Daniel, t. 5, p. 463. — Villaret, t. 8, p. 184.

d'Athènes, le comte de la Marche, De Nesle, Montaigu, Ribaumont, expirent sous les yeux de leur monarque au désespoir. A côté de ce prince était Philippe son plus jeune fils, qui, à peine âgé de douze ans, se tenait là au plus fort du danger. C'était trop en ce jour désastreux, c'était trop pour l'infortuné Jean d'être monarque et père, d'avoir à-la-fois à pleurer sur des sujets dévoués et à trembler pour un enfant chéri (1) : aussi ce n'est point pour lui-même que ce monarque garde son bouclier, c'est pour ce fils incapable de se défendre, c'est ce fils qu'il couvre de ses armes.... Mais, oh ciel ! il ne voit plus que des Anglais dans tous ceux qui l'environnent; pas un Français n'est debout à ses côtés ; survivant à ses compagnons, il reste seul avec le jeune Philippe ; mille

---

(1) Desormeaux, Hist. de la maison de Bourbon, t. 1, p. 283. — Levesque. la France sous les cinq premiers Valois, t. 2.

soldats menaçants tournent vers lui leurs javelines et lui crient: *Rendez-vous, rendez-vous!*... A ces mots, une noble rougeur couvre son front; il sent redoubler son courage. *Rendez-vous, rendez-vous*, lui répètent les vainqueurs en croisant leurs glaives sanglants sur sa poitrine..... Il hésite et combat encore; mais son fils reçoit une blessure et jète vers lui des yeux attendris : le monarque était inflexible, le père a cédé, il rend les armes et est conduit au prince de Galles (1). Cet Anglais se montre modeste et généreux; il s'incline respectueusement devant son prisonnier, lui présente le vin et les épices, loue son courage, lui donne un banquet splendide et veut le servir lui-même.

---

(1) Froissard, Cap. 164. — Rymer, Acte du 10 oct. — Christine de Pisan, mss. de la bibl. royale. — Daniel, t. 5, p. 463. — Lévêque, la France sous les cinq premiers Valois, t. 2. — Désormeaux, lieu cité.

Pressé par le roi français de s'asseoir à ses côtés, il lui dit avec grâce qu'il n'avait pas encore mérité de prendre place à la table d'un si grand prince et d'un si vaillant guerrier (1).

(1) Froissard, Cap. 167. — Villaret, t. 9, p. 192.

PREUVES ET REMARQUES

A L'APPUI DE CE SEPTIÈME VOLUME.

TRENTE-DEUXIÈME RÉCIT.

NOTE 1re, PAGE 6.

Rabelais a pris quelques passages dans les fabliaux *de Sainte-Léocade*, par Gautier de Coinsi (Barbazan, t. 1, p. 270); *de Charlot le Juif*, par Rutebeuf (Barb., t. 3, p. 87), et dans le fabliau *de Cocagne*.

Molière a puisé l'idée de Georges Dandin dans le douzième conte du Castoiement, intitulé : *de celui qui enferma sa femme dans une tor;* le fabliau du *Vilain Mire* lui a fourni le sujet du Médecin malgré lui, et il doit quelques scènes du Malade imaginaire au fabliau de *la Bourse pleine de sens.* (Le Grand d'Aussy, t. 3, p. 87.)

Bocace a traduit ou imité les fabliaux de Griseldis (Le Grand d'Aussy, t. 1, p. 269), et presque tous les sujets du Dolopathos.

L'Arioste a tiré son épisode de la Coupe enchantée d'un fabliau, intitulé *le Court Mantel.*

La Fontaine a trouvé dans les fabliaux ses Contes *des Cordeliers de Catalogne, des Rémois, du Cuvier, des Quiproquo, du Berceau, du Mari confesseur, du Purgatoire de Feronde, de la Jument du Compère Pierre, de la Cruche cassée, de la Matrone d'Ephèse, du Faiseur d'oreilles,* etc. Il a pris aussi le sujet de quelques-unes de ses fables dans nos Trouvères; telles sont les fables *de la Jeune veuve, de la Femme noyée, des Animaux malades de la Peste, du Renard et du Corbeau,* etc.

Voltaire a emprunté dans son Conte de Zadig, une grande partie du *Fabliau de l'Ermite.*

Sédaine, Favart et Marmontel, doivent plusieurs de leurs ouvrages aux Fabliaux; c'est encore dans ces poésies piquantes qu'on a trouvé les sujets de quelques opéras comiques, tels que *la Fée Urgèle, le Magicien, Aucassin et Nicolette, les Souliers mordorés,* etc.

NOTE 2, PAGE 13.

Bernard de Ventadour, qui, dit-on, était *courtois et bien appris, et savait composer et chanter,* devait le jour à un domestique du château de Ventadour, en Limousin, où vivait avec magnificence le

vicomte Ebles II. Le jeune Bernard, élevé dans le château, y fit preuve d'un talent distingué. Les éloges qu'il reçut l'enhardirent au point de lui faire déclarer à la belle Agnès de Montluçon, femme du vicomte, le violent amour qu'il avait conçu pour elle. Les vers que lui inspira sa passion, offrent des idées vraiment poétiques, et qui semblent annoncer dans son auteur la connaissance des anciens. Dans l'une de ces chansons, il donne à sa persévérance, l'exemple *de l'eau qui tombant goutte à goutte perce le plus dur rocher*. Comparaison ingénieuse qu'on trouve dans Lucrèce et dans Ovide, et qui a été rimée par plusieurs chansonniers nouveaux. Bertrand dit ailleurs que le baiser qu'il a reçu ressemble *à la lance d'Achille qui guérit les blessures qu'elle a faites*. Autre comparaison, qui rappèle deux vers d'Ovide (Remed. Am., l. 1, v. 47). Malgré son esprit, il paraît que Bernard ne fut point heureux dans ses amours; il fut contraint de quitter le château de Ventadour, n'emportant, dit-il, d'autre consolation, que de laisser son cœur en ôtage à la dame qu'il veut chérir toute la vie; ce serment ne l'empêcha point d'aimer plus tard Eléonore de Guienne, duchesse de Normandie, qui, comme on sait, n'était point d'humeur trop farouche.

NOTE 3, PAGE 16.

Pierre de Vernon, composa, ou traduisit du latin, un poëme de plus de deux mille vers, qu'on a intitulé *Enseignements d'Aristote*, ou *le Secret des Secrets*; parce que l'auteur prétend avoir traité son sujet d'après l'ouvrage d'un philosophe grec. Henri d'Andely, Trouvère normand, dans son poëme sur *la Bataille des sept arts libéraux*, rapporte les contestations qui eurent lieu dans le treizième siècle, entre les docteurs de Paris et ceux d'Orléans; les premiers étaient exclusivement pour Aristote, les seconds pour la grammaire et les autres auteurs.

NOTE 4, PAGE 36.

Les rois de Naples avaient alors leurs cours en Sicile; pour plaire aux dames qui n'entendaient pas le grec et le latin, les poètes de ces cours brillantes composèrent des vers en langue romane, vers la fin du douzième siècle. (*Crescimbeni, comentarj intorno all'istoria della poesia italiana, ultim. ediz. Lond.* 1803, *t.* 1, *l.* 1, *p.* 10.). Les Siciliens furent entre tous les Italiens les premiers qui rimèrent (*Petrarca, trionfo d'amore, c.* IV). Ils apprirent l'art des vers des Provençaux qui fleurissaient avant eux. En vain Castelvetro veut contester cette vérité, il est victorieusement réfuté par Crescimbeni, lieu

cité, cap. 2, p. 15, et par Mario Equicola, l. 1, ch. 1, qui prouvent fort bien que la rime fut portée en Sicile par les Troubadours, et qu'elle se répandit de cette île dans le reste de l'Italie. En effet, la poésie naissait à peine en Sicile, et déjà vivait en 1189 le troubadour Arnaud Daniel, dont Pétrarque a dit :

> Fra tutti il primo Arnaldo Daniello,
> Gran maestro d'amor, ch' alla sua terra
> Ancor fa onor col dir pulito e bello.

NOTE 5, PAGE 45.

Quelque temps avant la mort de Henri IV, Sully croyait rendre à l'Etat sa force et sa splendeur en établissant une chevalerie d'honneur. (*V.* Mémoires de Sully, t. 10, p. 311, vers l'an 1608). Le bon roi qui connaissait les mœurs et les vertus de son ami, affectait avec lui les usages autrefois pratiqués envers les chevaliers ; après la bataille d'Ivri, où Sully fut blessé, Henri vint le trouver, et en présence des officiers de l'armée il lui donna l'accolade : *Je vous veux*, lui dit-il, *embrasser des deux bras, et vous déclarer à leur vue vrai et franc chevalier, non tant de l'accolade, tel que je vous fais à présent, ni de Saint-Michel, ni du Saint-Esprit, que de mon entière et sincère affection.* Quelques an-

nées avant, l'archevêque de Bourges, dans sa harangue à la clôture des Etats de 1589, demanda qu'on rétablit la chevalerie comme la seule institution capable de réprimer les désordres du royaume. *Ut equestris ordo bella civilia intermortuus in aliquem splendorem restituatur, equitatus gallicus toto orbe olim formidabilis qui nobilitate constare debet, resolutâ disciplinâ instauretur.* (Hist. de M. de Thou, lib. 94, p. 388 et 504, sous l'an 1589.)

NOTE 6, PAGE 46.

Les Troubadours, et surtout les Trouvères, ont visiblement imité et même traduit des contes et fables arabes qu'avaient rapportés d'Espagne les Français qui furent établis dans ce pays, dès le onzième siècle. Parmi ces élèves, il suffit de nommer Pierre le Vénérable, abbé de Cluni, et Thomas de Deuvres, pour ne laisser aucun doute sur ces migrations studieuses. Dans le douzième siècle, les Normands eurent une collection de fables que nous avons encore en latin et en français, et que Henri Ier, duc de Normandie, traduisit en anglais. Ces fables, dont quelques-unes se trouvent citées par Oderic Vital, Alexandre de Bernay et Jean le Chapelain, nous viennent évidemment des Arabes par les Espagnols; c'est l'avis du savant M. de la Rue, qui a

fait une étude profonde des antiquités de notre langue et de notre poésie. Parmi les emprunts importants que les Trouvères ont faits aux Arabes, il convient de citer les jolis contes recueillis dans le *Castoiement* (dont Barbazan a donné une édition avec des remarques), et dans le *Dolopathos*, originairement écrit en indien, puis en persan, en hébreu, en syriaque, en grec, en latin, en prose française, en flamand, en allemand, en espagnol, en italien, etc. (*V.* Mémoire de M. Dacier, Acad. des Inscr., t. 41, p. 555.) L'imitation des ouvrages orientaux était une chose si commune au treizième siècle, que Hugues de Méry fait observer que son roman *du tournoi de l'Antechrist* est un sujet qui n'a été traité, ni par les auteurs sarrasins, ni par les auteurs chrétiens. L'auteur anonyme de Parthenopex de Blois, fait une mention expresse des fables des Sarrasins.

NOTE 7, PAGE 53.

Les Troubadours avaient des *Cours d'amour*, et les Trouvères des *Puyds d'amour*. Les Cours d'amour étaient des espèces de tribunaux où les femmes jugeaient les questions amoureuses. Les *Puyds* étaient des assemblées littéraires, où, comme nous l'avons déjà dit, les poètes récitaient leurs compositions en présence des dames.

L'existence des *Puyds* n'a pas été contestée et ne pouvait pas l'être ; mais on a prétendu que les Cours d'amour provençales n'avaient jamais eu lieu ; c'est l'opinion de quelques savants, et entr'autres de M. Roquefort qui, dans son ouvrage sur la poésie des douzième et treizième siècles, se fonde sur le silence qu'a gardé, à cet égard, l'abbé Millot, l'historien littéraire des Troubadours. C'est une erreur, Millot n'a point, il est vrai, traité la matière *ex professo*; mais il parle en plusieurs endroits des Cours d'amour, et notamment en racontant l'histoire de Guillaume IX, comte de Poitou (t. 1, p. 12), et celle de Pierre Rogier (t. 1, p. 104). Au surplus, quand l'abbé Millot ne dirait rien de ces galants tribunaux, mille auteurs suppléeraient à ce silence, et d'abord le Grand d'Aussy, dont on ne peut révoquer l'opinion sur tout ce qui concerne nos antiquités littéraires, consacre un long passage à ces Cours d'amour dans la préface de ses Fabliaux. Nostradamus parle expressément des Cours d'amour dans les vies des Troubadours Guillaume Adhémar, Raimond de Miraval, Parceval Doria et Geofroy Rudel. Le Moine des Isles d'or, l'un des plus anciens historiens des Troubadours, parle d'une question qui fut trouvée si épineuse que ceux qui l'agitaient la renvoyèrent aux dames illustres tenant Cour d'amour à *Pierre feu* et à *Signa*. Les historiens

les plus judicieux ont reconnu l'existence des Cours d'amour. Il suffit de citer Papon (1), Caseneuve (2), l'auteur de la description des arcs triomphaux d'Aix, le président Roland (3), M. Ginguené (4), et Simonde de Sismondi (5).

Les écrivains étrangers qui étaient sans intérêt pour soutenir l'existence de cette institution, ont pensé qu'on ne pouvait pas la contester. Crescimbeni s'exprime d'une manière précise à cet égard : *Ne può rivocarsi in dubbio, che nelle corti, massimamente di Provenza, a niuna altra cosa, allora più si badasse che àlla cavalleria, ed a gentili e leggiadri divertimenti duppoichè non solo gli uomini, ma le stesse donne v'erano oltre modo infaccendate, avendo elleno aperte nelle piu riguardevoli città di quello stato alcune corti ò tribunali appellati d'amore, ne quali giudicavano ogni controversia d'amore tra cavalieri e dame e poeti secondo che diffinamente si trova scritto nel Nostradama*, etc.

---

(1) Hist. de Provence, t. 2, in-4°, l. 3, p. 216 et 219.

(2) Orig. des Jeux Flor., in-4°, p. 34.

(3) Recherches sur les prérog. des dames chez les Gaulois et sur les Cours d'amour.

(4) Hist. litt. d'Ital., t. 1.

(5) De la Littérat. des peuples du midi, t. 1, p. 134 et 222.

TRENTE-TROISIÈME RÉCIT.

NOTE 1re, PAGE 55.

Voici l'une des institutions les plus bizarres et les plus incroyables peut-être qu'ait jamais imaginées l'esprit humain. Avec son inutilité réelle et l'importance qu'on y mit, elle nous paraîtra doublement ridicule; et cependant il en est peu qui ayent été reçues avec autant de respect, qui se soient maintenues avec moins de moyens, et qui puissent se glorifier d'avoir autant influé sur les mœurs.

Les disputes élevées sur les questions amoureuses que proposaient dans leurs *jeux-partis* nos chansonniers, n'ayant point de fin, on s'avisa, comme je l'ai dit, pour les décider sans réplique, de former une espèce de tribunal ou de cour souveraine qu'on appela par cette raison *Cour d'amour.* Les juges en étaient choisis parmi les gentilshommes, les dames de qualité et les poètes, que l'usage du monde et une longue expérience rendaient habiles en cette matière. Les femmes accréditèrent bientôt des tribunaux où tous les honneurs étaient pour elles. Aussi se multiplièrent-ils étonnamment, et dans les provinces méridionales surtout, où l'on ne connaissait guères que les chansons, et où ces graves disputes, par consé-

quent, étaient fort à la mode. Ceux de Romans ou Romani, et de Pierre-Feu entr'autres, devinrent célèbres. Dans nos provinces septentrionales qui les adoptèrent, les assemblées commençaient au mois de mai, et se tenaient en plein champ, sous un ormeau, d'où on les appèla *gieux* (jeux) sous l'ormel. Les cours d'amour étendirent rapidement leur juridiction; elles connurent de toutes les tracasseries des amants, et de tout ce qui concernait la galanterie. Elles ajournaient les coupables à comparaître; et ces guerriers féroces qui, dans leurs autres querelles ne savaient que combattre l'épée à la main leur ennemi en champ clos, venaient ici se soumettre sans murmure à des juges sans aveu, dont ils n'avaient rien à redouter. Ceux-ci pesaient la faute, ils imposaient une peine proportionnée, ordonnaient la rupture, ou prescrivaient la forme de la réconciliation, et leurs sentences qu'on nommait *Arrêts d'amour*, et qui long-temps firent en France un code de lois, étaient tellement révérées que personne n'eût osé en appeler. Enfin, ce qui achève de nous peindre la vénération que le respect pour les dames attachait à ces singuliers tribunaux, c'est que des princes et des souverains (Alphonse, roi d'Arragon, Richard, roi d'Angleterre), ne dédaignèrent pas de les présider, et que le fameux Empereur Frédéric Barbe-Rousse, en forma un dans ses Etats, à l'imi-

tation de ceux de France. Sous le règne de notre malheureux Charles VI, on en établit à la cour auxquels on donna tous les officiers qu'avaient les cours souveraines, des présidents, des conseillers, des maîtres des requêtes, auditeurs, chevaliers d'honneur, secrétaires, gens du roi, etc..... Ces emplois furent, comme je l'ai dit, remplis par les princes du sang et les plus grands seigneurs du royaume, par de graves magistrats, des curés et même des chanoines, ... ce fut là un des fruits qu'enfanta l'esprit de frivolité répandu par la scandaleuse reine Isabeau. Heureuse au moins la France, si elle n'avait que ce reproche à lui faire! Une autre cause bien différente, et qu'on ne soupçonnerait guères, le séjour des papes à Avignon, rendit florissantes les Cours d'amour méridionales par l'éclat soudain qu'acquirent ces contrées devenues le centre des grâces et le trésor des contributions de la chrétienté. Les pontifes eux-mêmes protégèrent ces tribunaux; on raconte que les comtes de Vintimillo et de Te[illegible]c étant venus voir Innocent VI, il leur donna le spectacle d'une de ces séances, dont ils furent, dit-on, émerveillés. Mais cette splendeur passagère s'éclipsa bientôt. Le retour des papes à Rome, les malheurs sans nombre de l'Etat, firent tomber et ruinèrent à jamais les Cours d'amour. Cependant la nation qui avait contracté le goût de

ces questions subtiles de jurisprudence galante, le conserva encore long-temps. Martial d'Auvergne, ayant publié des *Arrêts d'amour* à l'imitation des arrêts anciens, ils eurent un succès incroyable, et il se trouva même un jurisconsulte célèbre qui entreprit de les confirmer par l'autorité des lois romaines, par les décisions des pères de l'église, et par des citations des poètes grecs et latins. Nos auteurs, pendant le seizième siècle et une partie du dix-septième, s'exercèrent encore à l'envi sur des sujets pareils, et la fameuse thèse du cardinal de Richelieu sur l'amour, n'était qu'un reste de l'ancien esprit.

NOTE 2, PAGE 56.

Les tiges de cet arbre magique étaient chargées d'offrandes, et festonnées de fleurs. Les armes conquises en l'honneur des dames, les écharpes que les poursuivants d'amour, allant en pélerinage vers l'ormel, y nouaient en signe de leurs vœux ; les couronnes, que les Paladins ou les Trouvères avaient méritées les uns dans les tournois, les autres dans les Puyds verds de Caën, d'Amiens, ou de Valenciennes; les cithares que, dans leur douleur silencieuse, des amants avaient quittées, suspendues aux branches de cet arbre les faisaient incliner vers le sol fleuri. Quand il faisait nuit, et qu'à la lumière

de la lune, brillaient à travers les feuilles ces dons d'amoureuse merci, le Troubadour inspiré, composait des chansons que n'entendait pas sans soupirer la châtelaine la plus indifférente.

L'ormel était l'emblême de la châtellenie (1). Sous son ombre était une pierre où le seigneur venait tenir ses assises et rendre la justice; les huissiers, les héraults d'armes, les vidames, faisaient leurs proclamations au nom de leur seigneur, sous cet arbre féodal qui, dans plusieurs coutumes, était expressément réservé par préciput au fils aîné (2).

Comme l'ormel féodal était ordinairement planté sur une monticule, il en retint dans les titres des fiefs le nom de *Motte*. Par extension, et dérivé, on appela *motte*, dans quelques coutumes, la place ou le lieu de la maison seigneuriale qui appartient au fils aîné (3). Par une extension plus grande encore, on appela *motte* le domaine lui-même; celui qui l'affermait s'appelait *motoyer*, d'où est venu le mot *métoyer*.

---

(1) *Voyez* le Dictionnaire de Trévoux.

(2) *Voyez* les Coutumes et les ouvrages sur les fiefs.

(3) Art. 14 de la Cout. de Troyes. — Denisart, V° Motte.

NOTE 3, PAGE 61.

L'institution des Cours d'amour a donné lieu à une foule de pièces bizarres que l'on suppose émanées de ces galants tribunaux. Voici quelques-uns des actes attribués à cette singulière juridiction : nous ne les rapportons que parce qu'ils donnent une idée de l'esprit du temps.

Assignation d'un amant à sa maîtresse.

« L'an de persévérance, le neuf du mois d'as-
» siduité, en vertu des contraintes du bureau
» d'amour, et à la requête de Tircis, amant fidèle,
» demeurant rue du Sacrifice, paroisse de Sincérité,
» à l'enseigne de la belle Passion, où il a élu do-
» micile; j'ai Nicolas de Bonne-Foi, huissier au-
» diencier ordinaire, immatriculé, exploitant par-
« tout le royaume de Tendresse, l'un des officiers de
» Cupidon, juge de l'île de Cythère, soussigné,
» donné assignation à demoiselle Philis, fille de
» cruauté et de tyrannie, en son domicile, rue des
» Rigueurs, paroisse de Dureté, à l'enseigne du
» Cœur de Rocher, parlant à son aimable personne;
» à comparoir, deux heures de relevée, en la
» chambre d'engagement, par-devant monseigneur
» Cupidon, prince de la Constance, lieutenant-

» général de la Fidélité, marquis de la Complai-
» sance, seul juge du royaume d'amour; pour se
» voir condamner ladite Philis, et par corps, à
» donner dans le jour, et sans délai, son cœur
» audit Tircis, conformément à la promesse ver-
» bale qu'elle en a faite; lui déclarant que, faute d'y
» comparaître, elle sera atteinte et convaincue du
» crime d'infidélité; que défenses lui seront faites
» à l'avenir de plus hanter personnes du sexe mas-
» culin, s'en étant rendue indigne; sur les peines
» portées par les ordonnances et réglements du
» royaume d'amour; et en outre, pour l'infidélité
» par elle commise, et avoir faussé sa promesse
» audit Tircis, qu'elle sera pareillement condamnée
» à une insensibilité perpétuelle; et à cette fin,
» permis audit Tircis de donner son cœur à qui bon
» lui semblera; comme de raison, requérant dé-
» pens, dommages et intérêts, attendu les chagrins
» et inquiétudes causés par ladite demoiselle audit
» Tircis, et lui ai déclaré que M. Charles Lai-
» mant, procureur, occupera pour ledit Tircis,
» en la chambre du bureau d'amour, et ai, à ladite
» demoiselle, parlant comme dessus, laissé copie
» de la présente, pour sûreté du tout. Contrôlé en
» l'île de Cythère, au bureau de l'Amitié, le jour de
» la Discorde, l'an de Rupture. »

Bail à terme.

« *La belle Chloris, bourgeoise de la ville de Chypre, loue pour dix ans l'Amour; et Daphnis, aussi bourgeois de la ville de Chypre, un cœur à elle appartenant*, etc.

Ces actes insipides et ridicules, que plusieurs auteurs ont donné comme des pièces singulières et curieuses, se trouvent dans le *Conservateur*, septembre 1758, dans le tome 97 des *Nouveaux Choix de Mercure*, et dans la *Bibliothèque des Romans*, novembre 1785.

NOTE, 4, PAGE 66.

Si durt cette vie et ces amourettes, grant pièce (long-temps) jusques à tant que le plus de ceux en furent morts et péritz de froit, car plusieurs transissaient de pur froit, et mouraient tous roydes de lèz leurs amyss, et aussi leurs amyes de lez eulx. En parlant de leurs amourettes, et en eulx mocquant et boudant, de ceux qui estaient bien vestus; et aux autres il convenait de sirrer les dents de cousteaux et les chauffer, et frotter au feu comme roides et engellez.... Si ne doubte point que ces Galois et Galoises qui moururent en cet estat, ne soient martyrz d'amour, etc. (Voyez *le chevalier de la Tour, dans l'ouvrage de M. La*

curne Sainte-Palaye, Mém. sur l'Anc. Chev., *t.* 2, *pag.* 62.)

En hiver, dit le même auteur, une petite cotte simple et une cornette longue et mince composait tout leur vêtement; dans cette saison rigoureuse, c'eût été une honte de trouver du feu dans leurs maisons; il n'y avait alors dans la cheminée que de la verdure. Durant l'été, ils allumaient de grands feux, où ils se chauffaient vêtus d'amples manteaux et de chapperons doublés, *etc. Voyez* Lacurne de Sainte-Palaye, lieu cité.

NOTE 5, PAGE 74.

Tous les chants de ce Troubadour sont empreints de sa passion romanesque. *J'aime*, dit-il, *un objet que je n'ai point vu, à qui je n'ai pu expliquer mes sentiments, ni demander l'explication des siens. Mais, je le sais, parmi les beautés sarrasines, juives ou chrétiennes, il n'en est aucune qui l'égale...* Chaque nuit je m'endors plein de son image, et des songes enchanteurs s'offrent à moi. Le réveil, hélas! dissipe cette illusion; je n'ouvre les yeux que pour apprendre qu'il m'est impossible de la voir; je me souviens alors qu'elle habite une terre étrangère, qu'un espace immense me sépare d'elle..... Cet espace, je le franchirai; mon voyage pourrait-il

n'être pas heureux ; amour sera mon guide?... Celle que j'adore me verra donc avec un bourdon de pélerin et un habit de toile. Ah! si pour l'amour de Dieu elle daignait m'accorder l'hospice dans son palais !... Non, il suffira à mon bonheur d'être prisonnier chez les Sarrasins ; je serai plus près des lieux qui la possèdent. O mon Dieu, transportez-moi dans ses jardins ou dans ses appartements ; faites du moins que je la voye..... C'en est fait, je pars ; puissé-je seulement ne pas mourir avant qu'elle ait su ce que l'amour m'a fait entreprendre !

NOTE 6, PAGE 122.

Marie de France est Française, ainsi que l'indique son nom; cependant elle quitta la Normandie, où elle était née, et passa en Angleterre, qu'elle adopta comme sa seconde patrie; elle composa tous ses ouvrages dans cette île, qu'elle habita jusqu'à sa mort. C'est donc une assez grande licence de ma part que de la faire assister dans la Cour d'amour de Romanin, où elle ne parut jamais. Toutefois on me pardonnera cette petite inexactitude, puisqu'elle m'offre l'occasion de dire quelque chose de cette femme célèbre, la première de son sexe qui ait fait des vers français. Nous savons peu de chose de sa vie; ses nombreux ouvrages ne donnent aucune par-

ticularité à cet égard. Les Trouvères anglo-normands gardent le silence sur la femme qui les illustra par ses talents, et qui osa faire entendre aux rois, et aux princes de son temps, de courageuses vérités. Cependant, d'après les renseignements recueillis dans quelques écrivains, on peut dire de Marie de France qu'elle naquit aux premières années du XIIIe siècle. Lorsque Philippe-Auguste se rendit maître de la Normandie, plusieurs familles normandes, attachées par affection ou par instinct aux Anglais, s'expatrièrent avec ces derniers. Marie de France appartenait à l'une de ces familles; elle reçut une éducation brillante et solide en Angleterre, et devint savante en peu de temps, dans la littérature latine et dans les langues armorique et anglaise. Ses poésies furent reçues avec enthousiasme des nobles et des dames de la Grande-Bretagne, et l'on doit le croire d'autant mieux que ce succès est attesté par *Denis Pyrames*, le seul poète anglo-normand qui ait parlé de Marie, dont il était le contemporain et le rival.

Les premières productions de Marie de France sont une collection de lays en vers français. Ces lays, qui se trouvent en petit nombre dans les mss. de la bibl. royale, et en grande partie dans le *Museum Britannicum*, renferment les prouesses et les aventures galantes de quelques vaillants cheva-

liers; Marie de France en puisa les sujets dans les romans de chevalerie des anciens Gallois ou des Bas-Bretons. Marie joignait beaucoup de goût à une grande sensibilité. Le titre seul de quelques-uns de ces lays suffit pour donner une idée de son penchant aux idées romantiques, *le Lay du Chèvre-feuille*, *le Lay de l'Epine*, *le Lay du Fresne*, *le Lay des Deux Amants*, etc., laissent dans l'âme du lecteur un doux sentiment de mélancolie. La plupart des Biographes, et notamment *Fauchet*, *la Croix du Maine*, *du Verdier*, *Pasquier*, *Massieu*, n'ont rien dit des lays de Marie de France; ils paraissent n'avoir connu que ses fables. Cette production de Marie de France, est en effet son premier, son plus beau titre de gloire; ses apologues sont écrits avec une grâce piquante, un aimable enjouement, dont le secret fut transmis à La Fontaine, qui probablement étudia davantage Marie de France, qu'Esope et Phèdre; c'est l'opinion judicieuse de M. Roquefort, qui prépare une excellente édition de ces fables, avec des notes, que sa grande connaissance de nos antiquités rendra fort intéressantes. Je renvoye à ce savant pour connaître davantage Marie de France.

NOTE 7, PAGE 149.

Clémence Isaure, riche héritière des comtes de Toulouse, naquit au milieu du XVe siècle; elle aimait les lettres, et dota de ses bienfaits le collége de la gaie science de Toulouse, où l'on décernait annuellement les fleurs du savoir; en sorte qu'on la regarde généralement comme la fondatrice des Jeux Floraux. Cependant l'institution des Jeux Floraux existait long-têmps avant cette fille célèbre, ainsi qu'il résulte des registres de la ville de Toulouse. Plusieurs auteurs ont contesté l'existence de Clémence Isaure, et ont traité de fable tout ce qu'on a écrit sur elle. M. Lacurne, dans un discours prononcé au conseil de la ville de Toulouse, prétendit faire prévaloir cette opinion, et prouver que la ville de Toulouse et les Capitouls pouvaient seuls revendiquer l'honneur d'avoir fondé et enrichi l'institution des Jeux Floraux. Il est vrai que Caseneuve, dans son Traité de l'Origine des Jeux Floraux, ne dit rien de Clémence Isaure, que Laloubère semble hésiter à reconnaître cette bienfaitrice des poètes Tolosains, et que Lafaille et Catel ne lèvent point ces doutes; mais le silence que gardent ces écrivains, est bien suffisamment compensé par les mille et mille autorités qui garantissent la munificence et

le mérite de la fille des comtes de Toulouse. *Jean Bodin*, *Drandius*, *M. de Thou*, *Pierre Dufaur* (dans son Agonisticon, l. 3, p. 312) ; Alexandre Bodius, poète écossais (dans un recueil de poésies latines); *Papire Masson Godolin* (dans ses poésies gasconnes) ; *Barthélemi* de Gramont (dans son (Histoire de France imprimée en 1643); Du Boulay, Hist. de l'Univ. de Paris) , *etc.*, *etc.*, parlent tous avec plus ou moins d'étendue de Clémence Isaure, et la regardent ou comme la fondatrice, ou comme la bienfaitrice des Jeux Floraux. Mais ce qui parle encore mieux de l'existence de cette aimable savante, c'est sa statue, placée par les Capitouls dans le grand consistoire de Toulouse; c'est l'inscription gravée au pied de cette statue, et dans laquelle vit l'éternel souvenir de ses bienfaits ; c'est le mausolée qu'on lui érigea au temple de la Daurade, et qui ne disparut qu'en 1549. (D. Vayssette, Hist. du Languedoc, t. 4, p. 566, aux notes.) C'est cet usage, dont la tradition subsiste encore, et qui entraînait le peuple de Toulouse sur ce tombeau célèbre, pour y répandre des roses. (*Voyez* dans les arch. de Toulouse, les procès-verbaux depuis 1515 jusqu'en 1641.) C'est enfin un grand nombre de délibérations solennelles, d'actes authentiques et d'éloges prononcés en public, qui tous ont pour objet de constater les vertus, les talents, les bien-

Digitized by Google

faits de Clémence Isaure. (*Voyez* le registre rouge, fol. 291, 114, 226, 251, 257, 271, 282, 319, 327, 341. — Les lettres-patentes de 1694, et l'édit de 1773 d'août, en faveur des Jeux Floraux.) Guillaume-Benoît, jurisc., conseiller de Toulouse, en 1500, parle dans la deuxième partie de son ouvrage, des bienfaits de Clémence Isaure. Par les statuts des Jeux Floraux, l'éloge de cette femme doit être prononcé annuellement. Cette obligation fondamentale a donné naissance à une volumineuse collection d'éloges. Antoine Vinhalibus prononça le premier en 1526, et depuis on en composa chaque année.

TRENTE-QUATRIÈME RÉCIT.

NOTE Ire, PAGE 177.

Quelques auteurs ont cru voir dans le règne de Louis IX un beau sujet de poème épique, mais je ne pense pas qu'aucun des évènements de ce règne, du reste si admirable par les vertus et les malheurs du saint roi, réunisse les qualités requises pour le sujet d'une épopée. Ce qui a fait penser le contraire à plusieurs littérateurs, c'est probablement le poème de Saint-Louis par le père Lemoine que l'on a, ce me semble, vanté outre mesure. Il serait injuste, sans doute, de contester à ce jésuite du mérite et peut-être même le génie poétique. Mais si

quelquefois il fait pressentir Corneille, par la hauteur de sa pensée et l'élévation de ses sentiments, il offre, presqu'à chaque page, des fautes de goût et les grossièretés d'une langue qui n'était pas encore entièrement purgée des dialectes et des locutions barbares. Ces vices de composition qui nuisent de loin en loin à l'effet sublime que produisent les scènes admirables du premier tragique français, rendent tout-à-fait insupportable la lecture du poème de Saint-Louis.

Quant à la conception de cet ouvrage, elle pèche encore plus, contre les règles du goût, que la versification elle-même.

Et d'abord, quelle que soit la piété du lecteur, je doute qu'il s'intéresse vivement à l'événement qui fait le sujet du poème. En effet, la conquête de la couronne d'épines n'est tout au plus que le sujet d'un beau sermon et ne doit figurer que sur les registres du monastère consacré à recevoir ce précieux dépôt. Et quand on ajoute que ce sujet, lui-même, n'est pas fondé sur l'histoire, puisque Louis IX ne doit pas au succès de ses armes l'acquisition des vénérables reliques qu'il fit placer dans la Sainte-Chapelle, on sent que cette fiction, délayée dans 18 chants, n'a aucune des beautés qui peuvent la faire excuser.

Le bon jésuite a senti qu'il fallait des épisodes

pour égayer l'austérité de son sujet. Il a donc fait intervenir l'amour, personnage obligé de toute composition poétique; mais le révérend père se conforme à cette obligation avec une gaucherie et une maladresse qui fait honneur à son état.

Etranger aux mouvements, aux accès de la passion dont il parle, il a suppléé à la peinture fidèle du sentiment, à la chaleur de son langage, à sa grâce, à sa volupté, par des catastrophes et des aventures inouies, merveilleuses, invraisemblables et bizarrement entassées. Dès le second chant, par exemple, on trouve un de ces monstrueux épisodes plus incroyable à lui seul que les Mille et une Nuit et tous les contes arabes et persans. On en jugera par cette courte analyse.

Alphonse, frère de saint Louis, vient joindre ce roi en Egypte; mais, chemin faisant, il est assailli par une tempête furieuse qui disperse sa flotte. Le vaisseau qu'il montait, balotté sur les flots mugissants pendant trois jours, est à la fin poussé sur la côte de Ptolémaïs.

Le prince met pied à terre avec sa suite. A peine eurent-ils fait quelques pas hors du navire qu'il trouve dans un parc de palmiers un tigre mort, un chasseur en pièces et une panthère qui luttait contre une femme charmante. Cette dame vigoureuse était la belle Lisamante, née des princes de Foix.

Alphonse la délivre galamment du terrible animal; mais Lisamante, peu sensible à la vie, se jète sur les tristes restes de son époux déchiré par la dent des bêtes féroces. Cependant, la douleur ne lui ayant point ôté la parole, elle se relève et conte son histoire aux guerriers chrétiens qui durent être un peu étonnés d'apprendre, dès les premiers mots, que Lisamante est *sortie d'une morte* et *naquit sans mère*; elle explique cette miraculeuse origine en disant *que la mort accompagna la vie à sa naissance.*

Et le destin voulut, pour les mettre d'accord,
Que la fille eust la vie, et la mère eust la mort.

Grâce à cette explication, les auditeurs soupçonnèrent que la mère de Lisamante était morte en couche. Mon père, dit-elle, fut inconsolable.

Il dit tout ce que peut inspirer la douleur;
Il accusa le ciel, il plaignit mon malheur;
Ses yeux de deux ruisseaux par deux fois me lavèrent;
Ses lèvres par deux fois de baisers m'essuyèrent.

Cela fait, on vient lui annoncer que des barbares attaquaient son château. Ce brave homme y court, se bat en désespéré, et le corps percé de cinq ou six blessures, revient fidèlement expirer sur le cercueil de sa femme.

Lisamante apprend qu'elle survécut à ses parents,

mais ce ne fut pas sans courir plus d'un danger, car les barbares, ayant pris d'assaut le château et la ville, pillaient, égorgeaient et répandaient l'incendie et la désolation. L'écuyer Osmin trouve au milieu du carnage la fille de ses maîtres, la sauve à travers les dards et les flambeaux, et arrive dans un vallon traversé par un torrent. Comme ce pauvre écuyer ne savait pas nager, il posa son fardeau sur le bord afin de sonder les flots et de chercher un gué. Mais tandis qu'il côtoyait la rive, voilà qu'un aigle, aussi fort que celui qui enleva le beau Ganymède, fond sur l'enfant, attiré par ses langes de pourpre que cet animal carnassier prenait pour de la chair fraîche, l'enlève dans l'air et le transporte sur l'autre bord. Il s'apprêtait à faire curée de cette proie lorsqu'une couleuvre qui se trouvait là, par hasard, fond sur l'aigle pour avoir sa part du festin. Osmin, qui a vu et qui a trouvé un gué, accourt vers le lieu du combat; il prend parti contre la couleuvre qu'il tue, et l'aigle reconnaissant le suit comme son libérateur.

Cet aigle rendit de grands services à l'écuyer et à Lisamante. Osmin s'étant écarté pour cueillir des branches de palmier afin de tresser une corbeille en forme de berceau, un loup cervier qui guettait l'enfant profita de son absence et se jeta sur lui pour le dévorer, mais l'aigle était là, et cet oiseau géné-

reux n'hésite point à crever les deux yeux du féroce quadrupède.

A peine le loup est-il mort qu'une lionne sort du bois en poussant des rugissements plaintifs. Elle venait de perdre son lionceau, et en voyant Lisamante elle songea à l'adopter et à la nourrir pour se distraire et se consoler. Elle l'emporta donc dans sa tanière et l'allaita; mais Osmin, peu rassuré par ces bons procédés, vint la chercher pendant que sa nourrice était allée giboyer et se sauva à toutes jambes à travers la campagne. Cet écuyer, dont le sort était de rencontrer toutes les bêtes du pays, se vit entouré d'une meute de chiens aboyants. Il se rassura toutefois en entendant le bruit du cor et en voyant des piqueurs et des guerriers; leur chef était Horace, ami intime de feu le père de Lisamante. Il fit donc conduire dans son château cette jeune orpheline, la présenta à Ermine son épouse, et ils voulurent l'élever comme leur propre fille.

Cette bonne œuvre porta bonheur aux deux époux. Ermine accoucha d'un fils beau comme le jour et qu'on nomma Dorisal; on le destina à Lisamante, et dès-lors ces deux enfants eurent les mêmes goûts et les mêmes penchants.

Devant un jour avoir vne mesme fortune,
Nous eusmes dès ce temps toute chose commune :

Et par un mesme poids, l'instinct de nos esprits,
A nos affections donna les mêmes plis.
Nous crûmes, nos amours avecque nous s'accrûrent;
A leur accroissement les astres concoururent :
Et du ciel, dans nos cœurs je ne sais quoi coula,
Qui nos humeurs unit et nos âmes colla.

Cependant Horace et Ermine moururent, Dorisal et Lisamante restèrent ensemble, ils s'épousèrent et vécurent dans la plus douce union jusqu'au jour où Dorisal fut déchiré, aux yeux de son épouse, par un tigre furieux.

Lisamante, après avoir ainsi raconté ses aventures aux chevaliers français, les pria d'assister au convoi de Dorisal, ce qu'ils firent avec plaisir. Ces chevaliers français, après avoir mis le défunt en terre, prièrent à leur tour la belle veuve de s'embarquer avec eux, ce qu'elle fit avec grâce et complaisance.

A peine Lisamante se fut-elle revêtue des habits d'une amazone qu'elle se sentit de grandes dispositions pour la guerre. Son courage trouva bientôt l'occasion de s'exercer. Avertie que des brigands voulaient enlever du rivage prochain une jeune et belle guerrière, elle y court avec Alphonse et les paladins de ce prince, et pour coup d'essai elle fait voler à bas :

Les testes, les armets, les escus et les bras.

Grâces à ces fiers exploits, les brigands sont dispersés, et la belle est sauvée, et cette nouvelle aventurière raconte aussi son histoire, non moins merveilleuse que celle de Lisamante.

Cette dernière ayant joint l'armée de saint Louis, s'y bat contre les Sarrasins. Faite prisonnière par ces infidèles, elle est conduite à leur sultan, qui en devient amoureux; elle cède en apparence à ses désirs, soupe avec lui, et nouvelle Judith coupe la tête du galant. Cependant Béthunes est épris de cette beauté, à laquelle il n'est point indifférent. Ce brave chevalier lui sauve vingt fois la vie dans les batailles; enfin il meurt pour elle, et cette amazone expire à ses côtés.

Voilà un échantillon du goût du père Lemoine, que des enthousiastes regardent comme un de nos plus grands poètes. Cependant, comme je l'ai dit plus haut, on ne peut méconnaitre dans son bizarre ouvrage du talent, de la verve et un rhythme souvent sonore et poétique.

Si l'on trouve des vers aussi ridicules que les suivants :

— Le sanglier que la meute entoure en clabaudant...,
— Sur la commune foi de ses pères sultans,...
— Son corps meurtri des uns, des autres fut grillé;...
— A la montre des lys, les croissants disparurent,...

— Et le malheureux prince avec toutes ses troupes,
  Qui des monts sous leurs poids faisaient gémir les croupes...
— Le Nil, dont tu nous fais un monstre à tant de cornes,...
— Le Dieu que nous servons des colosses se joue,
  Les géants ne lui sont que des balles de boue, etc.

Si l'on trouve des tournures elliptiques aussi forcées, des inversions aussi contournées que les suivantes :

— Ses soldats *de la Porte* aux peuples se meslèrent...
— Il n'était point de cour, soit barbare ou galante,
  D'où Zahide, des cœurs les plus fiers, *conquérante*...
— Et du coup dont les vents sa masse ébranleroient
  Et l'Europe et l'Asie en pièce tomberoient...

Des hyperboles aussi fortes que celles-ci :

— De là sa teste mise au faiste d'une tour,
  Aussitôt noircit l'air et fist pâlir le jour...
— Et de nos ossements des flammes sortiront,
  Qui brûleront l'Asie et qui nous vengeront...
— Les brassards pleins de bras, les casques pleins de testes,
  Tombent autour de lui comme tombe le gland.
— Et d'une voix de sang, la bouche de sa playe,
  Rouverte à son abord, le menace et l'effraye.

Si l'on trouve enfin une foule de vers encore plus ridicules, il est juste de dire qu'on en rencontre un grand nombre de fort beaux pour le temps où ils ont été composés.

Digitized by Google

Ceux-ci semblent enfantés par l'inspiration et le génie; l'auteur décrit les ravages du feu grégeois :

Ainsi victorieux, il roule de furie,
Contre les mantelets, contre la batterie;
Le cèdre et le cyprès en machines formez,
Les pins voûtés en arcs, et d'autres pins armez,
Emulateurs bruyants du foudre et du tonnerre,
Vont par l'air en fumée, en cendres vont à terre.
D'une pareille ardeur, le fougueux élément,
Franchit ligne et fossé, passe au retranchement;
Se prend aux chariots, qui font autour des tentes,
Pour la garde du camp, des murailles roulantes;
Et du vent secondé, porte à longs tourbillons,
L'embrâsement qui vole aux premiers pavillons.
Le tumulte s'accroît, l'effroy se renouvelle,
La clameur suit en l'air, la flamme et l'étincelle;
Et les drapeaux, qu'on voit en trouble s'ébranler,
Semblent toute l'armée au secours appeler.
Le roi, qui plus en Dieu qu'en ses armes se fie,
Animé d'un esprit que la foy fortifie,
Accourt à la lueur, qui fait rougir la nuit,
A travers l'embarras, la fumée et le bruit.
Il arrive; et soudain merveille étrange à croire,
Et qui fera douter de la foy de l'histoire!
Soit qu'un céleste esprit de sa vertu l'aidast,
Soit que l'esprit malin à sa vertu cédast,
Soit qu'un divin éclair échappé de son âme
Eblouist les démons, et réprimast la flame;
Elle arreste son cours . . . . . etc.

Les vers suivants, quoiqu'entachés d'un peu d'afféterie, ne manquent pas d'une certaine grâce. Le poète dépeint des trésors offerts par le sultan à sa favorite, et qui avaient appartenu à Cléopâtre.

Au-dessus du miroir, deux amours faits d'albâtre,
Y couronnent encor le nom de Cléopâtre;
Comme ils y couronnaient son image autrefois,
Quand elle en apprenait à triompher des rois.
Là mesme il lui fait voir la fatale corbeille,
De rubis ciselés éclatante et vermeille,
Où cette reine, aux yeux de sa barbare cour,
Qui pleurait le succès de son funeste amour,
Voulut qu'une vipère, entre des fleurs nourrie,
Lui donnast une mort parfumée et fleurie.

L'auteur suppose que le sultan envoye à Louis une ambassade pour traiter de la paix.

A peine le rayon qui r'allume les jours,
Eut blanchy de Memphis les croissans et les tours,
Qu'on vit, dans un vaisseau pompeux et de parade,
Descendre par le Nil les chefs de l'ambassade.
Partout où le courant du fleuve le conduit,
De l'Égypte ébranlée ils entendent le bruit;
Ils rencontrent partout les communes errantes,
Et des bourgs fugitifs les familles flottantes,
Des objets de frayeur, des images de mort,
Viènent au-devant d'eux par l'un et l'autre bord.
La haine et la douleur en commun les excitent;
Leur colère et les flots, leur vaisseau précipitent.
Damiette enfin se montre, et sous elle à leurs yeux

S'offre le camp des Francs, terrible et spacieux.
Des pavillons dressés ils comptent les bannières.
Diverses de blasons, diverses de matières,
Qui dans le champ de l'air, par le vent agité,
Font un concert de bruit, d'éclat et de beauté.

Les envoyés admirent les jeux et les exercices des soldats de saint Louis.

L'ambassadeur observe avec attention
Ce repas si guerrier, si brillant d'action;
Et le montrant aux siens, ce nouvel adversaire,
Ne sera pas, dit-il, bien facile à défaire.
Le travail est son jeu, la peine est son plaisir;
Il accorde la guerre avecque son loisir;
Son repos même est fort, et le porte à la gloire;
Et les ébats lui sont des essais de victoire.
Un garde cependant au prince donne avis,
Que deux grands estrangers, d'un riche train suivis,
Sont venus députés, pour une grande affaire,
De la part du sultan qui règne dans le Caire.
Aussitôt, par son ordre introduits au conseil,
Ils admirent du lieu le superbe appareil;
Le cercle des seigneurs qui le prince environne,
Et plus que les seigneurs le prince les étonne.
Aussi plus grand de foy que de sa royauté,
Il les passe en mérite autant qu'en dignité;
Et pour une vertu si sublime et si pure,
Le thrône même est bas et la pourpre est obscure;
Comme dans ce palais, où les célestes feux,
Composent un sénat roulant et lumineux;

Le soleil distribue à chacun la lumière,
Selon qu'il a plus longue ou plus courte carrière;
Il donne aux uns l'éclat, aux autres l'action;
Il règle leurs emplois par son impression;
Et de tant de beaux corps, qu'il nourrit de ses flammes,
Sa chaleur est l'esprit, ses rayons sont les âmes.
Ainsi, de son conseil, le monarque françois,
Est la gloire et la force, et le cœur et la voix.

Le discours de l'ambassadeur, et la réponse du roi, que leur longueur me prive de citer, sont remplis de beaux vers et de grandes pensées.

En se résumant, on peut dire de ce poème ce qu'en disait Boileau, auquel on demandait pourquoi il n'en avait pas parlé : *Il y a trop de belles choses pour le critiquer, et trop de mauvaises pour le louer.*

NOTE 2, PAGE 194.

La déclaration de guerre que saint Louis envoya au sultan de l'Egypte, et la réponse que lui fit ce dernier, se trouvent dans un manuscrit arabe de l'historien Makrizi, et sont conçues en ces termes :

Voici la lettre du roi de France :

« Vous n'ignorez point que je suis le prince de ceux qui suivent la religion de Jésus-Christ, comme vous l'êtes de ceux qui obéissent à la loi de Mahomet.

Votre pouvoir ne m'inspire aucune terreur; et comment m'en inspirerait-il? moi qui fais trembler les musulmans qui sont en Espagne; je les mène comme un berger conduit un troupeau de moutons; j'ai fait périr les plus braves d'entr'eux, j'ai chargé de fers leurs femmes et leurs enfants; ils tâchent de m'appaiser et de détourner mes armes par des présents; les soldats qui marchent sous mes étendards couvrent les plaines, et ma cavalerie n'est pas moins redoutable. Vous n'àvez qu'un moyen de détourner la tempête qui vous menace; recevez des prêtres qui vous enseignent la religion chrétienne; embrassez-la et adorez la croix; autrement, je vous poursuivrai partout, et Dieu décidera qui de vous ou de moi doit être le maître de l'Egypte. »

Nedem Fiddin, à la lecture de cette lettre, ne put retenir ses larmes; il fit écrire la réponse suivante par le cadi Behaeddin, son secrétaire.

« Au nom de Dieu tout-puissant et miséricor- » dieux, le salut soit sur notre prophète Mahomet » et sur ses amis. J'ai reçu votre lettre; elle est » remplie de menaces, et vous faites parade du » grand nombre de vos soldats; ignorez-vous que » nous savons manier les armes, et que nous avons » hérité de la valeur de nos ancêtres? Jamais per- » sonne n'a osé nous attaquer qu'il n'ait éprouvé

» notre supériorité. Rappelez-vous les conquêtes
» que nous avons faites sur les chrétiens ; nous les
» avons chassés des pays qu'ils possédaient; les
» villes les plus fortes sont tombées sous nos coups.
» Ressouvenez-vous du passage de l'Alcoran, qui
» dit que *ceux qui combattront injustement péri-*
» *ront*, et d'un autre qui dit : *Combien de fois*
» *les armées nombreuses ont-elles été défaites par*
» *une poignée de soldats !* Dieu favorise la justice,
» et nous ne doutons point qu'il ne nous protège et
» qu'il ne confonde vos desseins orgueilleux. »

FIN DES NOTES DU SEPTIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DU SEPTIÈME VOLUME.

TRENTE-DEUXIÈME RÉCIT.

TRENTE-TROISIÈME RÉCIT.

TRENTE-QUATRIÈME RÉCIT.

TRENTE-CINQUIÈME RÉCIT.

TRENTE-SIXIÈME RÉCIT.

FIN DE LA TABLE.

VA1 1537751

by Google

142 D 20

